TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 192 — 44 PAGES — SAMEDI 5 NOVEMBRE 1977



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le franc continue à s'affaiblir

LIRE PAGE 44

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Moscou et les eurocommunistes

Les dirigeants soviétiques comptaient faire du soixantième anniversaire de la révolution une grande fête, au cours de laquelle tous les représentants du mouvement communiste international célébreraient leurs mérites. M. Berlinguer a fait entendre dans ce concert une voix discordante, et M. Carrillo a été interdit de tribune. M. Marchais, lui, avait jugé inutile de se rendre en U.R.S.S. La cérémonie à la mémoire de Lénine et à la gloire de ses actuels successeurs aura donc, une fois de plus, mis en évidence les divergences entre le Kremlin et ceux que l'on appelle les eurocommunistes.

Pourtant, les chefs des principaux P.C. d'Occident, liés par la nécessité d'adapter leur stratégie aux nécessités d'une société capitaliste développée ne portent pas tous le même jugement sur les résultats de l'expérience soviétique et les leçons à en tirer. Les Italiens furent des précurseurs : dès 1956 ils affirmaient qu'il ne suffisait pas de dénoncer le « culte de la personnalité » pour rendre compte des échecs et des insuffisances de l'U.R.S.S. : une analyse marxiste devrait révéler ce qui dans le système même a provoqué des abus.

En présentant des doléances, en faisant des suggestions, en exprimant des désaccords, les Italiens ont toujours pris soin de ne pas employer un langage que les Soviétiques ne peuvent écouter.

Le parti communiste français, longtemps reconnu comme le compagnon exemplaire du P.C. soviétique, fait maintenant des éclats. A l'occasion, il dit bien haut ce qui lui déplaît dans la politique russe. M. Paul Laurent, présent à la séance de Moscou, a rappelé que son parti, tout en étant fidèle à son « devoir internationaliste », avait « des vues différentes sur certaines questions », mais que, « depuis toujours des liens fraternels existent entre le P.C.U.S. et le P.C.F. ».

Communistes français et italiens admettent qu'il y a des « déformations » dans le socialisme appliqué à l'Est. Ils s'engagent, pour leur part, à s'écarter du modèle soviétique s'ils accèdent au pouvoir. Mais ils ne mettent en question ni le caractère socialiste de ce modèle, ni les grandes lignes de la politique étrangère soviétique. M. Carrillo va plus loin dans la critique. Dans son ouvrage sur « l'eurocommunisme et l'Etat », il fait un tel tableau du système qu'on se demande s'il n'a pas quelque doute sur le socialisme des dirigeants actuels de l'U.R.S.S.

La querelle entre Moscou et ses amis de l'Ouest porte notamment sur le contenu de l'internationalisme. Il en avait été beaucoup question avant la conférence des P.C. européens à Berlin en juin 1976. Les Russes voulaient garder la formule « internationalisme prolétarien ». Ils se sont résolus à ne parler dans les documents officiels que de « solidarité internationaliste ». Au fil des années, la première formule a pris un sens précis : elle indique que les détachements communistes dans le monde entier sont absolument fidèles à l'Etat qui, le premier, construisit le socialisme et dont les succès devraient rejaillir sur le mouvement tout entier. Elle marque dans les faits et en dépit des précautions de langage la pédominance de l'U.R.S.S.

Ceux qui refusent de parler d'internationalisme prolétarien ont une autre conception : l'internationalisme doit, selon eux, cesser d'être à sens unique. Il faut que l'U.R.S.S. et les Etats socialistes adaptent leur politique aux intérêts de partis frères qui militent en terre capitaliste. Qu'ils cessent, par exemple, de faire l'éloge d'un « gouvernement de droite » qui combat dans son pays le P.C. M. Berlinguer, qui coopère avec le gouvernement italien, n'a pas à se plaindre à cet égard de l'attitude des Soviétique ni, pour le moment, M. Carrillo. M. Marchais, en revanche, qui jusqu'à l'été croyait à l'union de la gauche, regrettait vivement les complaisances des Soviétiques ni, pour le moment, giscardienne et gaulliste.

(Lire nos informations page 4.)

La Libye proposerait ses « bons offices » dans la question sahraouie

Le commandant Jalloud, « numéro deux » libyen, s'est entretenu jeudi soir 3 novembre à l'Elysée, durant une heure vingt minutes avec le président Giscard d'Estaing. La discussion a porté sur la situation créée par l'enlèvement de deux nouveaux Français en Mauritanie et sur les initiatives prises par Paris pour obtenir la libération de ses ressortissants.

Le sort des prisonniers a été également évoqué au cours d'un entretien d'une heure que M. Bedjaoui, ambassadeur d'Algérie en France, a eu jeudi après-midi avec M. Jacques Chirac, président du R.P.R. M. Bedjaoui doit également s'entretenir ce vendredi avec M. Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale.

● A ALGER, *le président Boumediene a réuni jeudi un conseil des ministres extraordinaire portant sur* « les derniers développements au Sahara occidental ».

M. Claude Chayet, envoyé spécial du gouvernement français, qui a discuté jeudi durant quatre heures avec des dirigeants du Polisario, doit les rencontrer à nouveau ce vendredi. Dans une déclaration faite à Bruxelles, un responsable du Front a indiqué que son organisation souhaitait « dialoguer avec la France et n'a jamais refusé de contact avec le gouvernement français ».

● A GENEVE, *le Comité international de la Croix-Rouge, qui envisageait d'envoyer l'un de ses responsables à Alger, a annoncé le report de ce voyage à la demande du Croissant-Rouge algérien.*

La mission d'information du commandant Jalloud, qui ressemble fort à une tentative de médiation, paraît, à première vue, surprenante. Les relations entre la Libye et les parties concernées par le problème que posent les otages détenus par le Front Polisario n'étant pas des meilleures, on pourrait se demander quelles sont les chances de succès du représentant personnel du colonel Kadhafi.

Le président de la République libyenne n'hésitait pas récemment (*le Monde* daté 25-26 septembre) à comparer la politique de la France en Afrique aux « *pratiques qui furent celles de Bonaparte, de Hitler et de Mussolini* ». Il reprochait essentiellement à la France de soutenir les régimes réactionnaires et de vendre à l'Egypte des armes qui lui ont servi à attaquer la Libye l'été dernier.

Tripoli n'a pas pris à partie publiquement Alger, mais tous ceux qui ont eu l'occasion d'approcher le colonel Kadhafi, ces dernières semaines, ont pu constater son amertume à l'égard de l'attitude du président Boumediène. Ce dernier avait préféré proposé sa médiation plutôt que de soutenir militairement la Libye face à l'« agression » égyptienne, conformément aux accords passés, à Hassi-Messaoud, le 28 décembre 1975.

Les divergences entre Alger et Tripoli sur l'avenir du Sahara occidental sont autrement plus profondes. Le colonel Kadhafi a non seulement refusé de reconnaître le gouvernement provisoire de la République sahraouie démocratique (R.A.S.D.), mais a pris encore ses distances à l'égard du Front Polisario, dont la délégation à la fête de la révolution libyenne le 1er septembre dernier, n'avait pas eu droit à la tribune d'honneur, où figuraient pourtant les représentants d'autres mouvements de libération nationale. Cet ostracisme s'explique : le colonel Kadhafi, fervent unioniste, hostile à toute « balkanisation » dans le tiers-monde, ne veut pas favoriser l'implantation d'un nouvel Etat indépendant au Sahara occidental, ce qui équivaudrait à ses yeux à une sorte de sécession. Son opposition à l'objectif du Front Polisario et, partant, à celui d'Alger, l'a conduit à se rapprocher du Maroc — sans pour autant soutenir les thèses « annexionnistes » du roi Hassan II — tout en prônant une formule intermédiaire qui consisterait à créer une confédération maghrébine. Celle-ci aurait le double mérite d'intégrer le Sahara occidental, sous forme d'une entité à définir, et d'associer toutes les parties en conflit dans une entreprise de coopération bénéfique pour tous.

Paradoxalement, tout semble indiquer que ce sont précisément les divergences du colonel Kadhafi avec les divers protagonistes de « l'affaire des otages » qui l'autorisent à se présenter comme un interlocuteur suffisamment « impartial », mieux placé que quiconque pour susciter un compromis. Disposant d'atouts dans les deux camps qui, pour des raisons différentes, tiennent à améliorer leurs rapports avec la Libye, le leader de la « révolution du 1er septembre » s'emploiera sans doute, au-delà de la libération des otages français, à ébaucher une solution au conflit du Sahara occidental.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

Les mesures contre la hausse des prix rencontrent le scepticisme ou l'hostilité plus souvent que l'approbation

La C.G.T., la C.F.D.T., la FEN, préparent une grève nationale pour la fin du mois

Pour lutter contre la hausse des prix, le conseil des ministres a pris des mesures qui ont été commentées à la télévision par M. Raymond Barre jeudi 3 novembre : blocage de certains prix (poulet, eaux minérales, pâtisserie, vins servis dans les débits de boissons), limitation de la marge commerciale sur le veau, réduction des droits de douane sur les pommes et les agrumes.

Les réactions des commerçants vont de la compréhension (grossistes et Centre national du commerce) à la réserve (chambres de commerce) et même à la franche hostilité (CID-UNATI de M. Nicoud, Fédération des associations commerciales).

Cette gradation semble liée à la nature des dispositions prises : la réorganisation du marché de Rungis et les importations accrues de fruits ne suscitent aucune opposition des commerçants, tandis que, à l'inverse, le blocage de prix et de marges ou l'ouverture prochaine de nouvelles grandes surfaces pour intensifier la concurrence provoquent de vives protestations, sans commune mesure cependant avec celles enregistrées naguère pour des décisions du même ordre.

Le scepticisme paraît toucher une partie de la majorité, puisque « la Nation », quotidien du R.P.R., se déclare « sans illusions » sur l'effet des mesures prises et réclame « une autre politique ».

La C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN préparent dès maintenant une action d'ampleur nationale (avec appel à la grève) contre la « politique d'austérité » du gouvernement et du patronat. Cette riposte, qui se situe dans le prolongement de la journée de protestation du 24 mai, se situera entre le 20 et le 30 novembre.

Pourquoi si tard ?

Il aura fallu huit mois à M. Barre pour se décider à engager le fer avec les commerçants, accusés jeudi soir, en termes à peine voilés, d'être responsables de la vie chère.

C'est un virage politique probablement important que prend là le premier ministre, les commerçants constituant, depuis des années, une clientèle électorale habituellement fidèle à la majorité. Clientèle courtisée par un pouvoir qui n'a pas hésité à multiplier en sa faveur cadeaux fiscaux et dérogations aux règles communes : « loi Royer » de 1973 atténuant la concurrence en freinant la création des supermarchés ; promesse de l'égalité fiscale avec les salariés, alors que les possibilités de fraude des uns et des autres restent fort inégales ; allègement de la patente...

L'amorce de cette politique de complaisance avait été marquée en 1970 par une démission passée alors inaperçue : pour protester contre l'interdiction faite par M. Marcellin, ministre de l'intérieur, de créer de nouveaux supermarchés, M. Fourcade, qui misait sur la concurrence pour freiner la hausse des prix, — en fait sur la disparition de la partie vieillotte du petit commerce pour abaisser les coûts de la distribution — avait démissionné de ses fonctions de directeur des prix au ministère de l'économie et des finances. Plus tard, fin 1973, M. Giscard d'Estaing, qui officiait Rue de Rivoli, s'était heurté — déjà — avec M. Chirac, ministre de l'agriculture, au sujet d'une grève de commerçants qui protestaient contre des mesures de taxation.

Ces rappels montrent assez ce qu'a coûté au pouvoir une clientèle d'autant plus exigeante qu'elle se sentait menacée par l'évolution rapide des structures économiques, sociales, urbaines du pays, évolution qui faisait une place de plus en plus importante aux grands groupes capitalistes de la distribution, soutenus par les banques.

Si M. Barre prend maintenant le risque de contrarier une fraction sensible de sa majorité — en agitant l'épouvantail des supermarchés qui seront encouragés, dans la région parisienne en particulier — on peut se poser la question de savoir pourquoi le premier ministre n'a pas agi ainsi beaucoup plus tôt. Politiquement, le risque n'eût pas été plus grand ; économiquement, le résultat eût été bien meilleur.

La première flambée des prix alimentaires remonte à janvier dernier. Elle avait été accueillie dans l'indifférence par les pouvoirs publics qui assuraient alors « *qu'il fallait laisser jouer librement le marché* ». Comme si les lois du marché jouaient en France, comme en Allemagne ou aux Etats-Unis. En attendant la fin juin pour commencer à prendre quelques mesures à l'encontre des grossistes (*le Monde* du 8 juin), M. Barre a couru le risque de réduire les chances de son plan. Ce risque, le premier ministre doit maintenant le percevoir plus clairement si l'on en juge par le ton moins assuré qu'à l'habitude de son propos.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 37.)

LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES

Connaître avant de juger

par OLIVIER WORMSER (*)

L'évasion d'un criminel de guerre et les tragiques événements qui se sont déroulés en Allemagne, puis en Somalie, du fait de groupes terroristes, ont montré que le temps n'était pas encore venu où les affaires allemandes seraient appréciées en France sans passion.

Non pas que l'opinion française, dans son ensemble, n'ait pas pris parti pour les autorités fédérales dont le jugement et la fermeté ont été admirés. Ce qui a été parfois dit ou écrit a pu toutefois laisser croire qu'il en allait autrement. Certains commentaires, auxquels les Allemands attachent peut-être trop d'importance, ont causé outre-Rhin un malaise, parce qu'il est dur d'être injustement traité, surtout lorsqu'on revient d'où l'Allemagne est revenue depuis 1945.

Les jugements cavaliers portés sur la société et sur la situation politique en République fédérale s'expliquent par plusieurs facteurs.

Une certaine ignorance, à commencer par celle de la langue. Le petit nombre de bons germanistes. Notre goût, en matière politico-sociale, pour les généralisations et notre propension à transporter sur le plan extérieur nos polémiques nationales. Mais surtout certains souvenirs de 1914-1918, ceux de la guerre de 1939-1945, et par dessus tout, bien entendu et très naturellement, ceux de l'occupation, font qu'une partie de l'opinion française ou bien entend ne rien savoir de l'Allemagne, ou bien est disposée à accueillir, sans examen, si on les lui sert à nouveau des clichés. Le rappel des crimes nazis trouve aussi une vaste audience.

Un sentiment freudien de gêne

Le redressement de l'Allemagne de l'Ouest depuis 1945 est évident. Comme les limites de nos propres réussites sont connues, il en découle un sentiment freudien de gêne qui conduit bon nombre de nos compatriotes à préférer en savoir le moins possible sur ce qu'ont accompli nos voisins. Ainsi s'explique, semble-t-il, qu'à la moindre difficulté rencontrée par la R.F.A. sur le plan interne, se disent et s'écrivent choses extravagantes. Si la République fédérale devient de plus en plus forte économiquement, si l'armée allemande joue un rôle majeur dans la défense, si l'influence politique de Bonn s'accroît, devons-nous nous en prendre aux Allemands, qui suivent, tout compte fait, les voies qui leur sont ouvertes, ou, au contraire, à nous-mêmes qui nous sommes laissé distancer ? Pour que les relations franco-allemandes soient meilleures encore, il suffirait que la France reprenne, avec le chemin de l'effort, celui du succès. En attendant, il faut voir les choses telles qu'elles sont.

(Lire la suite page 5.)

(*) Ambassadeur de France. Ambassadeur à Bonn de 1974 à 1977.

AU JOUR LE JOUR

La tarte à la crème

M. Raymond Barre attaque sur le front de la tarte à la crème. Les prix ne passeront pas et la route de la brioche est coupée.

Cette stratégie est habile. Déjà le fruit était cerné. Bientôt, toute l'arrière-garde du dessert sera menacée. En même temps, on harcèle le veau, le poulet, le poisson ; on contient le vin d'appellation contrôlée. Demain, les avant-gardes du salami et du céleri rémoulade se rendront sans condition.

Un jour, enfin, il faudra bien s'attaquer au plat de résistance. La bataille sera dure. Mais si elle est gagnée, quelle victoire ! Lors de ses repas secrets où, dit-on, elle prépare des stratégies souterraines, l'opposition n'aura plus rien à se mettre sous la dent.

ROBERT ESCARPIT.



La crise de la gauche

REIMS :
l'union est un combat

Lire page 9 le reportage de Thierry PFISTER

AU FESTIVAL DE PARIS

La révolution récrite par Chris Marker

« Les véritables auteurs de ce film, écrit Chris Marker au terme des quatre heures de projection du « Fond de l'air est rouge », bien que pour la plupart ils n'aient pas été consultés sur l'usage fait ici de leurs documents, sont les innombrables cameramen, preneurs de son, témoins et militants dont le travail s'oppose sans cesse à celui des pouvoirs, qui nous voudraient sans mémoire. »

L'auteur, car il s'agit bien d'un film d'auteur — aucune prétention à l'objectivité, à la vérité faite cinéma — situe à la perfection l'originalité de son travail, ses limites, sa folle ambition. Des dizaines d'auteurs deviennent « un » auteur, des images et des sons du monde entier réordonnés selon une même thématique : la révolution est constamment bafouée, elle continue, tout un cinéma « aujourd'hui » redit le cocasse, le tragique, le rêve d'une humanité sans frontières, mais bien réelle, bien située dans le temps et dans l'espace.

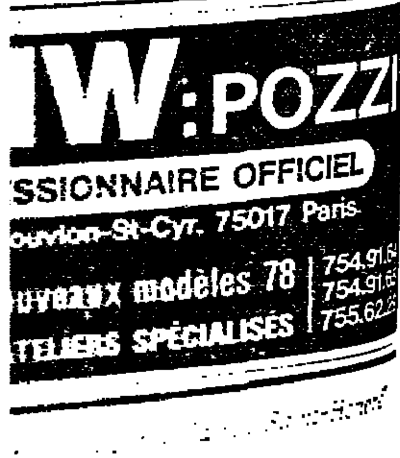
L'ouverture, prélude à quatre grands mouvements du récit, sur la « Musica notturna delle strade di Madrid », de Luciano Berio, nous jette au visage le pari insensé de Chris Marker : l'histoire est devenue cinéma, la réalité a recopié le film, les manifestants d'aujourd'hui redoublent les mutins du « Cuirassé Potemkine » d'hier et d'avant-hier.

LOUIS MARCORELLES.

(Lire la suite page 32.)

En Éthiopie

du Derg a été assass[...]





idées

SUR LES NOUVEAUX PHILOSOPHES

L'INTERNATIONALE TRANSATLANTIQUE OU UN GAUCHISME DE CROISIÈRE

par JÉROME BINDÉ (*)

A l'heure où s'incruste en Occident le pessimisme des ères de crise, de tous côtés on se tourne vers les intellectuels, comme au temps des années 30, en quête de prophètes crépusculaires et de docteurs magiciens : réminiscences de l'avant-guerre. La crise ronge les anciennes croyances et leur optimisme ethnocentrique, pour installer à leur place le doute, ce « démon de toutes les décadences », selon Charles de Gaulle. Si l'on ne devait retenir de ce nouveau « pessimisme libéral chic » que deux symptômes, dans l'intelligentsia française, il faudrait citer la nouvelle philosophie et, fait nouveau, le changement de ligne intervenu dans le groupe Tel Quel, révélateur du passage des intellectuels de gauche français de la sinophilie militante à un nouvel atlantisme non moins déclaré. Ces deux microcosmes de l'intelligence européenne — dont les moindres éclats sont très commentés à l'étranger, de Rome à New-York en passant par Berkeley, Londres ou Milan et Venise, où se tiendra bientôt la Biennale de la dissidence — s'inscrivent, par-delà leur originalité théorique, dans l'orbe de deux mouvements internationaux de grande ampleur, actuellement au sommet de leur offensive, même si le repli tactique du président Carter laisse présager une pause :

Une attaque générale contre l'emprise du marxisme sur les petites bourgeoisies occidentales, social-démocratie incluse ;

D'autre part, un grand mouvement renaissant de ses cendres pour les Droits de l'homme, très sensible depuis les accords d'Helsinki, souligné par la condamnation à Honolulu de la psychiatrie soviétique, et l'attribution du prix Nobel de la paix à Amnesty International.

« Le capitalisme américain, écrit Julia Kristeva, *est un système de récupération permanente, de replâtrage de crise, et je mets dans ces termes non pas une valeur péjorative, mais plutôt un sens de possibilité de survie des plus viables. »* On se serait fait lapider pour moins que ça, il y a à peine cinq ans, dans les couloirs de Vincennes ou de Nanterre, ou aux séminaires de la rue d'Ulm. Les temps changent, madame. Léonardo Sciascia et Rudi Dutschke préfacent les éditions italienne et allemande de *la Barbarie à visage humain.* Le gauchisme n'est plus dans le gauchisme, le communisme est dans Rome. Gauchisme d'Etat ou gauchisme privé, le gauchisme n'est plus révolutionnaire. Il est allié avec l'Etat, comme au temps de Lassalle, en Allemagne, ou est rentré dans ses foyers.

Tel Quel

Côté parisien, les « nouveaux philosophes » sont connus, leur lacano-maoïsme défunt a été mille fois analysé, nous n'insisterons pas. Le groupe Tel Quel l'a moins été, bien qu'il ait contracté une alliance informelle avec les nouveaux Saints Pères. Tel Quel, c'est cette avant-garde qui terrorisa naguère les salons et les cafés littéraires au nom du matérialisme dialectique, ultra-révolutionnaire, puis communiste, enfin « maoïste ». Les temps changent. Aujourd'hui, Julia Kristeva et Philippe Sollers ont jeté le marxisme avec l'eau du bain, par-dessus les moulins, et l'ont relégué, parmi les curiosités historiques, entre la hache de bronze et le métier à tisser. Haro sur le dix-neuvième siècle !

Cela nous vaut, par un mouvement pendulaire très parisien, un panoramique à 180 degrés. Après la Chine, les Etats-Unis. On sentait, depuis quelques mois, le vent d'est se muer en vent d'ouest, la rupture, cette fois, est consommée publiquement. Nous ne nous en plaindrons pas forcément, puisque au sectarisme incorruptible a succédé un empirisme à visage humain, empreint d'une réappropriation soudaine de tout le musée de la culture occidentale, et d'une ouverture à tous les grands courants de la modernité. Adieu, camarade Mallarmé, vive le nouveau camarade Céline ! On peut lire dans *Tel Quel,* depuis quelques mois, des textes de Burroughs (1), d'Ashberry, de Gregory Corso ou de Bob Wilson, chose inconcevable il y a à peine quinze mois. La révolution artistique américaine, greffe somptueuse de l'art européen exilé à New-York, est ainsi diffusée, en France, dans les cercles qui restaient les plus aveugles à son extrême richesse plurielle. Au premier rang de ces cercles anti-américains, il y avait, rappelons-le, le groupe Tel Quel, chapelle terrible entre toutes, Saint-Office et papesse des lettres françaises, comme la N.R.F. l'avait été dans le premier tiers du siècle.

On tremble tout de même un peu pour le théâtre de Wilson ou de Foreman, pour la peinture de Motherwell ou de Stella, de voir ces nouveaux *conquistadores* consolider leur hégémonie théorique sur de bons sauvages aussi civilisés, et aussi en avance sur nos vieilles provinces impériales.

« Vous autres Américains, vous avez des artistes », semble argumenter Sollers. *« Nous n'en avons plus beaucoup, contrairement à l'idée reçue. Mais nous sommes des penseurs, des théoriciens de première force. Laissez-nous vous penser, réfléchir votre aphasie créatrice. Associons-nous dans l'intérêt d'une Internationale transatlantique bien comprise. »* Penser fait mal, écrivait Stendhal en tête d'un des chapitres du *Rouge.* Surtout lorsque la pensée est une variante du cannibalisme exogamique... Il est vrai que *Tel Quel* n'est plus tout à fait cette revue qui répandait la terreur dans les belles-lettres. Comme si sa boussole politique s'était affolée, elle donne son appui, par un arrimage *in extremis,* aux nouveaux philosophes. La rupture avec la Chine nécessiterait-elle de nouvelles alliances parisiennes ? Cela n'empêche pas Philippe Sollers, dans des envolées proches des diatribes flamboyantes de Malraux, au temps du R.P.F., s'il n'y avait la psychanalyse traversée, d'avoir des intuitions profondément justes. *« La question est de savoir si nous allons devenir une colonie de l'Union soviétique, un peu plus privilégiée que les autres, ou si nous acceptons que les Etats-Unis nous reviennent dessus... Beaubourg, avec ses viscères évidents et bleuis tournés vers le ciel, c'est le retour du refoulé... »*

Voilà donc les signes de l'air du temps. *Time* compare, dans son numéro du 5 septembre, les thèses de la nouvelle philosophie à la politique nouvelle du président Carter. La *New Republic,* ce *Nouvel Observateur* libéral d'outre-Atlantique, propose à Bernard-Henry Lévy de devenir son prestigieux *columnist.* Les nouveaux philosophes, après avoir été le sujet de la *Cover Story* de *Time,* vont passer aux *C.B.S. News,* ce *Network* diffusé sur tant de chaînes de télévision américaines, après la R.A.I., avant d'aller écrire au Mexique, où la télévision les invite pendant quinze jours, leur « Itinéraire de Paris à Acapulco ».

(1) Burroughs, romancier américain auteur du *Festin nu ;* Ashberry et Gregory Corso, poètes américains ; Bob Wilson, dramaturge américain.

Changer de continent

Soulignons tout de même un aspect positif de ce nouvel atlantisme : la mise en lumière de ces diverses temporalités américaines, liées à la persistance des cultures hétérogènes qui constituent la singularité des Etats-Unis, un peu comme si les Américains n'avaient pas assimilé nos concepts d'histoire, d'un progrès linéaire tendant à l'unité et à l'écrasement des différences.

Sollers et Kristeva, sans le dire, renversent, paradoxalement la thèse de Tocqueville, qui voyait dans *De la démocratie en Amérique,* une marche inéluctable vers le nivellement et la grisaille de l'indifférencié. C'est désormais l'Europe qui assume ce péché de nihilisme, tout occupée qu'elle est à se déprendre des deux fléaux qui l'ont saignée, de ces deux corruptions totalitaires de la démocratie que sont le fascisme et le stalinisme.

Il *« faut changer de continent »,* dit donc Julia Kristeva. Est-ce un dernier avatar de cette inaptitude de l'intelligentsia française à se passer d'une mythologie politique, et exotique ? Souvenons-nous de Rimbaud qui, déjà, voulait fuir l'Europe des esclaves, l'Europe *« aux anciens parapets ».* Avant la guerre, c'était l'Union soviétique et l'Espagne pour les uns, l'Italie fasciste et l'Allemagne nazie pour d'autres. Après la guerre, le tiers-monde, l'U.R.S.S. toujours. Maintenant, après Cuba, la Chine ou l'Italie extrême. Après la Chine, les Etats-Unis. Un peu comme la classe politique grecque avait à une époque son parti « anglais », son parti « français », son parti « russe », les intellectuels français, de droite ou de gauche, semblent perpétuellement chercher une terre promise, un paradis politique et terrestre, qui serait le terme de leur errance et de leur exil.

Cinquante ans après Marcel Duchamp, Philippe Sollers traverse l'Atlantique. Peut-être, comme le soulignent Gregory Corso et Julia Kristeva, parce qu'il fait plutôt bon vivre, d'être dissident aux Etats-Unis, sauf si l'on est membre du parti communiste, ou l'un des Frères de Soledad. Le système entretient de nombreux ghettos, relativement confortables, quelquefois luxueux (fondations, universités, etc.), décloisonnés et communicants à la fois. Peut-être parce que l'intelligentsia française prend conscience du provincialisme parisien, et que l'orgueil d'être l'un des « derniers » penseurs-poètes de l'Occident, capable d'arpenter le champ des possibles mentaux de la Bible à Lacan en passant par Burroughs et Céline, ne saurait se satisfaire que d'espaces plus vastes, où le mythe de la Frontière persiste dans la culture, et souvent efficacement.

Notons cependant, pour conclure, que la théorie, comme à l'époque de Platon, n'a pas la politesse des rois. Perpétuelle retardataire, elle court après cette prodigieuse mutation artistique et culturelle américaine, précisément à l'heure où celle-ci marque le pas et où certains pensent qu'elle est sur le point d'être embaumée dans l'histoire.

(*) Normalien et agrégé de l'Université, maître de conférences de littérature à l'Ecole polytechnique.

A MOURIR DE RIRE

par FRANÇOIS-MARIE BANIER

AU théâtre ce soir-là, le tout-Paris qui rit, qui chante, qui ne danse pas ni ne pense, était là. La critique aussi avec ses grandes pompes et ses petites mines. Et pour sucrer tout ce monde, pour faire public, des amis, disséminés ici et là. Mais la salle était acquise : l'auteur catalogué « difficile » y donnait sa neuvième pièce énigmatique dont le titre ne l'était pas moins. D'emblée il vous plongeait dans un abîme de perplexité dont vous ne pouviez décemment vous sortir : il n'y avait pas d'entracte. Si tous les metteurs en scène n'ont pas autant de génie qu'ils ne s'en prêtent, s'ils n'ont pas tous un certain pouvoir sur les acteurs, ils ont mainmise sur le spectateur qui n'a aucune opportunité de s'en aller ; de plus, il lui a été inculqué que le silence, aujourd'hui, au théâtre comme dans bien d'autres arts — regardons la peinture, — est sinon une vertu, du moins l'expression de quelque chose de rare. D'abord, cela tient de la confidence, de la magie, du possible. C'est un monde, une nuit de silence, et pour peu qu'il soit bien encadré, de propos à double sens, ou à un seul, qui pourrait tout de même en avoir un autre, le « non-dit » prend une valeur qu'aucun mot, aucune forme, aucune couleur n'aurait su traduire. Le vide attire, attire, la salle était pleine.

Soirée : genre cérémonie secrète. Les tenues, pas comme autrefois où il y avait du jaune, du bleu, des bijoux, des insignes, des perruques teintes, du baise-main ; non, là, du gris-noir, beaucoup de noir, un parterre de défunts. Messe basse chez l'ennemi. Pas d'éclats de voix, du chuchotement. Et encore.

On se faufile jusqu'à sa place. On sortait pour se faire voir, maintenant pour ne pas être vu mais pour avoir vu. Un de ces privilèges du snobisme : il fait croire qu'on pense, qu'on a pensé.

⁂

L'auteur est né à Prague. Pendant deux heures quarante, trente-deux fois cinq minutes, le temps de 45,8 œufs à la coque, si on les aime bien cuits, il les soumet au drame ou à la comédie, ce n'est pas précisé dans le programme, de cet enfer où vous devez voir et comprendre cette parturiente du Maghreb dont [...] mari, qui gagnait 1 290 F par mo[...] au noir, a été assassiné vingt a[...] auparavant par un métallo su[...] dois. Sa sœur vendait de l'héroïn[...] à Hambourg à la sortie d'u[...] super-marché dans le seul but d[...] racheter un peu de gazon à Iss[...] les-Moulineaux pour y parque[...] sa vieille 15 CV Citroën aveug[...] qui hébergeait trois enfants ince[...] tueux.

On est un peu perdu car ça n[...] s'arrête pas là.

Devant vous, dans la salle, u[...] femme sanglote. Ce n'est p[...] tant qu'elle a été prise par l'ac[...] tion, il n'y en a pas, mais elle [...] revoit au chevet de sa mè[...] morte l'année passée. Pourquo[...] cette idée ? Il faut bien que quel[...] qu'un en ait.

⁂

Revenons à la scène. L'éclai[...] rage est faible. Des gens von[...] viennent, disent, une chaise o[...] une chaussure à la main, que [...] « la Citroën aveugle de Robi[...] qui a écrasé Fatima, cinq an[...] sans le faire exprès sans pou[...] autant ne pas le faire exprès... et on voit repartir à reculons côté cour ou côté jardin, on n[...] sait plus, côté désert, pas d[...] décor, « c'est plus allusif », u[...] jeune homme épuisé, une gueul[...] d'ange et de brute à la fois reprenant : « La citroën aveugl[...] de Robin, qui a écrasé Fatima cinq ans, sans le faire exprè[...] sans pour autant ne pas le fair[...] exprès... » Les répétitions, dan[...] le texte, sont les seules reprise[...] garanties du théâtre d'aujourd'hui. « Robin qui a écrasé Fatima... » Les spectateurs écrasés ne savent pas ce qu'ils suivent. Enfin ils sont là. On ne le dira jamais assez. Engourdi, on discerne mal ces inanimés. Le fond de l'œil ? Pas clair. Le temps ne passe pas. Tristes épaves qui ont franchi le seuil de la mélancolie, qui sombrent dans leur fauteuil. On dirait que cette torpeur qui les ensevelit leur sied. Un des papes de l'avant-garde n'a pas résisté, les paupières ont glissé, il aura des mains pour applaudir.

Si les spectateurs s'étaient vus dans cette brume, transformés en spectres, s'ils avaient pu prendre conscience de ce que signifiait leur présence, ils auraient trouvé la force de se lever et peut-être d'écrire pour le théâtre.

Psychologie en miettes

Dans son livre sur la psychothérapie, le psychiatre allemand Schultz raconte sa rencontre avec Freud ; il s'exprimait, observe-t-il, dans une langue classique et châtiée. *La première question qu'il lui pose, fut :* « Vous ne croyez pas réellement que vous êtes capable de guérir ? » « En aucune façon, *répondit Schultz,* mais je pense, à la façon d'un jardinier, écarter les obstacles qui entravent la croissance personnelle. » « Dans ce cas, nous nous entendrons », *ajouta Freud en souriant.*

⁂

Vers la fin de sa vie, Ernest Schweninger, qui fut le médecin privé de Bismarck, s'écarta de la pratique médicale, du « vouloir aider », persuadé que celui qui aide le mieux est celui qui a renoncé à vouloir aider. Georg Groddeck, son disciple, reconnaît avoir mis longtemps à comprendre son attitude. Dans l'hommage qu'il lui rendit en 1930, il écrivait : « Ne rien vouloir (pour autrui), uniquement être prêt, être là, c'est la dernière chose et la plus grande que j'aie apprise de lui. »

⁂

A une jeune amie fraîchement inscrite en psychologie et qui s'inquiète de la qualité des cours qu'elle s'apprête à suivre, je rappelle que la psychologie ne s'apprend pas sur les bancs de l'université, mais dans les meetings politiques, les sectes religieuses, les lieux de plaisirs et, qu'en outre, dans la connaissance de soi seule la descente aux enfers nous ouvre la voie de l'apothéose.

⁂

Les Chinois aiment à dire que le plus court chemin qui mène à la découverte de soi passe par le monde entier.

ROLAND JACCARD.

ADOLESCENCE ET SAINTETÉ

par GABRIEL MATZNEFF

LA pensée de la mort ne débilite pas ; elle stimule. Savoir que la mort peut être imminente, savourer la plénitude de l'instant volage, vivre chaque jour comme s'il devait être le dernier, n'a rien de macabre : une telle disposition d'esprit est, au contraire, la source de notre énergie vitale, et le meilleur remède contre l'avachissement.

Cette mémoire de la mort, qui fonde l'enseignement des stoïciens, demande toutefois, pour être pleinement féconde, à être conjuguée avec l'élan vers la sainteté — une sainteté qui, est-il besoin de le préciser ? n'est pas de l'ordre de la morale, mais de l'ordre de la transparence. *« Fais reposer, Christ Dieu, l'âme de ton serviteur avec les saints »,* chante l'Eglise orthodoxe dans son office funèbre. C'est à cette prière que fait écho la phrase de Léon Bloy : *« Il n'y a qu'une tristesse, c'est de n'être pas des saints. »*

La nostalgie de l'absolu n'est pas un article de catéchisme : elle ne s'apprend pas dans les livres, mais s'éprouve dans l'intimité du cœur. On ne peut fréquenter les adolescents de l'un et l'autre sexe sans être frappé par la faculté qu'ont les meilleurs d'entre eux d'échapper à la grossièreté de l'univers adulte dans lequel ils grandissent : en vérité, ce sont les pierres précieuses qui brillent entre les ordures, dont parle saint Jérôme. Aussi, ne nous faisons pas trop de souci pour eux. La lutte en faveur des droits des enfants, que nous sommes présentement quelques-uns à mener, est certes nécessaire ; mais nous devons savoir qu'un adolescent exceptionnel, c'est-à-dire plus sensible, plus fin et plus intelligent que son entourage, ne peut d'aucune façon faire l'économie de la lutte contre ses proches, ni de l'expérience de la rébellion.

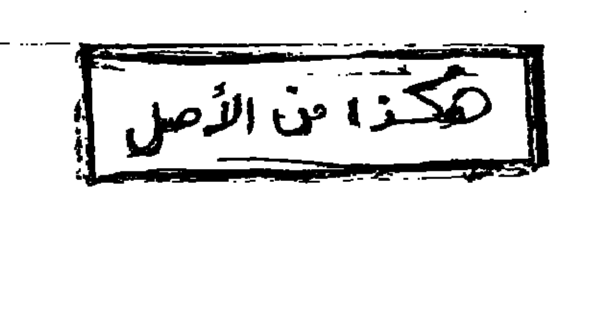
C'était à ces âmes rares, à ces fils de roi, que le Christ songeait lorsqu'il déclarait que nous aurions pour ennemis les gens de notre propre maison. Ce combat, si exaspérant qu'il soit, ne laisse pas d'être heureux, car il nous permet de prendre conscience de notre singularité. Un enfant supérieur qui vit parmi des gens ordinaires peut être conduit à rompre, au moins intérieurement, avec sa famille, car une telle rupture est le plus sûr vaccin contre la gangrène de la médiocrité et la voie aride mais princière qui mène à la possession de soi.

Quelque chose d'archangélique

L'exigence stoïcienne de pureté est une exigence proprement adolescente. C'est à seize ans qu'on dévore Sénèque et Marc-Aurèle. Plus tard, les hommes sont moins capables d'une pareille intégrité et s'éloignent de cette religion altière qui, selon le mot de Vigny, ne connaît qu'un seul sacrement : le suicide. *Dans un très bel article sur le film de Robert Bresson, le Diable probablement,* Michel Marmin écrit du jeune héros du film, Charles : *« Une révolte le consume, mais la plus haute et la plus légitime des révoltes possibles... La révolte de Charles est une révolte par le haut, la révolte précisément de la supériorité en notre époque de nivellement par le bas. Et plutôt que de vivre au prix de compromissions dégradantes, Charles choisit de mourir »* (1). Michel Marmin le note avec justesse, la démarche de Charles a quelque chose d'archangélique. Quoi qu'il doive rencontrer de l'autre côté du miroir, Dieu ou le néant, le garçon rebelle de Bresson est sauvé.

Je viens de recevoir la lettre d'une jeune femme de dix-neuf ans, qui fut jadis l'adolescente la plus captivante, la plus géniale, que j'aie connue, et qui aujourd'hui est rentrée dans le rang, s'est banalisée. Elle m'écrit : *« Je crois décevoir celle que j'étais à quinze ans, qui rêvait d'expériences mystiques et vivait un amour fou. »* Il est déjà bien qu'elle confesse cette déception. Tant d'adultes n'ont pas conscience de leur déchéance ! Mais il aurait été préférable d'échapper à la dégradation. N'avons-nous vraiment pas d'autre issue que cette alternative formée par le suicide et la corruption ? Telle est la question que les plus généreux d'entre les adolescents se posent, et nous posent. La seule question sérieuse parmi toutes celles qui ne le sont pas.

(1) *Eléments,* n° 23.



هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

OURIR
RIRE

FRANÇOIS-MARIE BANIER

LES CRISES AFRICAINES

Le sort des Français enlevés en Mauritanie

M. Chayet a longuement rencontré deux dirigeants du Front Polisario

De notre correspondant

Alger. — M. Claude Chayet, émissaire du gouvernement français, chargé d'obtenir la libération des Français enlevés à Zouérate par le Front Polisario, a longuement rencontré, jeudi 3 novembre, deux dirigeants sahraouis.

Le diplomate a passé la plus grande partie de la journée avec M. Mouloud Belahouane, président du Croissant-Rouge algérien, qui l'a accompagné, à 18 h. 45, à la villa An Nasr (villa La Victoire), siège du Front Polisario à Alger. Il l'a présenté à M. Omar Hadrani, membre du comité exécutif du Front Polisario, et à M. Mohammed Salem Ould Salek, ministre de l'information de la République arabe sahraouie démocratique, puis s'est retiré.

Ce cérémonial peut avoir une signification dans la mesure où il souligne la différence entre le Front Polisario et l'Algérie, le rôle de cette dernière consistant principalement à mettre en contact les négociateurs français et sahraouis. Au cours de l'entretien qui a duré trois heures et demie, un billet a été glissé aux dirigeants sahraouis, les informant de la déclaration que venait de faire l'ambassadeur d'U.R.S.S. à Dakar.

Le diplomate soviétique a précisé que *« l'U.R.S.S. s'élèvera contre toute intervention étrangère au Sahara »*. Il a également souligné qu' *« il n'est pas possible d'ignorer le Front Polisario dans la recherche de toute solution au Sahara »*.

A l'issue de l'entretien, M. Chayet a fait la brève déclaration suivante : *« Nous sommes convenus de nous rencontrer à nouveau demain. Nous sommes également convenus que chacun ferait les commentaires appropriés. Pour ma part, je n'en ferai aucun. »* M. Ould Salek a déclaré : *« Nous avons procédé à un tour d'horizon complet sur le conflit qui oppose le peuple sahraoui au Maroc et à la Mauritanie et sur les conséquences qui peuvent en découler. »*

Du côté algérien, on met l'accent sur les démonstrations de force en soulignant qu'elles sont disproportionnées par rapport à l'enjeu, *« la libération de six ou huit citoyens français »*, alors que l'envoi d'un message au président Boumediène, comme cela vient d'être fait, aurait pu avoir lieu dès les mois de juillet ou d'août.

On se demande à Alger si le déploiement de force que l'on qualifie ici de *« provocation »* a une résonance électoraliste ou si le gouvernement français n'exploite pas l'affaire des civils disparus pour s'en prendre à l'Algérie. On se pose d'autant plus la question que l'Algérie a, officieusement il est vrai, mais au plus haut niveau, assuré Paris que ses ressortissants sont vivants, en bonne santé et bien traités.

Révolution africaine, hebdomadaire du F.L.N., qui consacre quatre pleines pages à l'analyse de la *« politique de la France giscardienne »*, note que le président français *« est sans doute un des dirigeants impérialistes à avoir fait le plus grand nombre de déclarations lénifiantes louant sa coopération avec le tiers-monde (...) mais aussi celui qui s'est fait une spécialité des agressions de déstabilisation des jeunes régimes progressistes, particulièrement en Afrique »*.

PAUL BALTA.

● *Le général Ahmed Dlimi*, chef de l'état-major particulier du roi Hassan II, est arrivé jeudi 3 novembre à Paris. On assure dans son entourage que ce séjour est de caractère « privé » et qu'il n'a aucun lien avec l'affaire du Sahara occidental.

● *L'ambassadeur d'Algérie en France*, M. Mohamed Bedjaoui, a donné, jeudi soir 3 novembre, à Paris, une réception à l'occasion de la fête nationale algérienne. MM. Deniau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, Edgar Faure, Chirac, Marchais et Mitterrand assistaient, entre autres personnalités, à cette réception pour laquelle M. Bedjaoui, qui avait pris la parole mercredi à l'ONU, était rentré spécialement de New-York.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article sur la situation à Nouadhibou publié dans *le Monde* du 4 novembre il était dit par erreur : *« Au début de la guerre les soldats mauritaniens étaient deux mille cinq cents ; maintenant ils sont environ mille sept cents »*. Ces soldats sont en fait *« dix-sept mille »*.

LA LIBYE PROPOSERAIT SES « BONS OFFICES »

(Suite de la première page.)

Après de longues années d'isolement, fruit d'une politique de brutale intransigeance, le colonel Kadhafi a visiblement décidé d'adopter une nouvelle ligne de conduite destinée à réintroduire son pays sur la scène politique arabe et africaine. Partout il pratique la politique dite de la main tendue. Au risque d'irriter les rebelles toubous, il offre de négocier, au-dessus de leur tête, le règlement du différend frontalier avec le Tchad. Il a encouragé le chef de l'opposition soudanaise, M. Sadek El Mahdi, à pactiser avec le régime du général Nemeiry, qu'il avait naguère tenté de renverser ; mieux, des tractations discrètes sont en cours en vue d'une normalisation entre Tripoli et Khartoum. Souhaitant de même une réconciliation avec l'Egypte, il a décidé d'enterrer la hache de guerre et envisage d'entreprendre une visite d'« amitié » au Caire. Son attitude conciliante à l'égard de la Tunisie s'est d'ores et déjà soldée par une reprise de la coopération entre les deux pays dans tous les domaines, en particulier économique.

Toujours au nom de la lutte contre l'impérialisme qui, à ses yeux, suscite les dissensions pour mieux dominer les pays du tiers-monde, le colonel Kadhafi se refuse à prendre parti dans les différends qui opposent des « peuples frères » en Afrique. C'est ainsi qu'il entretient des rapports — il est vrai, plus ou moins amicaux — avec les parties en conflit dans la corne de l'Afrique. Il se récuse aucune des thèses en présence tout en prêchant aux Ethiopiens, aux Erythréens et aux Somaliens de rechercher une « solution de compromis ».

C'est dire l'importance que le président libyen attache à la mission entreprise par le commandant Jalloud. La réussite de celle-ci, première preuve tangible que la nouvelle politique de Tripoli est payante pourrait conduire au second objectif que se serait fixé le colonel Kadhafi : obtenir un consensus parmi ses pairs pour que le prochain « sommet » arabe se tienne à Tripoli.

Ce serait là, pour lui, une compensation appréciable à son exclusion, durement ressentie, d'une communauté dont il rêvait d'unifier les rangs sous son égide.

ERIC ROULEAU.

Angola

Les militaires cubains resteront chez nous tout le temps nécessaire

déclare au « Monde » le ministre des affaires étrangères

M. Georges Sangumba, « secrétaire aux affaires étrangères » de l'UNITA (Union pour l'indépendance totale de l'Angola), a affirmé, jeudi 3 novembre, à Paris, que son mouvement menait la guérilla dans dix des seize provinces de son pays. « La généralisation de notre lutte, a-t-il souligné, a amené M. Neto (président de la République populaire d'Angola), La Havane et le Kremlin à renforcer de cinq mille hommes l'effectif militaire cubain, qui atteint désormais vingt-quatre mille hommes. »

Il a réaffirmé la « détermination de l'UNITA à se battre tant que Cubains et Soviétiques (trois mille conseillers, selon lui) resteront en Angola ». Il a enfin assuré que M. Neto, lors de son dernier voyage en Union soviétique, avait « refusé de se défaire de trois mille soldats cubains qui devaient, à la demande du Kremlin, se joindre à l'Ethiopie pour se battre contre la Somalie ».

De notre correspondant

Lisbonne. — *« Le gouvernement français paraît manquer de franchise dans ses relations avec nous. Contrairement à ses engagements, il semble appuyer les groupes fantoches qui conspirent contre la République populaire de l'Angola »* (R.P.A.), nous a déclaré M. Paulo Jorge, ministre angolais des affaires étrangères, au cours d'une interview qu'il nous a accordée lors d'un bref séjour à Lisbonne.

Soulignant l'intérêt qu'attache le M.P.L.A. à la diversification de ses relations avec tous les pays, *« indépendamment de leurs options idéologiques »*, M. Jorge nous a annoncé la prochaine installation d'ambassadeurs angolais en Algérie, au Nigéria et en Egypte ainsi que dans plusieurs pays européens, dont la Yougoslavie, l'Italie et la Belgique.

« En choisissant la voie socialiste, il n'a jamais été question pour nous de limiter nos rapports aux pays socialistes », ajoute M. Jorge. Pour lui, les *« liens privilégiés »* avec Cuba et l'Union soviétique se justifient pour des raisons à la fois historiques et idéologiques : l'aide accordée par ces deux pays *« au moment de la lutte armée contre le régime fasciste portugais »* et le *« devoir internationaliste qui nous conduit également à apporter un soutien matériel et logistique aux peuples d'Afrique australe pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs »*.

Certains pays passent pour avoir imposé le départ des troupes cubaines comme condition préalable au renforcement de leurs relations avec le gouvernement de M. Agostinho Neto. A cet égard, M. Jorge se montre intransigeant : *« Les militaires cubains sont venus à la demande du M.P.L.A. quand notre pays était envahi par les armées régulières du Zaïre et de l'Afrique du Sud. Ils resteront chez nous tout le temps qui nous sera nécessaire. D'ailleurs, au nom de quel droit, de quelle morale, les Etats-Unis et la France peuvent-ils s'insurger contre la présence en Angola des forces cubaines alors que leurs gouvernements envoient, eux aussi, des troupes à l'étranger ? »*

Après l'écrasement de la tentative de coup d'Etat du 27 mai dernier ourdie par MM. Nito Alves et Jose van Dunen, anciens membres du comité central du M.P.L.A., *« la situation s'est clarifiée*, explique M. Jorge. *L'unité autour de notre parti s'est renforcée, ce qui nous a permis d'accélérer notre processus révolutionnaire »*.

Amélioration des relations avec Lisbonne

Dans le cadre des efforts diplomatiques pour se rapprocher de l'Europe, Luanda a amélioré ses relations avec le Portugal.

Le retard apporté par les autorités de Lisbonne à reconnaître le régime de Luanda, auquel s'ajoutait une campagne menée contre ce régime par quelques journaux portugais, avait provoqué, en effet, un net refroidissement des rapports entre les deux pays. Une rencontre entre les ministres des affaires étrangères du Portugal et de l'Angola, au mois de septembre 1976, au Cap-Vert, a permis de renouer le dialogue.

En juin 1977, le président de la République portugaise a envoyé à Luanda un de ses conseillers chargé d'étudier avec le gouvernement local un plan de coopération économique et technique. Depuis, les contacts officiels se sont intensifiés.

Une commission angolaise doit très prochainement se rendre au Portugal afin de préparer le retour dans l'ancienne colonie de quelques milliers de rapatriés choisis parmi ceux qui remplissent l'une des trois conditions suivantes : être né en Angola, être de père ou de mère angolais, avoir rendu des *« services éminents »* à la R.P.A. D'autres projets sont en cours, notamment dans le domaine de la formation des cadres. *« Nous sommes indépendants depuis à peine deux ans. Nous manquons d'expérience. Nous manquons de personnel qualifié. Il nous faudra aller plus vite pour diminuer l'écart qui nous sépare des pays déjà développés »*, admet M. Jorge.

L'Angola est-il prêt à recevoir des investissements venus de pays capitalistes ?

« Notre objectif, précise le ministre, *est la construction d'une société socialiste et entraîne, d'une part, la prise de conscience idéologique et politique de notre peuple, et, d'autre part, la transformation profonde des relations de production. Mais on n'en est pas encore là. Certains mécanismes propres à la structure capitaliste subsistent encore chez nous. Le problème des investissements étrangers ne s'est pas encore posé, car nous restons, dans notre rapport avec l'extérieur, au stade de la coopération. Certes, notre option politique présuppose qu'un certain nombre de conditions accompagnent ce type d'investissements. Mais plusieurs formules peuvent être envisagées, par exemple la formation de sociétés mixtes où la R.P.A. serait majoritaire. »*

Récemment, le gouvernement a nationalisé 60 % du capital social de la compagnie Diamarg, importante société implantée près de la frontière zaïroise, ce qui correspondait à la partie du capital social appartenant à de nombreux petits actionnaires.

JOSÉ REBELO.

Tunisie

L'U.G.T.T. SOUTIENDRAIT LA GRÈVE DES MINEURS DE PHOSPHATE

(De notre correspondant.)

Tunis. — Plusieurs mouvements de grève ont été déclenchés ces derniers jours en Tunisie avec, semble-t-il, l'accord de la centrale syndicale U.G.T.T.

Le journal *le Temps* écrit que, pour la première fois depuis l'indépendance, les quelque treize mille ouvriers travaillant dans les mines de Metlaoui, Redeyef, Oum-El-Arais, M'Dillah, Shib, Kalaa-Kasbaa et au terminus d'exportation des phosphates de Sfax, ont cessé le travail le jeudi 3 novembre. Les mineurs demandent notamment la prime de salaire unique, la généralisation du treizième mois, la distribution des 20 % des bénéfices de la compagnie, la prime de logement, un mois de congés annuel, la majoration de la prime de nuit...

Le ministère de l'économie nationale considère cette grève comme « illégale » et estime que satisfaire ces revendications équivaudrait à augmenter de 30 % les salaires, ce qui est au-dessus des possibilités actuelles de la compagnie. Selon les autorités, cette grève n'est pas suivie par l'ensemble des mineurs.

D'autre part, les sept cents employés des compagnies pétrolières de distribution ont observé, le jeudi 3 novembre, une grève d'avertissement de vingt-quatre heures afin d'obtenir que les sociétés réservent 20 % de leurs bénéfices pour l'alimentation d'un fonds d'investissements et d'un fonds social. Le mouvement n'a pas eu de répercussions sur l'approvisionnement du pays en carburant. — M. D.

● M. Medoune Fall, représentant du Sénégal à l'assemblée générale de l'ONU, a demandé à la France de *« s'attacher à faire baisser la tension dans l'archipel des Comores et y favoriser l'instauration d'un climat de paix et de compréhension entre les diverses fractions de la population »*.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LA VISITE OFFICIELLE A BONN, jeudi 3 novembre, de M. Adolfo Suarez a permis au chancelier Schmidt de confirmer l'appui « sans réserve » que la République fédérale accorde à la cause du gouvernement de Madrid.

La perspective d'une adhésion de l'Espagne à l'OTAN aurait été évoquée par M. Suarez. On estime toujours à Bonn que la première condition d'un progrès sur cette voie réside dans la consolidatio des nouvelles structures démocratiques de l'Espagne. — *(Corresp.)*

Congo

● LE DEPARTEMENT D'ETAT a annoncé, mercredi 2 novembre, la réouverture de l'ambassade des Etats-Unis à Brazzaville, fermée depuis 1965 à la suite de la rupture des relations diplomatiques américano-congolaises. Le rétablissement de ces relations avait été décidé en juin dernier. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LA BRANCHE MILITAIRE DE L'ETA a revendiqué, jeudi 3 novembre, le meurtre d'un sergent de la police municipale d'Irun, ainsi qu'un attentat à la bombe dans une caserne de police de Vitoria, qui a fait trois blessés graves le 31 octobre. Selon un porte-parole de l'ETA, l'organisation poursuivra sa campagne de « liquidation » des forces de l'ordre tant qu'elles n'auront pas été remplacées par des corps de police basques. — *(A.F.P.)*

Hongrie

● LA COURONNE DE SAINT ETIENNE, symbole de l'unité hongroise depuis un millénaire, sera rendue à la Hongrie par l'administration américaine, annonce le *New York Times* du vendredi 4 novembre. Toutefois aucune date précise n'a encore été fixée pour la restitution de ce joyau, gardé aux Etats-Unis depuis la fin de la seconde guerre mondiale. — *(A.P., A.F.P.)*

Inde

● L'ANCIEN PREMIER MINISTRE, MME GANDHI, a été légèrement blessée au visage, jeudi 3 novembre, lorsque sa voiture a été lapidée par des manifestants du Parti du peuple (au pouvoir à New-Delhi) et du parti communiste-marxiste, dans l'Etat du Karnataka, au sud-ouest de l'Inde. D'autre part, l'université Nehru, l'une des deux universités de la capitale, a été fermée jusqu'à nouvel ordre jeudi, en raison de l'agitation étudiante. — *(A.F.P., Reuter.)*

Israël

● TRENTE MILLE PERSONNES ont manifesté, jeudi 3 novembre, à Tel-Aviv, contre la nouvelle politique économique du gouvernement, au quatrième jour des grèves organisées dans différents secteurs par la centrale syndicale Histadrout. M. Begin a accusé, mercredi, cette centrale syndicale de *« mener une campagne d'agitation bolchevique »*. — *(A.F.P.)*

Ouganda

● LES FORCES DE SECURITE ougandaises ont arrêté trois cent cinquante chrétiens, dont des dirigeants africains des communautés catholique et anglicane, révèle le *Daily Express*, dans son numéro du 4 novembre.

Selon le correspondant à Nairobi du quotidien britannique, la rafle a eu lieu à Masaka, au sud-ouest de Kampala.

Portugal

● DOUZE PERSONNES ont été arrêtées jeudi 3 novembre à Beja et transférées à Lisbonne pour des délits qui auraient été commis durant la campagne présidentielle de juin 1976. La plupart sont des militants de l'U.D.P. (Union démocratique populaire, extrême gauche) accusés d'incidents au cours d'un meeting électoral du général Ramalho Eanes. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● PLUSIEURS PARLEMENTAIRES VENEZUELIENS, en particulier MM. Gonzalo Barrios, président du Congrès ; Luis Beltran Prieto, Ramon Velasques et Falcon Briceno, ont signé un manifeste pour réclamer la libération de M. Julio Castro, journaliste uruguayen, qui a disparu de son domicile, à Montevideo, depuis le 1er août 1977. Agé de soixante-huit ans, de santé fragile, ancien collaborateur de la revue libérale *Marcha*, M. Julio Castro serait détenu au secret par les autorités militaires de son pays. Rappelant l'assassinat par la police uruguayenne des parlementaires Gutierrez Ruiz et Zelmar Michelini, réfugiés à Buenos-Aires, les signataires demandent instamment au gouvernement de Montevideo de se prononcer clairement sur le sort de M. Castro.

● LA COMMISSION INTERNATIONALE DES JURISTES va protester auprès du gouvernement uruguayen contre les arrestations d'avocats qui exercent légitimement leur métier. Ces inculpations et incarcérations ont pour effet de rendre impossible à un détenu poursuivi pour ses opinions politiques de se « procurer les services d'un avocat expérimenté ». Il semble que l'intention des autorités uruguayennes soit d'évincer des tribunaux tous les avocats de la défense civile, laissant la place à des militaires qui manquent de compétence, affirme la commission. — *(A.P.)*

Thaïlande

● DEUX TRAFIQUANTS DE DROGUE ONT ETE FUSILLES sans jugement, jeudi 3 novembre à Bangkok, sur ordre du Conseil révolutionnaire. — *(Reuter.)*

AFRIQUE

République Sud-Africaine

LE GOUVERNEMENT MODIFIE LE CONTROLE D'IDENTITÉ DES NOIRS

(De notre correspondante.)

Johannesburg. — Les premiers ministres de sept des huit Bantoustans d'Afrique du Sud ont ratifié jeudi 3 novembre un document rédigé conjointement avec le gouvernement de Pretoria qui supprime les « pass » (livrets où sonts inscrits dans les moindres détails l'identité et les activités des Africains), mais les remplace par des « documents de voyage ». Le chef, Gatsha Buthelezi, premier ministre du Kwazulu, avait refusé de participer à cette rencontre, déclarant qu'il ne voulait pas cautionner des « changements de façade ».

Si la nouvelle mesure abrège les formalités administratives, elle laisse intact le contrôle des migrations internes des Noirs sud-africains, migrations qu'elle limite toujours à certaines zones administratives. Les « documents de voyage » seront délivrés par les gouvernements des « homelands » (Bantoustans) à tous Noir de plus de seize ans souhaitant entrer dans les « zones blanches ». L'intéressé devra, comme auparavant, attester qu'il possède déjà un emploi ou qu'il vient de signer un contrat de travail et se faire enregistrer auprès des bureaux de l'administration bantoue contrôlant les « townships » de la zone blanche où il désire se rendre. Sans cet enregistrement, le travailleur sera déclaré en situation « illégale ».

Selon les chefs de Bantoustans et selon Pretoria, les « documents de voyage » faciliteront la recherche d'un travail, et leurs possesseurs pourront se déplacer plus facilement dans les zones placées sous la responsabilité du bureau de l'administration bantoue auquel ils se seront adressés.

Les Noirs habitant déjà dans les « zones blanches » ne voient pas cette mesure d'un œil favorable. Ils s'inquiètent de leur sort qui est de plus en plus lié aux Bantoustans, dont la plupart ne reconnaissent pas l'existence. N'ayant que peu de liens avec ces territoires, ils désirent obtenir la nationalité sud-africaine et s'opposent à la « balkanisation » de l'Afrique du Sud.

Pour que ces nouvelles dispositions entrent en vigueur, le Parlement de chaque Bantoustan et celui du Cap devront les entériner. Les Bandoustans dont le Parlement n'aura pas adopté les nouvelles mesures continueront à tomber sous la réglementation des « pass ». « *Ils seront à la traîne* », explique M. M.C. Botha, ministre de l'administration bantoue, et leurs habitants devront subir « *les ennuis* » de l'ancien système.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

EUROPE

Union soviétique

LE SOIXANTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION D'OCTOBRE

M. Santiago Carrillo estime que le communisme a besoin d'un « concile du genre Vatican II »

Le dirigeant du P.C. espagnol a abrégé son séjour à Moscou

M. Santiago Carrillo, qui n'a pu prononcer à Moscou l'allocution qu'il avait préparée pour le soixantième anniversaire de la révolution, a décidé d'abréger son séjour dans la capitale soviétique. Dans une déclaration faite à la radio espagnole, il a dit que le communisme « avait besoin d'un concile du genre Vatican II ».

De notre correspondant

Moscou. — Si les dirigeants soviétiques n'ont jamais manifesté une sympathie particulière pour « l'eurocommunisme », ils accordent à ses partisans des traitements savamment différenciés. Alors que M. Santiago Carrillo n'a pas pu prendre la parole à la séance solennelle du Kremlin pour le soixantième anniversaire de la révolution russe, le jeudi 3 novembre, M. Enrico Berlinguer a été reçu le même jour par M. Brejnev. La veille, pourtant, le secrétaire du P.C.I. avait prononcé une allocution très claire qui avait été sèchement accueillie par une assistance pourtant plus habituée à applaudir qu'à siffler.

Dans le bref discours qu'il avait préparé, M. Carrillo ne se proposait pas de dire autre chose que son collègue italien : il voulait indiquer que la révolution d'Octobre constitue le patrimoine de toutes les forces progressistes, que les communistes espagnols célèbrent cet événement, et il entendait développer sa conception du socialisme dans la démocratie, la liberté, l'indépendance et le pluralisme philosophique. Lors du passage à Madrid de M. Afanassiev, membre du comité central du P.C. soviétique et directeur de la *Pravda*, à l'occasion de la fête de *Mundo Obrero*, le quotidien du P.C. espagnol, tout avait été mis au point. M. Afanassiev avait déclaré à M. Carrillo que les dirigeants de l'Union soviétique souhaitaient avoir de bons rapports avec les communistes espagnols, qu'ils étaient heureux qu'ils aillent à Moscou et qu'ils pourraient parler pendant la séance solennelle (1). M. Carrillo a remis son texte mercredi soir pour la traduction, et jeudi la séance s'est achevée sans qu'on lui donne la parole ni la moindre explication.

Le dirigeant communiste espagnol n'exclut pas qu'une discussion ait eu lieu au sein de la direction du P.C.U.S. entraînant un changement d'attitude à son égard. Il a précisé qu'aucun membre de la délégation espagnole — qui comprend aussi la présidente du P.C.E., Mme Dolores Ibarruri — ne prendra la parole dans les meetings d'usines qui vont avoir lieu à Moscou et en province jusqu'au 7 novembre (M. Carrillo devait d'ailleurs regagner Madrid ce vendredi matin). Le poète espagnol Raphael Alberti, également membre de la délégation du P.C.E., a annulé la lecture de ses œuvres qu'il devait faire devant l'Union des écrivains soviétiques.

Après l'affront qui lui a été infligé, M. Carrillo a vite surmonté un moment de dépit et il a pris l'incident avec humour : « *Il n'est pas déshonorant de ne pas avoir été choisi pour parler ici*, nous a-t-il déclaré, *ce serait même plutôt une reconnaissance de notre position particulière. Je serais venu à Moscou même si j'avais su à l'avance que je ne pourrais pas parler, ne serait-ce que pour montrer que la révolution d'Octobre c'est une chose, le reste c'en est une autre.* »

Au centre espagnol de Moscou, véritable antenne du P.C. espagnol en U.R.S.S. pendant le règne de Franco, M. Carrillo devait se montrer plus précis quant à ce « *reste* » : « *Les hommes, les dirigeants passent, l'Union soviétique et les partis demeurent*, a-t-il dit. *Rien ni personne ne nous fera rompre avec l'U.R.S.S., la révolution d'Octobre est notre propre révolution, plus encore que celle des Soviétiques car nous, nous avons opté pour elle depuis les pays capitalistes. C'est pourquoi nous sommes ici et nous resterons aussi longtemps que nous en aurons la force.* »

Le secrétaire général du P.C.E. a encore expliqué qu'il allait aux Etats-Unis pour contribuer à faire comprendre la position des communistes d'Espagne, de France et d'Italie et à surmonter le veto mis pas les Américains à la participation des communistes aux gouvernements occidentaux. Il a déclaré qu'il n'avait eu aucune discussion avec les dirigeants soviétiques pendant son séjour à Moscou et qu'il n'avait aucun intérêt à ce genre de discussion car les divergences ne peuvent pas se résoudre au cours d'un entretien.

L'entretien Brejnev-Berlinguer

Les égards auxquels a eu droit M. Berlinguer contrastent singulièrement avec le traitement infligé à M. Carrillo. Dans un pays où rien n'est laissé au hasard, il n'est pas sans signification que M. Berlinguer ait été accueilli à l'aéroport par M. Michael Souslov, véritable numéro deux de la hiérarchie soviétique, alors que M. Carrillo devait « se contenter » d'un simple membre du comité central. De plus, M. Berlinguer était le premier sur la liste des orateurs représentant les P.C. occidentaux. MM. Souslov, Ponomarev, secrétaire du comité central, responsable des relations avec les partis communistes qui ne sont pas au pouvoir, et Blatov, assistant du secrétaire général du P.C. soviétique, ont participé à l'entretien Brejnev-Berlinguer.

La conversation a eu lieu dans « *le climat de cordialité propre aux relations entre les deux partis* », indique le communiqué commun. M. Brejnev a dit que « *le P.C.U.S. fait preuve, aujourd'hui comme toujours, de la solidarité fraternelle avec la lutte du parti communiste italien* ». MM. Brejnev et Berlinguer ont souligné « *la nécessité de développer la coopération internationaliste bénévole de camaraderie et de solidarité entre les partis communistes et ouvriers, en respectant les principes de l'égalité, de l'indépendance, de la non-ingérence dans les affaires intérieures* ». Le secrétaire général du P.C.I. devait encore indiquer que des thèmes sur lesquels les deux partis ne sont pas d'accord avaient également été abordés, sans préciser s'ils avaient soulevé l'« humeur » de Carrillo.

L'entrevue Brejnev - Berlinguer ne signifie pas nécessairement que les Soviétiques veulent enfoncer un coin entre les trois P.C. d'Europe occidentale (P.C.I., P.C.F. et P.C.E.), qui ont entamé un début de concertation. Peut-être cherchent-ils, sinon une médiation du P.C.I. — que M. Carrillo a refusée par avance, — du moins une mission de bons offices.

Commentant la différence d'attitude des Soviétiques à son égard et à l'égard de M. Berlinguer, le secrétaire général du P.C.E. a déclaré en souriant : « *M. Berlinguer n'a pas écrit récemment un livre sur l'État et l'eurocommunisme.* »

DANIEL VERNET.

(1) Les communistes espagnols s'étaient néanmoins plaints du comportement de M. Afanassiev, indique notre correspondant à Madrid. Lors de la fête de Mundo Obrero, tandis que M. Carrillo marchait en compagnie de la Pasionaria, le directeur de la *Pravda* l'avait bousculé pour prendre sa place au coté de Mme Ibarruri.

Italie

De nombreux attentats visent les cadres moyens de la démocratie chrétienne

De notre correspondant

Rome. — Les attentats qui se succèdent en Italie à une cadence accélérée, ont depuis quelques semaines une cible plus précise : la démocratie chrétienne. Si l'on met à part la flambée de violence qui a immédiatement suivi la mort d'Andrea Baader, le dessein actuel des terroristes saute aux yeux : c'est la démocratie chrétienne qu'il faut impressionner en priorité. Pour des raisons qui ne sont pas évidentes puisque jamais depuis 1945 son pouvoir n'avait été aussi dépendant de ses partenaires politiques, notamment du P.C.I.

En dix jours, trois élus locaux de la démocratie chrétienne (à Milan le 23 octobre, à Turin le surlendemain et à Rome le 2 novembre) ont été blessés par balles, mais on ne cherchait apparemment pas à les tuer. Du travail de professionnels ! Le 1[er] novembre, en revanche, il s'en est fallu de peu pour que le directeur de la *Discussione*, l'hebdomadaire de la D.C., ne soit tué au cours de l'explosion survenue dans ses locaux. Tout cela sans compter les « bombettes » de moindre importance que les journaux ne signalent plus qu'en quelques lignes.

Susciter une poussée à droite

Comme chez Fiat, ce ne sont pas de hauts dirigeants mais des cadres intermédiaires qui sont visés. Sans doute pour inquiéter davantage la population, avec laquelle ils sont directement en contact. La démocratie chrétienne souligne une autre coïncidence : les victimes sont des conseillers d'opposition dans des villes de gauche. En tirant à Rome, le 2 novembre, sur M. Publio Fiori, les Brigades rouges — ou ceux qui se cachent sous cette appellation — n'ont pas choisi le plus réactionnaire des conseillers municipaux, au contraire. Ce jeune avocat, issu de l'Action catholique, est l'un des plus ardents partisans du renouvellement de son parti.

« *La D.C. est en train de payer très cher la folie de quelques « Tupamaros »*, écrit *Il Popolo*, le quotidien du parti gouvernemental. *Mais ce ne sont pas seulement ses partisans et ses locaux qui sont attaqués : le terrorisme mine la vie en commun et les institutions, il met en péril les conquêtes démocratiques, il exalte l'affrontement ouvert.* »

La même inquiétude s'est manifestée en première page du quotidien communiste *l'Unita*, sous un titre très explicite : « Pourquoi ils attaquent la démocratie chrétienne ». Pour le P.C.I., « *la D.C. est, de toutes les grandes forces politiques, celle qui vit le plus difficilement l'alliance entre les six partis « constitutionnels ». C'est donc elle que l'on vise. Pour y susciter des réactions de rejet, pour provoquer une poussée à droite et des tendances autoritaires* ». Le quotidien du parti communiste en conclut que l'attaque contre la démocratie chrétienne est une attaque contre le système démocratique dans son ensemble. Il prône le sang-froid, mais aussi la défense contre ces mystérieux terroristes que la gauche n'hésite plus à appeler « *des criminels* ».

Les députés démocrates-chrétiens ont eu, le jeudi 3 novembre, une réunion agitée. Nombre d'entre eux n'ont pas hésité à s'en prendre au ministre de l'intérieur et au président du conseil, leur reprochant une certaine mollesse dans la lutte contre le terrorisme. Un parlementaire, qui s'exprimait au nom de cinquante de ses collègues, est allé jusqu'à réclamer des « *lois spéciales* », mais cette suggestion devait être abandonnée sous la pression des organes dirigeants du parti.

Les élus démocrates-chrétiens ont le sentiment de ne pas être défendus. On ne voit pas cependant comment les forces de l'ordre pourraient assurer leur protection. Le parti gouvernemental compte en effet quatre cents conseillers régionaux, un millier de conseillers provinciaux et plus de soixante et un mille conseillers municipaux. Sans parler des parlementaires et de leurs familles. N'a-t-on pas enlevé cette semaine le père d'un député démocrate-chrétien en réclamant la rançon fantastique de 20 milliards de lires ?

ROBERT SOLÉ.

Grande-Bretagne

LE DISCOURS DU TRONE

La dévolution de pouvoirs à l'Écosse et au pays de Galles fera l'objet de deux projets de loi séparés

De notre correspondant

Londres. — La nouvelle, et probablement dernière session parlementaire de la législature, s'est ouverte, jeudi 3 novembre, dans un climat assombri. La menace d'un conflit avec les mineurs qui remettrait en question la politique officielle des salaires, la grève perlée des ouvriers de plusieurs centrales électriques, qui impose à la population des coupures de courant très gênantes, ont sensiblement atténué l'optimisme des milieux officiels.

La reine, qui ouvrait en grande pompe la session du Parlement, n'a pas paru sur les écrans de télévision et n'a pas été entendue à la radio, en raison d'un arrêt de travail, savamment prémédité, d'un groupe de techniciens de la B.B.C., qui voulaient donner un maximum de publicité à leurs revendications. Dans l'après-midi, une panne de courant a plongé le palais de Westminster dans l'obscurité au moment où le premier ministre prenait la parole.

Dans son intervention aux Communes, qui ouvrait le débat sur le discours du trône, M. Callaghan a dosé la prudence et la fermeté. A aucun moment, il n'a mentionné les mineurs, se limitant seulement à dénoncer ceux qui « *cherchent à obtenir par la force des avantages auxquels les autres sont prêts à renoncer* ». Le gouvernement n'est pas disposé à reculer dans la lutte contre l'inflation, toujours considérée comme la première priorité, a dit M. Callaghan, qui recherche la « *coopération* » et non l'affrontement avec le mouvement syndical. Après avoir averti l'opinion qu'il fallait s'attendre à un « *hiver de désorganisation* » et d'agitation sociale, le premier ministre a déclaré que le gouvernement avait la responsabilité et la volonté de poursuivre sa politique anti-inflationniste.

L'influence des libéraux

Mme Thatcher, leader de l'opposition conservatrice, a eu beau jeu d'ironiser en assurant que rien n'avait changé et que le pays en était toujours à s'éclairer aux chandelles...

Les nouvelles difficultés sociales sont une aubaine pour les conservateurs, qui soulignent que, malgré leurs liens avec les syndicats, les travaillistes sont, eux aussi, incapables d'éviter ou de régler les conflits sociaux d'envergure.

Malgré ces préoccupations, l'Angleterre officielle s'était, dans la matinée, offert une heure de spectacle bien réglé, avec l'ouverture solennelle et fastueuse du Parlement. Dans son discours-programme, préparé par M. Callaghan, la reine a annoncé que les Communes seront saisies incessamment de deux projets de loi séparés sur la dévolution de pouvoirs à l'Ecosse et au pays de Galles, alors que l'an dernier un texte unique sur ce sujet avait été mis en échec. Le gouvernement a maintenant bon espoir de faire adopter ces deux projets, en tout cas celui qui concerne l'Ecosse — afin d'éviter une nouvelle poussée du nationalisme écossais, préjudiciable aux travaillistes.

La discussion des projets sur la dévolution doit absorber la plus grande partie du travail parlementaire et aura priorité sur le projet concernant les élections directes au Parlement européen. Sur ce point, et pour satisfaire les libéraux, M. Callaghan a indiqué sa préférence pour le système de représentation proportionnelle, en rappelant que si le scrutin uninominal à un tour était maintenu, les élections européennes devraient être repoussées à 1979. Il a également rappelé que le mode de scrutin serait décidé par les Communes sans discipline de vote et que le gouvernement respecterait cette décision.

L'influence des libéraux a inspiré également diverses propositions visant notamment à aider les petits agriculteurs, à encourager la participation des travailleurs à la vie des entreprises ainsi que la compétitivité industrielle.

Dans les couloirs des Communes, on discutait surtout de la date des prochaines élections. Apparemment, M. Callaghan entretient systématiquement le doute sur ses intentions, mais ses remarques en privé semblent indiquer ses préférences pour l'automne 1978.

HENRI PIERRE.

Belgique

Rentrée parlementaire sous le signe de la récession

De notre correspondant

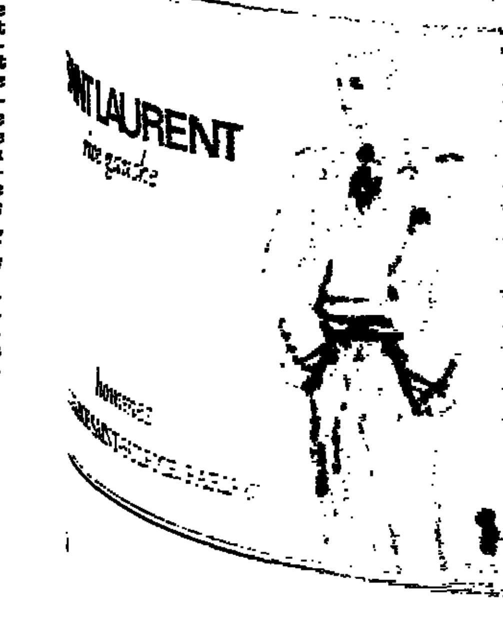
Bruxelles. — La rentrée parlementaire a eu lieu jeudi 3 novembre, sous le signe de la crise économique. Après cinq mois d'existence du cabinet Tindemans, le franc belge est solide, les augmentations de salaires restent modérées, mais dans tous les secteurs, c'est la récession ou, au mieux, la stagnation. On peut penser qu'il y aura 300 000 chômeurs d'ici à la fin de l'année, soit près de 10 % de la population active. Le ministre des finances, M. Geens, compte sur l'Europe : « *Il existe*, a-t-il dit, *un espoir que progressivement une stratégie européenne soit développée pour briser la crise. Si nous parvenons à la mettre en œuvre, un premier pas important sera accompli sur la route de la relance économique.* »

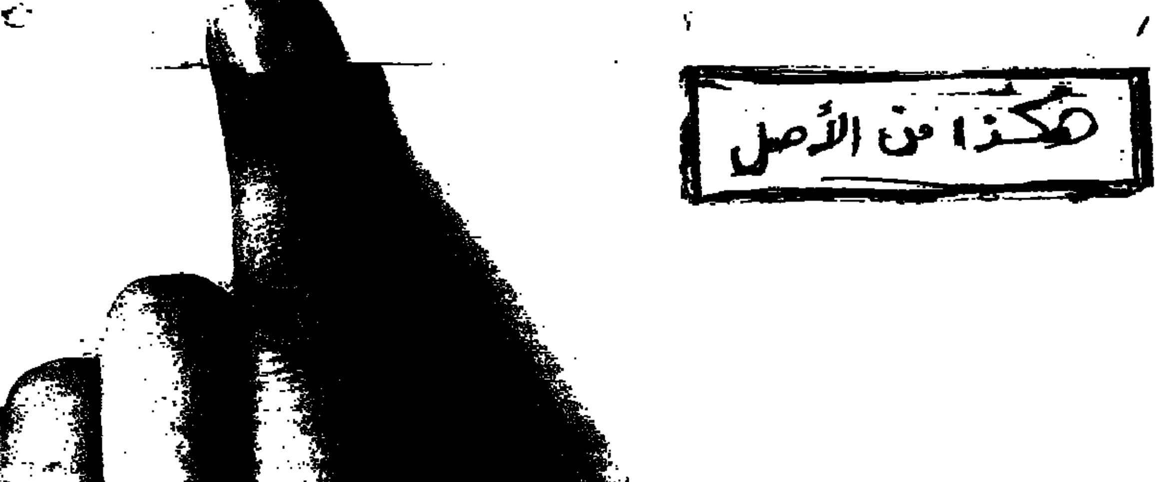
Le ministre a insisté sur la nécessité de répéter à la population certaines vérités, « *par exemple, que l'Etat ne peut dépenser un franc qu'une seule fois, que chaque dépense nouvelle signifie un effort fiscal nouveau, qu'il est indispensable de demander un effort à tous pour assainir les finances. C'est seulement par la volonté des pouvoirs publics et de la population que la crise pourra être vaincue* ».

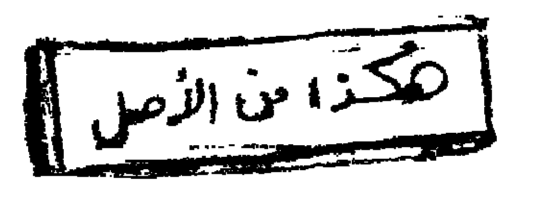
L'opposition libérale a trouvé un porte-parole particulièrement vigoureux en la personne de M. Jean Gol, qui était secrétaire d'Etat dans le précédent cabinet Tindemans. Pour M. Gol, le premier ministre social-chrétien est prisonnier des socialistes : « *On se demande si la coalition s'est trompée de premier ministre ou si le premier ministre s'est trompé de coalition.* » Ou encore, à propos du manque de cohésion de la majorité : « *D'habitude, l'arbitre siffle les joueurs, chez vous les joueurs sifflent l'arbitre. M. Tindemans, vous vous êtes résigné à dire : « Je les suis parce que je suis leur chef.* »

Cependant, la majorité gouvernementale ne court aucun danger : la coalition des sociaux-chrétiens, des socialistes, des francophones bruxellois du F.D.F. et des Flamands de la Volksunie dispose de 172 sièges sur 212 à la Chambre.

PIERRE DE VOS.







EUROPE

LES RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES

Connaître avant de juger

(Suite de la première page.)

Que voulaient Andreas Baader et ses amis en faisant enlever M. Schleyer ?

Avant tout monnayer leur libération contre celle du président du patronat et faire perdre du même coup la face au gouvernement fédéral : subsidiairement, si le gouvernement fédéral ne se prêtait pas à cet échange, l'amener à renoncer à l'« Etat de droit », instauré jadis avec le concours des puissances occidentales, pour revenir à un « Etat » où la violence serait substituée au droit, en un mot, à un autoritarisme voisin du nazisme. Afin d'abattre cet « état de violence », tous les moyens seraient bons. Les masses, excédées par l'oppression totalitaire et par les abus d'un capitalisme nécessairement « sauvage », se joindraient à la poignée des nihilistes pour tenter de mettre en place on ne sait trop quelle société prolétarienne.

⁂

Le coup a échoué. La République fédérale est demeurée un « Etat de droit ».

Sous prétexte de chercher à « comprendre » le mouvement terroriste, un procès a été fait à la République fédérale : les libertés fondamentales y seraient en danger ; les nantis y opprimeraient la classe ouvrière ; le national-socialisme relèverait la tête.

Qu'en est-il ? Les pouvoirs de l'Etat fédéral sont relativement limités, notamment en matière de police. Ce sont les Länder qui en sont principalement chargés. Les différents Länder sont régis par des gouvernement responsables devant des Assemblées librement élues au suffrage universel. Les grandes villes choisissent leurs conseils municipaux. En Allemagne de l'Ouest, la vie provinciale et locale est brillante, tant dans le domaine universitaire que dans le domaine artistique. L'activité économique et administrative y est décentralisée, comme l'est la vie politique elle-même. Le gouvernement fédéral est efficacement surveillé par les deux Chambres. Le pouvoir central et le Parlement lui-même sont contrôlés par la Cour constitutionnelle et, au jour le jour, par une presse importante et très sérieuse, qui, n'étant pas concentrée dans la capitale, exprime les points de vue différents des populations du nord et du sud, protestantes et catholiques. La liberté de parole et celle de réunion sont entières et largement utilisées. Quant à la radio et à la télévision, plusieurs chaînes et réseaux régionaux diffusent des nouvelles abondantes, de sources diversifiées et, somme toute, objectives.

Affirmer qu'il n'y a pas de liberté en Allemagne de l'Ouest est absurde. Attaqué, l'Etat libéral renforce aujourd'hui ses défenses contre ceux qui réclament la liberté pour pouvoir plus aisément assassiner la liberté. Pourvu qu'il s'assigne à lui-même certaines limites, il est dans le vrai.

Argument a été tiré de la faiblesse des partis extrémistes, et notamment du parti communiste, jadis interdit, pour prétendre que les libertés n'étaient que formelles et que le citoyen allemand était conditionné par le système juridique, politique et économique et par un climat obsessionnel. C'est oublier que l'Allemagne est coupée en deux, que la République fédérale a une longue frontière commune avec le monde communiste et qu'elle se sent, plus que tout autre pays occidental, exposée. L'Allemagne de l'Est, où stationnent d'imposantes forces soviétiques, et qui est un Etat marxiste et autoritaire, ne veut pas que du bien à celle de l'Ouest. Le gouvernement fédéral est donc contraint de prendre des précautions. L'accès à la fonction publique est limité par les interdictions professionnelles. Voulues par les puissances occupantes et visant à l'origine les membres du parti nazi, elles servent aujourd'hui à donner à l'Etat fédéral et aux Länder un minimum de garantie contre les intrigues de l'Allemagne de l'Est. L'électeur de l'Ouest, aussi longtemps qu'il aura sous les yeux l'Allemagne de l'Est, régie par un parti communiste orthodoxe, aussi longtemps qu'il constatera que d'autres Allemands risquent leur vie pour franchir le « mur », aura d'excellentes raisons de se détourner des partis marxistes.

⁂

Y a-t-il dans le régime de la libre entreprise des éléments permettant d'expliquer le mouvement terroriste ? La loi du marché prévaut en règle générale. Le capitalisme s'est épanoui. Les résultats obtenus jusqu'à une date récente, c'est-à-dire jusqu'à l'apparition du chômage, étaient brillants. C'était le « miracle allemand ». Toutes les classes de la société en ont bénéficié. Les réussites individuelles les plus spectaculaires sont tempérées par une fiscalité moderne. Les syndicats ouvriers, riches et puissants, ont cherché non pas à amener la chute de l'économie libérale, mais à en tirer pour leurs membres le plus grand parti possible. Un institut d'émission indépendant, des syndicats patronaux puissants et représentatifs font qu'aucune décision importante n'est prise sans qu'intervienne une concertation poussée et que vient renforcer — et compliquer au demeurant — l'excellente représentation des intérêts régionaux et locaux par les Länder et les villes. La population bénéficie d'un système de sécurité sociale très complet et bien entré dans les mœurs, puisque les premières dispositions ont été prises par Bismarck. La « cogestion » dans les mines et la sidérurgie, voulue par l'occupant anglais, va s'étendre à d'autres branches d'activité.

Il reste que l'Allemagne de l'Ouest, société industrielle par excellence, connaît les maux qu'entraîne partout ce type de développement.

⁂

Le national-socialisme n'a valu à l'Allemagne que des malheurs : défaite, perte de millions d'hommes, destruction des villes et avec elles du passé historique, ostracisme dû aux crimes commis dans les territoires occupés, amputation et division du Reich. Cependant, Hitler a été soutenu par tant de ses compatriotes et avec un fanatisme si total qu'il est exclu que tous les survivants aient abjuré. Dans les générations plus jeunes, il a quelques adeptes. Les ex-nazis ne parviennent pas à s'assurer une représentation au Parlement. Mais comme Hitler, longtemps chef d'un mouvement politique en apparence sans importance et sans avenir, est parvenu à ses fins, il suffit qu'un groupuscule nazi se fasse connaître par quelque odieuse manifestation pour que renaissent, en France, des doutes et des appréhensions. La vieille génération allemande disparaîtra bientôt. Ces quelques jeunes savent-ils quelles pourraient être les conséquences de leurs idées ? L'enseignement moderne allemand néglige l'histoire et est peu fait pour éclairer les élèves sur le passé. Quant à la propagande et à la littérature nazies, elles émanent souvent des Etats-Unis et de l'Amérique du Sud.

L'évasion de Kappler met en cause la responsabilité de ses gardiens. Le refus de Bonn de l'extrader ne peut surprendre. Comme la loi française, la loi allemande interdit l'extradition des nationaux. La Constitution fédérale aurait été violée si Kappler avait été renvoyé en Italie. Cette Constitution, les Alliés l'ont approuvée jadis, sans exiger qu'elle prévoie une exception pour les criminels de guerre.

Il est de notoriété que les criminels de guerre vivent en Allemagne de l'Ouest sans être inquiétés. Et s'ils viennent à l'être, la difficulté de réunir aujourd'hui les témoignages et une interprétation étroite du droit entravent les poursuites. Les jugements rendus sont généralement indulgents, l'application des peines bienveillante. La vérité est que la population ne souhaite pas la répression. Les vieux ont été parfois complices : les jeunes ne sentent pas leur responsabilité engagée par les actes de leurs parents. La plupart des Allemands voudraient qu'en 1977 on oublie. Il est vrai que certains hommes politiques allemands, et non des moindres s'expriment sur ce sujet avec courage et hauteur de vues. Bien entendu, l'opinion française s'intéresse au premier chef aux responsables de crimes commis en France. Sait-on que les traités passés en 1954 avec Bonn par les Alliés interdisaient à la justice allemande de se saisir d'affaires déjà jugées par les tribunaux alliés ? De 1954 à 1975, un criminel condamné par contumace en France se trouvait, par la combinaison de la règle de non-extradition des nationaux et des stipulations des accords de 1954, à l'abri de toute poursuite, s'il se trouvait sur le territoire allemand. Le Bundestag a fini par ratifier la convention additionnelle qui a mis fin à cette situation paradoxale. Mais les poursuites ont été retardées et compromises.

Enfin le film de Joachim Fest *Hitler, une carrière* peut-il être considéré comme tendant à réhabiliter le nazisme ? Ceux qui ont vécu l'hitlérisme répondront négativement. Mais, pour les jeunes générations, à moins qu'elles aient bien appris ce qui est advenu entre 1933 et 1945, ce dont on peut douter, le film passe beaucoup trop vite sur les crimes nazis. Ils ne sont pas omis certes, mais le film peut laisser l'impression qu'après tout Hitler était un homme politique très habile à provoquer l'hystérie collective au cours de manifestations de masse spectaculaires. Il aurait eu un grand tort, celui de faire la guerre et de la perdre. Ce film ne constitue tout de même pas un élément décisif du dossier.

⁂

Depuis 1945 une société authentiquement libérale et démocratique a été établie en Allemagne de l'Ouest, tant dans le domaine politique que dans l'ordre économique. Il ne s'agit pas d'une superstructure qui serait artificiellement plaquée sur la partie occidentale de l'Allemagne. L'œuvre accomplie est réelle et d'autant plus remarquable que les traditions allemandes, d'origine, il est vrai, plus prussiennes et saxonnes que bavaroises rhénanes et hanséatiques, étaient très différentes.

Cette société démocratique et libérale assure aux Allemand de l'Ouest des libertés fondamentales et leur permet de contrôler l'action des autorités. Elle leur a donné un niveau de vie élevé, une monnaie forte qui permet les voyages à l'étranger, chose excellente à tous égards. Les Allemands de l'Ouest, par leur comportement raisonnable, ont réussi à surmonter l'ostracisme dont ils se trouvaient frappés. La société allemande sans être, bien entendu, parfaite compte parmi les moins imparfaites.

La construire dans un cadre de liberté a été depuis 1945 l'objectif des Allemands. Ils l'ont à peu près atteint. Gérer cette société et la parfaire, à supposer qu'elle soit perfectible, est-ce un objectif suffisant ? Pour les plus exigeantes des âmes, peut-être faudrait-il moins de matérialisme et davantage d'idéal. Mais comment définir d'autres objectifs ?

En soixante ans, l'Allemagne a subi le triple traumatisme de l'échec des Hohenzollern, de l'hitlérisme et de la défaite. Il est difficile pour les Allemands de se reporter au passé. Sauf dans les controverses avec l'Allemagne de l'Est, il leur est également difficile de se référer à la nation allemande. La notion de patrie est obscurcie par la division du pays, même si, en R.F.A., la nécessité de la défense est admise par tous. Selon qu'ils sont nés dans ce qui est aujourd'hui l'Allemagne de l'Est, ou dans les territoires perdus, ou sur le sol de la République fédérale, les réactions des Allemands de l'Ouest ne sont pas et ne peuvent pas être les mêmes. La situation juridique et matérielle de Berlin, à la fois si logique et si étrange, ajoute à la perplexité. Depuis qu' a été lancée l'idée de l'Europe unie, idée que la République fédérale, à sa naissance, a adoptée de grand cœur, qui a pu formuler en termes clairs comment concilier l'avènement de l'Europe politique et les aspirations à mettre fin à la division de l'Allemagne ?

C'est dire qu'un idéal de remplacement — le miracle économique et le libre jeu des institutions démocratiques étant considérés comme acquis — reste difficile à définir puisqu'il faudrait qu'il apportât du neuf et qu'il ne s'éloignât pas du raisonnable.

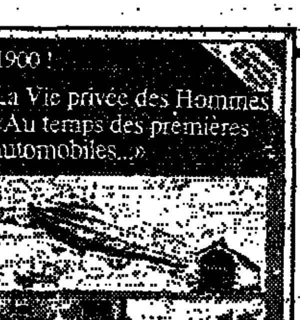
L'Allemagne de l'Ouest n'est certainement pas un pays sans problèmes. Ces problèmes ne sont pas ceux qu'ont soulignés certaines philippiques touchant la façon dont nos voisins géreraient leurs affaires. Cette mise au point s'imposait, au nom de l'objectivité et de l'amitié franco-allemande.

OLIVIER WORMSER,
ambassadeur de France.



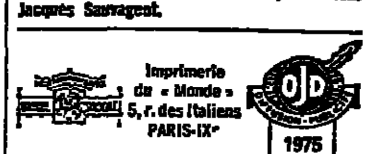








Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : nº 57437.

EUROPE

Espagne

Les prisonniers de « droit commun » réclament une véritable réforme pénitentiaire

Des mutineries de détenus de droit commun ont été réprimées dans plusieurs prisons espagnoles, notamment à Cadix, les mercredi 2 et jeudi 3 novembre. Il y a eu des blessés légers et des dégâts matériels importants. Les prisonniers de droit commun réclament une amnistie, comme celle dont ont récemment bénéficié les détenus politiques.

De notre correspondant

Madrid. — « *Les prisons espagnoles sont les derniers réduits du franquisme.* » L'avocat madrilène qui fait ce commentaire était allé à Barcelone, au début d'octobre, avec plusieurs autres collègues, pour attirer l'attention des autorités sur le sort des prisonniers de droit commun et sur la révolte qui secoue, depuis plusieurs mois, les prisons d'Espagne. L'avertissement avait été répété à Madrid au cours d'une conférence de presse.

La mutinerie qui s'est produite dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 octobre à la prison modèle de Barcelone a confirmé ces inquiétudes. Le bilan est aussi lourd qu'en juillet, après la révolte de la prison de Carabanchel à Madrid. Cette fois la moitié des cellules ont été détruites, dix détenus, deux policiers et deux gardiens ont été blessés. Environ deux cents prisonniers ont dû être évacués.

Les saccages, les grèves de la faim, les blessures volontaires au ventre, aux jambes, aux bras ou par ingestion de lames de rasoir et d'objets métalliques : ces diverses formes de protestation se sont multipliées depuis juillet dans les principaux établissements pénitentiaires d'Espagne. La loi d'amnistie adoptée le 14 octobre n'a fait qu'accentuer le désespoir dans les prisons : contrairement à l'attente des « droit commun », celle-ci n'intéresse en effet que les personnes condamnées pour délits politiques, et elle n'a concerné jusqu'à présent que cent vingt-trois détenus, dont quatre-vingt-trois objecteurs de conscience et seize militants de l'E.T.A.

Les « droit commun » — appelés aussi « prisonniers sociaux » en Espagne — estiment qu'ils ont droit à une mesure de grâce, car ils se sentent victimes, eux aussi d'une société et d'une législation qui ont été particulièrement répressives ces quarante dernières années. « *Il est intolérable qu'une société où règne la spéculation, la fraude fiscale, la malversation et la dilapidation des fonds publics, qui se caractérise par les attentats à la santé publique, les évasions de capitaux, les faillites frauduleuses, l'exploitation du travail se permette d'enfermer pendant des années, dans des conditions inhumaines, un récidiviste qui a volé une moto, un homosexuel ou une femme adultère.* » Ainsi s'exprimait le 14 octobre le comité d'avocats qui a pris la défense des quelque dix mille « droit commun » actuellement incarcérés.

La réforme pénitentiaire décrétée au début de septembre prévoyait un certain adoucissement du régime des prisons : suppression de la censure sur le courrier et les journaux, permissions de sortie le dimanche, visites conjugales, réduction des peines de cachot. « *En fait,* dit Mᵉ José-Luis Galan, *l'application de ces mesures est laissée à l'appréciation des directeurs de prison qui, eux, n'ont pas changé. La visite conjugale n'existe toujours pas. La censure sur les journaux s'est atténuée, mais elle subsiste. L'ouverture du courrier reste possible si le juge le permet. Les permissions du dimanche n'intéressent que 1 % des prisonniers : ceux qui sont au bout de leur peine, ou bien les mouchards.* »

En février 1976, un Comité de coordination des prisonniers en lutte (COPEL) s'est créé à la prison de Carabanchel. Au départ, le comité s'est contenté de présenter des revendications portant uniquement sur le régime pénitentiaire. Au fil des mois, son langage s'est beaucoup politisé : dans les tracts qu'il fabrique à l'aide d'imprimeries clandestines (les caractères sont taillés dans des gommes à crayon), il situe la position et la lutte des prisonniers de droit commun dans le cadre général de la société espagnole. Des COPEL se sont créés dans la plupart des prisons espagnoles. Ils sont appuyés par des associations de parents et d'amis de prisonniers, par d[…] avocats, par des partis d'extrêm[…] gauche. Le 18 juillet, les muti[…] de Carabanchel ne demandaie[…] pas seulement « l'amnistie », « liberté », mais aussi la réfor[…] du code pénal et l'abrogation [...] la loi de danger social qui perm[…] d'envoyer en prison ceux qui so[…] considérés comme des « as[…]ciaux ».

Les COPEL protestent cont[…] les brutalités des gardiens, l'e[…]ploitation du travail des déten[…] qui est payé 3 000 pesetas p[…] mois, soit 170 F, et sert à d[…] firmes comme Philips, Adid[…] Reader's Digest, Iberia. Mais [...] s'indignent aussi de la classi[…]cation des prisonniers en tr[…] catégories, destinée à faire bén[…]ficier d'un régime moins sévè[…] les plus « méritants » d'entre e[…] Car cette division, disent-i[…] finit par récompenser les p[…] serviles et par pénaliser ceux q[…] se solidarisent avec leurs cam[…]rades. « *Elle aboutit à la dégr[…]dation des détenus.* »

CHARLES VANHECKE.

● ERRATUM. — « *Le cons[…] provisoire, formé à égalité par d[…] représentants de l'administrati[…] espagnole et des parlementair[…] contrôlera l'objectivité et le fon[…]tionnement de la radio et de [...] télévision d'Etat* », et non l'« *o[…]jectif* », comme il a été indiq[…] par erreur dans *le Monde* [...] 28 octobre.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Le Tribunal de Grande Instan[…] de Paris (3ᵉ Chambre) a rendu, [...] 4 décembre 1975, en premier resso[…] le jugement suivant :

Jean ICXI a demandé, le 20 ma[…] 1948, un brevet d'invention... sous nᵒ 1 007 591, pour « solution électr[…]lytique de chrome, procédé de pr[…]paration de cette solution et revêt[…]ments électrolytiques qu'elle perm[…] d'obtenir », puis, le 23 mars 1948... u[…] second brevet, sous le nᵒ 1 007 72[…] concernant un « appareil perfectionn[…] pour la galvanoplastie au tampon ».

La Société DALIC est... devenu[…] régulièrement propriétaire du brev[…] 1 007 591 et copropriétaire du brev[…] 1 007 720 et de son addition...

Ces brevets sont venus à expiratio[…] en mars 1968, à l'issue de la dur[…] normale des brevets...

ICXI et DALIC ont assigné la S[…]ciété SELECTRONS en contrefaço[…] des deux brevets dont s'agit...

Attendu que ces lettres (lettr[…] adressées en 1967 par la Société SE[…]LECTRONS à ses agents européens[…] démontrent clairement que la Sociét[…] SELECTRONS a participé elle-mêm[…] et activement aux négociations néces[…]saires à l'introduction en France de[…] produits fabriqués par ses soins ; que par ailleurs, les documents de la caus[…] établissent que ceux-ci constituent une contrefaçon certaine des produits visés aux brevets dont il s'agit.

PAR CES MOTIFS

Statuant par jugement réputé contradictoire.

Déclare ICXI et DALIC fondés en leur demande pour contrefaçon des mêmes brevets (brevets français nᵒ 1 007 591 et 1 007 720 et premier certificat d'addition nᵒ 58 816 au brevet 1 007 720 à l'égard de la Société de droit américain SELECTRONS LIMITED :

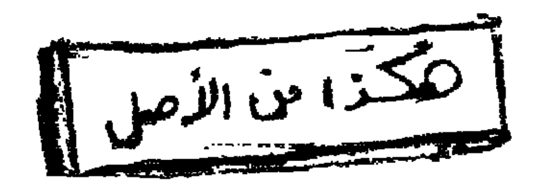
En conséquence, condamne cette dernière à verser à ICXI et DALIC la somme de quinze mille francs (15 000 francs) à titre de dommages-intérêts :

Condamne la Société SELECTRONS aux dépens.

Pour extrait : Mᵉ BRAQUET, avocat à la Cour.

EXTRAIT DES MINUTES DU SECRETARIAT-GREFFE DU TRIB. DE GRANDE INST. DE GRENOBLE.

Un jugt rendu le 22 mars 1977 par le trib. correct. de Grenoble a condamné SCHNEIDER Jean, 51 ans, architecte, dem. à Paris-16ᵉ, 18, rue Nungesser-et-Coli, à 10.000 F. d'amende pour infraction au code de l'urbanisme.



DIPLOMATIE

AUX NATIONS UNIES

La condamnation de la piraterie aérienne est ratifiée

New-York (Nations unies) *(A.F.P.)*. — L'assemblée de l'ONU a ratifié, jeudi 3 novembre, sans vote, la résolution de la commission politique spéciale condamnant les détournements d'avion et autres ingérences par la violence dans la navigation civile aérienne. La résolution demande également à tous les Etats de ratifier et d'appliquer les conventions internationales sur la répression des atteintes à la sécurité de l'aviation civile.

Cuba a cependant refusé de s'associer à la résolution. Son délégué, M. Alarcon de Quesada, a rappelé que « *personne n'a jugé approprié de saisir de toute urgence l'assemblée générale* », quand, le 6 octobre 1976, un avion de ligne cubain « *a été saboté* », ce qui a provoqué la mort de soixante-dix personnes.

L'association américaine des pilotes de ligne a exprimé sa satisfaction après la décision de l'assemblée, tout en soulignant qu'elle aurait préféré une résolution plus énergique. Pour sa part, la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA) a déclaré que « *son action protestataire est maintenue en suspens* ».

Enfin, M. Brock Adams, secrétaire d'Etat américain aux transports, a affirmé, à Montréal, que les Etats-Unis pourraient agir unilatéralement pour prévenir les actes de piraterie aérienne si aucune action multilatérale n'était prise.

Accord entre Bonn et Madrid

Une taxe spéciale de 80 pence (environ 6,80 francs) par passager sera prochainement perçue sur les passagers arrivant dans tous les aéroports du Royaume-Uni, a annoncé la reine Elisabeth dans son discours du trône. Cette taxe est destinée à financer les mesures de sécurité supplémentaires prises dans les aéroports britanniques. La « trésorerie » dépense actuellement environ 15 millions de livres par an pour assurer la sécurité des aéroports du Royaume-Uni.

D'autre part, le chancelier Schmidt et M. Suarez, premier ministre espagnol, ont annoncé, jeudi 3 novembre, au cours d'une conférence de presse commune, que Bonn et Madrid se sont mis d'accord pour renforcer la sécurité sur les aéroports.

C'est, on s'en souvient, à l'aéroport de Palma de Majorque qu'avaient embarqué en octobre dernier les responsables du détournement d'un avion de la Lufthansa. Bonn demanda alors que des agents de la Lufthansa soient autorisés à contrôler les passagers sur un certain nombre d'aéroports étrangers, notamment dans deux aéroports espagnols. Il semble que Madrid ait finalement accepté cette proposition.

● *Le premier ministre de Bahrein* a eu, jeudi 3 novembre, un entretien avec M. Barre, qui l'a reçu ensuite à déjeuner.

M. JEAN-CLAUDE GUISSET EST NOMMÉ AMBASSADEUR DANS LES ÉMIRATS ARABES UNIS

Le *Journal officiel* du vendredi 4 novembre publiera la nomination de M. Jean-Claude Guisset comme ambassadeur à Abou-Dhabi (Emirats arabes unis) en remplacement de M. Paul Martin.

[M. Guisset, né en 1933, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, a été en poste à Rome, à l'administration centrale (coopération technique) et à Tokyo. Sous-directeur au secrétariat d'Etat, puis au ministère chargé de la coopération, en 1973. Il a été détaché, en 1976, auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture.]

EN VISITE A PÉKIN

Le premier ministre de Malte souligne le «contraste» entre les «actes généreux» de ses hôtes et l'attitude de Moscou

Pékin *(A.F.P., Reuter)*. — Le premier ministre de Malte, M. Dom Mintoff, en visite officielle en Chine, a critiqué Moscou, jeudi 3 novembre, à Pékin, et provoqué ainsi le départ de l'ambassadeur de l'Union soviétique et des représentants des pays du bloc de l'Est, de Mongolie et de Cuba, au cours d'un banquet offert en son honneur. C'est la première fois qu'un hôte officiel de la Chine suscite un tel geste des représentants du bloc de l'Est. Ce genre d'incident est, en revanche, couramment provoqué par les dirigeants chinois eux-mêmes.

« *L'histoire de la nouvelle Méditerranée*, a déclaré M. Dom Mintoff, *retiendra le fait que l'Union soviétique, bien qu'elle ait beaucoup à gagner sur le plan militaire à travers les efforts tentés par Malte toute seule pour bouter l'OTAN hors de son sol, reste distante envers Malte et a même refusé les échanges de produits commerciaux et d'informations les plus élémentaires avec elle.* » C'est à ces mots que l'ambassadeur de l'Union soviétique a quitté la salle.

Le premier ministre maltais a continué son allocution en soulignant le « *contraste frappant* » entre les « *actes généreux* » de la Chine et l'attitude soviétique à l'égard de Malte. Il a énuméré les réalisations chinoises à Malte, en particulier « *plusieurs usines fournissant un emploi à des milliers d'ouvriers maltais* ».

M. Dom Mintoff, dont c'est la troisième visite en Chine, avait été accueilli à l'aéroport par le président Hua Kuo-feng et M. Li Hsien-nien, vice-premier ministre. Celui-ci, lors du banquet, a félicité Malte d'avoir condamné la rivalité des super-puissances en Méditerranée et d'avoir « *exigé avec résolution le retrait de leurs forces militaires pour que les peuples des pays méditerranéens puissent véritablement devenir les maîtres chez eux* ».

M. CARTER POURRAIT LIMITER SON PROCHAIN VOYAGE

Washington *(A.F.P.)* — Le président Carter n'a toujours pas décidé s'il allait accomplir la tournée dans neuf pays d'Amérique latine, d'Afrique, d'Asie et d'Europe, qui devait avoir lieu entre le 22 novembre et le 2 décembre. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Powell, a confirmé que des modifications étaient à l'étude et qu'aucune décision n'avaient encore été prise. L'une des options consiste à ajourner d'une semaine le départ et de commencer le voyage par Paris, le 29 ou le 30 novembre, dates auxquelles le président devait séjourner dans la capitale française selon le programme initial. Il se rendrait ensuite à Varsovie et à Bruxelles. Ce nouveau programme permettrait à M. Carter de rester plus longtemps à Washington pour faire adopter par le Congrès son plan énergétique.

PROCHE-ORIENT

L'O.L.P. ne constituera un gouvernement palestinien en exil que si elle est invitée à la conférence de Genève

De notre correspondant

Le président Sadate, de retour au Caire après sa tournée diplomatique en Roumanie, en Iran et en Arabie Saoudite, a déclaré, jeudi 3 novembre, que l'Egypte ne se rendrait pas à Genève si la conférence de paix n'était pas précédée d'une véritable préparation comportant un accord entre les Arabes et les Etats-Unis sur les têtes de chapitres à débattre. De son côté, le ministre israélien des affaires étrangères, M Moshé Dayan, a estimé, jeudi, qu'il y avait des « risques réels » *de guerre au Proche-Orient. Il n'a pas exclu que la conférence de Genève, si elle se réunissait, n'aboutisse qu'à un accord sur la fin de l'état de belligérance sans que le fond du problème soit réglé.*

A Beyrouth, un responsable de l'agence palestinienne Wafa a catégoriquement démenti, jeudi, les informations circulant dans la capitale libanaise sur la formation en secret d'un gouvernement palestinien. A Paris, M. Ezzedine Kalak, porte-parole de l'O.L.P. à Paris, a déclaré, jeudi, qu' « il n'y avait pas aujourd'hui de décision officielle concernant la formation d'un gouvernement provisoire palestinien ».

Beyrouth. — La constitution d'un gouvernement palestinien en exil ne sera envisagée par l'O.L.P. que lorsqu'une formule acceptable pour la résistance aura été mise au point concernant l'invitation des Palestiniens à la conférence de Genève. Conscients que la formation d'un tel gouvernement constituerait la conséquence logique de leur admission aux négociations de paix, les Palestiniens se sont préparés à cette éventualité depuis le début de l'été dernier (*le Monde* du 13 juillet).

L'agitation qui est entretenue aujourd'hui autour de cette question est due à une « fuite » dont l'origine est Le Caire, qui a toujours insisté sur la nécessité de la formation rapide d'un tel gouvernement.

Il convient cependant de nuancer les démentis de source palestinienne. En effet, les chefs de la résistance, particulièrement M. Arafat, paraissent disposés, pour satisfaire les pays arabes désireux de débloquer la conférence de Genève, à se montrer très souples sur la composition d'un tel gouvernement. Ils considèrent que si ce dernier est désigné par le comité exécutif ou le conseil central de l'O.L.P., il sera, quels qu'en soient ses membres, représentatif de la centrale palestinienne, qui pourrait renoncer à son exigence initiale de confier la présidence de ce gouvernement à l'un de ses principaux chefs, M. Farouk Kaddoumi.

A toutes fins utiles, des contacts semblent déjà avoir été pris avec des personnalités qui ne sont pas particulièrement proches de l'O.L.P., dont M. Chawa, maire de Gaza, lié au roi Hussein de Jordanie, qui vient de passer plusieurs jours à Beyrouth. Parmi les autres « candidats » possibles figurerait M. Walid Khalidi, professeur de sciences politiques à l'université de Cambridge, aux Etats-Unis. Son dernier passage dans la capitale libanaise remonte au mois d'août.

Les mêmes considérations s'appliquent à la situation au Sud-Liban. Convaincus que leur départ du Sud-Liban fait partie du prix à payer pour se rendre à Genève, les dirigeants palestiniens sont, dans ce domaine également, prêts à s'exécuter, mais seulement au moment opportun.

Quant à la Syrie, elle considérerait que la présence palestinienne au Sud peut, dans un climat de tension, lui servir au moins de système d'alerte en cas d'invasion israélienne par la trouée qui, à travers cette région du Liban, mène à Damas. On croit savoir que le but de la visite du président libanais, M. Sarkis, samedi à Damas, est la publication d'une déclaration commune attribuant l'impasse de la situation au Sud à l'obstruction d'Israël.

LUCIEN GEORGE.

Syrie

● UN PROFESSEUR D'UNIVERSITE SYRIEN, membre du parti Baas, le Dr Ben Abdel Ali, a été assassiné le mardi 1er novembre, à Alep, annonce l'agence syrienne de presse, qui rejette sur l'Irak la responsabilité de cet assassinat. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE A PARIS DE M. RENÉ LÉVESQUE

M. Giscard d'Estaing : vous pouvez compter sur la « compréhension, la confiance et l'appui » de la France

Accueilli à l'Elysée ce jeudi 3 novembre aux accents de *Gentille Alouette*, air populaire du Canada français, que jouait la musique de la Garde républicaine, M. René Lévesque a été l'hôte d'honneur d'un déjeuner auquel assistaient, autour du président de la République, l'ensemble des membres du gouvernement. Le premier ministre québécois a eu ensuite un tête-à-tête avec M. Giscard d'Estaing.

Dans son allocution, le président de la République a notamment déclaré :

« La venue du premier ministre du Québec en France est une réunion de famille (...). La France est la voisine, l'alliée ou l'amie de nombreux pays. Avec le Québec seul, ses rapports sont, au sens précis du terme, fraternels (...).

» Nous mesurons ce que représente votre longue fidélité et (...) nous savons ce qu'il a fallu d'efforts, d'obstination et de courage à des générations de Québécois pour sauver tout seuls leur héritage français (...). Quoi qu'il arrive, le Québec peut compter sur la sympathie fraternelle de la France.

» ... Il peut y compter d'autant plus que nous le savons aux prises une fois de plus avec le problème de son destin. Longtemps, les Français du Canada ont consacré leur acharnement à survivre et à grandir. Aujourd'hui, ils ont pris conscience de ce qu'ils sont, de ce qu'ils valent et de ce qu'ils veulent. Ils sont un peuple et ils aspirent naturellement à en voir reconnaître la qualité et les prérogatives (...). Comment assurer la sauvegarde et l'affirmation de cette personnalité québécoise ? Cette question est au centre de votre débat politique. Je n'ai pas besoin de vous dire que ce débat ne laisse pas la France indifférente. Mais il ne lui appartient pas d'y intervenir. Ce ne serait conforme ni à votre volonté ni à votre dignité.

» Vous déterminerez vous-même sans ingérence les chemins de votre avenir — vous en avez le droit et vous en avez la capacité. Ce que vous attendez de la France, je le sais pour avoir vécu parmi vous, c'est sa compréhension, sa confiance et son appui. Vous pouvez compter qu'ils ne vous manqueront pas le long de la route que vous déciderez de suivre. »

» Aux Québécois, dont la ténacité a réussi à faire du souvenir une réalité politique, à vous, monsieur le premier ministre, investi de la confiance de vos compatriotes, j'adresse, au nom du « vieux pays », ce message de confiance et de fraternité. »

LA LÉGION D'HONNEUR DE M. LÉVESQUE

M. René Lévesque remettra-t-il au gouvernement d'Ottawa les insignes de grand officier de la Légion d'honneur que lui a remis, jeudi, le président de la République ?

A l'ambassade du Canada à Paris, on rappelle qu'aucun citoyen n'a le droit d'accepter une décoration ou un titre quelconque d'un pays étranger « sans l'autorisation du gouvernement fédéral ». On ajoute avec quelque malice qu'aucune « personnalité publique » canadienne n'a enfreint jusqu'à présent cette règle, édictée pour éviter l'ennoblissement des Canadiens par... la reine d'Angleterre et du Canada !

Lorsque des Canadiens sont pris de court à l'étranger et décorés par surprise, l'usage veut qu'à leur retour ils remettent leur décoration aux autorités d'Ottawa.

M. LÉVESQUE : des retrouvailles définitives.

Dans sa réponse improvisée, M. Lévesque a d'abord marqué son émotion d'avoir reçu des mains du président de la République les insignes de grand officier de la Légion d'honneur, puis il a déclaré : *« Les retrouvailles de la France et du Québec sont définitives. »* Après avoir souligné que trois présidents de la République française et quatre premiers ministres québécois les avaient scellées, M. Lévesque a retracé l'évolution du Québec et des relations franco-québécoises. Les assistants debout ont longuement applaudi le chef du gouvernement québécois.

Les premiers ministres français et québécois tiendront des réunions régulières

Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, termine ce vendredi 4 novembre sa visite officielle en France. Après avoir déposé une gerbe à l'Arc de triomphe et s'être entretenu avec M. Peyrefitte, garde des sceaux, et avec M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, il a offert un déjeuner en l'honneur de M. Raymond Barre.

Jeudi le premier ministre québécois avait été reçu à déjeuner à l'Elysée et à dîner au Quai d'Orsay. Entre-temps il avait eu un entretien avec M. Giscard d'Estaing puis avec M. Barre, entouré de plusieurs ministres.

Les entretiens des deux premiers ministres comme les allocutions du dîner ont surtout porté sur la coopération franco-québécoise dont M. Barre a déclaré : *« Nous avons toujours veillé à ce qu'elle ne s'enlise jamais dans l'habitude et la routine. »* Les deux premiers ministres ont notammen tdécidé de se réunir régulièrement, alternativement en France et au Québec. Cette décision avait déjà été prise en 1967 (l'année de la visite du général de Gaulle au Québec), mais n'était pas appliquée.

M. Levesque a souligné les perspectives ouvertes aux investissements français, notamment dans les secteurs du cuivre et de l'amiante. M. Barre a noté le déséquilibre constant, au détriment de la France, dans les échanges commerciaux entre la France et l'Amérique du Nord en général. Il veut inciter les industriels français à s'intéresser davantage aux ressources du Québec.

Dans le domaine culturel trois sujets ont été abordés : la diffusion des livres, les échanges audio-visuels et l'Office franco-québécois de la jeunesse. Les deux parties ont exposé les difficultés qui font obstacle à la diffusion au Québec des ouvrages et des films de télévision d'origine française. Elles tiennent en grade partie, selon Paris, à la dispersion des distributeurs québécois face à la concentration de l'offre française. L France souhaite notamment que le Québec invite ses principaux éditeurs à se grouper ou, du moins à tenir « un langage commun », afin de faciliter les échanges. La délégation québécoise a regretté les prix de vente trop élevés des livres français. Le problème est le même dans le secteur de la télévision, la difficulté du dialogue entre la France et le Québec tenant, là aussi, à la dispersion de la didtribution canadienne, la multiplication des réseaux de télédistribution par câbles facilitant la pénétration des productions anglophones. La commission franco-québécoise de coopération culturelle essalera d'améliorer cette situation.

Les deux délégations se sont félicitées, en revanche, de la revalorisation de la dotation accordée à l'Office franco-québécois de la jeunesse qui permettra d'échanger chaque année mill cinq cnts junes Québécois et Français. Enfin, la France et le Québec ont décidé de poursuivre, en les élargissant, les échanges de fonctionnaires. Jusqu'à présent ceux-ci ont été limités aux stagiaires. Les deux parties sont convenues de les ouvrier aux personnels administratifs et techniques expérimentés, qui auraient ainsi un rôle de « participants opérationnels » à jouer au lieu de demeurer de simples « observateurs ».

M. Jean Charbonnel, ancien ministre, président de la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition), dans une déclaration publiée jeudi, voit *« une singulière ironie du destin »* dans le fait que M. Giscard d'Estaing *« reçoit solennellement M René Lévesque, alors que, il y a dix ans, il s'était vivement élevé contre l'appui apporté par le général de Gaulle à la liberté du Québec »*. M. Charbonnel, qui se réjouit de cette *« conversion »*, fait allusion à une prise de position de la Fédération des républicains indépendants, alors présidée par M. Giscard d'Estaing après le discours du général de Gaulle au balcon de l'hôtel de ville de Montréal : les républicains indépendants regrettaient que la *« forme »* prise par l'encouragement donné aux Canadiens français fut *« contraire à l'un des principes »* sur lequel le général de Gaulle fondait sa politique, *« le refus de l'intervention dans les affaires intérieures des Etats »* (le Monde du 19 août 1967).

Le *Times* de Londres (indépendant), commentant la visite de M. Lévesque, écrit que M. Giscard d'Estaing *« porte naturellement une grande attention aux réactions des gaullistes dans cette période pré-électorale, particulièrement du fait qu'il a été critiqué par les gaullistes pour ne pas avoir suffisamment promu les intérêts français à l'étranger »*.

● *« Vive le Québec libre ! »*. — C'est sous ce titre que la revue trimestrielle *Espoir*, organe de l'institut Charles-de-Gaulle, paraît pour son vingtième numéro (octobre 1977). Celui-ci est consacré à des analyses du comportement du général de Gaulle à l'égard du Québec et tente de répondre à la question : *« Une intuition ou une politique ? »*

[*Institut Charles-de-Gaulle*, 5, rue de Solférino, Paris (7e).]

L'irritation grandit à Ottawa

De notre correspondant

Montréal. — La visite de M. Lévesque en France semble engendrer un mécontentement grandissant à Ottawa. Au cours de sa conférence de presse hebdomadaire, M. Trudeau a relevé que si beaucoup de Français croyaient encore que le Québec était une colonie, c'était là pure ignorance de leur part et, a-t-il ajouté, *« c'est à nous de redresser leur point de vue »*.

Officiellement, Ottawa attend de recevoir un rapport détaillé de son ambassadeur. Mais, dans les milieux proches du gouvernement, on se montre en privé plus sévère à l'égard de l'attitude de la France. Le fait que M. Lévesque, citoyen canadien, ait reçu la Légion d'honneur, sans que le gouvernement de son pays en ait été informé à l'avance, a particulièrement déplu.

Dans la presse écrite et parlée de langue anglaise, le voyage du premier ministre québécois est traité avec une discrétion... appuyée. Il était placé mercredi en troisième ou quatrième rang des sujets traités par les journaux télévisés et en page 12 d'un des quotidiens les plus importants du pays, le *Globe and Mail* de Toronto. Les journalistes notent qu'on est encore très loin de voir un Québec indépendant. Avant la visite, plusieurs journaux avaient publié des articles montrant que le gouvernement québécois avait particulièrement « *courtisé* » la presse étrangère, invitant des journalistes français « *par dizaines* » afin de donner au voyage de M. Lévesque une résonance qu'il n'aurait peut-être pas eue sans cet artifice.

La presse francophone, en revanche, fait une très large part à la visite du premier ministre provincial. La chaleur et l'ampleur de l'accueil réservé à M. Lévesque sont notées partout avec satisfaction. *« Lévesque fait fureur à Paris »*, titre le *Journal de Montréal*. La partie historique du discours qu'il a prononcé devant les membres de l'Assemblée nationale a, elle aussi, été généralement appréciée. Les clivages politiques apparaissent, en revanche, dès qu'il s'agit du plaidoyer du premier ministre en faveur de l'indépendance et de sa critique du gouvernement fédéral.

Les éditoriaux du journal le *Devoir* résument bien les arguments d'une partie de l'opinion québécoise. Son directeur, M. Claude Ryan, éditorialiste très respecté dans l'ensemble du Canada, s'apprête, dit-on, à briguer la succession de M. Robert Bourassa (l'ancien premier ministre battu par M. Lévesque aux élections de novembre dernier) à la tête du parti libéral du Québec. M. Ryan reproche à M. Lévesque d'avoir outrepassé le mandat de ses électeurs en les enrôlant sous sa bannière indépendantiste et en critiquant le gouvernement fédéral à l'étranger.

Toutefois, c'est à la France qu'il a réservé ses flèches les plus acérées : *« Avec un sens exquis de la formule, à la fois élégante et ambiguë, M Edgar Faure s'est empressé d'offrir le concours de la France à ce malheureux peuple québécois qui chercherait à se décoloniser. Avant de se lancer dans une telle aventure, le gouvernement français ferait mieux de réviser sa propre politique intérieure en matière de minorités ethniques, et certaines politiques en matières étrangères qui ont gravement terni, ces dernières années, le prestige moral de la France. »*

ALAIN-MARIE CARRON.

ASIE

CORRESPONDANCE

Une controverse sur le passé de deux exilés cambodgiens en France

A la suite de la publication de témoignages sur la répression au Cambodge (le Monde *des 7 et 8 septembre), nous avons publié une lettre d'un ingénieur cambodgien vivant en France, M. Chhuy Sok, qui accusait un des réfugiés cités dans l'article, M. Pin Yatay, d'avoir appartenu au COS, un « comité spécial dont la mission était de réprimer par tous les moyens les patriotes »* (le Monde *du 25 octobre). M. Pin Yatay nous a adressé la mise au point suivante :*

En tant que secrétaire général de l'Association des ingénieurs khmers pendant plusieurs années, mes activités professionnelles étaient consacrées quasi exclusivement à la défense des droits, et surtout à la sécurité des jeunes intellectuels, de ceux des ingénieurs en particulier, lesquels — l'on s'en doute — n'étaient pas toujours en bonne position vis-à-vis du pouvoir en place. Je n'ai jamais participé, de près ou de loin, au « COS » (?) ou à quelque organisme de cette nature, dont a fait état M. Chhuy Sok.

Toutefois, j'ai connu personnellement M. Chhuy Sok : ce dernier était l'un des chefs de service du ministère des travaux publics, et travaillait sous ma responsabilité directe. (...) Un jour, j'ai appris que M. Chhuy Sok s'était si bien débrouillé quelque part qu'il obtint exceptionnellement une bourse du gouvernement Lon Nol pour effectuer un long stage à l'étranger, et put ainsi quitter le pays en pleine guerre, e nayant même les possibilités d'emmener avec lui sa nombreuse famille (...).

Je suis resté, quant à moi, dans mon pays pendant toute la durée de la guerre, ensuite pendant plus de deux horribles années après la prise du pouvoir par les Khmers rouges. J'ai, certes, mes convictions politiques, et j'ai attendu de bien voir sur place, avant de juger le pouvoir khmer rouge. Mais j'ai vu mourir sous mes propres yeux, non seulement mes trois enfants, ma femme et les autres membres de ma famille, mais également des milliers de mes compatriotes, dont mes amis, tels que les ingénieurs Seng Kang, Hou Khiem, Hau Thay pour ne citer que les anciens collègues et amis propres de M. Chhuy Sok !

Je n'ai pas à en vouloir à ce dernier des souffrances que d'autres m'ont fait subir. Mais je ne comprends pas que de « grands patriotes » attardés, dont M. Chhuy Sok, qui semblent si certains de la « politique de clémence et de large union nationale » des Khmers rouges, traînent encore aujourd'hui leur ardeur « révolutionnaire » en France. Pourquoi se privent-ils si longtemps de tant de « bonheur » qui les attend ? Ils seront certainement au « paradis » une fois rentrés au Kampuchea « démocratique » !

هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LA CRISE DE LA GAUCHE

La convention nationale du P.S. devra arbitrer entre la direction du parti et le CERES

Lors de sa session du 8 octobre, le comité directeur du parti socialiste avait mis en place une commission regroupant des membres de la majorité et de la minorité du parti. Elle était chargée d'élaborer un rapport sur la crise au sein de l'union de la gauche en vue de la convention du P.S. qui siège samedi 5 et dimanche 6 novembre, rapport qui devait être présenté par M. Bérégovoy, membre du secrétariat.

La majorité du bureau exécutif du P.S., qui a siégé jeudi 4 novembre, constatant que la minorité — le CERES — a rendu publiques, unilatéralement, ses propositions (*le Monde* du 3 novembre), a estimé que la commission commune n'avait plus de raison d'être. M. Bérégovoy rapportera donc, dimanche, devant la convention du P.S. au seul nom de la majorité du parti socialiste. M. Pierre Mauroy, membre du secrétariat national, a expliqué jeudi soir à Marseille que les responsables du CERES « *avaient eu tort de diffuser leur texte dans une période qui est particulièrement difficile et où nous avons besoin de toute notre cohésion* ».

Samedi, les délégués à la convention du P.S., qui siégeront à huis clos, devront ratifier les investitures du P.S. pour les élections législatives.

En ce qui concerne l'attitude que le P.S. doit adopter face au P.C.F., la convention du P.S. va donc se voir proposer deux textes : celui de la direction et celui du CERES. M. Didier Motchane, membre du bureau exécutif du P.S., animateur de la minorité, a estimé jeudi que « *ce qui est important, c'est que le débat ait lieu et que les positions soient claires* ».

M. Chevènement, député de Belfort, a ajouté au micro d'Europe 1 : « *C'est en ne faisant rien qu'on donne des armes au P.C.F. Plus le P.C.F. devient sectaire, plus le P.S. a tendance à rentrer dans sa coquille et à aller vers la social-démocratie. Il s'agit pour nous de casser cette tendance, car il y a des socialistes qui s'accommoderaient de la rupture à gauche.* »

Les « révélations » de « l'Humanité » et les aléas du « compromis historique »

Lorsqu'en octobre 1973 M. Enrico Berlinguer, secrétaire général du parti communiste italien, a lancé l'idée d'un « compromis historique », dans son pays, avec la démocratie chrétienne, il a ouvert un débat d'idée. Est-il ou non illusoire pour des forces de gauche de penser pouvoir mettre en œuvre leur programme avec seulement 51 % des voix et de la représentation parlementaire ?

Cette question de fond, transposée en France, tend, dans le cadre de l'aigre polémique qui divise la gauche, à se dégrader singulièrement. *L'Humanité* du 28 septembre, ne craignant pas de sombrer dans le ridicule, en vient à parler d'un « compromis historique » entre la gauche non communiste et le grand patronat. Le quotidien communiste, s'appuyant sur un article paru dans *le Nouvel Economiste* du 17 octobre, « *révèle* » que, le 28 septembre, « *soit six jours après la rupture par le P.S. de la négociation sur l'actualisation du programme commun* », plusieurs dirigeants du M.R.G., dont M. Robert Fabre, président du mouvement, et un député socialiste, M. André Boulloche, ont participé à un dîner auquel étaient présents des dirigeants de groupes dont le programme commun prévoit la nationalisation (MM. Serge Dassault, Jean-Pierre Bouyssonnie, P.-D.G. de Thomson-C.S.F., par exemple) et M. Yves Cannac, secrétaire général adjoint de la présidence de la République.

La « révélation » de *l'Humanité* n'est que l'évocation d'un dîner de l'association Le Siècle.

Créé en septembre 1944 sur l'initiative, notamment de M. Ludovic Tron, futur sénateur socialiste des Hautes-Alpes, Le Siècle a pour but essentiel de réunir des hommes appartenant à une grande variété de professions. A cette fin, il organise, le dernier mercredi de chaque mois, un dîner où se rencontrent une centaine de personnalités de toutes tendances et de toutes formations.

Tous les courants du P.S., par exemple, sont représentés au Siècle, puisque figurent parmi ses membres MM. Pierre Joxe, député de Saône-et-Loire, et Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, chef de file du CERES.

M. Estier : et de 1945 à 1947 ?

L'offensive du P.C.F. sur le « compromis historique » entre ses alliés et la droite vise à répondre au discours prononcé par M. Mitterrand devant le congrès des élus socialistes (*le Monde* du 1er novembre). Le premier secrétaire s'était demandé si, comme leurs homologues espagnols et italiens, les communistes français ne se préparaient pas à une solution d'union nationale.

De son côté, M. Claude Estier, membre du secrétariat du P.S., écrit dans l'éditorial de l'hebdomadaire *l'Unité* :

« *L'histoire nous enseigne que les communistes français n'ont jamais participé à des gouvernements d'union de la gauche et qu'ils n'ont été au pouvoir, de 1945 à 1947, que dans des formules d'union nationale — le « tripartisme » avec ou sans de Gaulle — qui étaient la version d'alors d'un compromis, ô combien ! historique.* »

M. Séguy répond aux militants socialistes qui avaient critiqué les positions de la C.G.T.

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a, le 3 novembre, répondu à chacun des six militants nantais de sa centrale, membres du parti socialiste, qui, trois jours plus tôt lui avaient adressé un message exprimant leur « *étonnement* » devant la position prise « *par certains dirigeants de la Confédération sur le terrain des nationalisations* » (*le Monde* du 3 novembre 1977).

Le leader, dans ce texte, relève d'abord le « *caractère insolite* » de la publicité donnée par les militants nantais à leur envoi. Puis M. Séguy écrit à propos de la procédure qu'ils ont employée pour « *interpeler la direction confédérale à partir d'un groupe constitué en dehors des organisations ou des instances régulières de la C.G.T. (...) Le sentiment du bureau confédéral* [est] *que, en l'occurrence la méthode adoptée n'est guère compatible avec les règles de la démocratie syndicale en vigueur au sein de la C.G.T., dont les statuts n'admettent ni tendances ni fractions organisées. Sur ces bases, nous ne pouvons que te recommander d'exposer tes idées — voire des critiques — au sein de ton syndicat ou à l'occasion d'une prochaine réunion du ou des organismes de direction dont tu peux éventuellement être membre* ».

Sur le fond, M. Séguy, qui s'exprime en termes fermes, mais mesurés, fait d'abord une mise au point : « *Il n'y a pas, sur la crise de la gauche, la position de « certains dirigeants de la C.G.T. » qui serait différente de celle de certains autres, comme ta lettre en suggère l'idée.* » Et M. Séguy rappelle les « *trois documents indissociables* » dans lesquels a été fixée la position de la C.G.T. : déclaration du bureau confédéral du 22 septembre, puis de la commission exécutive le 4 octobre, et le manifeste aux travailleurs du 18 octobre.

« *Si nous t'avons bien lu*, écrit le secrétaire général à chacun des militants nantais, *tu proposes que nous nous interdisions d'interpréter le programme commun pour laisser aux seuls partis politiques le soin de le faire. Cela revient donc à préconiser le renoncement, pour le mouvement syndical, à tout jugement indépendant pour s'en remettre aveuglément aux partis politiques. Jamais le souci aigu que la C.G.T. a de son indépendance syndicale l'a conduite à une telle attitude, à un tel constat d'incapacité. Le suivisme aveugle des partis, c'est la négation de l'indépendance syndicale et de la libre détermination des syndicats.*

» *Ce que nous disons aujourd'hui*, conclut M. Séguy, *c'est très exactement ce que nous disons depuis cinq ans. Nous ne pouvons renoncer aux positions de la C.G.T. démocratiquement élaborées chaque fois que, sur tel ou tel point de notre programme d'action, surgit un différend entre partis de gauche.*

» *Une autre attitude pourrait nous conduire très loin, jusqu'à l'abandon de nos positions de classe sur des questions relevant très concrètement de notre compétence syndicale, comme c'est précisément le cas pour les nationalisations*, c'est-à-dire *pour le problème décisif auquel sont subordonnés le changement réel et l'application concrète de la politique de progrès social préconisée par le programme commun.* »

Commentant cette lettre devant la presse, M. Séguy a affirmé que l'attitude prise par la C.G.T. ne soulevait pas de sensibles discussions parmi les militants de base, contrairement à certaines informations. « *Nous n'avons pas reçu plus de lettres que, par exemple, au sujet de l'énergie nucléaire*, a-t-il dit. *Certaines nous critiquent, nous interrogent, mais beaucoup nous approuvent.* »

REIMS : l'union est un combat

De notre envoyé spécial

Reims. — La situation de crise qui s'est créée au sein du conseil municipal de Reims, depuis que les dix-huit élus socialistes ont refusé, jeudi 27 octobre, de voter le budget supplémentaire proposé par le maire, M. Claude Lamblin (P.C.), offre, par bien des aspects, une réplique du conflit qui divise, au niveau national, l'union de la gauche. Une réplique inversée. A Paris, un parti communiste, minoritaire au sein de l'alliance, a voulu affirmer son identité en engageant délibérément une épreuve de force avec ses alliés. Il en va de même à Reims, à ceci près que ce sont les socialistes qui se trouvent en situation minoritaire au sein de la gauche.

Plus nettement encore que lors des négociations sur l'actualisation du programme commun, le point sur lequel s'est cristallisé le désaccord entre communistes et socialistes n'est en réalité qu'un prétexte. Pourquoi, en effet, les élus du parti socialiste refuseraient-ils en séance publique un budget supplémentaire qu'ils avaient accepté en commission et lors de la réunion du bureau municipal, c'est-à-dire de l'ensemble des adjoints ? En réalité, par leur geste spectaculaire, ils ont voulu exprimer un désaccord sur le style de gestion des communistes et surtout prouver à leurs partenaires qu'ils n'entendent pas se laisser grignoter. Accentuant encore le parallélisme avec la situation nationale, M. François Letzgus, premier secrétaire de la fédération socialiste de la Marne et adjoint au maire de Reims, explique que le parti socialiste n'entend pas servir de « marchepied » au parti communiste.

Le débat s'est trouvé centré sur le problème du recrutement du personnel. Les socialistes accusent leurs partenaires communistes d'avoir embauché des auxiliaires, notamment dans le secteur culturel (dont la responsabilité incombe à un membre du P.S.) et au niveau de l'antenne économique (gérée par un radical de gauche) sans avoir prévenu les responsables et en faisant appel à des membres du P.C.F. Il est, en outre, reproché au maire d'avoir favorisé l'embauche d'un de ses parents.

Tout cela ne porte en réalité que sur un très petit nombre de postes, une dizaine environ.

M. Claude Lamblin réplique à ces accusations en disant qu'il n'entend pas assurer à son parti un monopole de l'embauche comme, dit-il, c'est le cas à Marseille et à Lille, villes dirigées par des socialistes. Mais il refuse d'écarter, *a priori*, ses camarades de parti. Les communistes ont su s'organiser au niveau municipal. Ils ont quatre permanents (le maire et trois adjoints) contre un seul au parti socialiste. Ils bénéficient d'un soutien actif de leur parti au niveau de la formation. M. Jean-Michel Catala, membre du comité central, supervise le département et vient souvent épauler les élus et les cadres du P.C.F.

L'offensive du P.S. a surpris les autres composantes de la municipalité. Les deux élus P.S.U. se sont abstenus lors du vote du budget qui, en revanche, a été approuvé par les deux conseillers radicaux de gauche. Si le P.S.U. et le M.R.G. sont d'accord pour mettre en garde les communistes contre les tentations d'abus de pouvoir, ils ne sont guère enclins pour autant à emboîter le pas aux socialistes. Ils n'ont pas oublié que lors des négociations en vue de constituer la liste d'union de la gauche, le P.S. a tout fait pour les écarter. C'est qu'ils sont des rivaux encombrants dans la perspective des élections législatives, susceptibles de mordre sur les marges du P.S. et de le placer, à l'issue du premier tour de scrutin, derrière les candidats communistes. Dans la Marne, aucun accord n'a d'ailleurs pu intervenir pour l'instant entre la fédération socialiste et celle du M.R.G. Quant au P.S.U., il négocie avec les écologistes et se prépare lui aussi à être présent en mars prochain.

La volonté du P.S. de limiter l'influence du M.R.G. est apparue au cours de cette séance du conseil municipal, le 27 octobre, à propos des indemnités versées aux adjoints. Légalement, les adjoints suplémentaires (qui à Reims sont quatre) ne bénéficient pas du défrayment. Le P.S. proposait de partager l'enveloppe prévue pour les dix adjoints titulaires en quatorze parts. Le M.R.G., qui ne détient qu'un poste, voyait ainsi son indemnité diminuer, passant d'un dixième à un quatorzième, tandis que le P.S. recevait plus et le P.C.F. touchait toujours la même somme. Les communistes se sont attachés à contrecarrer le P.S. et à donner satisfaction aux radicaux de gauche en refusant d'élargir aux adjoints supplémentaires les indemnités. Ils n'étaient pas mécontents dans le fond de créer une nouvelle source de conflit entre les alliés théoriques de l'Union de la gauche socialiste et démocrate.

Si la concurrence entre communistes et socialistes est particulièrement rude dans la Marne, c'est parce que les deux courants politiques sont bord à bord. Le P.C. a pour lui une longue tradition. Sa prédominance est nette à Châlons-sur-Marne. Reims a eu un maire communiste à la libération. Le P.S. estime que sa progression a fait de lui la première force de la gauche et il revendiquait en conséquence la tête de liste lors des élections municipales à Reims. L'accord fut très long à se faire.

Une erreur d'appréciation

A l'issue du scrutin, la direction du P.S., stupéfaite, a découvert que les trois principales villes du département — Châlons-sur-Marne, Reims et Epernay — étaient désormais dirigées par des communistes. Dans le cadre de la préparation du congrès socialiste de Nantes et de la guérilla entre la majorité et la minorité du P.S., les dirigeants nationaux du P.S. accusèrent, en privé, le CERES — majoritaire dans la Marne — d'avoir mal mené les négociations avec le P.C.F. Accusation très mal prise par les responsables de la fédération départementale qui font valoir, à juste titre, que le bureau exécutif unanime les avait autorisés à conclure un accord laissant aux communistes la tête de liste et leur accordant vingt-deux postes au conseil municipal. Or ils ont obtenu mieux (1).

En fait, les dirigeants socialistes, tant nationaux que fédéraux, ont commis une erreur d'appréciation. Ils ne croyaient pas que la gauche enlèverait les mairies de Reims et d'Epernay. Ils attendaient les élections législatives de 1978 pour pouvoir supplanter le P.C.F. et prendre la tête de la gauche dans le département. Ils n'ont d'ailleurs pas engagé toutes leurs forces dans la campagne des élections municipales et les communistes ne manquent pas de leur en faire aujourd'hui reproche.

Depuis le mois de mars, le P.S. se retrouve donc dans une situation qu'il n'avait pas prévue : les communistes dirigent les trois mairies les plus importantes du département et dès lors la démonstration que le P.S. comptait effectuer lors des élections législatives devient beaucoup plus aléatoire. Car, bien sûr, le P.C.F. ne lui fait pas de cadeau. Il présentera en mars prochain dans les quatre circonscriptions le maire de Reims, M. Lamblin, son premier adjoint, M. Michel Delaître, le maire d'Epernay, M. Perrein, et celui de Châlons-sur-Marne, M. Reyffier (2). Rude handicap pour les socialistes qui éprouvent un besoin vital d'affirmer leur présence et qui sont donc amenés à se dresser face à des alliés jugés soudain trop puissants. Ainsi, à Epernay, les dix élus socialistes, appuyés par l'ancien maire, M. Stasi (C.D.S.), et trois autres élus de la majorité présidentielle ont mis en minorité le maire communiste et ses douze camarades qui voulaient passer un contrat avec un bureau d'études proche du P.C.F. Ainsi, au niveau du district de Reims, les socialistes ont pris le contrôle du bureau d'aide sociale et de l'agence d'urbanisme avec des élus de la majorité présidentielle contre des représentants du P.C.F. Le problème de l'aide sociale prend d'ailleurs un relief particulier. Le bureau est, en effet, structuré au niveau du district. Celui-ci, dans le cadre du partage prévu entre socialistes et communistes avant le scrutin de mars, est revenu au P.S. Il est présidé par M. Georges Colin, conseiller général, qui vient en outre s'installer dans la première circonscription afin de concurrencer M. Lamblin lors des élections législatives. Mais la ville de Reims fournit l'essentiel des ressources de ce bureau d'aide sociale.
concurrencer lors des élections législatives M. Lamblin. Mais la ville de Reims fournit l'essentiel des ressources de ce bureau d'aide sociale.

Le P.C. n'entend donc pas perdre le bénéfice électoral des subventions qu'il peut ainsi accorder, et il fait volontiers transiter les aides par le Secours populaire. D'où, bien sûr, les protestations des socialistes, qui jugent que cette association est trop proche du P.C.F. et qui réclament que les fonds soient versés au bureau d'aide sociale du district, qu'ils contrôlent.

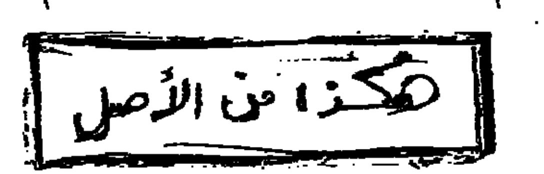
Il n'y a, dans ces conditions, aucune raison pour que l'âpre rivalité s'apaise d'ici le scrutin de mars, même si, dans les prochaines semaines, elle doit reprendre une forme plus larvée, moins spectaculaire. Du côté socialiste on n'envisage pas de poursuivre l'escalade et de faire démissionner les élus municipaux. Du côté communiste on acceuille les péripéties actuelles avec calme et sans réelle surprise. Comme le disait M. Etienne Fajon, membre du bureau politique du P.C.F., en parlant de l'alliance nouée autour du programme commun : « L'union est un combat. »

THIERRY PFISTER.

(1) La municipalité de Reims comprend 18 communistes, 18 socialistes, 2 P.S.U., 2 radicaux de gauche et 3 non-inscrits.

(2) Dans la 1re circonscription se présentent, outre le maire de Reims, MM. Jean-Louis Schneiter (C.D.S.) et Jacques Kosciusko-Morizet (R.P.R.). Dans la seconde circonscription, le député sortant, M. Falala (R.P.R.), se représente, et sont également présents, outre le premier adjoint du maire de Reims, MM. Jean-Marie Beaupuy (rép.) et Fontalirand, conseiller général P.S., maire de Saint-Brice-Courcelles.





POLITIQUE

LA CRISE [DE] LA GAUCHE

La dégradation des relations entre les formations politiques signataires du programme commun de gouvernement de la gauche nous a valu de recevoir au cours des dernières semaines — et plus particulièrement depuis le 23 septembre, date de la rupture des négociations entre le P.C.F., le P.S. et le Mouvement des radicaux de gauche — un courrier exceptionnellement abondant.

CORRESPONDANCE

● La déception des « unitaires »

La mort de l'espoir

Tout d'abord, ils se sont sentis envahis par un affreux mélange d'amertume, de colère et de douleur aussi, ces millions de Français. Comme après la mort d'un être cher subitement terrassé. Ils en ont parlé, mais très peu, comme aux enterrements. Maintenant, c'est le silence qui s'installe, troublé seulement par quelques parlotes grotesques, comme après les enterrements.

A propos, quand les assassins seront-ils traduits devant un tribunal des militants ?

A. DUIVON (Rillieux), *ex-P.S.U., ex-P.S., qui votera blanc en mars.*

Mariage mixte ?

(...) Actuellement P.C. et P.S. peuvent s'engager dans une période d'union mixte et libre, mais il leur reste peu de temps. Soit, ils pensent l'un ou l'autre, ou les deux ensemble, à un divorce prénuptial. Et l'affaire est réglée. Encore leur faut-il se confondre en rites de séparation, dans des délais acceptables pour tout l'environnement électoral. Ce qu'ils sont peut-être en train de faire. Soit ils hésitent encore. S'ils tardent trop, d'autres maux plus graves risquent de menacer les conjoints potentiels : impuissance et ménopause sont de fait des choses qui arrivent aussi à un certain âge politique et qui affaiblissent la libido.

C'est d'une certaine volonté qui est maintenant l'acte le plus politique que les électeurs attendent de M. Marchais et de M. Mitterrand. Vont-ils être capables d'épouser leurs différences profondes. Dans certains mariages mixtes, il est une dynamique conjugale qui — difficile à certains moments — est un espoir qui s'oppose à l'indifférence de certains mariages simples.

AUGUSTIN BARBARA-BERBERS, *sociologue à l'E.H.E.S.S. (Ecole des hautes études en sciences sociales).*

Voter ou ne pas voter...

Profondément écœuré par l'attitude partisane des composantes de l'agonisante gauche, je me demande si je me dérangerai lors des élections de mars 1978.

Irai-je offrir un bulletin à un parti qui s'empressera de compter ses voix et de crier à la télévision et à la radio qu'il est devenu — ou qu'il est resté — le premier parti de France ?

Irai-je offrir un bulletin à un premier secrétaire (général ou pas) qui se proclamera premier homme politique de France et qui attendra la consécration de sa fraîche promotion par le président de la République ? Irai-je — par mon vote — porter à son paroxysme le cruel combat politique public qui me fait tant souffrir aujourd'hui ?

Je me refuse à rêver qu'un parti — à lui seul — puisse obtenir 50 % des suffrages. Alors ? Il faudra bien qu'il s'accorde avec un autre, s'il est appelé au gouvernement. Sera-ce la saison des discours, des compromis, des fausses sorties ? Il faudra *agir* et vite ! pour réconcilier la France avec son peuple.

Que les leaders politiques pensent qu'ils seront suivis quoi qu'ils disent ou fassent — par leurs inconditionnels, c'est leur affaire, — qu'ils se dépensent, chacun pour son cher parti, c'est leur droit, mais qu'ils oublient cependant les *Français* qui souffrent de la droite, et la *FRANCE*, c'est intolérable.

Tout bien pesé, je ne voterai pas. A moins que...

IDIR ASROUND (Flers).

Une mystification politique ?

Une chose est troublante : cette façon de se tourner vers l'opinion publique pour plaider son dossier et rejeter la responsabilité sur l'autre. Cette attitude est suspecte. En effet, ne pas vouloir affronter l'impopularité d'une responsabilité de la rupture, c'est déjà admettre cette dernière... pire encore, c'est penser aux prochaines élections et, par conséquent, c'est faire de l'électoralisme.

On en arriverait alors à se demander si le programme commun n'aura pas été, selon une paraphrase de Valéry, un traité entre des arrière-pensées... Il y aura eu alors, pendant cinq ans, une tromperie réciproque laissant cheminer, derrière le paravent de l'union, des rancœurs et des méfiances.

Le programme commun aura-t-il donc été la plus grande mystification politique du siècle ?

En réalité, le programme commun 1972 a bien été au départ l'expression d'une sincérité, mais d'une sincérité à contenu variable, chacun espérant que le rapport de forces tournerait à son avantage. Inéluctablement le parti socialiste a laminé les radicaux de gauche et a bloqué le rôle du parti communiste (...)

On comprend mal, cependant, que l'on se soit empressé de prendre, de façon aussi immédiate, acte du refus de l'autre... Ce qui est plus grave, c'est que beaucoup dans la gauche non communiste considèrent la rupture comme politique et par conséquent définitive, *mais ne veulent pas le dire.* Ils ont peur de prendre une telle responsabilité devant l'opinion publique. Alors il est logique que l'on essaie maintenant de faire croire que la raison profonde de la rupture réside dans des réactions de dépit ou de colère ou dans l'escalade qui a suivi la rupture technique. Autrement dit, ce sont les péripéties actuelles qui constitueront en quelque sorte le bouc émissaire, le prétexte, le paravent.

On assiste ainsi à une incroyable tentative de substitution de motifs, à une construction artificielle d'une bonne conscience...

Cette mystification, je la refuse... comme toutes les autres.

GEORGES BENAR (Dijon), *membre du comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche.*

Laissez la place !

Le programme commun a-t-il été signé PARCE QU'il comportait suffisamment d'ambiguïtés pour satisfaire tout le monde ? Mais ceux qui posaient ces questions étaient des traîtres...

Ou bien MM. Fabre, Marchais et Mitterrand (ordre alphabétique) savaient qu'il y avait des ambiguïtés dans le texte de 1972 et ils les ont volontairement passées sous silence, mentant par omission et donnant de fausses espérances à la gauche et surtout aux plus déshérités qui ont mis leur espoir dans l'union de la gauche.

Ou bien ils ne le savaient pas, et ils sont indignes du poste qu'ils occupent. Hypothèse absurde.

Il est à craindre que ni Fabre, Marchais et Mitterand ne puissent à présent parler de l'union de la gauche sans susciter ironie ou interrogation.

Il leur reste à laisser la place à une nouvelle équipe. Ce sera la meilleure preuve de leur dévouement à l'union de la gauche et de leur abnégation.

Et pourtant, le socialisme reste la seule espérance de millions de gens.

CLAUDE BRAUN (Digne).

Le marginalisme du désespoir

Je n'ai jamais écrit à un journal, mais il m'est impossible de ne pas prendre position publiquement sur un problème qui, aujourd'hui, curieusement, résonne à la façon d'un pressentiment. La situation politique est bloquée ; chacune des formations de gauche s'est retournée sur elle-même, interdisant, à ceux qui ont espéré, la possibilité d'envisager un monde quelque peu différent. Depuis mai 68, nous avons connu le marginalisme politique (mouvement gauchiste), le marginalisme intellectuel (mise à l'épreuve d'une philosophie sur le sens possible) et je crains que l'on ne connaisse, à présent, le marginalisme du désespoir politique, si rien de nouveau ne naît en 1978. Je veux encore croire que le peuple, enfin, pourra s'assurer le droit à la parole sans l'intermédiaire du filtre officiel de la parole politique.

MARC-VINCENT HOWLETT (Paris-13e).

Trop tard pour reculer

Puisque l'on vient tuer notre espoir, nous avons le devoir, nous, militants, d'interroger. Chaque parti est menacé par ses vieux démons : les socialistes craignent de s'engager trop avant et se sentent sécurisés par un repli sur des positions plus confortables ; les communistes retrouvent les réflexes des bolcheviks qui, par leur intransigeance et leurs terribles certitudes, refusèrent tout compromis et exigèrent le pouvoir pour eux seuls. La « stratégie du soupçon » a dégénéré en crise de confiance. (...)

En 1972, le défi avait été relevé avec lucidité et courage. Aujourd'hui, les responsables de la gauche sont à un carrefour : d'un côté le suicide, de l'autre l'aventure, celle qu'ils ont désirée et qu'ils redoutent maintenant qu'elle est proche. Ce n'est pas vraiment sur des dossiers que l'on bute ni sur des analyses contradictoires entre économistes, mais sur la prononciation du vœu qui engage à partager l'avenir. Il est trop tard pour reculer.

YVES TERNON (Paris-18e).

Un peu de bon sens !...

M. Marchais me dit qu'il ne peut aller plus loin dans les concessions sans entamer son idéal. Je l'écoute, mais je ne le crois pas. Il me semble que les dernières divergences apparues au regard de la ligne antérieure du P.C.F. lui ont posé un problème de conscience beaucoup plus aigu. Je veux parler ici de ce qui se rattache au vingt-deuxième congrès et de la politique de défense, et M. Garaudy ne me contredira pas. M. Mitterrand me dit que la meilleure solution consiste à ne plus répondre aux attaques dont son parti fait l'objet et à camper sur ses positions afin — paradoxalement — d'aller de l'avant. Je l'écoute, mais je ne le crois pas. Le congrès de Nantes a prouvé, si cela était encore nécessaire, que lorsqu'il veut obtenir satisfaction sa démarche était bien autre que celle du mutisme, et M. Chevènement ne me contredira pas.

Pour conclure, je voudrais faire une requête auprès de ceux que je considère comme responsables de la situation actuelle. Monsieur Marchais, utilisez une nouvelle fois votre bon sens afin de fléchir des positions qui ne doivent pas être irréductibles. Monsieur Mitterrand, utilisez une nouvelle fois votre sens politique afin d'influer sur une situation qui ne doit pas être celle de l'immobilisme. Je pense que la majorité des femmes et des hommes de gauche vous seraient gré de ces évolutions respectives.

THIERRY DUMONT (Clichy).

Un débat non démocratique

Nous avions vu, aux dernières élections cantonales et municipales, des candidats se présenter sous l'étiquette Union de la gauche. Ce parti a rallié des millions de sympathisants dégoûtés de la politique conservatrice de la droite, mais qui n'osaient s'engager dans un quelconque parti de gauche. L'Union de la gauche fut le parti des non-militants pour le changement social et économique.

J'anticipe peut-être en parlant... au passé... mais je crains qu'un accord ne soit qu'un replâtrage hâtif pour sauver les meubles (...).

Le débat sur l'actualisation du programme commun ne fut pas démocratique comme l'ont vanté les trois partis. Ce n'est pas parce qu'un débat se tient au grand jour qu'il est démocratique, il faut que tous puissent y être entendus, et, justement, la voix de l'Union de la gauche n'a pas été écoutée.

La rupture de l'Union de la gauche va faire envoler les espoirs de millions d'électeurs, qui donneront leurs voix à une droite en qui ils n'ont pas confiance, ou bien continueront à lutter isolément, et les élus sous l'étiquette Union de la gauche n'auront plus qu'à démissionner.

DENIS BESLE (Longueville).

Un modèle pour l'étranger

C'est avec une certaine stupeur que les observateurs étrangers ont enregistré les événements autour du « sommet » de la gauche, ce triste spectacle frôlant le ridicule. Les réactions ne se font pas attendre. Dans les pays où un léger rapprochement des forces de gauche a été amorcé durant les dernières années, l'hésitation et le doute réapparaissent. Mitterrand, Marchais et Fabre ne doivent, en aucun cas, oublier que l'union de la gauche et le programme commun sont devenus un véritable modèle pour beaucoup de militants socialistes et communistes étrangers. Les signataires du programme commun doivent être conscients que leur union est non seulement souhaitée par une grande partie des Français, mais aussi que des millions d'étrangers ont mis leurs espoirs dans cette alliance des forces de gauche.

ALEX BODRY (Grand-Duché de Luxembourg).

Le droit à la responsabilité

Que chaque parti porte sa part de responsabilité dans cette rupture; soit. Mais que l'on en vienne à douter des motivations du partenaire pour la victoire finale, non. Il est aussi facile de traiter le parti socialiste de réformiste ou de parti bourgeois que de traiter le parti communiste de parti stalinien. Mais ceci n'intéresse personne, sauf les dirigeants d'état-major qui se sentent concernés.

Quand comprendrez-vous, messieurs, que les gens que vous êtes censés représenter revendiquent le droit à la responsabilité. Des millions de gens ont voté pour le programme commun. Que ce soit comme socialistes, communistes ou radicaux, ils avaient tous le même désir, celui de le voir se réaliser. Les militants socialistes n'ont aucune raison de recevoir de leçon de combativité contre la domination du grand capital, et ils le montrent tous les jours, comme les militants communistes n'en ont aucune à recevoir sur leur désir de faire arriver la gauche au pouvoir. L'unité populaire doit être notre slogan à tous. Si elle ne le devenait pas la responsabilité risquerait d'être lourde de conséquences pour vous.

PHILIPPE BERNARD (Croissy-sur-Seine).

● Les adresses à la direction du P.C.F.

Une politique empirique

Après avoir passé cinq ans à cultiver les illusions, cinq années à répéter aux militants que la social-démocratie a changé de nature, que la victoire électorale de la gauche était pour 1978, après cinq ans de recrutement sans principes sur cette base, les opportunistes du bureau politique choisissent de nier leurs responsabilités en abandonnant à l'Assistance publique les enfants du programme commun et du XXIIe Congrès. (...) Puisque la volonté de changement domine dans les plus larges masses, il faut, disait-on, aller au gouvernement. Mais, puisque l'anticommunisme reste un facteur non négligeable, il faut provisoirement renoncer à ce que le programme commun soit une transition vers le socialisme. L'empirisme de cette politique, fondée pourtant sur des prémisses exactes, empêchait la direction du parti de voir ce fait capital : que sa propre analyse montrait l'existence d'une base de masse potentielle pour la montée d'un parti réformiste, d'un parti de la social-démocratie classique : d'un parti qui, comme le reconnaît tardivement Georges Marchais, chercherait « la caution du parti communiste » pour recruter largement militants et électeurs. D'un parti qui romprait à la première occasion, et même provoquerait cette occasion si besoin était.

JEAN-MICHEL VAYSSE (Paris-18e), *ancien militant du P.C.F.*

Un calcul scandaleux

L'électeur communiste que je suis est consterné par la situation politique et son évolution...

Des stratèges en chambre ont remarqué que, parallèlement au développement de l'union, l'audience électorale du parti s'amenuisait. Donc c'est simple : on « démontre » la trahison des socialistes, et on redevient le premier parti de France. Misérable calcul. N'avez-vous pas songé que ces quelques désertions de voix proviennent de la frange de l'électorat la moins mûre politiquement, et que les luttes à venir leur auraient donné plus d'une occasion de rendre leur suffrage au parti de l'honnêteté et du courage politique. Alors que vos manœuvres insensées sèment le désarroi et le doute dans vos œuvres vives.

Votre calcul n'est donc pas seulement immoral, il est complètement faux.

CHANTAL SIMON-GARUFUY. (Paris 13e).

Ne pas gérer la crise ?

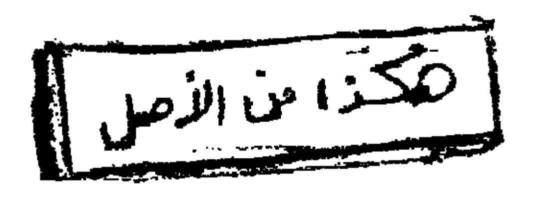
Pourquoi n'a-t-on pas suscité la mobilisation des bases respectives du P.C. et du P.S., favorisé les débats, les travailleurs n'étant que les éternels apostrophés de l'histoire et de l'actualité ; et j'en arrive à la question qui m'angoisse. Le P.C. veut-il le pouvoir maintenant ? J'élimine d'avance la thèse de ses détracteurs habituels que Moscou ne veut pas tout de suite d'un changement de pouvoir en France ; il faudrait prouver que le P.C.F. en est l'appendice et l'écho ; c'est mésestimer les changements récents de ce parti. Ou ne veut-il pas tout simplement, comme en 1968, gérer la crise du capital, qui irait en s'aggravant, qui créerait plus tard une situation plus intéressante à exploiter, auquel cas il doit le dire et le prouver. Ses éternelles dénégations sont trahies par sa politique qui semble brader tous les acquis de ces dernières années.

On ne joue pas, et c'est valable pour le P.C. comme pour le P.S., impunément avec les espoirs des masses.

HAMID HERMASSI (Paris-13e).

Parc de Port

هكذا من الأصل



POLITIQUE

LA CRISE DE LA GAUCHE

...n des relations entre les formations ... du programme commun de gouverne... a valu de recevoir au cours des derni... particulièrement depuis le 23 septem... des négociations entre le P.C.F., le ... des radicaux de gauche — un cour... t abondant.

Nous publions ci-dessous les éléments de cette volumineuse correspondance que nous avons cru devoir retenir comme étant particulièrement significatifs. Certains de nos lecteurs nous ont écrit longuement. Nous les prions de bien vouloir nous excuser de ne pouvoir faire état de l'intégralité de leurs témoignages.

...ens !...

... qu'il ne ... dans les ... mer son ... je ne le ... que les ... parues au ... rieure du ... problème ... plus aigu. ... ce qui ce ... deuxième ... itique de ... y ne me ... grand me ... olution ... ndre aux ... fait l'ob- ... positions ... — d'aller ... mais je ne ... de Nantes ... ncore né- ... eut obte- ... rche était ... mutisme. ... le contre-

... rais faire ... ceux que ... ponsables ... Monsieur ... nouvelle ... de fléchir ... ivent pas ... leur Mit- ... velle fois ... d'influer ... doit pas ... Je ... femmes ... vous ... utions

...neront leurs voix à une droite qui ils n'ont pas confiance ... bien continueront à lutter ... ment, et les élus sous l'étiquette Union de la gauche n'auront qu'à démissionner.

DENIS ...
(Longueville).

Un modèle pour l'étranger

C'est avec une certaine ... que les observateurs étrangers ... enregistré les événements ... du « sommet » de la gauche ... triste spectacle frôlant le ridicule. Les réactions ne se font pas ... tendre. Dans les pays où un ... rapprochement des forces de gauche a été amorcé durant les dernières années, l'hésitation et le doute réapparaissent. Mitterrand, Marchais et Fabre ne doivent en aucun cas oublier que l'union de la gauche et le programme commun sont devenus un véritable modèle pour beaucoup de militants socialistes et communistes étrangers. Les signataires du programme commun doivent être conscients que leur union est non seulement souhaitée par une grande partie des Français, mais aussi que des millions d'étrangers ont mis leurs espoirs dans cette alliance des forces de gauche.

ALEX BODRY
(Grand-Duché de Luxembourg).

Le droit à la responsabilité

Que chaque parti porte sa part de responsabilité dans cette rupture, soit. Mais que l'on en vienne à douter des motivations du ... naire pour la victoire finale ... Il est aussi facile de traiter le parti socialiste de réformiste ... de parti bourgeois que de ... le parti communiste de par... ... Mais ceci n'intéresse personne, sauf les dirigeants ... major qui se sentent concernés.

Quand comprendrez-vous, messieurs, que les gens que vous êtes censés représenter revendiquent le droit à la responsabilité ... millions de gens ont voté ... le programme commun ... ce soit comme socialistes, communistes ou radicaux, ils avaient le même désir, celui de le voir réaliser. Les militants ... n'ont aucune raison de ... de leçon de combativité ... domination du grand capital ... la montrent tous les ... comme les militants communistes n'en ont aucune à recevoir ... leur désir de faire arriver la ... au pouvoir. L'unité ... être notre slogan ... que ne le devenait pas la ... ... conséquences pour tous.

PHILIPPE BERNE
...

...es à la direction du P.C.F.

...rique

[illegible]

A mon cousin communiste

La rupture est intervenue sur le sujet des nationalisations et, plus précisément, sur le nombre des filiales à nationaliser. Crois-tu sincèrement que quelques centaines de filiales en plus ou en moins justifient l'abandon du pouvoir, pour combien d'années de plus, à la droite ?...

Je ne peux m'empêcher de penser que vous étiez partisans de l'union lorsque vous la dominiez et que vous ne l'êtes plus face à un P.S. aussi fort que vous.

Peut-être aussi pensez-vous, face à la crise persistante qui vous conduirait à ne pas tenir vos promesses, qu'il est plus confortable de rester dans l'opposition que de se « compromettre » au gouvernement.

Electoralement parlant, vous ne devriez pas y perdre, forts de votre discipline, de vos moyens, de vos relais, de la confiance parfois aveugle que vous témoignent vos militants.

Mais alors j'ai bien peur que ne se réalise un jour la crainte que tu m'exprimais souvent : « Mon père est mort sans voir le socialisme. Je ne voudrais pas que ce soit la même chose pour moi. »

Hélas ! si, ce sera la même chose pour toi et vous l'aurez délibérément choisi.

Après vingt ans de gouvernement à droite, va s'ouvrir sans doute, après certaines péripéties, une autre période de la France, avec un autre orientation gouvernementale. Et cela n'arrivera que parce que vous l'avez décidé.

Les Français qui voulaient le changement, les socialistes qui avaient confiance en vous, qui croyaient en votre évolution, profondément déçus et amers, n'oublieront pas ce qui s'est passé.

Et pour vingt ans de plus vous retournerez dans votre ghetto. Où vous vous trouvez si bien !

Mais alors, que tes dirigeants ne parlent pas d'améliorer le sort de la classe ouvrière, eux qui refusent pour les travailleurs tout ce que la gauche pouvait, dans les limites supportables de l'économie, leur apporter !

Comment expliques-tu que Berlinguer puisse soutenir la démocratie chrétienne, que Santiago Carrillo s'unisse avec Suarez, et que vous ne puissiez vous entendre avec les socialistes français ?

Que tes dirigeants craignent que le peuple français n'ait un jour une mémoire. Car après le lâchage de 1936, le refus de 1977 pèsera dans l'histoire.

K. BLONDIN,
membre du parti socialiste.

Combien d'interrogations

Combien d'interrogations à l'intérieur de notre parti comme l'ont montré les assemblées de militants. Pas seulement sur le « virage à droite » du parti socialiste comme voudrait le laisser croire notre comité central, mais aussi interrogations sur le bien-fondé de notre nouvelle ligne politique, sur les conséquences dramatiques de notre intransigeance et de la brisure qu'elle a provoquée ; interrogations encore sur la baisse de militantisme constatée dans certains secteurs, baisse que cherche à masquer *la publication de chiffres ronflants d'adhésions en masse* ; interrogations enfin sur notre incapacité d'accroître ou même de maintenir notre audience électorale.

C'est pourquoi il est inexact d'affirmer que notre parti est unanime derrière sa direction, unanime à condamner les socialistes rebaptisés *du nom* « infâme » de sociaux-démocrates ; mais du fait de son cloisonnement les protestations ne peuvent se faire entendre que par l'intermédiaire des médias qui lui sont étrangers. Encore faut-il remarquer avec quelle élégance on nie ces protestations en retirant à ceux qui les expriment leur identité de communistes.

Alors, puisque la direction du parti socialiste attend sereinement le jugement des électeurs et de l'histoire, puisque la nôtre en appelle sans arrêt à l'intervention de masses mythiques pour imposer son actualisation du programme commun, que les masses réelles, pour lesquelles l'union n'est pas un vain mot, fassent entendre leur voix de citoyens, de syndicalistes et de militants afin que cesse une polémique qui n'a que trop duré, que se rouvrent sans préalable ni ultimatum des négociations et qu'un accord raisonnable et clair redonne à l'union de la gauche *la dynamique de la victoire.*

LAURENT VÉRON,
membre du P.C.F.,
cellule Paul-Langevin
de l'université de Tours.

Le Mgr Lefebvre de la gauche

Le P.C. préfère essayer de rompre avant 1978, parce qu'il lui serait politiquement et socialement impossible de rompre après 1978, au lendemain d'une victoire à laquelle il aurait contribué. Il lui faut donc trouver le temps nécessaire pour tenter de rétablir un équilibre indispensable pour le succès même de sa stratégie d'union, d'autant qu'à ses yeux la croissance du P.S. est une excroissance anormale à cause du rôle que s'attribue François Mitterrand et dont bénéficie le P.S. : l'absence volontaire d'un candidat communiste au premier tour en 1965 et 1974 aurait permis à François Mitterrand d'apparaître aux Français comme l'initiateur, le garant et le symbole d'une politique d'union qu'il personnifie mais dont le P.C. estime avoir été le principal artisan. (...)

Il serait navrant de voir Georges Marchais devenir le Mgr Lefebvre de la gauche. En ce moment, comme trop souvent par le passé, le P.C. s'aveugle volontairement. A vouloir trop durcir ses positions, on prend souvent une raideur cadavérique. Car le P.C. se trompe sur le P.S. : si celui-ci a pris force et consistance, ce n'est pas uniquement grâce à Mitterrand, si grand que soit le rôle de ce dernier.

La chance du P.S. a été d'exister très peu avant 1968 et presque pas en mai 1968. Mai 1968 s'est fait en grande partie contre les hiérarchies trop structurées et autant contre la droite que contre une certaine façon d'exister de la gauche. Or la gauche officielle, en 1968, c'était surtout le P.C. Ce qui fait la force du parti fait aussi sa faiblesse : si la force de son organisation interdit qu'il descende jamais au-dessous de 18 ou 19 %, en revanche cette même raideur organique l'empêche de dépasser les 22 %.

Mais la faiblesse du P.S. a fait aussi sa force : il aspirait à être avant 1968, mais précisément, puisqu'il n'était presque plus, il a pu traduire, d'une manière plus ou moins adéquate, tout le capital de réflexion des clubs d'avant 1968 et beaucoup des thèmes que 1968 a vulgarisés. Pour le P.S. c'était mort ou transfiguration. Il s'est transfiguré. (...)

Si le P.C., au nom de sa stratégie de l'union, pense pouvoir remettre à 1983 une victoire possible dès 1978, il commet une erreur d'analyse qui serait fatale à la gauche, mais bien plus à lui-même. Quoi qu'il en pense, nous avons assez d'estime à son égard pour ne pas lui laisser commettre un assassinat et un suicide.

H. GIOVANGIGLI
(Saint-Martin-de-Castillon),
membre du parti socialiste.

La hargne du bureau politique du P.C. est mal venue

En tant que membre du parti communiste, motivé uniquement par l'union des forces de gauche, je ne suis pas le seul à être désorienté. Même dans la ville où j'ai vécu vingt-cinq ans et où je suis chef d'entreprise, les militants sont dépassés par cette hargne mal venue du bureau politique envers les élus socialistes, dont on avait prôné la mutation probable.

Certes on doit admettre que la France de gauche est à 60 % social - démocrate, mais cela n'empêchait pas d'avancer, à petits pas peut-être, mais sûrement. Si vous aviez, comme moi, discuté avec quelques secrétaires fédéraux, vous comprendriez mieux leur mortelle incertitude. Quant aux élections, je puis prédire que jamais mes camarades d'hier n'auront enregistré un échec semblable. Quant aux socialistes, ils s'illusionnent doucement. Voila mon point de vue, à la veille de quitter un parti que j'ai cru naïvement transformable de l'intérieur.

MAURICE PERRIN,
conseiller municipal communiste de Saint-Denis de 1965 à 1971, puis conseiller municipal de la Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).

A qui la faute ?

Il faudrait s'interroger sur le fond et rappeler cette base de toute action politique : il n'y a pas de positions fixes et immuables. Le parti communiste en a donné des exemples nombreux et variés (dictature du prolétariat, force nucléaire, Europe), le parti socialiste en a aussi donné. Condamner un parti au nom d'une ligne historique n'a de sens qu'*a posteriori*. Or, dans le cas de l'union de la gauche en 1977, tout se passe comme si les résultats de l'analyse étaient déjà donnés (le P.S. est traître) et que l'on faisait tout ce qu'il fallait pour le démontrer. On a ainsi mis sur la place publique un débat très technique et l'on a bloqué les positions de telle façon qu'aucun ne puisse céder sans se déjuger ; on adjure alors l'autre de penser à l'action commune, et bientôt on pourra clamer que la preuve est faite : les socialistes ne voulaient l'union que pour faire la politique de Guy Mollet, ou Giscard... Ce qui est grave ici est que l'on a tout fait pour donner le pas à l'idéologie sur la pratique. Oui, le parti socialiste sera peut-être conduit à chercher (tout de suite ou pas) d'autres alliés : mais à qui la faute ?

R. ILBERT
(Mende).

● Les remarques sur la politique du P.S.

La tentation social-démocrate

Après avoir tenu deux fers (Giscard d'Estaing et Chirac) au chaud, le patronat français déplace ses pions, V. Giscard d'Estaing placé au-dessus de la mêlée (avec l'approbation tacite de Mitterrand qui l'épargne avec une rare élégance), Chirac mis sur la touche. Les deux cartes deviennent Barre et Mitterrand. Et le capitalisme international de souhaiter l'avènement de la social-démocratie en France. Le choix est clair : seule la social-démocratie peut permettre une injection massive de fonds publics, un redéploiement de l'économie, une restauration du taux de profit, sans pour autant faire perdre au grand capital le contrôle de l'appareil de production. (...) La campagne de dénigrement systématique contre le parti communiste, qui va de pair avec l'apologie de la social-démocratie, utilise le vieil arsenal datant de la guerre froide. Faute de pouvoir attaquer le programme économique du P.C. (pas un partisan d'une stratégie de rupture avec le système d'exploitation capitaliste ne pouvait le faire : seul M. Fabre ose utiliser le terme de « collectivisme », qui a fait la fortune de la droite), on l'attaque sur le terrain des libertés, sur le « qualitatif ». Mais Staline est mort. Même Glucksman le sait, aujourd'hui : Quel est le député qui est intervenu au Parlement pour demander la libre diffusion dans les prisons du journal du CAP ? Un député P.S.U. ? Il n'y en a, hélas ! pas. Un P.S. ou un M.R.G., alors ? Non, un député communiste.

Aussi la stratégie du P.C.F. est claire et sans ambiguïté. Il faut créer au sein de la gauche un *nouveau rapport de forces*. Il faut un parti communiste fort face au M.R.G. et au P.S. dont certains dirigeants sont, d'ailleurs d'authentiques hommes de droite (comme Delors, ancien conseiller de Chaban-Delmas, au P.S., ou Bredin, ancien membre du Nouveau Contrat Social d'Edgar Faure, au M.R.G.).

C'est un pari terrible qui s'engage. Les communistes et tous ceux qui souhaitent une véritable transition vers le socialisme doivent et peuvent le gagner.

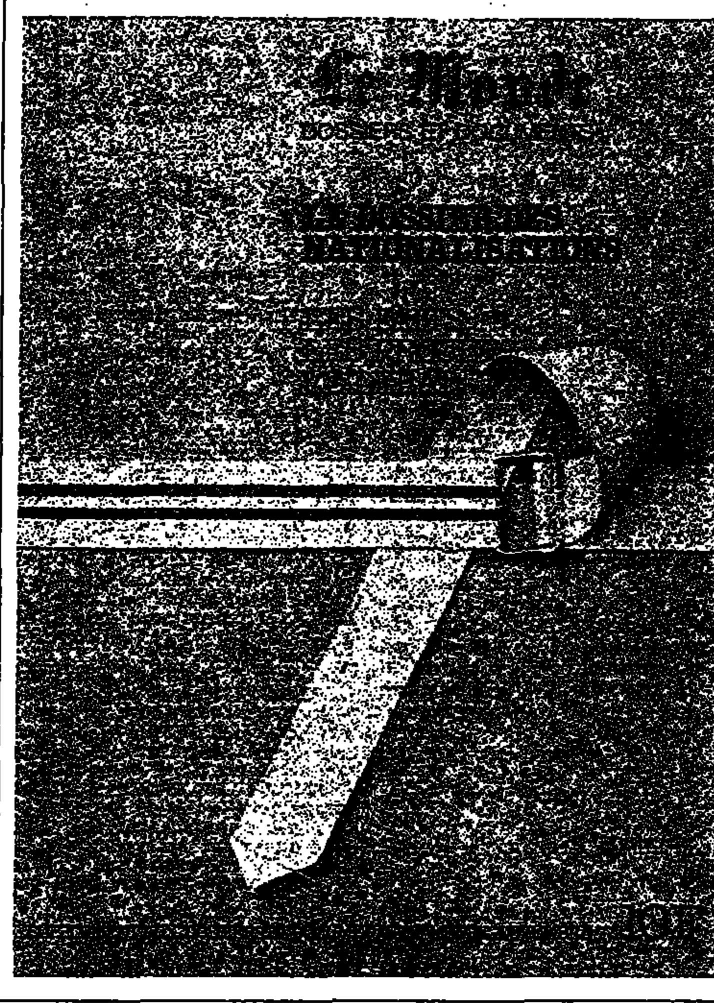
HERVÉ FRÉDÉRIC
(Paris-6e).

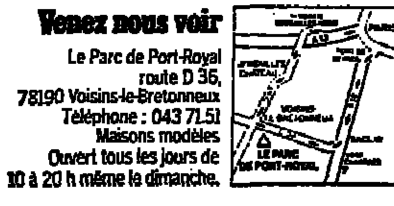
Electoralisme

Gageons que si M. Mitterrand consentait à des engagements formels sur les prestations électorales et sur la répartition des grands postes gouvernementaux et administratifs, M. Marchais saurait bien s'accommoder de quelques variations sur les chiffres symboliques de revendications.

Car ce débat — et nous retrouvons là son caractère original — se poursuit en l'absence d'une large poussée autonome de la classe ouvrière, et plus généralement des salariés. C'est ce qui distingue la situation actuelle de celles — souvent invoquées à titre de précédents — de 1946 et de 1945 (sans parler des événements portugais de 1975 et espagnols de 1976). (...) Peut-on dire que les modestes revendications syndicales d'aujourd'hui soient l'équivalent de ces profonds mouvements du passé ? C'est peut-être M. Marchais qui, sans y prendre garde, a mis le doigt sur le problème essentiel d'aujourd'hui : comment éviter une bureaucratisation générale tout en favorisant, en activant, *une intervention autonome de la classe ouvrière ?*

PIERRE NAVILLE
(Paris-6e),
membre du P.S.U.







POLITIQUE

L'EXAMEN DE LA LOI DE FINANCES

SANTÉ ET SÉCURITÉ SOCIALE : il s'agit de conforter l'institution et non de la démanteler, déclare Mme Veil

Santé et Sécurité sociale Jeudi 3 novembre, l'Assemblée nationale examine le budget de la santé et de la Sécurité sociale qui s'élève à 21,67 milliards de francs. (Voir « le Monde » daté 18-19 septembre 1977.)

M. CREPEAU (rad. de g.), rapporteur spécial pour le budget de la santé, indique que, pour 1978, ce dernier s'élèvera à 15,8 milliards, soit 4 % du budget de l'État. Il souligne les conditions *« de plus en plus détestables »* dans lesquelles le Parlement est tenu de travailler, son contrôle devenant de plus en plus *« un pilotage sans visibilité »*. Il rappelle que sur les 75 milliards environ que représentent en France les dépenses de santé, une quinzaine seulement entrent dans le cadre du présent budget, le reste échappant très largement au contrôle du Parlement. M. Crépeau insiste ensuite sur la nécessité d'un effort de recrutement plus important. Il s'inquiète de la part toujours croissante qui revient à l'aide sociale dans les crédits supplémentaires. Il observe que face à l'inéluctable augmentation des dépenses de santé, les charges de fonctionnement seront de plus en plus lourdes et deviendront rapidement insupportables pour l'ensemble des budgets.

Au niveau budgétaire, cela implique *« une politique de plus en plus volontariste »*. La commission des finances a adopté les crédits en discussion.

Rapporteur spécial pour les crédits de la Sécurité sociale, M. BISSON (R.P.R.) constate que l'année 1977 se caractérise par une évolution des prestations moins rapide que prévue en raison d'une certaine modération de la consommation médicale. En outre, les rentrées de cotisations ont dépassé le montant escompté. Ces deux faits expliquent que d'un déficit estimé, pour 1976, à 3 milliards on soit passé, pour 1977, à un excédent qui devrait être de l'ordre de 1,6 milliard. Toutefois, observe-t-il, le déficit pour 1978 a été chiffré à plus de 5 milliards et il semble inéluctable en raison *d'une certaine reprise de la consommation médicale* et du coût des nombreuses mesures sociales prises en 1977. Le rapporteur a recommandé à la commission l'adoption des crédits, ce qu'elle a fait.

M. DELANEAU (P.R.), rapporteur pour avis (affaires culturelles, familiales et sociales) souligne la nécessité de réformer l'ensemble du système de l'aide sociale et médicale, le système « dépassé » du prix de journée et le système de santé scolaire. Il souligne la nécessité de s'attaquer à l'alcoolisme. Sa commission a émis un avis favorable.

Rapporteur pour avis (affaires culturelles) sur le budget de la Sécurité sociale, M. LEGRAND (P.C.) observe que *« l'émiettement de la protection sociale est tel que personne ne sait plus très bien qui paie quoi et qui bénéficie de quoi »*. Il dénonce l'immobilisme du gouvernement en matière de réforme de la Sécurité sociale, puis estime *« totalement fallacieux le martèlement de l'opinion sur le thème des déficits de la Sécurité sociale »*. Après avoir affirmé qu'il n'y a aucun excès dans la dépense sociale des Français, il conclut : *« La Sécurité sociale n'a plus d'avenir si son financement n'est pas réformé d'urgence. Ce n'est plus un choix, mais une obligation. »* Suivant les conclusions du rapporteur, la commission a donné un avis favorable aux crédits présentés.

Organiser un grand débat

Dans la discussion générale, M. BERGER (R.P.R., Côte-d'Or), président de la commission des affaires culturelles, estime que, si le système actuel de sécurité sociale présente des insuffisances, il n'est pas concevable de le remplacer par un autre. Il faut donc le réformer par une double action : sur les individus, en développant la responsabilité et sur le financement, mais sans diminuer les prestations. M. GAU (P.S., Isère) constate que la législature s'achève sans qu'ait été organisé un grand débat sur la santé et la sécurité sociale. A son avis, le budget présenté est doublement trompeur : il ne traduit qu'une faible part de l'effort collectif pour la santé et plus de la moitié des crédits, ceux de l'aide sociale, ne présentent pas un caractère volontariste.

En séance de nuit, sous la présidence de M. ALLAINMAT (P.S.), M. PÉRONNET (réf., Allier) évoque la situation du thermalisme, secteur dont il souligne la vitalité mais qui représente, à son avis, *« un capital santé encore sous-exploité »*. Ainsi plaide-t-il notamment en faveur de la prise en charge des cures thermales par la Sécurité sociale.

Mme MOREAU (P.C., Paris) estime que *« ce budget d'austérité défavorisera les plus modestes et renforcera les inégalités existantes »*. Dénonçant *« un système fondé sur la recherche effrénée du profit »*, elle rappelle les grandes lignes du contre-projet présenté par son groupe. Pour M. CABANEL (P.R., Isère), *« rares sont les pays qui offrent à leur population un système de protection de la santé aussi développé que la France »*.

M. ROYER (n.i., Indre-et-Loire) insiste sur la nécessité d'harmoniser la situation des travailleurs salariés et celle des travailleurs indépendants. M. GRUSSENMEYER (R.P.R., Bas-Rhin) déplore l'absence d'une véritable politique en faveur de la famille. Mme CHOVANEL (P.C., Seine-Saint-Denis) affirme que le niveau de vie des familles ouvrières diminue de même que le pouvoir d'achat des prestations sociales.

Après les interventions de M. GISSINGER (R.P.R., Haut-Rhin) et DESANLIS (réf., Loiret), M. PAUL DURAFOUR (rad. gauche, Saône-et-Loire) souligne l'importance de la réinsertion des mutilés du travail et de la prévention des accidents. M. CLAUDE WEBER (P.C., Val-d'Oise) dénonce *« la pénurie hospitalière »*. M. COMMENAY (app. réf., Landes) demande au gouvernement de sensibiliser l'opinion au grave danger de la récession démographique. M. GUINEBRETIERE (R.P.R., Finistère) plaide en faveur du maintien de la médecine libérale. M. FERRETTI (P.R., Moselle) évoque les problèmes des retraités d'Alsace et de Lorraine. Après M. LABORDE (P.S., Gers), M. ANDRIEUX (P.C., Pas-de-Calais) évoque la situation des personnes âgées.

M. HAESEBROECK (P.S., Nord) critique la politique du gouvernement à l'égard des handicapés. M. DELANEAU (P.R., Indre-et-Loire) souhaite que soit aménagée l'assiette des charges sociales. M. JOURDAN (P.C., Gard) souligne la qualité de l'action de son parti en faveur des handicapés et des mutilés du travail, alors que le gouvernement s'avère, à son avis, incapable de prendre en compte cet important problème.

Pour M. EHM (R.P.R., Bas-Rhin), *« mieux vaudrait encourager le développement des hôpitaux de dimension moyenne »*. Après l'intervention de M. BOUDON (N.I., Maine-et-Loire), M. MARCUS (R.P.R., Paris) plaide en faveur de l'Assistance publique de Paris.

La généralisation de la sécurité sociale

Mme SIMONE VEIL, ministre de la santé et de la sécurité sociale, présente ensuite les grandes lignes d' *« un budget de progrès qui traduit des choix et des priorités s'inscrivant dans une politique cohérente qui vise à développer la solidarité sociale »*. Elle indique qu'une enquête montre que, entre le 1er janvier 1973 et le 1er janvier 1977, 87 000 lits en salles communes auront été supprimés. Au total, 110 000 lits sur 235 000 l'auront été au 1er janvier 1978. *« Ainsi*, observe-t-elle, *l'objectif de suppression des salles communes en 1981 n'est pas utopique. »*

Elle confirme qu'un projet de loi, qui sera déposé au cours de cette session, permettra, de façon forfaitaire, la prise en charge par la Sécurité sociale des dépenses de soins des personnes âgées dans les établissements de long séjour.

Niant s'être inclinée devant des intérêts privés, elle justifie la remise en chantier du projet relatif à l'organisation des services d'urgence. *« Les choses ont évolué*, précise-t-elle, *et je me suis inclinée devant les intérêts de la collectivité. »* Elle annonce que les P. et T. viennent d'accorder un numéro d'appel unique qui sera réservé aux urgences.

A propos de la Sécurité sociale, elle déclare que ce n'est pas un miracle qui a équilibré cette année les comptes, mais des mesures telles que la baisse de la T.V.A. sur les médicaments, une gestion plus rigoureuse dans les hôpitaux, la participation de l'État aux dépenses du régime général au titre du Fonds national de solidarité. *« Le plan de redressement*, précise-t-elle, *a apporté plus de 9 milliards sur les 12 milliards qui étaient nécessaires. »* Plusieurs orateurs lui ayant reproché de ne pas réaliser *« une vraie réforme »* de la Sécurité sociale, elle déclare : *« S'agit-il d'une réforme des structures, c'est-à-dire de la création d'un régime unique ? Elle n'est ni envisageable ni souhaitée. S'agit-il de réformer les financements, c'est-à-dire de modifier l'assiette des cotisations ? On ne peut décharger une catégorie d'entreprises sans en charger une autre. Quant à l'augmentation de la part du financement budgétaire, elle impliquerait que l'on alourdisse la charge fiscale en conséquence. De toute façon, les problèmes de fond subsisteraient : ceux d'une croissance des dépenses supérieures au PIB. Ce sont ces problèmes que le gouvernement a choisi d'aborder par des actes. Pour lui, il s'agit non de démanteler l'institution mais de la préserver et de lui donner un nouveau dynamisme. Le gouvernement est d'autre part convaincu que l'on peut faire appel au sens des responsabilités de chacun et maîtriser, à terme, la croissance accélérée des dépenses de santé. Pour ce faire il s'est engagé à réviser tous les programmes hospitaliers sur la base d'une stabilisation du nombre des lits. D'ores et déjà*, constate Mme Veil, *l'action de sensibilisation a entraîné une décélération du taux de croissance des dépenses de soins et un ralentissement des taux de croissance des prix de journée des hôpitaux. »*

Pour terminer, Mme Veil annonce qu'elle présentera au vote du Parlement, dans les prochains jours un projet de loi permettant d'étendre le bénéfice de la Sécurité sociale à tous les Français. L'extension de l'assurance vieillesse à l'ensemble des personnes exerçant une activité professionnelle sera réalisée par décret d'ici à la fin de l'année, et l'ensemble des décrets d'application de la loi relative au droit aux prestations familiales interviendra dans les mêmes délais. *« Notre politique*, conclut-elle, *est une politique de continuité et de progrès. »*

M. Lenoir, secrétaire d'État chargé de l'action sociale, expose la politique du gouvernement en ce domaine. Il indique que les *dépenses d'aide sociale* atteindront 11 milliards en 1978, constituées à 75 % environ par des dépenses d'hébergement et de soins en établissements. *« C'est donc*, conclut-il, *un budget d'action sociale en plein progrès et tout à fait prioritaire qui est présenté à l'Assemblée. »*

Après avoir repoussé plusieurs amendements communistes, l'Assemblée adopte le budget de la santé et de la sécurité sociale et des articles instituant une taxe annuelle sur les spécialités pharmaceutiques et supprimant le recouvrement sur succession de l'allocation aux vieux travailleurs salariés ainsi que le recouvrement des créances de l'aide sociale contre les débiteurs d'aliments des mineurs et des adultes handicapés.

La séance est levée vendredi à 2 h. 15.

PATRICK FRANCÈS.

---

134 493 INTERRUPTIONS VOLONTAIRES DE GROSSESSE EN 1976.

Interrogé par M. Crépeau (rad. de gauche), rapporteur spécial, sur le bilan de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse, le ministère de la santé a communiqué la réponse suivante :

En 1976, 134 493 interruptions volontaires de la grossesse ont été recencées à partir des bulletins statistiques prévus par la loi du 17 janvier 1975, dont 87 025 en secteur hospitalier public et 47 468 en secteur hospitalier privé (...). *Il ressort d'enquêtes partielles que les femmes qui demandent une interruption volontaire de grossesse ont, dans 60 à 70 % des cas, entre vingt-six et trente ans ; il s'agit une fois sur trois d'une célibataire.* La catégorie des « inactives » semblerait en nombre légèrement *supérieur comparée à celle des* femmes qui exercent une profession. Les demandes sont présentées autant par le monde ouvrier que par les classes moyennes ; dans 50 % des cas environ, les femmes ont déjà deux enfants ou plus (...).

Il faut relever enfin que les avortements clandestins semblent en voie de disparition puisque les services hospitaliers ne constatent plus de complications liées à des avortements pratiqués par des non-médecins ou par l'intéressée elle-même. Enfin le nombre de femmes se rendant à l'étranger pour interrompre leur grossesse diminue aussi très sensiblement : les statistiques britanniques indique que le nombre est passé de 36 541 en 1974 à 14 808 en 1975 et à 4 459 en 1976.

DOM : les effets de la départementalisation

Jeudi matin 3 novembre, sous la présidence de M. BROCARD (P.R.), l'Assemblée examine le budget des départements d'outre-mer. M. DE ROCCA-SERRA (R.P.R., Corse), rapporteur spécial, relève que, considérés dans leur ensemble, les crédits de paiement (fonctionnement, intervention et équipement confondus) progressent de 4,49 % (de 576,9 millions de francs à 602,9 millions de francs), tandis que les autorisations de programme diminuent de 10,8 % (de 263,4 millions de francs à 235 millions de francs) par rapport au budget de 1977. L'essentiel des dépenses de fonctionnement est affecté aux personnels, notamment ceux du BUMIDOM, organisme chargé de la migration de la main-d'œuvre des DOM vers la métropole.

Quant aux crédits gérés par les autres ministères ils sont en hausse pour ce qui est de l'agriculture, de la culture, de la marine marchande, du travail et de la santé. En revanche, les sommes consacrées aux *DOM* par les ministères de l'éducation, de l'équipement et du logement, et par le secrétariat à la jeunesse et aux sports, sont en diminution. Globalement et tous budgets confondus, les dépenses civiles *consacrées aux départements* d'outre-mer passent de 5 358 millions de francs à 5 881 millions de francs, soit une majoration de près de 10 % dont le rapporteur spécial souligne qu'une bonne part est affectée à l'amélioration de la situation des personnels et à la création de postes.

Le rapporteur pour avis de la commission des lois, M. SABLE (app. R.P.R., Martinique) passe en revue les différents domaines de l'action du secrétariat d'État dans les DOM.

Présentant au nom de M. De GASTINES (R.P.R., Mayenne), l'avis de la commission de la production et des échanges, M. CHAMBON (R.P.R., Pas-de-Calais) s'élève contre le fait que 90 % des dépenses consacrées aux DOM ne figurent pas dans le budget du secrétariat d'État et *« échapent de ce fait au contrôle parlementaire »*.

M. STIRN, secrétaire d'État aux DOM-TOM répond d'abord aux rapporteurs avant de présenter son budget. Il indique que le fait que 10 % seulement des crédits consacrés aux DOM figurent dans le budget de son secrétariat d'État est dû au *« succès de la politique de départementalisation »*. *« D'ici cinq ans si l'on est optimiste, dix ans si l'on est pessimiste, lorsque le problème de l'emploi aura été réglé dans les DOM et dans les TOM, il n'y aura plus du tout de budget du secrétariat d'État aux DOM-TOM »*, déclare-t-il. Il souligne que les crédits de ce secteur inscrits au budget d'autres ministères n'échappent pas par là même au contrôle parlementaire.

Le secrétaire d'État déclare que l'essentiel des efforts dans le domaine agricole a porté sur l'irrigation de terres cultivables nouvelles. Une première tranche de financement de 272 millions de francs devrait permettre d'atteindre l'objectif de 9 000 hectares irrigués d'ici à 1980. Le secrétaire d'État estime, d'autre part, que la production de canne à sucre pour la campagne 1977 *« sera satisfaisante dans l'ensemble, en dépit de mouvements sociaux qui ont affecté la production »*.

M. IBENE (app. P.C., Guadeloupe) ouvre la discussion générale en déclarant : *« Le déclin de notre appareil productif se poursuit à un rythme accéléré et inquiétant. Il représente 25,2 % de l'activité économique de la Guadeloupe, alors que le secteur tertiaire et l'État en représentent 74,8 %. »* Pour M. Ibéné, on ne peut que *« dresser le bilan des échecs de la départementalisation »* et réclamer une fois de plus un statut d'autonomie qui permette aux élus *« de prendre en main les affaires de leur pays, dans le cadre de la République française »*.

M. RIVIÉREZ (R.P.R., Guyane) souligne que le budget des DOM représente 1,8 % des dépenses de l'État pour 1,9 % de la population de l'ensemble français. Il trouve inacceptable que la promesse d'augmenter la part du fonds d'investissement local n'ait pas été tenue. M. CÉSAIRE (apparenté P.S., Martinique) estime que la politique du gouvernement à l'égard des Antilles est globalement un échec ; insufisance des mesures sociales, chômage, régression de la population, caractérisent, selon lui, la situation actuelle de ces départements.

M. DRONNE (réf. Sarthe), président de la commission de la défense, présente quelques observations de cette commission sur les conditions d'exercice du service militaire dans les départements d'outre-mer.

M. FONTAINE (non inscrit, la Réunion) attire l'attention du secrétaire d'État sur la faiblesse des effectifs de la police dans son département. Il rappelle que le SMIC à la Réunion ne représente que 70 % du salaire garanti dans la métropole, mais se déclare *« heureux de l'évolution qui a été accomplie depuis le temps de la colonie »*.

Pour M. PETIT (R.P.R., Martinique), l'intégration bénéfique des DOM dans le Marché commun appelle toutefois une attention vigilante et lucide. M. Claude Weber (P.C., Val-d'Oise) affirme que la départementalisation se traduit par un bilan *« désastreux »*. Il plaide en faveur du droit à l'autodétermination des Antilles et de la Réunion. M. CERNEAU (rapp. réf., La Réunion) regrette les retards d'application des textes relatifs aux DOM surtout en matière sociale.

La discussion se poursuit jeudi après-midi sous la présidence de M. FRANCESCHI (P.S.). M. GUILLIOD (R.P.R., Guadeloupe) indique que depuis la menace d'éruption du volcan de la Soufrière la Basse-Terre n'a jamais retrouvé la situation économique qui était antérieurement la sienne. Les mesures prises, estime-t-il n'ont pas été suffisantes, et la population se sent abandonnée. Pour M. JALTON (app. P.S., Guadeloupe), le gouvernement est responsable de la situation sociale et économique *« désastreuse »* des DOM. Il déclare : *« La priorité est donnée aux dépenses militaires. Dans le domaine de l'éducation, l'autoritarisme est renforcé. Quant aux Guadeloupéens qui sont venus chercher du travail en France, ils sont victimes du racisme et n'aspirent qu'à retourner en Guadeloupe. »* Il indique que son groupe ne votera pas *« ce misérable budget »*. Enfin, M. GABRIEL (R.P.R., Saint-Pierre-et-Miquelon) estime regrettable que la France n'ait pas de politique de l'Océan.

Répondant aux orateurs, M. STIRN déclare notamment : *« La production sucrière n'a baissé dans aucun des départements. Le prix de la canne se serait effondré sans garanties européennes. Une SAFER sera créée à la Guadeloupe et à la Martinique. (...) Tout statut d'autonomie priverait la population de nombreux avantages sociaux. Faire croire le contraire est une duperie. Globalement, l'appartenance à l'Europe constitue pour ces départements une garantie. »* Il relève ensuite *« le scepticisme permanent »* de M. Césaire, puis, s'adressant à M. Weber (P.C.), il déclare : *« Vous semblez vous réjouir chaque fois que la France a des échecs. La soi-disant politique nationale de votre parti n'existe que dans les discours. »* Il estime *« inacceptable »* l'intervention de M. Jalton. Pour terminer, il indique que la position du gouvernement n'a pas changé à l'égard de Mayotte.

Les crédits des départements d'outre-mer sont adoptés par l'Assemblée, l'opposition a voté contre.

« TOM : il n'existe pas de « réserve électorale », affirme M. Stirn

L'Assemblée nationale examine ensuite les crédits des territoires d'outre-mer.

Rapporteur spécial, M. DE ROCCA SERRA (R.P.R.), indique que ce budget, compte non tenu de l'incidence financière de l'indépendance de Djibouti, s'élève à 425 millions de francs, en progrès d'environ 9 %. La commission des finances a insisté sur la nécessité de réanimer l'économie rurale dans les territoires du Pacifique et exprimé son inquiétude devant l'insuffisance de l'investissement productif.

Dans son rapport écrit, M. PIOT (R.P.R.) indique que l'importance de la dépense publique dans les TOM s'élèvera en 1978 à 2 123 millions.

Enfin, pour M. COUDERC (P.R.), rapporteur pour avis (production), le budget de 1978, difficile surtout pour les investissements, ne pourrait pas être reconduit sans danger pour le développement économique des TOM.

Analysant son budget, M. STIRN précise que quatre orientations ont été retenues :

1) Clarification des rapports entre l'État et les territoires.

2) Sauvegarde des subventions d'équilibre et des dotations d'équipement ;

3) Actions en faveur des populations de l'intérieur et des archipels dans les territoires du Pacifique ;

4) Intervention des ministères techniques : *« Le président de la République*, rappelle-t-il, *a décidé le principe d'une intervention généralisée de toutes les administrations de l'État. »* Engagée en 1977, elle sera encore plus importante en 1978.

M. Stirn conclut : *« Le gouvernement entend changer les structures économiques et sociales des territoires. Ces réformes supposent cependant que les administrations et les territoires sachent réformer rapidement leurs méthodes. »* Il cite deux exemples : la réforme du FIDES et la réforme des fiscalités territoriales.

Dans la discussion générale, M. VACANT (P.S.), qui intervien au nom de M. Alain Vivien (P.S., Seine-et-Marne), s'attache à montrer que les crédits diminuent sensiblement. *« Au fond*, estime-t-il, *le gouvernement ne vise qu'à se conserver une réserve électorale au moindre coût, tout en laissant exploiter par certains ce qui peut être rentable. »* Pour M. PIDJOT (non insc., Nouvelle-Calédonie), *« rien de sérieux ne sera fait en Nouvelle-Calédonie sans l'autonomie interne. Faute de quoi*, conclut-il, *on encouragera le courant naissant favorable à l'indépendance du territoire »*. Pour M. ODRU (P.C., Seine-Saint-Denis), *« ce budget atteste la persistance et les méfaits de la situation coloniale dans des territoires que le gouvernement considère comme une réserve électorale pour la majorité »*.

Répondant aux orateurs, M. Stirn observe notamment que M. Odru *« ne se console pas de l'absence d'audience de son parti dans les TOM, et s'accroche au mythe dénué de tout fondement de la réserve électorale que ces territoires constitueraient pour la majorité »*.

Les crédis des TOM sont adoptés par l'Assemblée, l'opposition votant contre.

La préparation des élections législatives

M. RAYMOND BARRE SE REND LUNDI A LYON

M. Raymond Barre doit se rendre lundi 7 novembre à Lyon, où il prendra contact — apprend-on de bonne source — avec les représentants locaux des formations de la majorité afin de préparer avec eux sa campagne électorale dans la quatrième circonscription du Rhône, où il est candidat aux élections législatives. Le premier ministre annoncera vraisemblablement, à cette occasion, le nom de son suppléant.

LES ASSOCIATIONS DE JEUNESSE S'INQUIÈTENT DE LA FAIBLESSE DE L'AIDE DE L'ÉTAT

L'Assemblée nationale doit examiner, lundi 7 novembre, le budget de la jeunesse et des sports pour 1978. Dans l'état actuel du projet, celui-ci s'élève à 2 686 millions de francs, soit une augmentation de 12,8 % par rapport à l'année dernière. Les quatre-vingt-cinq organisations et mouvements groupés dans le Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (CNAJEP) se sont inquiétées, mercredi 2 novembre, de la faiblesse de ces crédits qui représentent 0,67 % du budget de l'État.

Le CNAJEP demande l'application d'un *« plan d'urgence »* qu'il *chiffre à 17,7 millions de francs.* Celui-ci permettrait d'augmenter sensiblement l'enveloppe allouée aux loisirs éducatifs, aux centres de vacances et à la formation des animateurs, trois secteurs que les associations jugent prioritaires.

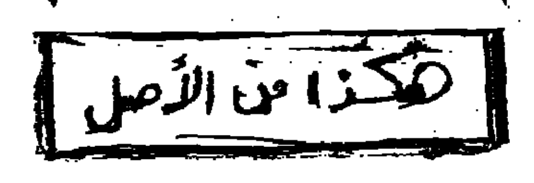
Le CNAJEP souhaite, en outre, la revalorisation des crédits que l'État accorde au fFonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) pour la prise en charge partielle du salaire de six cent soixante-six animateurs socio-éducatifs. Cette prise en charge représente, selon les associations, le quart du coût réel. Elles réclament son doublement.

Le CNAJEP demande, enfin, la suppression de la taxe sur les salaires des animateurs et du personnel administratif des associations qui, pour certaines d'entre elles, *« dépasse le montant de l'aide allouée par l'État »*. Ces mesures, précise-t-il, doivent permettre *« le maintien d'une vie associative authentique dans un secteur vital pour la nation »*.

★ CNAJEP, 30, rue Cabanis, 75014 Paris. Tél. 336-04-41.

● *Le Comité pour l'indépendance et l'unité de la France*, fondé par M. Michel Debré, tiendra samedi 5 novembre, à 15 heures, au Palais des congrès de Versailles (place du Château), une réunion publique à laquelle participeront notamment MM. Alexandre Sanguinetti, Georges Montaron, Étienne Burin des Roziers, Pierre Dabezies, Georges Gorse, René-Victor Pilhes, Maurice Druon et Mme Geneviève de Gaulle.





A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LA LOI D'INDEMNISATION DES RAPATRIÉS

Veillée d'armes

Aussi extraordinaire qu'il puisse paraître, le débat parlementaire sur le projet de loi d'indemnisation des rapatriés a débuté, jeudi soir 3 novembre... dans les salons de l'hôtel Lutétia, à Paris, où les différents groupes politiques de l'Assemblée nationale avaient délégué leurs spécialistes pour répondre aux inquiétudes des intéressés conviés à un dîner-débat par le mouvement du RECOURS.

Le parti républicain était représenté par M. Chinaud, président du groupe, député de Paris, assisté de M. Delmas, ancien maire de Montpellier ; le R.P.R. l'était par M. Bénard, député du Var ; les centristes par M. Ginoux, député des Hauts-de-Seine ; le P.S. par M. Bayou, député de l'Hérault, assisté de M. Ribs, rapporteur spécial, et le P.C. par M. Garcin, député des Bouches-du-Rhône.

Les prochaines législatives conférant à la discussion du texte gouvernemental — dont le gouvernement a déclaré l'urgence — *un intérêt électoral* que personne ne conteste, chaque orateur s'est employé, sans ménager ses effets, à orienter dès à présent les suffrages des rapatriés, bien décidés, au demeurant, à faire monter les enchères.

Dans leurs réponses aux questions posées, au nom du RECOURS, par MM. Goinard, Roseau et Laquière, qui exprimèrent leur « *amère désillusion* » devant les insuffisances « *inacceptables* » du projet de loi — bien que M. Dominati, secrétaire d'Etat, ait été pour eux, disent-ils, « *un bon avocat* », — les plus gênés furent évidemment les deux représentants du parti républicain, qui mirent leur auditoire en garde contre les risques de la surenchère, ce qui valut à *M. Chinaud d'être* quelque peu chahuté.

Les délégués du P.S. et du P.C. eurent beau jeu, en revanche, d'affirmer qu'en l'occurrence le gouvernement ne pouvait indemniser réellement les rapatriés, parce qu'il était prisonnier de son système économique.

Dans sa conclusion, M. Forzy souhaita que la chaleur de cette « *veillée d'armes* » incite la majorité à améliorer le projet de loi « *de façon substantielle* ».

Le véritable héros de la soirée fut, toutefois, le colonel Gardes, dont la présence fut saluée, un bref instant, par de vibrants « *Algérie française !* ». Une autre façon peut-être, pour les rapatriés, de rappeler au gouvernement que, quinze ans après, leur passion reste toujours aussi vive... — A. R.

Le projet de budget militaire pour 1978

La commission des finances de l'Assemblée lance une série d'avertissements au gouvernement

Le président de la République rend visite, lundi 7 novembre, à Brest, à la marine nationale, qui connaît des difficultés de programmations budgétaires, comme l'ont révélé les rapporteurs de la commission de la défense et de la commission des finances de l'Assemblée.

Sur la proposition de M. Joël Le Theule, député R.P.R. de la Sarthe, la commission des finances a, du reste, déposé cinq amendements qui demandent au gouvernement de fixer, notamment, un échéancier de la construction d'un sixième sous-marin lance-missiles et de nouveaux bâtiments de surface. Le ministre de la défense a refusé de communiquer aux députés l'échéancier des autorisations de programme des prochaines années concernant ces différents projets.

Après cette prise de position du ministre, les membres de la commission des finances ont adopté les amendements de M. Le Theule, qui constituent, de l'aveu de l'un des rapporteurs, M. Jacques Cressard, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, autant d' « avertissements » adressés au gouvernement.

POINT DE VUE

La grogne des marins

par AYMAR ACHILLE-FOULD (*)

La commission de la défense de l'Assemblée nationale vient de remettre en cause le projet de budget de défense pour 1978. Elle l'a fait principalement parce que ses membres ont jugé notoirement insuffisants les crédits prévus pour la marine. Décroissance de son pouvoir d'achat pour 1977, retards d'un an sur la plupart des constructions navales en cours, recul par rapport aux prévisions votées de la loi de programmation militaire 1977-1982, telles sont, effectivement, les conséquences du projet présenté.

La question du sixième sous-marin lanceur d'engins (S.N.L.E.) a été posée.

A l'occasion du débat, je voudrais présenter quelques observations. Il faut préalablement savoir qu'en matière de dissuasion — c'est-à-dire dans un domaine essentiellement psychologique, — il n'est pas de science infuse ou de certitude absolue. Nous sommes nécessairement dans le domaine de la spéculation intellectuelle, j'allais presque dire du pari.

A quelque niveau que ce soit, personne n'est sûr de ne pas se tromper ; la seule chose que nous puissions faire, c'est, à partir de quelques principes de base, de tenter d'en tirer les conséquences pour l'action. Car le budget d'aujourd'hui, c'est l'action de demain.

Le premier principe est naturellement celui de notre indépendance nationale ; la faire respecter exige de disposer des moyens militaires capables de dissuader quiconque de violer nos frontières : les forces nucléaires stratégiques assurent ce rôle essentiel.

Cette politique exige également la sécurité de nos approvisionnements. On ne sait probablement pas assez que 80 % de nos importations arrivent par voie de mer. On ne mesure probablement pas assez les incalculables conséquences qu'aurait sur notre économie, sur la vie même des Français, la rupture de ce flux vital.

Prétendre à l'indépendance sans assurer nos approvisionnements serait à la fois vouloir être debout et accepter d'être à genoux. Nous ne pouvons pas nous permettre, vis-à-vis de nous-mêmes, ou des autres, cette évidente vulnérabilité.

Pratiquement, cela signifie qu'une priorité doit être consentie pour la construction d'une flotte de surface et sous-marine capable de faire respecter nos échanges extérieurs par voie maritime, en temps de paix, de crise ou de guerre.

La section marine au sein du budget de la défense, comme les lois de programmation, doivent traduire cette priorité.

La priorité des priorités

C'est en tenant compte de ces impératifs que se posent le problème et la chronologie de la réalisation du sixième sous-marin nucléaire lanceur d'engins (S.N.L.E.).

Sur ce point, mon sentiment est sans doute plus nuancé que celui de la majorité des membres de la commission de la défense et de son rapporteur.

Stratégiquement et techniquement, il y a certes urgence à la mise en chantier d'un sixième sous-marin : le surcroît de permanence opérationnelle, qui serait ainsi obtenu au profit de la force nucléaire de dissuasion, conforterait notre marine dans une tâche dont elle a l'essentielle vocation.

Mais, dans l'ordre des urgences, je persiste à croire que la priorité des priorités est la sécurité de nos échanges maritimes. Il est malheureusement clair que le budget marine, seul, ne peut faire face à cette double urgence.

C'est au président de la République, garant de l'indépendance nationale, de choisir entre ces priorités ou de décider qu'elles doivent être assumées l'une et l'autre, et d'en tirer alors les conséquences. Que l'on me permette de dire à cette occasion, sans le moindre esprit polémique, *qu'il me paraît bien aventureux de* prétendre traiter d'un problème de cette nature par référendum...

Président du Groupe interministériel de coordination de l'action en mer des administrations (GICAMA), c'est-à-dire chargé de proposer, en accord avec les ministères intéressés, la coordination de notre action en mer, je dois ajouter que, au-delà des exigences qu'implique la sécurité même de notre pays, se pose le problème des responsabilités qu'il doit assumer dans ses nouvelles zones économiques maritimes.

Sans être seule en cause, la marine nationale a, par nature, un rôle important — et nouveau — à jouer dans cette affaire.

Ce n'est pas seulement vrai pour la métropole, c'est vrai aussi pour nos départements et territoires d'outre-mer.

Discuter d'un budget, ce n'est pas seulement comptabiliser le présent, c'est aussi réfléchir aux problèmes de l'avenir.

La France est aujourd'hui la cinquième puissance industrielle du monde ; il importe qu'elle se donne les moyens d'une vocation maritime que lui impose son histoire, sa géographie, les réalités d'aujourd'hui et les espérances de demain.

(*) Député app. réformateur de la Gironde, ancien secrétaire d'Etat à la défense, président du Groupe interministériel de coordination de l'action en mer des administrations (GICAMA).

NOMINATIONS MILITAIRES

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du jeudi 3 novembre a approuvé les promotions et nominations suivantes :

● TERRE — *Sont promus :* général de division, le général de brigade Victor Loizillon ; intendant général de deuxième classe, l'intendant militaire de première classe Jean Tardieux.

Sont nommés : conseiller du gouvernement pour la défense, le général de corps d'armée Gérard Bertaux ; commissaire général adjoint aux transports, le général de brigade Daniel Hausslein.

● SERVICE DE SANTE. — *Est promu :* médecin chef des services hors classe avec appellation de médecin général inspecteur (rang de général de division), le médecin général, médecin chef des services de classe normale Georges Perdriel.

Sont nommés : directeur de l'institut de médecine tropicale et inspecteur technique de pathologie tropicale, le médecin général, médecin chef des services de classe normale, Jacques Voelckel; sous-directeur de l'institut de médecine tropicale, le médecin général, médecin chef des services de classe normale André Datchary.

Construction : le Sénat approuve la réforme du système d'assurance et précise le champ des responsabilités

Le Sénat a adopté, jeudi 3 novembre, en séance de nuit, à l'unanimité, avec quelques modifications (en première lecture avant l'Assemblée nationale), le projet de loi relatif à la responsabilité et à l'assurance dans le domaine de la construction.

Ce projet, a indiqué M. PILLET (Un. cent., Loire), rapporteur de la commission des lois, tend à instituer un système d'assurance original, et à double détente : l'assurance souscrite par le maître de l'ouvrage couvrirait le préfinancement de la réparation des dommages et notamment la présomption de responsabilité décennale tandis que serait maintenue et généralisée l'assurance personnelle des locateurs d'ouvrage.

Pour M. LEDERMAN (P.C., Val-de-Marne), cette amélioration est déjà partiellement acquise grâce à la généralisation de la procédure « référé-provision » et le projet donne un pouvoir excessif à l'arbitrage des experts qui seront presque toujours, affirme-t-il, des techniciens du bâtiment liés aux compagnies d'assurances.

M. LANCOURNET (P.S., Haute-Vienne) approuve les intentions des auteurs de la réforme tout en estimant que les mécanismes proposés sont améliorables.

M. BARROT, secrétaire d'Etat au logement, souligne que ce texte a fait l'objet d'une large concertation et présente l'avantage de conférer la priorité à l'indemnisation. La recherche des responsabilités viendra après et sera le fait de l'assureur.

Le projet mettra fin à une situation qui se caractérisait par un contraste regrettable entre une protection juridique qui se veut étendue et une protection réelle incertaine. Il introduit aussi la notion de *garantie de parfait achèvement* qu'apporte l'entrepreneur et qui l'oblige dans le cadre de son contrat à réparer tout dommage, quel qu'en soit l'objet, que l'ouvrage subirait pendant le délai d'une année.

Les modifications

A l'expiration de ce délai le garantie, les garanties légales confortées par le système d'assurance commencent à jouer.

● Le Sénat, sur la proposition du rapporteur, a voulu mieux définir le champ de la garantie décennale en reprenant le critère jurisprudentiel habituel de l'ouvrage : « *rendu impropre à sa destination* ».

● M. CLUZEL (Un. centr., Allier) a fait préciser la responsabilité de l'entreprise qui stocke les matériaux destinés à la construction.

● La retenue de garantie pourra être utilisée par le constructeur dès la première année en cas d'application de la « *garantie de parfait achèvement* ». Cette disposition, introduite sur l'initiative de M. VIRAPOULLE (non inscr., Réunion), devrait bénéficier notamment aux constructeurs qui sont dans l'obligation matérielle d'occuper les lieux, donc contraints de signer la réception avant complet achèvement.

● Il est précisé que les personnes solidairement responsables des obligations mises à la charge du locateur d'ouvrage sont dégagées de leurs obligations dans les mêmes délais que celui-ci. (Amendement Cluzel.)

● L'assurance-dommages devra être indépendante de l'assurance de responsabilité. (Amendement adopté sur l'initiative de M. GUILLARD (Rép. ind., Loire-Atlantique) qui visait le monopole de l'assurance.

● Le Sénat, sur l'initiative de M. PILLET, a voulu préciser la date d'entrée en vigueur de la réforme : ce sera le 1er janvier 1979. L'ensemble du projet a été ensuite adopté.

Les sénateurs avaient ratifié, au début de la séance, plusieurs convention franco-tchadiennes concernant la coopération militaire, les douanes, la justice. Ils avaient aussi approuvé l'avenant monétaire signé à Libreville en 1975 au profit des Etats membres de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC). Le Sénat avait enfin adopté le projet de loi autorisant l'approbation de la Convention internationale sur la protection des espèces animales en voie de disparition.

A. G.

POLITIQUE

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le jeudi 3 novembre 1977 au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

Le conseil a adopté, sur la proposition du premier ministre et du secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, M. Dominati, le projet de loi portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. Elles permettront la mise en œuvre des décisions du programme gouvernemental de simplification administrative et des propositions du médiateur qui *requièrent une modification de* la loi.

Les cent une mesures de simplification administrative décidées par le gouvernement le 21 septembre *font actuellement* l'objet de décrets, d'arrêtés et de circulaires qui doivent prendre effet avant le 15 décembre. *Le recours à la loi était* cependant nécessaire pour la simplification de la procédure d'obtention du permis de chasser, la suppression de l'autorisation préalable de certains spectacles, l'automaticité du report d'incorporation pour le service national *jusqu'au* 31 octobre de l'année *des vingt-deux ans des sursitaires,* l'harmonisation des délais de prescription en matière de Sécurité *sociale, ainsi que pour trois simplifications* du droit du travail (suppression des amendes, suppression de la déclaration des travailleurs étrangers en mairie et suppression de la déclaration d'utilisation de la force motrice).

Plusieurs propositions faites par le médiateur, en application de la loi du 24 décembre 1976 pour améliorer les rapports entre l'administration et le public, ont été retenues.

Au titre du service national, elles concernent la dispense des fils et frères de personnes décédées pendant l'exécution du service, la validation de services militaires accomplis dans les armées alliées par des étrangers ultérieurement naturalisés français.

Au titre des pensions, elles concernent le versement du supplément familial de la pension militaire d'invalidité à la personne qui assure *effectivement la garde des enfants,* le fonctionnement des juridictions des pensions, la validation, pour la pension de retraite, des périodes pendant lesquelles des personnes ont reçu une indemnité de soins, une modification de la répartition de la pension de réversion entre les épouses *successives dans le cas de l'Etablissement* national des invalides de la marine, la voie réglementaire ou des *délibérations de conseils d'administration* suffisant pour les autres régimes.

D'autres dispositions intéressent le versement de l'indemnité due au titre du délai-congé, *le dégrèvement* des personnes *imposées à tort* en cas de mutations cadastrales, l'exclusion des marchés publics des entreprises employant des personnes condamnées à des peines correctionnelles.

Une nouvelle série de mesures de simplification sera préparée pour le 1er janvier 1978. Elles porteront, notamment, sur les petites et moyennes entreprises.

Ces mesures marquent la ferme volonté du gouvernement de réduire certains excès de la bureaucratie et d'améliorer la vie quotidienne des Français par une action concrète et persévérante.

● LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE

Le dernier projet de loi de finances rectificative pour 1977 propose les *ajustements de crédits inéluctables,* traditionnels en fin d'exercice. Leur ampleur est, cette année, sensiblement moins importante que les années précédentes. *Le projet* comporte par ailleurs quelques dispositions législatives.

Les charges nettes nouvelles s'établissent à 2 932 *millions* de francs. Elles correspondent à un montant brut de dépenses supplémentaires de 7 125 millions de francs, partiellement compensées par 1 815 millions de francs d'annulations *et 2 378 millions de francs de ressources* supplémentaires.

Les principales ouvertures de crédits portent sur les dépenses ordinaires civiles pour un total de 4 784 millions de francs, affectés notamment aux rémunérations de la fonction publique (1 180 millions de francs), aux interventions sociales (1 586 millions de francs) et aux *dépenses d'enseignement (1 126 millions* de francs).

Les dépenses civiles en capital sont majorées de 1 372 millions de francs en autorisations de programme et 1 884 *millions de francs en crédits* de paiement. Ces montants incluent notamment 811 millions de francs de crédits de paiement destinés à accélérer la réalisation des équipements publics et la mise en œuvre des crédits débloqués du Fonds d'action conjoncturelle.

Les ressources supplémentaires sont constituées pour l'essentiel par l'accélération du remboursement de certains prêts du Trésor.

Parmi les dispositions législatives proposées figurent, notamment : l'amélioration des pensions de réversion attribuées aux veuves de fonctionnaires ou militaires décédés à la suite d'un attentat ou d'un acte de dévouement ; une majoration des redevances dues au titre du contrôle de sûreté des installations nucléaires de base.

Par la modération des crédits ouverts, le projet de loi de finances traduit une certaine normalisation budgétaire. Il marque une nouvelle étape du redressement des finances publiques.

● DIFFICULTES DES ENTREPRISES

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises. Les mutations *économiques, qui rendent difficile* la gestion des entreprises et menacent parfois leur développement *et leur existence, ont rendu* nécessaire une réforme des dispositions régissant la faillite qui ne tiennent pas suffisamment compte des conséquences sur l'emploi et sur l'activité économique des opérations de liquidation des biens.

Le projet de loi adopté par le *conseil* a pour *objet* de prévenir les difficultés des entreprises, conformément aux recommandations du comité sur la réforme de l'entreprise, présidé par M. Sudreau; par une meilleure connaissance de leur situation, de donner la priorité aux procédures permettant leur survie et de tirer les conséquences *de* ces principes sur la situation des professions de syndic et d'administrateur *judiciaire.*

Au titre de la prévention des difficultés, les entreprises de plus de sept cent cinquante salariés devront établir tous les six mois une situation provisoire de bilan et chaque année un plan de trésorerie et un plan de financement, qui *seront communiqués à la Banque* de France. Le rôle des commissaires aux comptes sera renforcé : il leur appartiendra d'appeler l'attention du président du conseil d'administration ou du directoire sur tout fait significatif révélant une évolution préoccupante de la situation de la société. Les actionnaires et le comité d'entreprise pourront saisir le président du conseil d'administration ou le *directoire* dans des conditions identiques.

(Lire la suite page 42.)

Pour le traitement des difficultés des entreprises, diverses dispositions *sont prévues pour favoriser la procédure* de suspension provisoire des poursuites permettant le maintien *de l'activité de l'entreprise et éviter* la liquidation de biens ou le règlement judiciaire. Il s'agit de l'allongement de trois à cinq ans de la durée du plan de redressement tendant à apurer le passif, de la possibilité d'écarter les anciens dirigeants responsables des difficultés de l'entreprise de l'attribution d'un rang privilégié aux créances de ceux qui contribuent au redressement financier *de l'entreprise,* d'une meilleure protection des droits des salariés en cas de poursuite provisoire de *l'activité de l'entreprise.*

Enfin, le projet de loi établit une nette séparation entre les professions de syndic et d'administrateur judiciaire qui sont exercées aujourd'hui, *sauf à Paris et à Marseille,* par les mêmes personnes. La profession de syndic sera organisée sous la *forme d'une compagnie nationale et* d'instances régionales. La profession d'administrateur judiciaire ne pourra être exercée que par des personnes inscrites sur la liste nationale, le juge ayant, dans certains cas, la possibilité de désigner un administrateur judiciaire en dehors de la *liste nationale pour faire face* à des situations locales spécifiques. Les actuels syndics auront un délai d'un an pour choisir entre les deux professions.

Il s'agit là d'un ensemble de dispositions importantes qui réforment une partie du droit des sociétés pour *faire prévaloir les préoccupations* économiques et sociales, notamment la sauvegarde de l'emploi, sur les considérations tenant à la situation juridique des entreprises en difficulté.

● CONVENTION FISCALE AVEC LES PHILIPPINES

Le conseil a adopté un projet de loi autorisant l'approbation de la convention entre le gouvernement de *la République française et le gouvernement* de la République des Philippines, tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu, signée le 9 janvier 1976.

Cette convention, comparable à celles qui ont été conclues précédemment par la France avec d'autres pays de cette région du monde, réduira les obstacles de nature fiscale qui pouvaient gêner le développement des relations d'affaires *entre la France et les Philippines* et facilitera le commerce et les investissements entre les deux pays.

● LA LEGISLATION DANS LES DOM

Un projet de loi instituant le complément *familial dans les départements* d'outre-mer a été adopté. Le régime des prestations familiales dont bénéficient les familles des départements d'outre-mer est un régime spécifique que le gouvernement s'est efforcé, depuis plusieurs années, d'harmoniser progressivement avec le régime *en vigueur en métropole.* C'est pourquoi lors de l'adoption de la loi portant création du complément familial en métropole, le gouvernement s'est engagé à instituer le complément familial dans des départements d'outre-mer en déposant un projet de loi sur le *bureau des assemblées à la prochaine* session parlementaire.

Ce projet de loi a pour objet d'apporter une aide substantielle aux familles qui ont droit aux prestations familiales et dont les charges particulières justifient le soutien financier de la collectivité.

Les familles ayant à charge un enfant de moins de cinq ans et dont *les ressources seraient inférieures* à un plafond bénéficieraient de la nouvelle prestation. Ce plafond sera d'un niveau suffisamment élevé pour permettre à plus de 80 % des familles de recevoir la prestation dont le montant mensuel sera de 200 F. Cette nouvelle prestation ne se *substituera, dans ces départements,* à aucune des prestations actuellement versées.

Le conseil a adopté un projet de loi relatif à la protection de la maternité dans les départements d'outre-mer.

L'obligation qui est faite aux femmes enceintes de subir les examens prénataux et postnataux n'est pas suffisamment respectée dans les départements d'outre-mer où les taux de mortalité périnatale et de mortalité maternelle sont trop élevés. Afin d'inciter les femmes en*ceintes et les mères à se prêter plus* régulièrement à ces examens qui sont indispensables pour assurer une bonne surveillance médicale, celles qui ne bénéficient pas déjà d'une protection *familiale* à la naissance, recevront une prime qui leur sera versée après chaque examen médical *prénatal et postnatal. Ces dépenses* feront partie des dépenses obligatoires de protection maternelle et infantile et les organismes de sécurité sociale rembourseront aux départements les primes versées à leurs ressortissants.

● TARIFICATION HOSPITALIERE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi qui a pour objet de préciser et d'harmoniser les conditions de prise en charge des soins dispensés aux personnes hébergées dans certains établissements sanitaires et dans les *institutions* sociales et médico-sociales ; d'étendre le champ d'application de la loi du *30 juin 1975, relative aux institutions* sociales et médico-sociales, en incluant celles qui se consacrent au maintien à domicile des personnes âgées ; de limiter le nombre des établissements sociaux relevant des personnes morales de droit public, qui devront constituer des établissements publics ; *d'autoriser* l'expérimentation d'une réforme de la tarification hospitalière.

Le nouveau système de tarification, qui comporte la création d'un for*fait médical dans les établissements* médico-sociaux et en particulier les maisons de retraite et les hospices, *réduira ou supprimera la participation* de l'assuré social aux dépenses de soins ou dispensera les pensionnaires de l'avance de ces dépenses qui seront réglées directement par les organismes d'assurance-maladie aux établissements. Il permettra ainsi d'assurer une meilleure surveillance *médicale* des *personnes* âgées dans ces établissements. Cette réforme s'appliquera aux sections de *long séjour des services hospitaliers* dont la tarification distinguera les dépenses liées à l'hébergement et les *dépenses relatives aux soins,* ce qui permettra de ne faire rembourser que ces dernières aux organismes de *sécurité sociale.*

Le ministre de la santé pourra faire expérimenter *dans* certains hôpitaux, pour une période de deux ans à partir du 1er janvier 1978, de nouvelles méthodes de tarification destinées à améliorer la maîtrise des coûts hospitaliers et basées soit sur le prix de journée « éclaté » qui distinguera ce qui correspond aux soins, aux prestations individualisées, à l'hébergement et aux frais d'administration soit sur le budget global qui substituera à la facturation individualisée un forfait par établissement, calculé à l'avance. A l'examen des résultats de *ces expériences,* le gouvernement procédera à l'élaboration définitive de la réforme de la tarification hospitalière telle qu'elle est prévue par la loi du 31 décembre 1970.

● PROTECTION SOCIALE DES ARTISTES ET DES ECRIVAINS

Le ministre de la culture et de *l'environnement a présenté* une communication sur l'action sociale engagée en faveur des artistes et des écrivains. *La mise en place* du nouveau régime de Sécurité sociale créé à leur intention vient de s'achever avec la *publication* des derniers textes nécessaires. *Ce régime,* qui s'étend à tous les auteurs quelle que soit leur discipline, répond à des objectifs de simplicité et de justice ; il accorde aux artistes et aux écrivains des garanties comparables à celles du régime général de Sécurité sociale. *Plusieurs* milliers de demandes d'affiliation nouvelles ont déjà été présentées.

L'institution de cette protection sociale complète une politique très diversifiée qui tend à entretenir des conditions favorables à la création artistique et littéraire en aidant les auteurs à surmonter les difficultés *d'ordre matériel* auxquelles ils sont confrontés. Cette action a été profondément renouvelée et amplifiée *depuis trois* ans *et* marquée notamment par les interventions du Centre national des lettres au profit des écrivains, *la construction et la restauration* d'ateliers d'artistes, les aides allouées aux plasticiens, les bourses de création musicale.

● *RENTRÉE UNIVERSITAIRE*

Le secrétaire d'Etat aux universités a fait une communication sur la rentrée universitaire.

Le fléchissement des flux d'entrée des étudiants s'est accompagné d'une meilleure répartition géographique dans *la région parisienne entre Paris* et les universités de la périphérie, grâce à la nouvelle procédure de *désectorisation et entre Paris et la* province, ainsi que d'une meilleure ventilation des inscriptions entre les disciplines. Elles ont augmenté dans les sciences et dans les instituts universitaires de technologie. Elles ont diminué en lettres et en médecine. En application de la réforme du second cycle à compter d'octobre 1977, les universités ont diversifié les formations et transmis deux cent *cinquante-trois demandes* d'habilitation de licences et de maîtrises technologiques, notamment de maîtrises financières et comptables, de télécommunications, de biologie appliquée.

De nouvelles dispositions, et notamment de nouveaux textes, ont *été publiés ou préparés pour* renforcer la qualité du recrutement des enseignants, valoriser leurs activités *scientifiques* dans leur carrière, assurer une meilleure mobilité et une plus grande ouverture du milieu universitaire sur le plan national et international.

● ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Le ministre de l'intérieur a proposé au conseil, qui les a retenues, les dates de dimanche 12 mars et de dimanche 19 mars 1978 pour les deux tours des élections législatives.

Le président de la République a déclaré :

« Les élections législatives auront lieu à leur date normale, en mars 1978, comme je *n'ai pas cessé* de l'annoncer depuis 1974. En effet, en dehors de circonstances particulières, le maintien des dates normales des élections contribue au fonctionnement régulier des institutions démocratiques. »

● LA PECHE ET LA C.E.E.

Le conseil a entendu une communication du secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire (transports) sur les négociations communautaires *en matière* de pêches maritimes. Les dernières propositions, qui s'appuient sur les *principes* défendus par la France, ont fait l'objet d'un certain nombre de réserves touchant aux mesures proposées pour la conservation et la gestion des stocks de poisson et au *système d'aide proposé pour les* pêcheurs qui seraient touchés par les limitations des captures.

Le gouvernement a confirmé sa volonté de voir apporter rapidement *au problème* de la pêche des solutions réellement communautaires. Dans le cadre de telles solutions, il entend faire respecter les intérêts fondamentaux de la pêche française et *rechercher les moyens d'apaiser* dès maintenant les inquiétudes des secteurs aujourd'hui menacés.

● M. BARRE EN HONGRIE

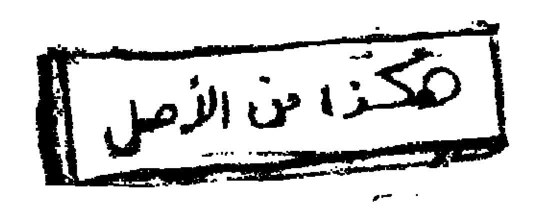
Le premier ministre a rendu compte de la visite officielle qu'il a effectuée en Hongrie, au cours *de laquelle il a* rencontré M. Janos Kadar, premier secrétaire du comité central du parti socialiste ouvrier *hongrois,* et les hauts dignitaires de ce pays. Ces entretiens, qui se sont déroulés dans un climat très cordial, ont permis d'établir les bases du renforcement des relations entre la France et la Hongrie *dans tous* les domaines. *Il a été convenu* de parvenir dans le plus bref délai au doublement des échanges *commerciaux,* notamment par le biais d'un renforcement de la coopération *industrielle* entre les deux pays.

Les deux chefs de gouvernement ont procédé à une *revue des grandes* questions intéressant l'actualité internationale. La valeur des idées que la *France illustre* par sa politique extérieure, en matière de détente, d'entente et de coopération, a été *une nouvelle fois* reconnue, en particulier dans la perspective de la conférence qui se tient actuelle*ment à* Belgrade.

Le premier ministre a transmis à M. Kadar, qui l'a acceptée, une invitation du président de la République à se rendre l'an prochain en visite officielle *en France.*

● OTAGES

Le président de la République et le premier ministre ont informé les membres du gouvernement de l'ensemble des actions en cours, visant à obtenir la libération des otages arbitrairement détenus, et à veiller à la sécurité des ressortissants français qui travaillent sur le territoire de la République islamique de Mauritanie.



...ministres

... textes nécessaires. Ce régime ... s'étend à tous les auteurs quelle ... soit leur discipline, répond à ... objectifs de simplicité et de ... Il accorde aux artistes et aux ... vains des garanties comparables ... celles du régime général de sécu... rité sociale. Plusieurs milliers ... demandes d'affiliation nouvelles ... déjà été présentées.

L'institution de cette protec... sociale complète une politique ... diversifiée qui tend à entretenir ... conditions favorables à la créa... artistique et littéraire en aidant ... auteurs à surmonter les difficu... d'ordre matériel auxquelles ils ... confrontés. Cette action a été ... fondément renouvelée et ampli... depuis trois ans et marquée ... ment par les interventions du C... national des lettres au profit ... écrivains, la construction et la ... tauration d'ateliers d'artistes, ... aides allouées aux plasticiens, ... bourses de création musicale.

● RENTRÉE UNIVERSITAIRE

● ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

● LA PÊCHE ET LA C.E.E.

● M. BARRE EN HONGRIE

● OTAGES

Le Monde

société

L'auteur présumé du meurtre de l'Hippodrome de Paris est identifié par la police

Un avis de recherche a été lancé sur l'ensemble du territoire pour retrouver M. Marcel Auvré, vingt-huit ans, ouvrier en chômage, qui a été identifié, par les enquêteurs de la deuxième brigade territoriale, comme le meurtrier présumé de Lucien Melyon, dix-sept ans, tué par balle, dimanche 30 octobre, à l'entrée de l'Hippodrome de Paris, avant un concert de pop' music (« le Monde » des 3 et 4 novembre). Le meurtrier présumé, qui réside à Paris, n'a pas, aux dires de sa femme, regagné son domicile depuis le 2 novembre.

La plupart des témoins ont formellement reconnu, sur photographie, M. Auvré, comme l'auteur du coup de feu qui a tué Lucien Melyon. M. Auvré était périodiquement recruté, comme surnuméraire, par un employé de la société Galawash, chargée d'organiser le service d'ordre des concerts qu'elle programme. Après s'être « élevé avec indignation contre les allégations de certains organes de presse tendant à suggérer que le service d'ordre de l'organisation pourrait être *responsable de la mort* de Lucien Melyon », les responsables de cette société affirment maintenant que M. Auvré avait été exclu du service d'ordre, juste avant les faits, pour comportement « irrégulier ».

Il est avéré qu'une partie du personnel, recruté par la société Galawash, faisait parfois de la politique » pour des organisations d'extrême droite.

Musique aux abattoirs

Bob Seger and the Silver Ballet Band. Au Pavillon de Paris, porte de Pantin, le 3 novembre. Tout s'est très bien passé. (Lire page 32.) Chacun y est allé de sa petite explicitation, à propos du « malheur », de l'« accident », de « cette connerie » : la mort de Lucien Melyon, un lycéen d'origine guadeloupéenne âgé de dix-sept ans, tué le dimanche précédent à l'entrée de l'Hippodrome de Paris avant un concert de pop' music. Par un membre du service d'ordre du concert.

Discret et efficace

Toujours la même explication, d'ailleurs : A..., qui loue l'Hippodrome, n'est peut-être pas aussi attentif et vigilant que B..., qui loue le Pavillon de Paris. Avec B..., pas de problème. Avec A..., on a vu... Il ne faut pas non plus confondre C..., l'organisation du concert de dimanche, et D..., celle de jeudi. D... veille à ce que le service d'ordre soit convenable. Un commissaire de police l'a confirmé : « Avec D..., ça se passe toujours bien. » *C..., en revanche, pas toujours regardant sur la qualité, ni sur l'identité de ses gros bras, ni sur quoi que ce soit : on a vu où cela l'a mené.* « D'ailleurs, *a renchéri le commissaire de police,* les gens du S.O. de dimanche, on ne les avait jamais vus. Alors que d'ordinaire nous les connaissons. »

Jeudi soir, on se trouvait dans le bon cas de figure : un service d'ordre discret et efficace, discrètement surveillé par l'efficace police, l'autre, celle de l'Etat. Des colosses tout simples : talkies-walkies et litres de rouge à volonté. Rien dans les mains, rien dans les poches. Promis. Pas de secrets : par pure coquetterie, le patron de l'organisation « Concert D » refuse de donner leur nombre, et les intéressés le nom de l'agence qui les recrute. Sachez seulement que tout est régulier : fiche de paie, sécurité sociale... « On y gagne un peu plus que si on balayait les rues de Paris. »

Un même combat : le fric

Tout cela est si simple qu'une partie des arrivants n'ont pas compris qu'une centaine d'amis de Lucien Melyon les invitent, par des tracts et des explications mesurées à boycotter le concert. « Bob Seger, il est pour rien là-dedans, le pauvre. Il faut abattre les autres, qui ont tué le mec », *a dit une fan irritée, avant de presser le pas vers la halle aux décibels. Plus nombreux étaient les* « Oui, oui, on comprend... » *embarrassés, les timides* « on est pas inconscients, on voit le problème », *murmurés avant de s'avancer vers l'entrée.*

D'autres ont écouté plus longuement. Plus rien n'était simple : A... et B... mèneraient le même combat, celui du « fric ». Tout comme C... et D..., dont les services d'ordre très mouvants seraient en partie interchangeables et serviraient parfois dans les « show-biz » électoraux.

Tout comme les radios, E... et F..., qui coproduisent de temps à autre les spectacles. Pas une goutte du pactole qui coule à Pantin et prend sa source dans la poche des jeunes, ont encore expliqué les amis de Lucien, ne servirait à leur ménager des loisirs moins coûteux et plus décentralisés, loin des « abattoirs »... « Non, là, vraiment, c'est de la politique », *a laissé tomber un membre du service d'ordre (celui de l'Etat).*

MICHEL KAJMAN.

Le Syndicat de la magistrature proteste contre des propos tenus par M. Peyrefitte devant l'Assemblée nationale

Le bureau du Syndicat de la magistrature a adressé, mercredi 2 novembre, à M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, une lettre de protestation contre les propos que ce dernier avait tenus, mardi 25 octobre, à l'Assemblée nationale lors de la discussion budgétaire, après l'attentat dont avait été victime le syndicat le jour même.

M. Peyrefitte, avant de donner lecture d'un télégramme adressé au Syndicat de la magistrature (*« Je tiens à vous exprimer mon émotion et à condamner, une fois de plus, avec la plus grande fermeté tous les actes terroristes et ceux qui s'y associent »*) et de commenter : *« Que cela soit entendu par tous ! »*, avait déclaré, parlant de l'obligation de réserve : *« Il est particulièrement choquant qu'une organisation syndicale se laisse aller à commenter une affaire judiciaire en cours d'instruction. Cette attitude est inconvenante, voire contraire à la légalité qui doit s'imposer à tous les magistrats indépendamment de leurs affiliations syndicales ou autres. D'ailleurs ceux qui s'y abandonnent ne risquent-ils pas d'en devenir les victimes désignées ? Dans un journal de ce soir, à propos d'une explosion qui s'est produite ce matin, je lis, en effet, cet intertitre : « Attentat anti- » Baader à Paris », suivi du commentaire : « Nouvel attentat ce » matin à Paris lié à l'affaire » Baader. Mais, cette fois, dirigé » contre les terroristes. » « De qui s'agit-il donc selon ce journal ? Du Syndicat de la magistrature, nommément désigné par le quotidien ! »*

Le Syndicat de la magistrature, qui se déclare « choqué » par ces propos, interroge : *« Comment pourrions-nous admettre sans réagir que le ministre de la justice assimile le combat que nous avons mené avec d'autres organisation, la Ligue des droits de l'homme, le Syndicat des avocats de France, le Mouvement d'action judiciaire, les juristes démocrates... pour réaffirmer des principes fondamentaux tels que le respect de la publicité de l'audience, le libre exercice de la défense, le refus de la délation de masse, le respect du droit d'asile en matière politique, etc., à la pratique ou à l'apologie du terrorisme ? »*

Les responsables du Syndicat de la magistrature souhaitent rencontrer M. Alain Peyrefitte afin d'examiner avec lui les risques selon eux encourus *« de renforcer la spirale de l'intolérance et de la violence, dont le ministre dénonce par ailleurs les dangers »*.

FAITS ET JUGEMENTS

Quatre médecins de Pau contre le conseil de l'ordre.

Le tribunal d'instance de Pau a examiné mercredi 2 novembre, le dossier des docteurs Bourrel et Bouvier Lacabe, psychiatres, Montant, généraliste, et Morin, psychanalyste, quatre médecins palois en conflit avec le conseil de l'ordre.

Ces médecins ont signé, il y a deux ans, avec six cents de leurs confrères, un manifeste demandant *« la disparition pure et simple du tout-puissant ordre des médecins »*, et ont refusé, comme bon nombre de leurs confrères, de régler la cotisation ordinale (370 francs par an). Le dossier des médecins palois était venu, au mois de juillet dernier, devant le Conseil d'Etat, qui, tout en rejetant leur requête, avait émis des réserves sur un point essentiel : une éventuelle violation par l'ordre des médecins de son *« obligation de neutralité »*. Pour Mᵉ Laclau, défenseur des quatre praticiens, la violation de cette règle est évidente. Il donne comme exemple les interventions du conseil de l'ordre en matière de contraception, d'avortement et de médecine du travail, effectuées sans consultation préalable des principaux intéressés. Le tribunal rendra son jugement sous huitaine. — *(Corresp.)*

Une femme est tuée lors d'une agression dans les Yvelines.

Mme Madeleine Wenner, une sexagénaire, qui venait de toucher le montant de sa retraite, 1 500 F, au bureau de poste de Houilles (Yvelines), a été attaquée, jeudi 3 novembre, dans la matinée, par deux hommes circulant à bord d'une Simca 1100.

Le passager de la voiture a tenté de saisir au vol le sac à main de Mme Wenner. Mme Wenner, qui n'a pas lâché prise, a été traînée par la voiture des malfaiteurs sur près de 70 mètres avant de heurter une voiture en stationnement. Elle est morte sur le coup. Les deux agresseurs se sont enfuis.

● *Au conseil de l'ordre de la Légion d'honneur.* — Par décret, paru au *Journal officiel* du 4 novembre, sont nommés membres du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, MM. Marceau Crespin, Pierre Damelon, Jacques Vimont, Jean Hamburger et Thierry Maulnier. Sont maintenus dans leur fonction : MM. Robert Hirsch et André Ségalat.

● *Suicide à la prison des Baumettes.* — Un détenu de la prison des Baumettes à Marseille, Léandre Brache, âgé de cinquante ans, s'est pendu dans la nuit du 3 au 4 novembre. Père de neuf enfants, Léandre Brache avait été placé sous mandat de dépôt le 25 octobre dernier pour viols et attentats à la pudeur. Cette mort porte à trente-trois le nombre des suicides de détenus depuis le 1ᵉʳ janvier 1977.

● *La police ouest-allemande des frontières* a annoncé, jeudi 3 novembre, la saisie de 2,8 tonnes de haschisch, d'une valeur d'environ 40 millions de francs français, à bord d'un cargo battant pavillon chypriote, le *Sea-Horse*, dans le port d'Emden (mer du Nord). Les neuf hommes de l'équipage ont été arrêtés. — *(A.F.P., A.P.)*

Attentats contre des établissements allemands.

Un cocktail Molotov a été lancé, pendant la nuit du 3 au 4 novembre, contre la façade des établissements Mercedes à Toulouse. L'engin incendiaire, qui n'a fait aucun dégât, a été revendiqué auprès de l'Agence France-Presse par un « *groupe Jan Carl Raspe* ». A Paris, deux cocktails Molotov ont été jetés cotnre la façade d'un garage BMW-Porsche, avenue de la Porte-d'Asnières (17ᵉ), au cours de la même nuit. A Roanne (Loire), le monument élevé à la mémoire des combattants des deux dernières guerres dans le cimetière de la ville a été profané, dans la nuit du 30 au 31 octobre, par des inscriptions « *Morts pour rien* ».

« L'Humanité-Dimanche » : M. Peyrefitte et Klaus Croissant.

Dans un article publié dans le dernier numéro de *l'Humanité-Dimanche*, Mᵉ Charles Lederman, avocat au barreau de Paris, dénonce les propos dernièrement tenus par M. Alain Peyrefitte à propos de la demande d'extradition de Mᵉ Klaus Croissant (*le Monde* des 25 octobre et 4 novembre).

« *M. Peyrefitte*, demande l'avocat, *jouit-il d'un privilège spécial, d'une immunité particulière, lui qui peut, quelques jours avant que ne se réunisse la chambre d'accusation, déclarer, sans être interpellé par le président de la République, que la tradition française en matière d'extradition est dépassée par les événements. Quelle idée le garde des sceaux donne-t-il ainsi de l'indépendance de la magistrature française ?* »

● *M. Miguel-Angel Apalategui : amnistie partielle.* — L'arrêt rendu le 2 novembre par le tribunal de Madrid (*le Monde* du 4 novembre) ne fait bénéficier M. Miguel-Angel Apalategui, militant basque de l'ETA, que d'une amnistie partielle. De fait, on a appris jeudi 3 novembre, dans les couloirs du palais de justice de Madrid, que la mesure d'amnistie ne s'applique qu'à son éventuelle participation à l'enlèvement de l'industriel Javier de Ybarra, retrouvé mort le 20 juin dernier. Encore libre au moment de l'enlèvement de l'industriel espagnol, M. Apalategui était emprisonné en France au moment de l'assassinat. — *(A.F.P.)*

● *Expulsion d'un étudiant marocain.* — M. Ahmed Agbadi, un étudiant marocain, qui préparait un doctorat ès lettres à l'université de Toulouse-le-Mirail, a été expulsé du territoire français, jeudi matin 3 novembre.

Il était reproché à M. Agbadi, qui, grâce à une bourse de son gouvernement, suit des études en France depuis 1971, d'avoir été trouvé, lors d'une rafle sur la place du Capitole, dans la soirée du 24 mai 1974, en possession de 24 grammes de haschisch. Son expulsion avait été décidée par la commission départementale et signée par le ministère de l'intérieur le 16 septembre 1977, mais elle ne lui a pas été signifiée, les services de police n'ayant pu le retrouver. Pour protester contre cette mesure, qui risque de toucher d'autres étudiants étrangers, un comité de soutien s'est constitué. — *(Corresp. rég.)*

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

RELIGION

...t de la magistrature proteste ... propos tenus par M. Peyrefitte ...t l'Assemblée nationale

...S ET JUGEMENTS

... de Pau ... de l'ordre.

Attentats contre des établissements allemands

« L'Humanité-Dimanche », M. Peyrefitte et Klaus Croissant

Le congrès des enseignants de français

REVALORISER L'ORAL

(De notre correspondant.)

Limoges. — *Enseigner l'oral. Tel était le thème choisi par l'Association française des enseignants de français (AFEF), qui a réuni, à Limoges, son congrès national, avec la participation de quelque six cent cinquante enseignants de la maternelle à l'université.*

L'étude de l'oral, partie intégrante de la langue, a toujours été négligée par l'école, expliquent les organisateurs du congrès : c'est l'écrit qu'on étudie, qu'on valorise et qui sert de modèle pour l'apprentissage de la langue.

Or, sans parole pas de pouvoir, ni dans la profession, ni dans la société, ni même dans les relations interpersonnelles, et c'est *dans* et *par* la parole que se structure la personnalité de l'enfant.

Au cours de ces trois jours de réflexions, de conférences et d'échanges, une tendance novatrice s'est dégagée : « *L'enseignement*, dit M. Burgelin, maître assistant à l'université de Lyon, président de l'association, *a évolué dans la plupart des disciplines : on n'apprend plus aujourd'hui la chimie comme avant la découverte de l'atome. Faut-il enseigner le français après comme avant la télévision ? Il est aberrant que l'on recrute aujourd'hui les professeurs de français à partir de leur aptitude à enseigner le grec ou la littérature du Moyen Age. Il vaudrait mieux qu'on les prépare à affronter les problèmes que leur poseront leurs rapports avec des élèves issus de milieux très différents.* »

Quarante-deux ateliers ont fonctionné pendant le congrès. L'un d'eux s'est particulièrement intéressé aux enfants étrangers. Près d'un million d'entre eux, âgés de moins de seize ans, sont scolarisés en France.

Quel français leur enseigner ? Avec quels objectifs ? L'atelier a constaté qu'aujourd'hui le français devrait coexister à l'école avec les différentes langues parlées par les immigrés. Il recommande en conséquence que se constitue au sein de l'Association française des enseignants de français un groupe de travail chargé de sensibiliser les enseignants sur ces problèmes et d'établir des contacts avec l'association des professeurs de langues vivantes « *pour une action concertée en vue du développement de l'enseignement des langues de l'immigration* ».

Enfin le congrès a discuté et critiqué les instructions préparées par le ministère de l'éducation pour les classes de second cycle. Selon l'AFEF ces directives ne proposent que des notions hétérogènes « *évoquant à peu près tout, c'est-à-dire rien* ».

MARCEL SOULÉ.

POINT DE VUE

Parents, ne soyez ni dociles, ni soumis, ni dupes

par ANTOINE LAGARDE (*)

CE pays vit en ce moment un événement qui paraîtrait stupéfiant dans tout pays plus démocratique que le nôtre.

Après un siècle d'attente, trois millions et demi de familles, responsables de plus de six millions d'enfants, vont pouvoir élire leurs représentants dans les écoles maternelles et primaires.

Cet événement aurait dû susciter un acord unanime. La préparation de ces élections n'aurait dû provoquer que l'affrontement démocratique d'associations concurrentes. Il n'en est rien. J'ai donné des preuves que d'ores et déjà ces élections sont faussées, qu'il y a refus de pluralisme, qu'il y a manipulation des électeurs.

Je dis que ces pratiques, parce qu'elles se déroulent sous les yeux de six millions et demi d'enfants, sont un mauvais coup porté à l'avenir de notre école et de notre démocratie. C'est pourquoi je lance cet appel.

Tout d'abord je dirai pourquoi notre Fédération a voulu et obtenu ces élections :

Personnellement, j'ai toujours considéré comme un scandale que le droit d'élire leurs représentants soit refusé aux parents dans les écoles.

L'école serait-elle moins importante pour une famille que le Parlement, une mairie, une caisse de Sécurité sociale, une chambre consulaire ou un ordre professionnel ? Et quoi de plus banal, de plus normal, que cette revendication au moment où les hommes et les femmes de ce pays exigent sur leur lieu de travail, sur leur lieu de vie, d'être informés, d'être associés, rompant ainsi avec une vieille tradition centralisatrice et bureaucratique ?

Seule l'école aurait pu rester à l'écart du mouvement, seuls les parents seraient restés des administrés passifs et irresponsables ?

D'autre part, comment espérer le moindre progrès, la moindre évolution d'une institution qui se fermerait au monde extérieur au point de refuser l'entrée à ses propres usagers ?

Voilà pourquoi nous avons voulu les élections dans les lycées et collèges, que nous avons obtenues en 1968.

Voilà pourquoi nous avons voulu les élections dans les maternelles et le primaire : et nous les avons arrachées en trois ans d'efforts.

Encore faut-il qu'il s'agisse d'élections et non de la mise en place, par désignation administrative, de courroies de transmission, d'associations

Or, voilà ce que certains souhaitent, voilà ce qu'ils sont en passe de réussir si vous, parents, ne réagissez pas en votant massivement et librement.

Tout d'abord, je condamne les propos du secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, déclarant à France-Inter, voici quinze jours, son hostilité au principe même des élections.

En réalité, si le Syndicat national des instituteurs se résigne à l'inéluctable, c'est que le décret a prévu que, dans le cas où les élections échoueraient, l'inspecteur tirerait au sort publiquement les représentants parmi les parents volontaires.

Faute de boycotter, restait donc à manipuler pour contrôler. Et je condamne maintenant les consignes écrites du Syndicat national des instituteurs de n'aider à faire élire que l'association maison, la Fédération Cornec. Cela est diffusé par tracts et dans les journaux syndicaux.

Nous mesurons actuellement l'effet de ces consignes sur le terrain : retard ou refus de diffuser nos documents d'adhésion, silence sur l'existence d'autres fédérations.

Je l'ai dit, je l'ai écrit, j'en ai donné les preuves. Je n'aurai de cesse de le répéter : à l'école la démocratie est bafouée.

Pour terminer, je m'adresse à tous les parents pour les prendre à témoin. Quelle école, quelle démocratie, peuvent produire de tels comportements ?

Sera-t-elle longtemps laïque, l'école qui refuse le pluralisme associatif ?

Pourra-t-elle s'ouvrir au monde, s'adapter à la vie qui change, cette école dont les usagers eux-mêmes sont tenus en laisse ?

Quelle démocratie pourrait éduquer ou instruire des enfants qui, dès leur plus jeune âge, voient fouler aux pieds la liberté de l'électeur ?

En effet, c'est là que le bât me blesse. Il faut du courage pour s'affirmer face à ceux qui détiennent sans partage l'avenir scolaire de votre enfant.

Parents, ne soyez ni dociles, ni soumis, ni dupes.

Dans la quasi-unanimité, le corps enseignant de ce pays est prêt à vous accueillir, à vous aider. Tout son effort, il le consacre à vos enfants, et ce n'est pas chose facile que d'instruire : et trop souvent, par vos réactions, certes légitimes, mais parfois égoïstes, par votre incompétence oh ! combien excusible, vous avez irrité et inquiété. Les élections vous donnent l'occasion d'un autre dialogue, d'une autre relation, d'une réelle confiance et d'une prochaine coopération.

N'obéissez pas à ceux qui, sous les prétextes les plus divers, comme parfois les plus habiles, cherchent à conduire, à guider, à contrôler, votre choix pour maintenir sans partage leur influence et leur pouvoir.

Ce droit de vote que nous aurons tout fait pour obtenir, c'est une parcelle de démocratie entre vos mains. Protégez-la !

(*) Président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP).

SOUTENANCES DE THÈSES

Doctorat d'État

— Samedi 5 novembre, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Liard, Mme Françoise Leseur (née Vauthier) : « La crise de l'Irlande du Nord (octobre 1968-juillet 1974) ».

— Samedi 5 novembre, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, amphithéâtre Guizot, M. Michel Woronoff : « Homère, juge des Troyens ».

— Lundi 7 novembre, à 14 heures, université de la Sorbonne nouvelle, salle Liard, Mme Monique Gosselin (née Noat) : « L'expression du surnaturel dans l'œuvre romanesque de G. Bernanos ».

— Lundi 7 novembre, à 9 heures, université Panthéon-Sorbonne, salle Liard, M. Jacques Soppelsa : « La Georgie méridionale (États-Unis). — Contribution à l'analyse spatiale du « Vieux Sud » américain ».

● RECTIFICATIF. — Une erreur typographique a rendu incompréhensible le début de l'article sur l'aide accordée aux écoles privées de Saint-Chamond (*le Monde* du 2 novembre). Il fallait lire dans le premier paragraphe :

« A Saint-Chamond (Loire), les subventions aux écoles privées viennent d'être votées « à l'unanimité par les conseillers socialistes » et communistes à une abstention près, celle d'un apparenté communiste. La municipalité de gauche a attribué pour chaque élève des établissements privés 105 francs de participation à caractère social, 27 francs de fournitures scolaires et 90,11 F de frais de fonctionnement. Saint-Chamond compte dix-huit écoles publiques et onze établissements privés du premier degré (et non pas deux), fréquentés par mille cinq cent vingt-cinq élèves (et non pas cent vingt-cinq). »

● RECTIFICATIF. — Le numéro de téléphone de S.O.S. Futures mères, un organisme créé par Laissez-les vivre pour venir en aide aux mères qu'une maternité laisse en difficulté, que nous avons indiqué dans *le Monde* du 1er novembre, était erroné. Le numéro exact est : 873-38-39.

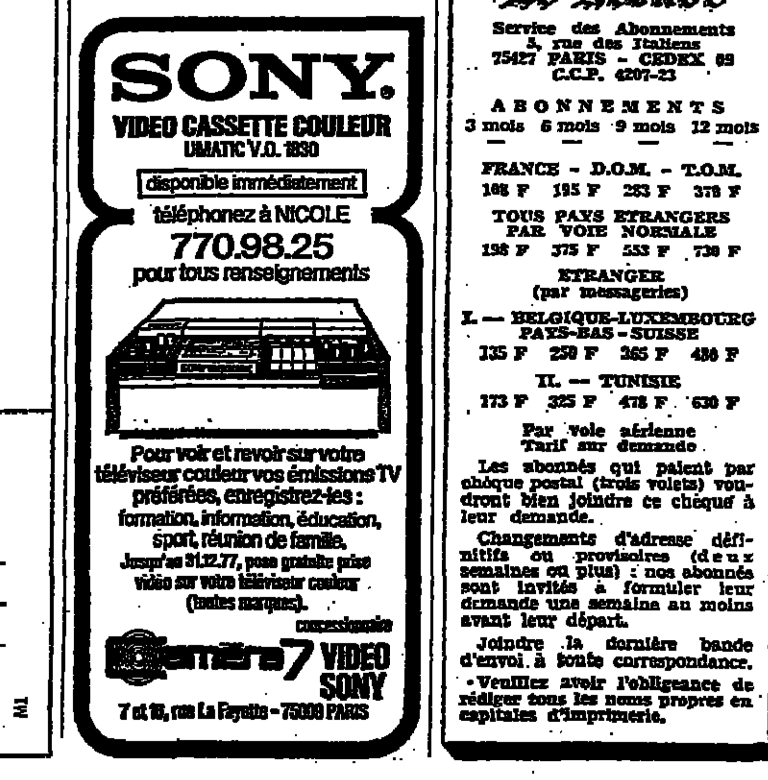
La jeunesse indépendante chrétienne dénonce le chômage et l'individualisme

La Jeunesse indépendante chrétienne internationale (JICI), qui groupe les militants de dix-huit pays, a réuni ses représentants à Québec, au mois de juillet dernier. Les dirigeants de la JIC française ont présenté, jeudi 3 novembre, le document élaboré par cette assemblée internationale. La vie des jeunes des milieux indépendants (classes moyennes, bourgeoisies...) s'y trouve analysée ainsi que la réponse apportée par la JICI à cette situation. « *La formation que nous recevons*, écrit le document, *fait de nous des techniciens plus capables d'appliquer aveuglément des techniques, sans voir quoi produire aujourd'hui.* »

Les jeunes indépendants sont de plus en plus des salariés, puisque les professions libérales se transforment, les architectes, les avocats, les psychologues travaillent de plus en plus dans des groupements. « *Dans le secteur tertiaire, les employés de banque ou d'assurance sont réduits à être de simples exécutants d'un processus planifié d'en haut.* » Le chômage, qui touche deux millions et demi de jeunes en Europe, pèse même sur ceux qui ont un emploi, en créant l'insécurité et la dépendance, en incitant à l'individualisme. Enfin, dans certains pays, les jeunes se voient obligés d'émigrer pour des raisons économiques, intellectuelles (jeunes du tiers-monde : seuls les diplômes occidentaux sont reconnus partout), ou politiques.

« *Nous dénonçons clairement*, conclut le document, *le capitalisme et tout autre système qui porte atteinte aux droits fondamentaux (...). Nous sommes envoyés pour annoncer la libération intégrale de Jésus-Christ.* » Dans chaque pays, la JIC organisera une semaine internationale pour alerter les jeunes indépendants des mécanismes internationaux qui influencent leur vie quotidienne.

★ JIC, 3 bis, rue François-Ponsard, 75016 Paris, tél. 504-16-95.



RÉUNIES A LYON

Les communautés sépharades françaises affirment « leur solidarité totale avec l'État d'Israël »

De notre correspondant régional

Lyon. — Les délégués d'à peu près toutes les grandes communautés sépharades français ont participé récemment, au centre communautaire juif de la Duchère à Lyon, aux assises nationales de la section française de la Fédération sépharade mondiale (1), en présence de M. Mordechaï Gazit, ambassadeur d'Israël en France.

M. Benatar, président sortant de la section française, comme M. Gaon, président de la Fédération mondiale, ont mis l'accent sur la nécessité, pour les juifs en général, les sépharades français en particulier, « *d'affirmer sans équivoque et avec fermeté notre solidarité totale avec l'État et le peuple d'Israël* ».

Pour M. Benatar, le mouvement n'a plus seulement aujourd'hui pour ambition « *la défense des intérêts culturels et cultuels de la communauté. Nous devons devenir, chaque jour davantage, non pas un mouvement politique, mais un mouvement de pression politique ; témoigner de notre solidarité inconditionnelle avec le peuple d'Israël afin que celui-ci retrouve toute sa place dans une société plus juste* ».

Ce thème d'une plus grande justice sociale en Israël devait être repris par un étudiant en médecine qui entend animer une section française des jeunes sépharades. « *L'ampleur des disparités sociales, en particulier au niveau de l'éducation, crée des tensions qui peuvent avoir des conséquences dramatiques* », a-t-il déclaré en substance.

Pour M. Benatar, le gouvernement de M. Begin paraît avoir pris conscience du désir de la communauté sépharade d'Israël (plus de 50 % de la population) « *de jouer un rôle plus important dans la vie politique et économique du pays* ». Les juifs sépharades, qui sont très ouverts sur l'Occident, mais ont conservé « *une âme orientale* », pourraient être « *un des ponts de discussion avec les Arabes* », s'ils participaient à la délégation chargée de négocier à Genève. Si la force de la communauté ashkenaze (2) doit être consolidée, nous pensons que le pilier sépharade doit être renforcé. Israël ne peut pas s'appuyer sur un seul pilier, il y va de son avenir et de sa sécurité.

Pour atteindre ces buts, les juifs sépharades doivent, en France, « *participer davantage aux travaux de leur communauté* », manifester, notamment sur le plan de la foi, leur conscience juive et rester unis dans l'action. « *Nous devons observer ces principes sans défaillance, au risque de perdre Israël et de nous perdre tous* », a conclu M. Benatar.

BERNARD ELIE.

(1) Communauté juive sépharade en France, c'est-à-dire originaire du Bassin méditerranéen et du Proche-Orient. Elle se compose d'environ trois cent vingt-cinq mille personnes, dont un très grand nombre de rapatriés d'Afrique du Nord.

(2) Les ashkenazes sont des juifs originaires d'Occident.

M. Guy de Rothschild dénonce les « divisions » au sein de la communauté juive de France

M. Guy de Rothschild, président du Fonds social juif unifié, organisme financier, administratif et structurel de la communauté juive de France (le CRIF, que préside M. Alain de Rothschild, étant l'organe représentatif de cette communauté), a présidé la semaine dernière la sixième session du conseil national du F.S.J.U. Dans le discours de clôture qu'il a prononcé le 30 octobre au centre Rachi, devant les membres de ce conseil, il a évoqué les dissensions provoquées au sein de la communauté juive par la manifestation Douze Heures pour Israël, qui se tenait le même jour au Palais dse expositions de la porte de Versailles (*le Monde* du 1er novembre). « *Si la manifsetation de 1976*, a notamment déclaré M. Guy de Rothschild, *a été l'occasion d'affirmer tout à la fois l'unité de la communauté et son soutien indéfectible à Israël, celle du 3 0octobre 1977 a donné lieu à des divergences profondes à un moment où Israël connaît sans doute la situation la plus dangereuse depuis sa création.* »

» *(...) La diversité est une richesse de notre communauté et le fondement du F.S.J.U. pour qui le caractère pluraliste est la pierre angulaire de toute entreprise communautaire. Diversité, oui, mais non pas division, car c'est le début de la dégénérescence, au mieux de la balkanisation de la communauté.* » «*Cette division de la communauté*, a ajouté M. Guy de Rothschild, *ces luttes internes, sont intolérables et je critiquerai non seulement certains dirigeants de la communauté qui ont permis qu'une telle situation se crée, mais aussi ceux dont la vocation et les responsabilités générales sont incompatibles avec l'ingérence dans des problèmes strictement communautaires. Les tergiversations des uns, l'interventionnisme des autres, tout comme l'électoralisme d'une poignée d'hommes, risquent d'engendrer une situation anarchique aux conséquences imprévisibles pour la communauté, et pour Israël à terme.* »

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITIONS

S. 1 - Tableaux et mobilier ancien.
S. 2 - Est., tableaux modernes.
S. 3 - Bel ens. livr. aff. public. coul.
S. 4 - Session de Mrs Squier. Objets art et d'ameubl. princ. 18e.
S. 6 - Poupées, dentel. jouets.
S. 9 - Imp. Tablx mod. et Qajar.

Composition de la Chambre des Commissaires-Priseurs de Paris
Session 1977-1978 :
Président : Me ROSTAND
Syndic : Me SOLANET
Rapporteur : Me OGER
Secrétaire : Me MORELLE
Trésorier : Me ARTUS
Membres : MM. GODEAU, Jean-Paul COUTURIER, MORAND, BOISGIRARD, FERRI, ROGEON, TAJAN, GUILLOUX, DEURBERGUE et MILLON.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

• Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur des Pays-Bas et Mme de Ranitz ont donné une réception jeudi à l'occasion du départ du ministre plénipotentiaire et de Mme Sadi de Gorter.

[A la tête des services culturels de l'ambassade des Pays-Bas depuis plus de trente ans, M. de Gorter, qui parle et écrit notre langue à merveille, a accompli une tâche considérable qu'atteste *notamment le rayonnement de l'Institut culturel néerlandais* de Paris. Il prend aujourd'hui sa retraite qui lui laissera davantage de temps pour se consacrer à son œuvre d'écrivain. Ses amis étaient venus nombreux, jeudi, non pour lui dire adieu, puisqu'il se fixe en France, mais pour lui souhaiter de nouveaux succès.]

Naissances

— M. Thierry Pinte et Mme, née Charlotte de la Brosse, et leur fils Jérémie sont heureux de faire part de la naissance de
Eléonore,
le 27 octobre 1977.
33, rue des Bourdonnais,
78000 Versailles.

Mariages

— *Anne-Marie* Cattan
et Ian Ross Medcalf
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le 22 octobre à Perth (Australie).
1, Mayfair Street, West-Perth,
6005 Australie-Occidentale.

— On nous prie d'annoncer le mariage de
Marie-Françoise Souchon
et Jean-François ZAHN,
qui a eu lieu dans l'intimité le 15 octobre 1977.
15, avenue Foch,
94160 Saint-Mandé.

Décès

— Mme Philippe Bérard,
M. Maurice Bérard,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Philippe BERARD,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre *1914-1918*,
survenu le 2 novembre 1977, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 novembre, à 14 heures, en l'église réformée de Passy, 19, rue Cortambert, Paris (16e), où l'on se réunira.
57, boulevard de Beauséjour,
75016 Paris.
7, rue Alfred-Dehodencq,
75016 Paris.

— Le docteur Serge Chibnaff et Mme, née Nicole Bruneau,
Rémy et Jean-Luc Chibnaff,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Charles BRUNEAU,
née Yvonne Gilbert,
survenu le 30 octobre.
Les obsèques ont eu lieu le 3 novembre dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
24, rue Antheaulme,
77140 Nemours.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Pierre COUDERT,
née Yvonne Beaulieu,
survenu le 1er novembre 1977 à Paris.
Le service religieux sera célébré le lundi 7 novembre en l'église Saint-Vincent-de-Paul (place Franz-Liszt), où l'on se réunira à 13 h. 45.
De la part de :
M. Bruno Coudert,
Mlle Laurence Coudert,
Mme Lucien Beaulieu.
106, boulevard de la Libération,
94300 Vincennes.

— Il a plu à Dieu de rappeler à Lui
le chevalier Jean DIERICX
DE TEN HAMME,
dans sa quatre-vingt-treizième année.
De la part de sa famille, de ses nombreux amis et de son personnel.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Montfort-l'Amaury (78490), le vendredi 4 novembre 1977, à 15 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
8, rue Petau-de-Maulette,
78490 Montfort-l'Amaury.

— M. et Mme Pierre Duffour et leur fils Frédéric ont la douleur de faire part du décès de
Marthe DUFFOUR,
survenu le 28 octobre, dans sa quatre-vingt-septième année.
Les obsèques ont eu lieu le 31 octobre à Mantes-la-Jolie, dans la *plus stricte intimité.*
Le présent avis tient lieu de faire-part.
10, rue Louis-Vicat, 75015 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme veuve KOTCHARIAN,
née Maria Sarkissiantz,
survenu le 2 novembre 1977 à Paris.
De la part de :
M. et Mme Mikael Kotcharian,
Annick et Nadine Kotcharian,
Des familles Kotcharian, Sarkissiantz, Petrossian,
ses enfants, petits-enfants, *frères*, belles-sœurs, neveux, nièces, alliés et amis.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église arménienne, 15, rue Jean-Goujon à Paris (8e), le lundi 7 novembre 1977, à 14 h. 15.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— La direction et le personnel de Faiveley S.A. ont la profonde tristesse de faire part du décès accidentel, survenu le 29 octobre 1977 dans sa quatre-vingtième année, de
M. André LABADIE,
directeur général de 1948 à 1962.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église de Deauville, le vendredi 4 novembre 1977, à 15 heures, suivie de l'inhumation au cimetière de Deauville, dans le caveau de famille.

— Paris, Bourbon-l'Archambault (03).
Mme Paul Massin, née Madeleine Bernard, son épouse,
Le docteur et Mme Paul Brausch, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Jacques Chameroy, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Edouard Massin, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Michel Massin, leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Georges Roubert, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
on la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de
M. Paul MASSIN,
ingénieur des Arts et Manufactures,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
décédé à Moulins, dans sa quatre-vingt-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Le service religieux sera célébré en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris (6e), le lundi 7 novembre, à 15 h. 45, suivi de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Les familles Moulis, Vuillermet, Costantini,
ont le regret de faire part du décès, le 1er novembre 1977, à Castelnau-le-Lez, de
Mlle Yvonne MOULIS.
10, rue Notre-Dame,
34170 Castelnau-le-Lez.
110, Graatakker,
2300 Turnhout (Belgique).

— M. et Mme Pierre Orbeck,
M. et Mme Fred Orbeck,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Marthe ORBECK,
née Doering,
survenu le 28 octobre 1977, dans sa quatre-vingt-septième année.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Thiais.
9, rue Jacques-Mawas,
75015 Paris.
15, rue Saint-Vincent,
75018 Paris.

— Chartres.
On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Georges QUENTIN,
née Marie Dervilliers,
survenu dans sa quatre-vingt-sixième année, le 2 novembre 1977.
De la part de
M. et Mme Nicolas Naszalyi,
Et de toute la famille.
Les obsèques religieuses ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— Mme Pierre Robin,
Ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre ROBIN,
directeur honoraire
de la Banque de France,
conseiller technique de la B.I.C.S.,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien maire de Menars,
survenu à Paris, le 3 novembre 1977.
Le service religieux aura lieu en l'église Saint-Sulpice, le lundi 7 novembre 1977, à 8 h. 30.
L'inhumation aux Sables-d'Olonne (Vendée).

— Mlle Marie-Henriette Rougeul,
Le professeur Pierre Buser et Mme, née Arlette Rougeul,
Bernard et Edith Buser,
Les familles Jordan, Leva, Roman, Rabaud *et Grisolle*,
ont la tristesse de faire part de la mort de
Serge ROUGEUL,
ingénieur E.C.P.,
croix de guerre 1914-1918,
ingénieur en chef de la SEUM,
leur père, grand-père et cousin, survenue à Nice le 26 octobre 1977 dans sa quatre-vingt-quinzième année.
Les obsèques ont eu lieu à Nice dans l'intimité
Sylvacanne, 83500 Tamaris-sur-Mer.
62, boulevard Arago, 75013 Paris.

— Mme Raoul Scemla,
Alain et Claire Scemla,
Robert et Perle Scemla et leurs enfants,
Jean Scemla,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raoul SCEMLA,
ancien avocat au barreau
de Casablanca,
ancien vice-président
des Moulins D. Baruk,
survenu le 2 novembre 1977,
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 4 novembre 1977.
65, avenue Foch, 75116 Paris.

— M. et Mme Marcel Schrimpf,
Mme Francine Schrimpf,
Mlles Anne et Maria Schrimpf,
Ainsi que ses frères Claude et Eric, leurs épouses et leurs enfants,
Sa famille et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alain SCHRIMPF,
gérant de la C.I.M.A. (S.A.R.L.),
survenu à Montpellier le 24 octobre 1977, à l'âge de quarante-quatre ans, des suites d'une longue maladie.
L'inhumation a eu lieu au cimetière Loyasse de Lyon, dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, boulevard Edgar-Quinet,
75014 Paris.
6, avenue de Ségur, 75007 Paris.
54, avenue Ledru-Rollin,
75012 Paris.
26, rue Mousset-Robert,
75012 Paris.
45, rue de l'Espérance,
75013 Paris.

— Le conseil d'administration, la direction générale et le personnel d'Orogil,
ont le regret de faire part du décès de
M. Gaston VANIER,
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire, 194, rue Raymond-Losserand, Paris (14e), le lundi 7 novembre, à 10 h. 30.

Remerciements

— Mme Robert Ponceau et ses enfants Hélène, Jean-Paul et Michel, remercient sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil lors de la disparition de
Mme Amédée PONCEAU.

Anniversaires

— Il y a cinq ans, disparaissait
Mme Boris FIZE,
née Xénia Poliacoda,
Vous qui l'avez connue et aimée, ayez une pensée pour elle.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du décès de
Jean DUPIN,
et en souvenir de son *fils*
Robert,
une messe sera célébrée le lundi 7 novembre, à 17 heures, en l'église Saint-François-Xavier.

Visites et conférences

SAMEDI 5 NOVEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 8 h. 30, grille des Tuileries, place de la Concorde, Mme Puchal : « Laon et ses environs ».
15 h., 2, rue Boilly, Mme Bachelier : « Le musée Marmottan ».
15 h., 23, quai Conti, Mme Legregeois : « L'Institut de France ».
15 h., entrée de l'Orangerie des Tuileries, Mme Magnani : « Le cabinet des dessins de Louis XIV ».
15 h. 30, hall gauche, côté parc, *Mme Hulot : « Le château de Maisons-Laffitte »*.
16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Pennec : « Petites chapelles et traditions provençales » (Caisse nationale des monuments historiques).
14 h. 30, Vestibule du château : « Le mobilier royal du château de Versailles » (A travers Paris).
17 h., Orangerie des Tuileries : « Collections de Louis XIV » (Académie internationale des Arts et des lettres).

CONFERENCES. — 14 h. 45, théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. Maurice Toesca : « Y a-t-il toujours une question des femmes ? » ; docteur Claude Blouin et Pierre Bourget : « Les greffes, second souffle de la vie » ; M. Pierre Loritte : « Dire tout haut ce que l'on pense tout bas » (Club du Faubourg).
21 h., Grand amphithéâtre de l'Institut océanographique, 195, rue Saint-Jacques, commandant Jacques-Yves Cousteau : « L'Atlantide ».
13 h., 15 h. 30 et 18 h., 13, rue de la Tour-des-Dames : « Conscience cosmique et méditation transcendantale » (Entrée libre).
20 h. 30, American College, 65, quai d'Orsay, M. Serge Delprat : « Vous possédez un magnétisme personnel » (Esprit et Vie).
15 h., Palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. Jean-Claude Bouillot : « Ariane lanceur européen de satellites ».

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 4-11-77 À 0 h G.M.T.



Evolution probable du temps en France entre le vendredi 4 novembre à 0 heure et le samedi 5 novembre à 24 heures :

Le flux maritime d'ouest persistera de l'Atlantique à l'Europe, et une perturbation atteindra samedi la moitié nord de la France.

Samedi 5 novembre, de l'Aquitaine au Jura, aux Alpes et à la Méditerranée, le temps sera ensoleillé, mais *il y aura des brouillards* le matin dans le Sud-Ouest, le Massif Central et le Lyonnais. Les vents, de secteur ouest, seront modérés. Les températures minimales seront inférieures à celles de la veille, mais, en revanche, les maxima seront en hausse.

Les autres régions seront affectées par le passage d'une perturbation. Le matin, les éclaircies prédomineront sur la région parisienne, le Nord et l'Est, tandis que les nuages seront abondants sur l'Ouest et le Nord-Ouest. Il pleuvra dans la journée, d'abord en Bretagne, puis *en Vendée, en Normandie, dans* le Nord et sur l'Ouest de la région parisienne. Plus à l'est, le ciel deviendra très nuageux. Les vents, d'ouest à sud-ouest, deviendront forts en Manche, modérés ou assez forts dans l'intérieur. Les températures minimales seront le plus souvent en baisse, les maxima stationnaires ou en légère hausse.

Vendredi 4 novembre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 008,8 millibars, soit 756,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 3 novembre ; le second, le minimum de la nuit du 3 au 4) : Ajaccio, 22 et 11 degrés ; Biarritz, 25 et 11 ; Bordeaux, 23 et 13 ; Brest, 15 et 9 ; Caen, 15 *et 10 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont*-Ferrand, 20 et 14 ; Dijon, 20 et 11 ; Grenoble, 20 et 7 ; Lille, 14 et 10 ; Lyon, 22 et 11 ; Marseille, 24 et 9 ; Nancy, 16 et 10 ; Nantes, 17 et 11 ; Nice, 20 et 12 ; Paris-Le Bourget, 17 et 11 ; Pau, 23 et 8 ; Perpignan, 22 et 9 ; Rennes, 16 et 10 ; Strasbourg, 18 et 11 ; Tours, 16 et 11 ; Toulouse, 23 et 7 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 10 ; Amsterdam, 14 et 9 ; Athènes, 21 et 13 ; Berlin, 14 et 10 ; Bonn, 15 et 9 ; Bruxelles, 14 et 10 ; Iles Canaries, 23 et 19 ; Copenhague, 10 et 7 ; Genève, 20 et 8 ; Lisbonne, 21 et 15 ; *Londres*, 14 et 7 ; Madrid, 20 et 7 ; Moscou, −1 et −2 ; New-York, 13 et 8 ; Palma-de-Majorque, 23 et 14 ; Rome, 21 et 13 ; Stockholm, 7 et 6 ; Téhéran, 17 et 8.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1911

HORIZONTALEMENT

I. Un rien l'habille ; Francs, à l'époque de Charles VII. — II. Très forts quand ils sont bons ; Trophée de chasse. — III. Des choses déplaisantes ; Il y a des heures où l'on ne voit qu'elle sur la plage. — IV. Révèle une ingestion ; Vieux roi ; Belge d'origine — V. Très chargée quand elle est mère ; Chez le tripier ; Lettres de préavis. — VI. Se dégonfle *dès qu'on le met à* l'épreuve ; Corrompue. — VII. Détruiraient. — VIII. Possessif ; Adverbe ; La seule partie de la terre qui ne soit pas perpétuellement agitée. — IX. D'un auxiliaire ; Sans tarder ; Département. — X. Plus haut chez la femme ; Les œufs du chef. — XI. Ce qu'on est en droit d'exiger d'un historien, ce que l'on attend d'un témoignage ; Points ; *Prisèrent (épelé). — XII. Fait échec* au roi ; Symbole ; Le grand vizir le fait toujours avec plaisir ; Sorties. — XIII. On le tient par la queue ; Prénom ; Désigne un bon conducteur. — XIV. Sa bouche est à la hauteur des pieds ; Issue ; Abritent souvent des aiglons. — XV. Pronom ; Fin de participe ; Eprouve passagèrement quelque difficulté à s'exprimer.

VERTICALEMENT

1. Peut aller de pis en pis ; Servent souvent d'asile à des rosacées agonisantes. — 2. Retarde une chute ; Articulés ; Divinités. — 3. Parmi les spécialités tourangelles ; Voie d'eau. — 4. Progressera ; Flot descendant ; Un qui a trouvé un bon moyen pour s'illustrer. — 5. Entonné par de pieuses assemblées ; Evoque certains jeux de bon ton. — 6. Département ; *Fit la bombe sous* l'Empire. — 7. Ne laissait pas en place ; Se repasse généralement de père en fils. — 8. Bien établies ; Principes. — 9. Lancé dans la hâte ; Renonce à toute transaction ; Préposition. — 10. Comme le pape ; Grecque ; Occasion de se réjouir. — 11. Turbulent enfant de Bohême ; N'est pas de ce monde ; Ajoutée par celui qui devient moins intransigeant. — 12. Symbole ; Mis le paquet ; Pronom ; Victime d'un abus de confiance caractérisé. — 13. Homme ordonné ; Une douleur qui n'est pas sans fondement ; Sigle. — 14. En Allemagne : retenue du résultat d'une soustraction. — 15. Change de couleur au cours d'une immersion prolongée ; En Italie.

Solution du problème n° 1910

Horizontalement

I. Terminus. — II. Rue ; Outil. — III. Arve ; Se. — IV. Ou ; Mues. — V. Ili ; Lisse. — VI. Taverne. — VII. Ite ; Râ. — VIII. Otrante. — IX. Nasses ; Ré. — X. If ; Ion. — XI. Rêves ; Dit.

Verticalement

1. Tradition. — 2. Eur (rue) ; Lattage. — 3. Revolvers. — 4. Eu ; Asie. — 5. Io ; Er ; Nefs. — 6. Nu ; Minets. — 7. Ut ; Usé ; Id. — 8. Sises ; Roi. — 9. Léseraient.

GUY BROUTY.

loterie nationale — Liste officielle

DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	GROUPES	SOMMES A PAYER (F.)
1	11	tous groupes	150
	051	tous groupes	500
	191	tous groupes	500
	311	tous groupes	650
	831	tous groupes	500
	97 061	groupe 1	2 000
	1 621	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	42 791	groupe 4	5 000
	0 321	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
2	2	tous groupes	70
	62	tous groupes	220
	392	tous groupes	570
	582	tous groupes	570
	97 062	groupe 1	2 220
	2 592	groupe 2	5 070
		autres groupes	1 070
	8 042	groupe 2	5 070
		autres groupes	1 070
	42 792	groupe 4	5 070
	66 002	groupe 2	100 070
		autres groupes	5 070
3	97 063	groupe 1	2 000
	1 023	groupe 4	5 000
		autres groupes	1 000
	4 763	groupe 4	5 000
		autres groupes	7 000
	42 793	groupe 4	5 000
	25 573	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000
4	164	tous groupes	500
	97 084	groupe 1	2 000
	0 354	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	1 874	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	42 794	groupe 4	5 000
5	25	tous groupes	150
	97 065	groupe 1	2 000
	7 175	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	42 795	groupe 4	5 000
	6 855	groupe 1	10 000
		autres groupes	1 000
	66 115	groupe 2	100 000
		autres groupes	5 000
6	6	tous groupes	70
	996	tous groupes	570
6	0 016	groupe 1	5 070
		autres groupes	1 070
	97 066	groupe 1	1 000 070
		autres groupes	20 070
	42 796	groupe 4	2 000 070
		autres groupes	50 070
7	967	tous groupes	500
	97 067	groupe 1	2 000
	2 557	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	42 797	groupe 4	5 000
8	97 068	groupe 1	2 000
	42 798	groupe 4	5 000
	9 868	groupe 4	10 000
		autres groupes	1 000
9	59	tous groupes	150
	97 069	groupe 1	2 000
	4 869	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	42 799	groupe 4	5 000
	71 549	groupe 3	100 000
		autres groupes	5 000
0	140	tous groupes	500
	97 060	groupe 1	2 000
	1 440	groupe 2	5 000
		autres groupes	1 000
	1 790	groupe 3	5 000
		autres groupes	1 000
	9 900	groupe 1	5 000
		autres groupes	1 000
	42 790	groupe 4	5 000
	3 010	groupe 2	10 000
		autres groupes	1 000
	8 960	groupe 3	10 000
		autres groupes	1 000
	00 820	groupe 4	100 000
		autres groupes	5 000

TRANCHE DE LA SAINT HUBERT
TIRAGE DU 3 NOVEMBRE 1977
PROCHAIN TIRAGE
LE 9 NOVEMBRE 1977
à PITHIVIERS (Loiret)
77 — 50è

LOTO — TIRAGE No 44 — 4 6 31 32 38 47 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 46

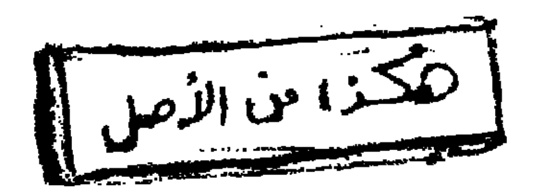
PROCHAIN TIRAGE LE 9 NOVEMBRE 1977 VALIDATION JUSQU'AU 8 NOVEMBRE APRES-MIDI

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 4 novembre 1977 :

UN DECRET

● Portant publication de l'accord sur les relations cinématographiques entre la France et la Suisse (ensemble une annexe) signé à *Berne le 22 juin 1977.*



Le Monde des loisirs et du tourisme

LE PERMIS MOTO EN GROUPE ET EN STAGE

Les six jours des treize

Les motos vont de plus en plus vite ; les néophytes aussi qui tentent de décrocher leur permis après six jours d'initiation intensive.

LUNDI matin, 8 heures. Pas un inscrit ne manque à l'appel. Treize stagiaires au total : des banlieusards, des Parisiens, et même des provinciaux, deux Lorrains (*« chez nous, à Metz, il faut attendre quatre ou cinq mois avant d'être convoqués, alors... »*) et deux Landais. Age moyen, vingt ans. Caractéristique commune, tous des « dingues » de la bécane. Qui savent reconnaître à 100 mètres à la seule chanson de ses pots chromés une « quatre pattes » japonaise d'une belle « twin » italienne, une « béhème » (B.M.W.) d'une « anglaise ». Des fanas qui peuvent décliner sans hésitation la fiche technique et les caractéristiques de chaque machine ; qui condamnent sans appel celle-ci et glorifient celle-là ; qui parlent des circuits comme s'ils les avaient pratiqués, virage par virage, bosse après bosse... Des motards, quoi ! Ajouter « des vrais » tiendrait du pléonasme : les « faux », cela n'existe pas.

Entrée des moniteurs. Günther, œil clair, barbichette à la d'Artagnan, cheveux longuets ; Patrick, le regard bleu, la silhouette affinée des sportifs ; il a fait le bataillon de Joinville et collectionne les coupes décrochées du bouton de son fleuret électrique. *« Au boulot, les gars ! »* Quatre heures de code, histoire de se mettre dans l'ambiance, qui seront coupées seulement de deux courtes pauses - café - cigarette. *« Vous connaissez tous, bien entendu, la signification de ce panneau ? »* Eh bien non, justement ! *« Et celui-là ? »* Pas plus, mais, pire, on lui attribuait innocemment des vertus qu'il n'a pas ! On a beau le rencontrer tous les jours sur le bord de son chemin... Routes classées à grande circulation, prioritaires ici mais qui cessent de l'être là pour le redevenir un peu plus loin, passages protégés, obligation de ceci, défense de cela, les hiéroglyphes vont peu à peu perdre de leur mystère. Ce n'est pas sorcier, il suffit d'apprendre, par cœur... *« Pas très brillant, les gars ! Va falloir me bûcher tout ça ! »*

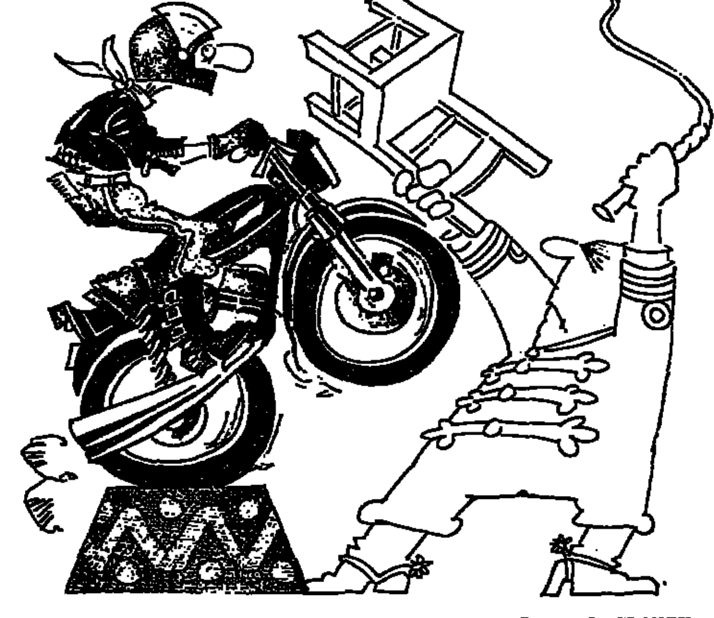
Ça balance...

Après un repas vite avalé, où l'on parle beaucoup plus de culbuteurs et d'arbres à came en tête que de civet de lièvre ou de béarnaise, c'est le moment tant attendu de la prise en main des motos. De braves et bonnes Kawasaki Z 400, arborant, comme un combattant ses médailles, qui une bosse au réservoir, qui des éraflures aux poignées de guidon attestant qu'elles sont allées « à la gamelle » de temps à autre. Il faut dire qu'elles en voient de toutes les couleurs, les pauvres. *« Bien entendu*, interroge sournoisement le moniteur, *vous savez tous béquiller une machine ? »* Les treize casques, unanimes, répondent « oui ». *« C'est ce qu'on va voir*, reprend l'autre. *Allez, à tour de rôle... »* Pas toujours facile, l'installation de ces quelque 200 kilos d'acier sur leurs pattes du milieu...

Ensuite, on s'est familiarisé avec les bécanes. De la façon la plus directe qui soit : Patrick a enfourché sa Benelli, une 500 trapue, et a dit : *« Vous me suivez, et vous faites tout ce que je vais faire aussi longtemps que je le ferai. Toujours en première, interdiction de passer la seconde, vu ? »* A la queue leu-leu, le petit peloton s'est mis en route dans ce beau concert de cylindres qui fait toujours battre les cœurs de motards. Un tour de piste, et le voilà qui se met debout sur sa selle, le corps formant angle droit avec le guidon que les mains ne quitteront pas. Deux tours, trois tours... Au quatrième, le moniteur commence à « balancer » sa bécane de plus en plus fort, à droite, à gauche, jusqu'à faire frotter les pots sur l'asphalte. En amazone, et on balance encore. A plat ventre, le nez sur le compte-tours, et on re-balance. Accroupi sur le repose-pied gauche, et va que je te balance de plus belle. Assis sur la proue du réservoir, cuisses contre guidon, un bras tendu. Pour finir, un rien de voltige : descendre de la moto qui suit son petit bonhomme de chemin, marcher quatre pas sans lui lâcher la bride, l'enfourcher de nouveau. Après vingt-cinq minutes de ce tête-à-tête, la bête est devenue familière ; on saura désormais comment lui parler, quand il convient de lui flatter l'encolure, quand elle a envie de ruer et quand il faut lui faire tâter des éperons...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(Lire la suite page 23.)


(Dessin de PLANTU.)

Une principauté sans taxes

Andorre-l'aubaine

CHAQUE samedi matin, quand la météo régionale n'indique pas de brouillard dans les vallées ni de tempête de neige dans les cols, une interminable cohorte de chenilles processionnaires se lance à l'assaut de la route en lacets (la nationale 20) qui monte vers l'Envalira (2 400 mètres). C'est le pèlerinage des Ariégeois et des Garonnais qui, tout en passant un agréable week-end dans les vallées andorranes, trouvent le moyen de faire leur marché à des prix qu'aucune grande surface de leur région ne saurait offrir.

De Foix à Ax-les-Thermes, les pompistes font grise mine au passage de ce défilé qui n'en finit pas. « Ils partent avec juste assez de carburant pour atteindre le col, *nous dit l'un d'eux.* Quelquefois, par mesure de précaution, ils nous prennent 10 litres. Vous pensez ! Là-haut, à 30 kilomètres, ils paient 1,45 F le litre de super à 98 d'octane, 1,40 F le super et 1,30 F la normale... »

Les hypermarchés géants ne peuvent non plus entrer en compétition avec les commerçants andorrans. Alors ils ont créé en principauté leur propre concurrence où se mêlent dans les rayons des grandes surfaces les produits venus d'Espagne qui coûtent cher en France : vins doux, apéritifs anisés, vêtements, chaussures, et des marchandises fabriquées en France d'un prix inabordable en Espagne : parfums, lingerie fine, appareils électroménagers. Les Français arrivent par le Pas-de-la-Casa au nord et s'arrêtent dans cette grosse et hideuse agglomération de bazars pour remplir leurs cabas de beurre venu des Landes ou des Charentes à 6 francs le kilo, de gigots deux fois moins chers qu'en France, de tresses d'ail à 18 francs le kilo, de bonbonnes de moscatel à 12 francs, de pastis à 8 francs, de scotch à 14 francs, de cigarettes anglaises à 3 francs le paquet.

Les Espagnols des provinces de Lérida ou de Barcelone — comme les Français, ils n'ont que 200 kilomètres à parcourir pour atteindre ce petit paradis — envahissent les rues étroites et encombrées de la capitale, Andorra-la-Vella. Ils y sont attirés par les appareils, les caméras et les magnétophones japonais. Chaque magasin accepte indistinctement les francs et les pesetas, mais les banques locales changent toutes sortes de monnaies, incotées ailleurs, comme les dinars algériens, les pesos sud-américains ou les francs africains. Il est vrai que les Andorrans, après avoir été contrebandiers de père en fils, se sont reconvertis à la banque.

Cette principauté « free shop » est ainsi devenue un immense centre commercial qui s'étale sur plusieurs kilomètres entre les Escaldès et Sant-Julià. Les autres communes (les paroisses) ont choisi de devenir des stations climatiques et beaucoup de touristes préfèrent s'évader très haut dans la montagne, à La Massana, où l'air est encore vivifiant, ou se lancer, l'hiver, sur les pentes de Soldeu, admirablement exposées au midi, plutôt que de faire leur marché dans les rues polluées de la capitale.

Un seul moyen : épouser la « pubilla » !

Ces avantages fiscaux, la principauté d'Andorre les doit à son statut spécial. Pratiquement, il n'y a pas d'impôt sinon de taxes. Les Andorrans, qui tiennent à garder leurs coprinces, l'évêque de la Séo-d'Urgel et le président de la République française, paient chaque année un tribut : les années paires, Monseigneur l'évêque reçoit 450 pesetas de chacun de ses fidèles sujets (24 francs environ). Le coprince français est mieux traité : on lui donne 960 francs. Il est vrai que l'évêque reçoit en plus des dons en nature : douze fromages, douze chapons bien dodus, douze perdrix de montagne et six jambons secs, mais, bon prince, Monseigneur offre ces victuailles à la maison de retraite des personnes du troisième âge de la Seo-d'Urgel.

La contrebande a aujourd'hui disparu, du moins dans sa forme artisanale. Les Français venus faire des achats en Andorre passent au retour par un contrôle de douane efficace, mais bon enfant. Il y a des tolérances à ne pas dépasser : un litre d'alcool par personne et quatre litres de vin, une cartouche de dix paquets de vingt cigarettes et quelques menus cadeaux. Les Espagnols rentrant chez eux sont soumis à une douane plus tatillonne : ils sont encore victimes du contrôle des changes et les voitures sont minutieusement fouillées, pour trouver l'appareil photo ou le poste de télévision que l'on voudrait passer en fraude. Des deux côtés fonctionne régulièrement une douane volante, installée à quelques kilomètres de la frontière. Il est loin le temps — c'était au dix-huitième siècle — où la France et l'Espagne avaient exigé de sérieuses mesures pour garantir leur économie contre ces importations illicites. C'était l'époque où la Syndicature (le gouvernement des Vallées) était obligée par les coprinces d'expulser toute fille andorrane qui devenait l'épouse d'un contrebandier.

Aujourd'hui, le Français ou l'Espagnol voulant établir un commerce en Andorre, s'il n'est pas « résident privilégié — titre de plus en plus difficile à obtenir — n'a plus qu'à épouser la fille aînée — la « pubilla » — d'une famille andorrane de vieille souche. S'il ne se soumet pas à cette obligation, il sera obligé de se servir d'un prête-nom autochtone qui lui fera payer chèrement ses services.

Les autorités andorranes vont devoir appliquer une forme de fiscalité indirecte qui remettrait en cause les 2 ou 6 % actuellement perçus sur les marchandises transitant par la France ou l'Espagne. Ces contingents sont déterminés chaque année par la direction des douanes françaises, et les Andorrans critiquent ce système qui, selon eux, « favoriserait un véritable marché noir des licences d'importations ». La question se pose alors de savoir si la principauté continuera à être le paradis des aubaines.

LÉO PALACIO.

ÉMIRATS ET HOTELIERS

Palaces à la suite

Une nouvelle terre promise pour les chaînes hôtelières : le monde arabe.

AU moment où le paquebot *France* abandonne définitivement Le Havre pour s'en aller jouer les hôtels flottants du côté de la Floride, il faut noter que le groupe Hilton International vient de juger non rentable l'exploitation hôtelière des grands paquebots. En effet, pourquoi ne pas convertir un bateau en hôtel, en l'ancrant par exemple au large des émirats ou de l'Arabie saoudite, où l'hébergement existant ne suffit pas à satisfaire les hommes d'affaires attirés par le boom pétrolier ? La construction d'un hôtel traditionnel en dur suppose un délai de deux ou trois ans ; la formule du paquebot amarré en permanence présente l'avantage de fournir immédiatement de précieuses chambres.

Contacté par plusieurs groupes financiers, notamment arabes, Hilton International a réalisé trois études portant sur la conversion de bateaux italiens. *« Nous avons déconseillé ce genre d'opération*, indique M. Robert Alizart directeur des relations publiques de la chaîne hôtelière pour l'Europe, l'Afrique, le Proche et le Moyen-Orient. *La qualité des prestations que nous voulons fournir s'oppose à ce que l'hôtel flottant soit rentable, aussi bien pour l'investisseur que pour notre société. »*

100 % d'occupation à longueur d'année

Les frais d'entretien d'un bateau sont deux ou trois fois plus élevés que ceux d'un hôtel conventionnel : il faut périodiquement le mettre en cale sèche pour préserver la coque de la corrosion et la débarrasser des mollusques ; les effluents doivent être recueillis dans des conteneurs avant d'être évacués ; il peut être parfois nécessaire de construire un quai pour accueillir le navire, et enfin, la formule maritime est handicapée par la dépréciation accélérée de la coque et le délai important que suppose son amortissement.

« Nous possédons déjà deux bateaux, L'Isis et L'Osiris, qui naviguent sur le Nil, entre Assouan et Louxor. Rien qu'avec ces deux petites unités de soixante-quatre cabines chacune, nous connaissons des problèmes. Que serait-ce avec un grand paquebot de plusieurs milliers de chambres ! » fait observer M. Alizart.

Hilton ne prendra donc pas la mer, mais ses projets sont multiples dans la Fédération des émirats arabes unis. La demande y croît à une vitesse stupéfiante. A Alaïn, bourgade perdue au bout d'une piste, le taux de remplissage de l'Hilton local a atteint 70 % (le taux de remplissage de l'Hilton-Paris est de 77 %). Les cent quatre-vingt-six chambres de l'Hilton d'Abou-Dhabi sont occupées à 100 % toute l'année, grâce aux équipages des compagnies aériennes et aux hommes d'affaires. Dans cet émirat, la pénurie de chambres est telle que Hilton vient de signer un contrat d'entretien de deux cent cinquante appartements de une, deux ou trois pièces.

Chrome, cuivre et porte-conteneurs

La fièvre gagne les émirats voisins. A Dubaï, où n'existent qu'un hôtel Intercontinental et un établissement local, on s'affaire à construire un Hilton de trois cent soixante-huit chambres (ouverture en mars 1978), qui sera suivi d'un Sheraton, d'un Metropolitan Hôtel et d'un Hyatt. A Sharjah, où se déverse le trop-plein de la clientèle de Dubaï, les sociétés françaises, Novotel et Méridien, bâtissent aussi des chambres.

Fujairah, capitale de la côte est, se réduit à une grande rue avec un musée et deux ou trois magasins. Dès qu'on y a parlé de la découverte de gisements de chrome et de cuivre, un aéroport international et un port équipé pour recevoir les navires porte-conteneurs ont été programmés. Et Hilton y inaugurera, en janvier 1978, un hôtel de cent cinquante chambres.

Déjà, les équipements existants ne suffisent plus : Hilton a décidé de mettre en chantier cent dix chambres supplémentaires dans son hôtel de Bahrein, qui compte actuellement cent quatre-vingt-douze chambres, et cent cinquante chambres dans celui de Koweït, dont les deux cent douze chambres actuellement en service ne désemplissent jamais.

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 20.)



POINT DE VUE

Quels rendez-vous pour le chèque-vacances ?

M. JACQUES MEDECIN, secrétaire d'Etat au tourisme, vient d'affirmer que le seul effet mécanique de la croissance actuelle du phénomène touristique supprimerait, en sept ans, les inégalités en matière de départ en vacances (*le Monde* du 15 octobre).

Une telle affirmation ne semble pas reposer sur des bases sérieuses, car la croissance a principalement bénéficié aux catégories déjà favorisées de la population. On peut rappeler que, selon les statistiques gouvernementales, 47 % des ouvriers et 34 % des employés ne peuvent actuellement utiliser leurs congés payés : que, de plus, un grand nombre d'entre eux qui partent doivent abréger leur séjour faute de ressources suffisantes; enfin, que ce sont les plus défavorisés qui doivent se contenter de vacances au rabais.

Depuis 1974, le Conseil économique et social, le Conseil supérieur du tourisme, la commission nommée par le président de la République, et présidée par M. Jacques Blanc, ont unanimement reconnu que de nombreux Français, estimés à six millions, ne pouvaient partir pour des raisons purement financières et ont, en conséquence, réclamé la mise en place d'aides à la personne au départ en vacances, notamment l'institution du chèque-vacances.

Depuis 1971, les organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.O., FEN), mutualistes et coopératives ont mis au point un système d'aide à la personne sous la forme du chèque-vacances. Il s'agit d'un système contractuel et volontaire.

Rappelons que ce système consiste à faire acquérir par les employeurs, auprès d'organismes émetteurs spécialisés, des titres de paiement que ceux-ci cèdent chaque mois à leur personnel, à un prix inférieur à leur valeur. Ces chèques-vacances sont acquis tout au long de l'année par les travailleurs et sont utilisés par eux en paiement de prestations de services liées aux vacances. Les prestataires de services se font rembourser leurs chèques-vacances par l'organisme émetteur, ce remboursement étant garanti par un pool bancaire auprès duquel sont déposés les fonds.

Le système de chèque-vacances intéresse bien toutes les catégories de Français, et nous en sommes bien d'accord. Pour les salariés, la bonification serait versée par les employeurs, pour les autres catégories socio-professionnelles (artisans, fonctionnaires, agriculteurs, commerçants, retraités, veuves civiles, etc.), des textes particuliers d'application devront définir le ou les organismes susceptibles d'accorder la bonification. On ne voit pas pourquoi il faudrait que les salariés attendent que l'application du système soit étendue à toutes les catégories socio-professionnelles pour pouvoir, eux-mêmes, bénéficier du chèque-vacances.

Si le chèque-vacances ne peut résoudre en lui-même le problème de l'étalement des vacances, il pourrait, dès lors qu'il serait largement répandu, constituer une incitation, dans la mesure où un *chèque d'une valeur de 100* francs sera accepté, par exemple, en juin et septembre pour le règlement d'une prestation de 120 francs. Nous pouvons affirmer que de nombreuses organisations de tourisme social et de nombreux hôteliers saisonniers sont prêts à accorder de telles bonifications aux chèques-vacances, mais ceci suppose, au préalable, que le chèque-vacances soit mis en fonctionnement et que les organisations promotrices du chèque-vacances n'ont jamais revendiqué un quelconque monopole. Elles ont cependant demandé que soit institué un système de contrôle par les représentants des usagers des organismes émetteurs, afin que les fonds stables, placés auprès des banques, servent à faciliter l'octroi de prêts pour le financement d'investissements sociaux et non pour celui d'hôtels quatre étoiles.

Le système du chèque-vacances est prêt à fonctionner depuis 1972, puisque l'Union coopérative a été créée avec le soutien de l'ensemble des associations du tourisme social ; elle bénéficie de l'aide et de l'assistance d'organismes techniques : la Caisse suisse de voyage (REKA), qui fonctionne depuis 1938, lui apporte son parrainage et son expérience ; le Chèque-Déjeuner C.C.R., qui émet plus de cinquante millions de titres-restaurant par an et met à sa disposition son support administratif, technique et comptable ; l'Union coopérative équipement loisirs (UCEL), établissement financier du tourisme social ; le pool bancaire actuellement constitué par la Banque française de crédit coopératif, la Banque centrale des coopératives, la Banque fédérative du crédit mutuel et la Caisse centrale de crédit coopératif.

Mais, depuis 1972, le système n'a pu fonctionner faute d'accord du gouvernement sur l'exonération des charges fiscales et sociales demandée pour la contribution des employeurs.

Nous demandons aux pouvoirs publics de donner leur accord à un tel amendement à la loi de finances de 1978, qui, comme le signale le rapport de la commission Blanc, n'aura d'effet que progressivement : sur les recettes futures de la Sécurité sociale et des allocations familiales à partir de 1979, et sur celles de l'Etat à partir de 1980 (revenus de l'année 1979).

Si l'on veut que le système *puisse fonctionner en 1979*, il est indispensable que le principe de l'exonération soit reconnu dans la loi de finances en cours d'examen devant le Parlement. Ceci permettrait de mettre à l'étude les textes d'application en 1978 de façon qu'ils puissent être promulgués avant la fin du premier semestre 1978. Les travailleurs pourraient alors se procurer des chèques-vacances au cours du quatrième trimestre 1978 pour pouvoir les utiliser lors de leurs vacances 1979.

PIERRE TRIBIE,

Président du conseil de surveillance de « Chèque-Vacances ».

EMIRATS ET HOTELIERS

Palaces à la suite

(Suite de la page 19.)

Pour florissante qu'elle soit, l'hôtellerie qui se développe dans les pays du Golfe n'en demeure pas moins une hôtellerie à part. Non seulement tous les produits de consommation y sont importés mais les chaines internationales se voient contraintes d'aller recruter leurs personnels en Inde et au Pakistan, car les Arabes préfèrent généralement le petit commerce, l'exploitation d'un taxi, aux métiers hôteliers. Hilton a donc mis sur pied à Khartoum (Soudan), un cycle de formation de huit semaines, qui, à raison de trois heures de cours théorique et de trois heures d'exercices pratiques par jour, transforme un Indien qui n'a jamais vu une fourchette en serveur stylé. Et la société se propose d'installer dans les émirats mêmes une école de formation commune à tous les pays du Proche-Orient.

La formation du personnel, le transport et le logement de celui-ci et de sa famille (trois cent vingt personnes à la charge d'Hilton, à Abou-Dhabi), les salaires, supérieurs de 30 % à ceux pratiqués en Europe, sont légèrement compensés par l'absence totale d'impôts.

Au bout du compte, Hilton est obligé d'élever ses tarifs. Alors qu'à Paris la chambre double coûte 71 dollars (345 francs), elle est facturée 88 dollars (427 francs) à Dubaï et, à Abou-Dhabi, 92 dollars (446 francs) par jour.

Les hôteliers du Moyen-Orient sont des gens heureux.

ALAIN FAUJAS.

CHIFFRES

Mapotel saute les frontières

Depuis cinq ans, Mapotel, association composée d'hôteliers indépendants, et fondée voici quatorze années, a multiplié les contacts afin de nouer avec des chaines du même type des pays européens d'étroites relations, qui, comme souhaité, ont débouché sur un accord. Ainsi, les nouveaux partenaires (1), désormais groupés sous le nom de « Les hôteliers européens indépendants », disposent-ils maintenant de quarante mille chambres réparties dans six cents hôtels de catégories 3 ou 4 étoiles.

Le central de réservation parisien (2) se charge de retenir dans tous les établissements membres, qu'ils soient de ce côté-ci des frontières ou de l'autre.

France-Mapotel compte pour sa part cent onze hôtels (six mille chambres), dont quatre-vingt-onze ont un restaurant — parfois de très haute qualité, comme celui d'André Daguin, à l'Hôtel de France, à Auch (Gers).

(1) Outre France-Mapotel : Mapotel-Espagne, Interchange (Grande-Bretagne), Golden Tulip (Pays-Bas), Inter S (Suède), Inter N (Norvège), Irish Welcome (Irlande), Ambassador Service Hotel (Suisse), Point Hotel (Finlande), DK Hotels (Danemark), Ringhotels Deutschland (R.F.A.).

(2) Central Mapotel Paris : 3, rue de la Ville-l'Evêque, 75008 Paris, tél. 266-41-74, télex : 290 987.

Caravanes : le vent en poupe

En 1960, le parc français des caravanes comptait environ 30 000 unités. Cette année, on peut en recenser 740 000. Un chiffre qui montre bien le succès rencontré par ce mode de vacances, assurément moins onéreux que les séjours en hôtel. Lors du dernier Salon, ouvert du 6 au 16 octobre, quelque deux cents fabricants avaient ancré sur 55 000 mètres carrés d'exposition près de 2 500 modèles. Le chiffre d'affaires de l'industrie française des caravanes s'est monté l'an dernier à 885 millions de francs.

Ainsi, la France tient la tête du peloton caravanier d'Europe, immédiatement suivie par la Grande-Bretagne (725 000 unités), l'Allemagne fédérale (431 000), les Pays-Bas (297 000) et la Belgique (170 000).

Un vélo au bout du quai ?

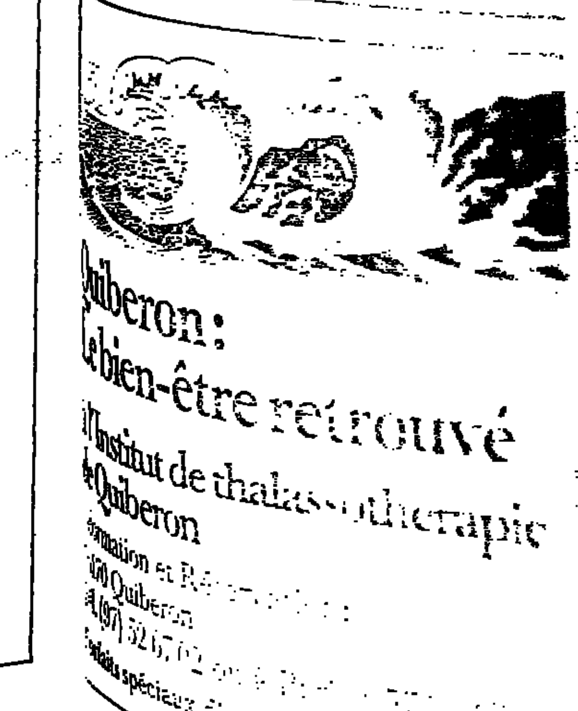
Le service « train + vélo » n'est pas une exclusivité française : il existe aussi en Allemagne, en Suisse, en Autriche et en Belgique, comme l'indique un récent numéro de Ferinfor, bulletin d'informations de l'Union internationale des chemins de fer. En France, l'expérience entamée durant l'été 1973 sur 4 gares a été portée à 35 l'année suivante, puis à 82 au cours de l'été dernier, avec un parc de 750 machines. De l'autre côté du Rhin, c'est 250 gares allemandes qui offrent cette solution aux touristes à mollets solides. En Suisse, 1 200 vélos dans 600 gares, en Autriche 290 bécanes et 36 gares, en Belgique, enfin, 20 gares équipées, mais 90 où il est possible d'abandonner l'engin au terme de la randonnée.

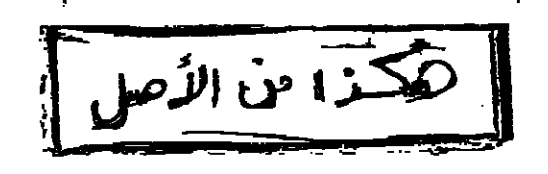
Grande-Bretagne : ces touristes qui rapportent...

A la fin de cette année, c'est à peu près 3 milliards de livres (soit 25,5 milliards de francs) que les touristes auront fait entrer dans les caisses de la Grande-Bretagne. Déjà, l'année dernière, dix millions de visiteurs avaient sauté la Manche pour dépenser plus de 2 milliards de livres (environ 17 milliards de francs) dans les îles de Sa Gracieuse Majesté. Selon le British Turism Authority (l'administration du tourisme britannique), le tourisme est devenu la troisième source de bénéfices du pays.

Portugal : reprise du tourisme étranger

Le nombre de touristes étrangers venus au Portugal en septembre 1977 a été de 72 % supérieur à celui enregistré en 1976 au cours du même mois. Quant à l'augmentation intéressant la période janvier-septembre de l'année en cours, c'est à 42 % de mieux qu'en 1976 que l'ont évaluée les services officiels du tourisme portugais. — (Reuter).





هكذا من الأصل

TROIS HEURES A PERDRE

Le seizième entre le « nouille » et le « Corbu »

S'IL était encore besoin de prouver, par des exemples choisis, que le sort de la ville est entre les mains des méchants et des cuistres, on pourrait citer celui-ci : dans le bas de la rue du Ranelagh, là où verdoyaient autrefois les jardins du château de Boulainvilliers, là où plus tard — jusqu'en 1957 — l'hôtel Nozal, un des chefs-d'œuvre d'Hector Guimard, déploya ses formes sinueuses, deux immeubles « de standing » entretiennent aujourd'hui, de part et d'autre de la chaussée, une conversation de parvenus également niais et prospères. Celui qui usurpe le nom de « Hameau du Ranelagh » (n°s 51 à 65) atteint du moins à une certaine perfection dans l'outrecuidance : son hall d'entrée « tout Louis XV », pour être vraiment irrésistible, ne manque plus que d'un couple de concierges en perruques poudrées.

Hélas ! le mauvais goût n'est plus ce qu'il était : pour s'en convaincre, il n'est que de comparer ce ridicule édifice aux villas de l'avenue des Chalets ou du square du Ranelagh, d'un éclectisme passablement délirant, qui triomphe avec la façade de brique à chainages de pierre, la tourelle octogonale coiffée d'un toit d'ardoise, les corniches sculptées, les gargouilles et les fenêtres à meneaux de l'hôtel sis au n° 94 rue du Ranelagh.

Boulevard Beauséjour, en face du n° 55, un passage souterrain permet de franchir les voies du chemin de fer de ceinture pour rejoindre les jardins du Ranelagh, où, cependant que vous irez parfaire au musée Marmottan votre connaissance de Monet, vos enfants auront tout loisir de maltraiter les quelques ânons qui, non loin d'un manège de chevaux de bois, offrent leur échine.

En quittant le Ranelagh, on pourra reprendre le boulevard Beauséjour pour gagner par la rue de l'Assomption la rue du Docteur-Blanche. Au 9, un immeuble construit en 1927 par Mallet-Stevens fait le coin avec la rue qui porte son nom, où l'on retrouvera aux numéros 4, 6, 7 et 10 d'autres édifices de son cru. Emploi du béton, volumes simples agencés avec plus ou moins de bonheur, vitraux aux dessins géométriques : quelques traits d'un cubisme architectural à peu près contemporain du style dépouillé, linéaire, qu'affichent un peu plus loin, aux numéros 8 et 10 square du Docteur-Blanche, les sobres bâtiments de la Fondation Le Corbusier. Montées sur pilotis, éclairées par des fenêtres en longueur et coiffées d'un toit terrasse, ces deux villas, construites en 1923 et réunies depuis, constituent la première œuvre significative de Le Corbusier. A noter que la règle, assez exaspérante, consistant à interdire aux non-riverains l'accès de tous les squares, villas ou hameaux du seizième arrondissement confine ici à l'absurde, la Fondation, évidemment accessible au public, étant située au fin fond d'un square à l'entrée duquel la sempiternelle interdiction est notifiée en termes aussi agressifs que d'habitude.

Les convulsions de la ferronnerie

Rue Henri-Heine, au 18, on remarque un immeuble d'Hector Guimard édifié en 1925-26, à l'époque où le maitre de l'Art nouveau, qui coexiste alors au sein du Groupe des architectes modernes avec Henri Sauvage ou Michel Roux-Spitz, évolue vers un style moins fleuri. Un peu plus bas, on empruntera sur la droite la rue Jasmin, dans le prolongement de laquelle s'ouvre la minuscule impasse Raffet, qui vient buter sur le portail d'une villa enfouie dans la verdure. On en apercevra la façade sur jardin au fond de la rue Pierre-Guérin, également en impasse et d'aspect rural dans sa partie supérieure.

Au coin de la villa Flore et de l'avenue Mozart (n° 123), Guimard, à grand renfort de courbes, d'obliques, de bow-windows et d'encorbellements, parvint à nicher sur un minuscule terrain triangulaire ses appartements personnels, ses bureaux, et l'atelier de Madame, qui était peintre. Vis-à-vis de cet immeuble construit de 1909 à 1912, un immeuble du même architecte, construit de 1924 à 1926, témoigne de l'évolution déjà notée de ses conceptions.

Remontant au pas de gymnastique l'avenue Mozart — avec éventuellement un petit crochet par la rue de la Cure, où jusqu'en 1927 s'épanchait l'une des plus abondantes sources d'Auteuil, — on prendra le pas de charge pour descendre la rue de l'Assomption et atteindre, à son début, la rue La Fontaine. Au n° 14, le Castel Béranger (1894-98), qu'un journaliste de l'époque comparait à *« une œuvre d'une civilisation qui renaitrait tout à coup à la lumière »*, témoigne de l'exubérance de Guimard à l'époque de sa rencontre avec le belge Horta. La diversité des matériaux employés — pierre de taille, meulière, brique, fonte, faïence..., — *les convulsions de la ferronnerie* qui valurent à l'édifice le surnom de « Castel dérangé », la cohésion de l'ensemble dont les moindres détails, jusqu'au papier peint des murs, sont réglés par l'architecte, illustrent les conceptions du jeune Hector, pour qui l'harmonie doit procéder d'une « infinie variété » dont la forêt, écrit-il, nous donne la recette, *« avec ses milliers d'arbres aux essences diverses, avec ses verdures aux tons multiples, avec ses tapis de fleurs »*.

Comme on ne peut tout de même pas, quels que soient ses mérites, passer sa vie dans la seule compagnie de Guimard, nous vous donnerons en bloc les références de tout ce qu'il a construit rue La Fontaine et dans le voisinage immédiat : d'abord le groupe d'immeubles situé au coin des rues La Fontaine, Agar et Gros, dont le plus bel ornement est le café Antoine, ensuite l'immeuble situé 11, rue François-Millet, enfin, au 60, rue La Fontaine, l'hôtel Mezzara dont l'aménagement intérieur est une pure merveille de style nouille.

« Il est hygiénique de harasser l'enfant, on le sait à Auteuil », écrit Maxime du Camp, après sa visite à l'Œuvre des orphelins d'Auteuil, accessible aujourd'hui par le n° 40 de la rue La Fontaine. Outre le « harassement d'enfants », l'Œuvre pratique le kitsch architectural (voir le cloître sur la gauche), le néo-gothique, dont la chapelle (1927), avec ses hauts pinacles, sa flèche et sa rosace, constitue une manifestation assez heureuse, et l'édification des masses par le biais du « Bon Cinéma », dont le nom indique très clairement que l'on ne risque pas d'y former de mauvaises pensées.

Rue La Fontaine, encore, après avoir doublé la maison natale de Marcel Proust (n° 96), on s'attardera autour de l'immeuble construit en 1928 par Henri Sauvage (n° 65), revêtu de carreaux de céramique dont les tons blanc, gris bleu et ocre composent une harmonie mondrianesque.

Puis, par la rue des Perchamps, on atteindra la rue d'Auteuil au point précis où elle présente le plus d'attraits : le pavillon central du lycée Jean-Baptiste-Say, dernier vestige d'un hôtel édifié à la fin du dix-septième siècle, y fait face à l'hôtel de Puscher, du dix-huitième, dont on entr'aperçoit la façade sur jardin — avec ses quatre pilastres d'ordre colossal, ses guirlandes et son fronton triangulaire — à l'intersection des rues Leconte-de-l'Isle et des Perchamps. Complétant ce tableau, les grands platanes de la rue Chardon-Lagache ferment la perspective de la rue du Buis, bordée sur la gauche de vieilles maisons, tandis que la rue d'Auteuil vient mourir au pied de l'église Notre-Dame, bâtie par l'architecte Vaudremer dans le goût romano-byzantin qui fit fureur chez nos ecclésiastiques à la fin du dix-neuvième siècle.

Aux nostalgiques du passé comme aux fanatiques de Guimard qui ne craignent pas l'over-dose, nous suggérons de terminer cette promenade en allant verser une larme, dans la cour du presbytère (4, rue Corot), sur les quelques pierres de l'ancienne église que l'architecte du Castel Béranger, ayant sans doute une heure à tuer, assembla en un petit monument parfaitement insipide.

JEAN ROLAT.

Carnet de voyages

● ***Canada moins cher.*** — Trois tour-opérateurs, qui ont mis chacun plusieurs propositions de séjours au Canada à leur catalogue, proposent depuis le 1er novembre des vols Paris-Montréal sur les lignes régulières d'Air Canada, au prix très intéressant de 1 825 F aller et retour. Ces vols, au nombre de deux seulement chaque mois, impliquent un séjour sur place de neuf jours. Neuf jours qu'il sera facile de bien utiliser en choisissant dans les formules suggérées celle qui conviendra le mieux aux goûts (et au budget) de chacun...

★ **Canadian National, Jet Tours et Tourwest (dans toutes les agences de voyages).**

● ***Jeunes Français à Pékin.*** — Une agence qui, depuis maintenant six ans, organise des voyages en Chine populaire propose, pour la fin de cette année (du 17 au 31 décembre), un forfait, au prix de 6 900 francs par personne, qui emmènera les participants jusqu'à Pékin, via Hongkong, Canton et Changhaï.

Plus qu'un voyage touristique, c'est bien un voyage d'étude que celui-ci où une large place sera faite aux visites d'écoles, d'hôpitaux, de communes populaires, etc. Seule obligation requise pour les candidats : avoir moins de trente-cinq ans et... ne pas trop tarder à manifester le désir d'être l'un des cent quarante membres du groupe.

★ **Jeunes sans frontières : 7, rue de la Banque, 75002 Paris. Tél. : 261-53-21 et 260-93-35.**

● ***Un autocar dans les oasis algériennes.*** — Quinze jours d'oasis en oasis : ce « grand tour » va de la Grande Kabylie à Bou-Saada, en passant par les Aurès, Biskra, el Ouedr, Touggourt, Ouargla, Ghardaïa et Laghouat. En pension complète avec voyage Paris-Paris en avion, il en coûtera 2 960 francs par personne. Mais à ce même catalogue, on pourra toruver encore un « huit jours dans les oasis » (à partir de 1 950 francs), ou un autre séjour de même durée, comprenant celui-ci une randonnée de trois jours en land-rover au départ de Timimoun (à partir de 2 400 francs).

Le Tassili à dos de dromadaire, le Hoggar à pied et en land-rover, des circuits dans le Sud marocain figurent aussi au sommaire de la brochure, où l'on trouvera, en outre, Malte, Istanbul, et d'autres destinations.

★ **Cosmovel : 12, rue de la Paix, 75002 Paris. Tél. : 261-57-33 (catalogue sur demande).**

● ***Dans les châteaux du désert.*** — La Jordanie et la Syrie et bientôt l'Irak et l'Iran : des destinations nouvelles, loin des meutes touristiques, et des voyages par petits groupes d'une quinzaine de participants. Dix-sept jours qui passent par Amman, Aqaba, Petra, Bosra, Damas, Lattaquié, Alep, Hama, Palmyre... A partir de 6 430 francs par personne.

★ **Safari Soleil : 3, rue Saint-Roch, 75001 Paris. Tél. : 260-89-15.**

● ***Apprendre à cuisiner son foie gras et ses confits.*** — Pourquoi acheter tout fait le foie gras du prochain réveillon puisqu'on peut le préparer soi-même, comme ces confits succulents qui embaumeront les repas de l'hiver ? André Pochat s'est organisé pour recevoir les gourmands stagiaires, auxquels on apprendra le grand art de la cuisine traditionnelle du Tarn-et-Garonne, un département qui sait ce que bien manger veut dire...

Le samedi matin, on est accueilli à la ferme ; après quoi on choisit sa bête : oie ou canard ; on déjeune à la table d'hôte, puis, manches retroussées, les mains à la pâte, la leçon commence. On prépare les viandes, qu'on fera cuire dès le lendemain matin dans le chaudron de cuivre, avant de repasser à la table des maîtres de céans. Après déjeuner, mise en bocaux de sa production, stérilisation et direction la maison...

Le stage coûte 280 francs par personne, mais ce prix ne comprend ni le transport ni le prix du volatile sur qui on aura jeté son dévolu. La personne qui accompagnera l'apprenti(e) cuisinier(ère), ne paiera, elle, que 215 francs et pourra découvrir la région, chasser en saison ou monter à cheval.

★ **André Pochat : Les Vignes de Brassac, 82190 Bourg-de-Visa. Tél. : (63) 04-24-30. (En mars, avril et mai, école de cuisson des pâtés, de juillet à octobre, les confitures...).**

● ***Le Rouergue à travers l'objectif.*** — Photographe indépendant, Jean-Marie Aubery se propose de faire partager son savoir aux stagiaires qu'il accueille durant tout l'hiver dans son studio-laboratoire de Millau (Aveyron). Quatre façons d'apprendre les secrets de la chambre noire et des surfaces sensibles : le week-end d'initiation (200 francs), la semaine d'initiation (450 francs), la semaine de perfectionnement (600 francs), ou, enfin, la double semaine comprenant initiation et perfectionnement.

Ces prix ne comprennent, en aucun cas, l'hébergement ni la nourriture, mais il existe de nombreuses possibilités de se loger et se nourrir chez l'habitant, dans de petites auberges ou des hôtels étoilés.

★ **Stages : J.-M. Aubery, 4, rue de la Liberté, 12100 Millau. Tél. : (65) 60-38-40 (heures des repas), ou (65) 60-20-04 (studio).**
Hébergement : Syndicat d'initiative. Tél. : (65) 60-02-42 ou A.P.A. T.A.R., Chambre d'agriculture de Rodez (65) 68-12-87.

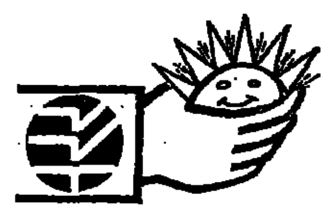
● ***La Côte pour oublier l'hiver.*** — Tourner le dos aux frimas qui s'avancent, oublier la ville ? C'est ce que suggèrent les bureaux de tourisme de la S.N.C.F. en mettant la Côte d'Azur à leur « menu » d'hiver. Jusqu'au 16 mars 1978, les forfaits proposés comprennent un aller-retour (dans la classe de son choix) avec places réservées, plus le logement et le petit-déjeuner dans un hôtel de Nice ou de Cannes, lui aussi de la catégorie souhaitée.

Un exemple : Paris-Nice-Paris en 2e classe, deux nuits et petits-déjeuners dans un hôtel 3 étoiles : 419 francs par personne.

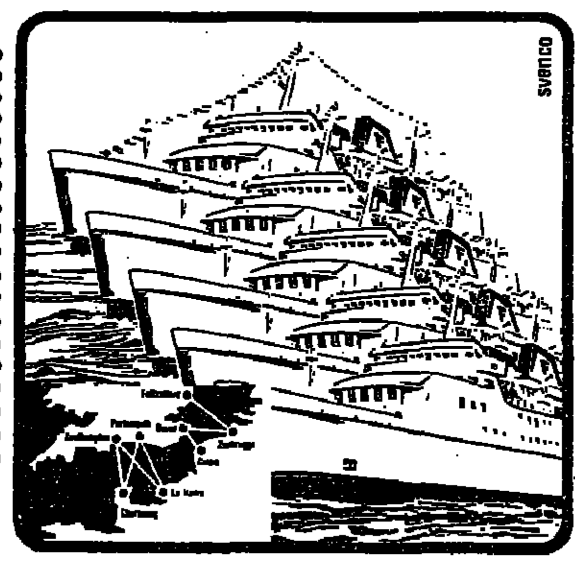
★ **Toutes gares S.N.C.F. Par téléphone : 293-33-01.**

● ***Paris à tous les rayons.*** — La librairie les Insolites, ouverte depuis peu, s'est donnée Paris pour spécialité essentielle : livres anciens et rares, guides, plans, ouvrages d'art, poésie, littérature, histoire de la ville, tous les volumes vendus ici parlent de la capitale. Il y a du neuf aussi et quelques rayons annexes, où l'Ile-de-France et le Québec sont à l'honneur.

★ **Les Insolites : 41, rue Dauphine, 75006 Paris. Tél. : 326-24-09. (Jusqu'à 20 heures. Les jeudi et vendredi, jusqu'à 22 h. 30.).**



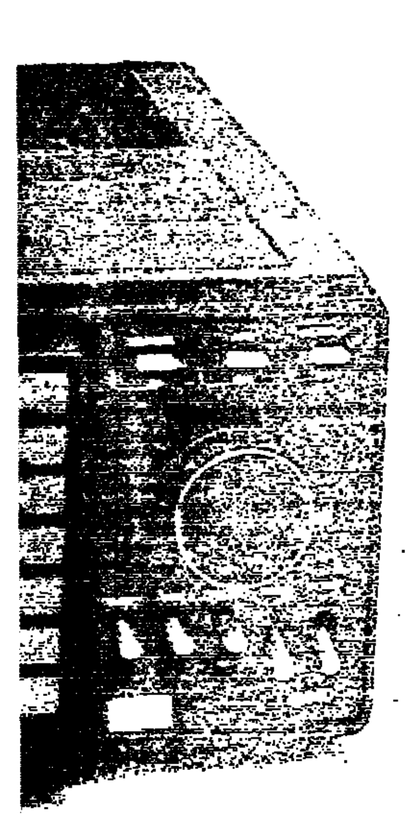




Un vélo au bout du quai ?

Grande-Bretagne : ces touristes qui rapportent

Portugal : reprise du tourisme étranger



voir rouge...

Des repères pour la Transcaucasie

EN pleine Arménie soviétique se pratiquent encore des rites venus du fond des temps. Pour que soient exaucés leurs vœux, les familles, le dimanche, vont sacrifier, en grande pompe, une paire de pigeons ou de poulets, voire un mouton — l'importance de la victime est-elle à l'aisance des donateurs ? Le mouton, enrubanné, est amené en cortège à l'église, béni par le prêtre grégorien, puis égorgé tout à côté du lieu saint. On accroche le ruban à un arbre voisin, afin que la divinité (Dieu ?) reconnaisse les siens... Alors, en plein air, l'animal est rôti, partagé entre tous les assistants — famille, amis, mais aussi passants, — et la fête commence : odeur de mouton grillé que l'on mange avec cet étrange pain ressemblant à une crêpe fine et craquante, le *lavash*; chants et musique, rondes d'hommes qui dansent les mains en l'air, comme sur tout le pourtour *du bassin méditerranéen (et sur* les fresques rupestres du Daghestan, au bord de la Caspienne, qui datent du septième millénaire avant notre ère).

L'Arménie semble, par toutes ses fibres, reliée à des temps immémoriaux. Le mont Ararat, qui transparaît parfois à travers la brume, est celui où Noé vint échouer l'Arche. Des églises de pierre à demi creusées dans le roc, comme le monastère de Gerhard, sortent intactes du quatrième siècle ; vue d'ici, l'histoire occidentale apparaît soudain bien relative. Les églises arméniennes, à l'inverse des russes, sont parfaitement *dépouillées : pas d'icônes,* seulement, sur les parois, des pierres ciselées, à la signification imprécise ; pierres tombales ou ex-voto ? Mais à Gerhard, soudain, un bas-relief d'animaux, taureaux, aigles, béliers, là où l'on attendait la croix, ressuscite encore la vigueur d'un paganisme antérieur. Pasolini aurait pu tourner *Médée* ici...

Le glaive et la coupe

Pierres ciselées, pierres arides des plateaux du Caucase, coulées de basalte à pic dans les gorges, pierres roses d'Erevan, la capitale. Les Arméniens disent eux-mêmes de leur pays qu'il est « une *symphonie de pierre ». Ce qui frappe* à Erevan, c'est l'atmosphère méridionale, détendue, aisée. La ville, toute de tuf volcanique rose, a *été entièrement reconstruite* depuis la Révolution. Les larges avenues sont tempérées d'arbres et de fontaines, dont l'une compte autant de jets que la ville d'années : elle a été fondée en 782 avant Jésus-Christ. Dans les rues, les hommes s'attardent à boire du café ou du vin sous les ombrages. Dans les jardins publics, les mères de famille promènent leurs enfants comme dans n'importe quelle ville de province, et le samedi soir les robes longues ne sont pas rares à l'Opéra, où l'hymne national arménien est joué au début de chaque représentation.

Le vin, les fruits, une certaine rusticité et le souvenir de Staline : son portrait est encore partout en Géorgie, même si sa patrie d'ori*gine ne lui doit rien. Ici, la Russie* de Moscou ou de Leningrad est loin.

La fierté et la bonne humeur nonchalante des Géorgiens suscitent l'ironie des Moscovites : *« Les Géorgiens ne portent pas de montre; ils n'en ont pas besoin, ils ne font rien. »* Ou bien : *« A Moscou, les gens ont des voitures parce que c'est utile, en Géorgie c'est pour paraître. »*

Les demeures patriciennes de la vieille ville de Tbilissi, accrochées à la colline autour de la synagogue et de quelques chapelles encore en activité, font penser... à la Louisiane. Ces vieilles maisons à étages et balcons de bois peint aux couleurs passées don*nent une impression de délabre*ment. Au sommet de la colline, une immense statue de métal symbolise la Géorgie : le glaive dans une main, pour les ennemis ; la coupe dans l'autre, pour les amis.

Ibiscus et pistachiers

Au restaurant Daryal, sous les fresques du Douanier Rousseau local — le peintre « naïf » du *début du siècle, Peremenachvili* — les hommes seuls boivent entre amis force vins de Géorgie en chantant et en mangeant de la soupe aux haricots rouges *(lokio)*, du fromage rôti *(soulougouni)*, du chachlik arrosé de sauce aux prunes, le tout agrémenté de pain et d'herbes aromatiques que l'on croque fraîches (persil, cerfeuil, *zéhani*, une espèce de menthe *aux feuilles violettes*). Mais le bon ordre soviétique fait fermer les restaurants trop tôt le soir et n'autorise pas les « vrais » cafés.

Autour de Bakou, à perte de vue, depuis plus d'un siècle les derricks font le paysage. Les balanciers des pompes animent mécaniquement le désert, et l'odeur des torchères et des fumées d'usines est omniprésente dans la ville, coincée entre la mer Caspienne et la péninsule aride de l'Apchéron. Bien que l'Azerbaïdjan ne produise plus que 5 % du pétrole de l'Union soviétique, la prospérité de Bakou reste *fondée* sur l'industrie chimique qu'a permis de développer la bonne qualité du pétrole local. Tout ici est contrastes. Contraste entre les immeubles bâtis dans le style français du dix-neuvième siècle, lors des premières années de l'extraction du pétrole, et le quartier de la citadelle avec ses caravansérails, ses mosquées et ses minarets, où le palais des chahs de Shirvan abrite ibiscus et pistachiers ; contraste entre *l'aspect texan du Bakou moderne*, où des chantiers de construction s'ouvrent à chaque coin de rue, et les villages pauvres et tristes de l'Apchéron ; contraste entre les zones désertiques abandonnées depuis des siècles par le recul de la Caspienne et les zones intensément irriguées des sovkhozes de fruits et légumes.

Arménie, Géorgie, Azerbaïdjan, chacune des républiques de Transcaucasie exprime farouchement sa nationalité. Leurs langues, tout en étant très anciennes, restent parfaitement vivantes, avec leur alphabet propre. L'enseignement est organisé jusqu'à l'université dans la langue locale, parallèlement au russe. Une seule chaîne sur trois, dans chaque république, retransmet les programmes de Moscou. *Les élites* intellectuelles sont soucieuses d'entretenir des liens directs avec leurs homologues à l'étranger. Parallèlement, chez les responsables politiques locaux, se manifeste la volonté de voir se développer leurs pouvoirs et leur autonomie. Ainsi le maire de Bakou — qui ressemble étonnamment à Jimmy Carter — *faisait* la remarque que chaque république devait résoudre tous ses problèmes de façon autonome, et que, dès le début de l'organisation du pouvoir soviétique, on avait prévu l'élargissement des pouvoirs locaux.

La question des nationalités, avec toutes les difficultés qu'elle soulève au niveau de la répartition des pouvoirs et des transferts de biens et de revenus au sein de l'Union, est sûrement douloureuse. Les Moscovites ne l'abordent pas sans passion : *« Ils n'avaient rien ! Et maintenant, regardez-les, ils vivent mieux que nous ! »*

J.-J. et M. DAYRIES.

● **T.V.A. à taux réduit pour les locations meublées et les hôtels de préfecture.** — L'Assemblée nationale a adopté, le mardi 18 octobre, un amendement qui étend à toutes les formes d'hébergement le taux réduit de la T.V.A. (« le Monde » du 20 octobre). Désormais, le taux de 7 % — au lieu de 17,60 % — s'appliquera « à la fourniture de logement et aux trois quarts du prix de pension ou de demi-pension dans les hôtels non homologués de tourisme ainsi qu'aux locations meublées ». En contrepartie, le taux de la T.V.A. sera majoré pour les produits de toilette de luxe à base d'alcool.

Cette mesure, proposée par les groupes P.R. et R.P.R., constitue la première application des conclusions du rapport Blanc sur le tourisme social. En effet, celui-ci proposait d'abaisser la fiscalité applicable aux hôtels de préfecture pour « préserver leur fonction sociale ». Une mesure identique était demandée pour les meublés afin de « valoriser le patrimoine existant, sous-utilisé ou en difficulté ».

Le Colisée retrouvé

POUR accéder au Colisée, les touristes n'auront plus besoin d'effectuer un périlleux slalom pédestre entre les véhicules lancés à toute allure : le trafic automobile vient d'être, en effet, interdit entre le célèbre monument et l'arc de Constantin. « Il eût été préférable d'étendre cette interdiction à tout le pourtour du Colisée, *nous a fait remarquer M. Claudio Morchegiani Carpano, directeur à la Surintendance archéologique de Rome.* C'est néanmoins un premier pas encourageant. »

Le souci des archéologues semble être surtout d'ordre esthétique. Certes, les vibrations du trafic automobile ne peuvent que faire du mal à un édifice vieux de dix-neuf siècles, abîmé par la foudre en 217, puis par trois tremblements de terre, en 422, 1231 et 1255. Mais le Colisée est bien assis sur ses bases, et l'on déplore essentiellement l'altération du paysage due à la présence des automobiles.

La restauration du monument entreprise depuis 1973 ne porte d'ailleurs pas sur « la statique du bâtiment qui est excellente », *comme l'affirme M. Morchegiani Carpano. Il s'agit seulement de faire quelques petites consolidations, de remplacer des blocs fissurés et d'imperméabiliser les murs, car les tonnes de travertin volées au Colisée depuis le Moyen Age pour « habiller » d'autres bâtiments l'ont rendu plus vulnérable.*

Après l'alerte de 1973, le monument a dû être fermé au public pendant un an et demi. Actuellement, la partie située sous l'arène, ainsi que les deuxième et troisième étages restent encore interdits. Mais on espère terminer l'essentiel des travaux d'ici à la fin de 1978 et permettre alors au public de déambuler à sa guise dans ce qui fut le théâtre des batailles de gladiateurs et du supplice des premiers chrétiens.

ROBERT SOLÉ.

Pas d'accord

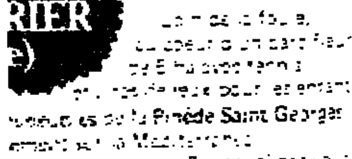
PORTES OUVERTES A L'EST

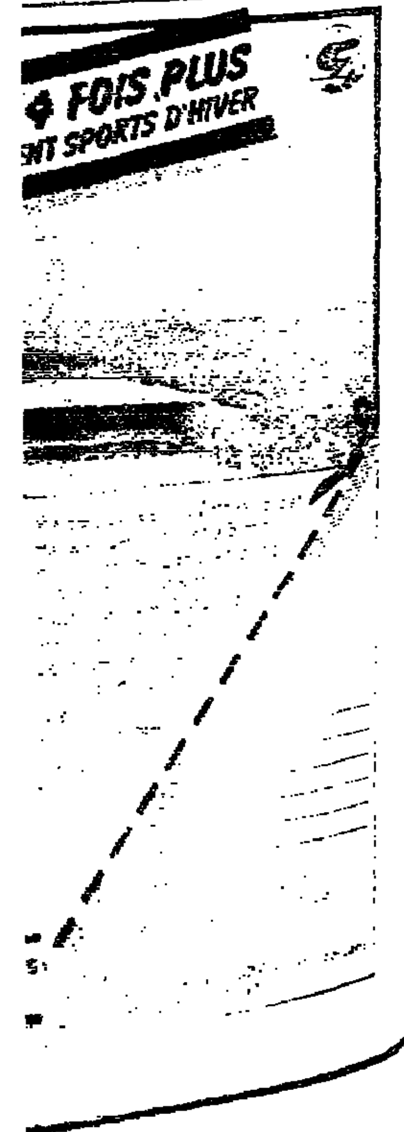
Après l'article de notre correspondant à Belgrade, Paul Yankovitch intitulé « La Yougoslavie continue à jouer la politique de la porte ouverte » (le Monde *du 15 octobre), M. C. Billard, d'Orléans, nous a adressé la lettre suivante :*

Appréciant depuis de nombreuses années la qualité de vos publications qui, en règle générale, ne manquent pas d'objectivité, étant ouvertes à toutes les tendances politiques, j'ai été choqué par la lecture de l'article de Paul Yankovitch qui stipule, je cite : *« Elle est également le seul pays communiste à l'intérieur duquel un étranger peut circuler librement par tous les moyens de locomotion... »*.

Pour qui a voyagé ces dernières années dans les divers pays de l'Est européen, il est notoire qu'à part l'Albanie, difficilement accessible, seuls l'Union soviétique et son fidèle satellite l'Allemagne *de l'Est obligent le candidat au* voyage individuel à déclarer par avance l'itinéraire et les lieux d'arrêts nocturnes, ainsi que le mode de locomotion envisagé. Par contre, la totalité des autres pays communistes, soit : Pologne, Hongrie, Roumanie, Tchécoslovaquie, Bulgarie et Yougoslavie, permettent la libre circulation et le libre choix des hôtels au gré de votre fantaisie, comme j'ai pu le constater personnellement à plusieurs reprises.

Cela dénote de la part de votre collaborateur soit une méconnaissance totale des possibilités de voyages individuels dans les pays communistes d'Europe, soit un manque d'objectivité, voire un parti pris, ce qui, dans les deux cas, n'est pas sérieux et infiniment regrettable, car c'est le type même d'article qui ne manquera pas de décourager nos compatriotes déjà si peu enclins à circuler individuellement dans ces territoires au demeurant très *agréables*.





Motocyclisme

ESSAIS

Les bonnes manières d'un « gros cube »

COMMENT améliorer son image de marque, tout en conservant sa clientèle traditionnelle ? Tel était le problème posé aux dirigeants de la Bayerische Motoren Werke (B.M.W.) depuis le début de la commercialisation de la machine révolutionnaire de la marque, la 100 RS, une machine de 1 000 cm3 qui atteint aujourd'hui les 30 000 F à l'achat. A machine exceptionnelle, clientèle réduite : les résultats moyens de ventes de ce modèle prouvent que le « béhèmeviste » classique ne s'est pas emballé pour cette moto différente de la série traditionnelle. Il fallait entendre le tollé de protestations des motards, qui ont presque obligé les responsables de B.M.W. à retirer de leur stand du dernier salon de la moto une 100 RS au carénage peint de couleurs psychédéliques...

Non, décidément, les amoureux du « flat-twin » ne sont pas près de changer de style. Et qui leur en voudrait d'être « fanas » d'une moto dont la plupart des modèles roulent dix ans et plus avec pratiquement pas de problèmes ? Aussi, en restant dans la tradition, B.M.W. propose dès à présent un modèle de 800 cm3, la R 80/7, appelée à remplacer la R 75/7 (750 cm3), dont la production est arrêtée. A l'écart des modes, la R 80 ne se distingue en rien des autres modèles de la marque. Quand on voit les prodiges et les recherches techniques des grandes usines japonaises, on regrettera, bien sûr, le manque d'originalité de cette machine. Mais, entre des chromes aux subtilités de geishas et la bonne puissance germanique qui permet de rouler loin, il faut savoir choisir.

Totale sécurité

Les nouveaux acheteurs de la R 80/7 seront d'abord surpris par la puissance et la maniabilité de cette B.M.W. Alors que la R 75 avait des côtés « poussifs », celle-ci surprend par sa vitesse. Près de 180 km/h en position couchée, 169 km/h en position assise !

Grâce à ces performances, la R 80 entre dans la gamme supérieure des B.M.W. de la série des 1 000 cm3, qui ne sont plus rapides que de 4 ou 5 kilomètres à l'heure dans des conditions similaires. Et la consommation restera très honnête : 7 litres avec une conduite normale, 9 litres en attaquant au maximum.

A propos de cette machine, on notera aussi qu'il faut lui adopter une nouvelle position de conduite, surprenante au moment de la prise en main mais qui s'avère très pratique au bout de quelques kilomètres. La position assise du pilote a été rabaissée, les pieds sont donc plus près du sol (ce qui est un énorme avantage en ville pour les conducteurs de taille moyenne) et les mains plus ramassées sur le guidon. Un guidon cintre plat beaucoup moins large que l'ensemble moteur (attention pour se glisser entre les voitures !) mais qui assure un meilleur guidage de la moto. Aucune machine de 215 kilos en état de marche ne se manœuvre habituellement avec autant de facilité que la R 80. Au compte des autres points forts de cette machine, mettons bien entendu la traditionnelle transmission acatène (sans chaîne). Quant à la conduite de nuit, c'est un vrai plaisir, grâce à un puissant projecteur H4 équipé d'une ampoule de 55 watts.

En n'innovant pas trop, on s'expose aussi à garder les carences des anciens modèles. C'est le cas pour le manque de souplesse de cette machine, qui ne s'exprime vraiment que vers 4 500 tours ; de la mise en route, qui, moteur froid, pose de petits problèmes ; problème également du côté des bruits inquiétants de culbuterie, qui, même s'ils sont inhérents au fonctionnement normal d'une B.M.W., peuvent surprendre les non-initiés ; quant à l'embrayage, il n'a guère progressé et sent toujours un peu le brûlé dès qu'on « tire » un peu sur la moto. Enfin, dernier point, le freinage avant par un mono-disque, puisque c'est sur option seulement que la R 80 peut être livrée équipée d'un double disque. Ce serait la moindre des choses que, pour 20 800 francs, tous les acheteurs puissent bénéficier de cet avantage !

En résumé, une moto surprenante, autant par son classicisme que par ses performances. Et une tenue de route tout à fait exceptionnelle sous des apparences de vieille routière. Les petites routes de campagne où nous avons effectué notre essai étaient bosselées, tout en virages serrés, parfois agrémentés de feuilles mortes ou de déchets de betteraves ! Pourtant, nous avons toujours gardé cette impression de sécurité rassurante, et, mieux, indispensable à la conduite d'une grosse cylindrée.

PATRICE VANONI.

LES SIX JOURS DES TREIZE

(Suite de la page 19.)

Mardi. Première sortie. Patrick est dans la voiture, armé de son talkie-walkie. Trois motos devant (nombre maximum de machines qu'un moniteur peut légalement surveiller en ville comme sur route), dont la première — qu'on pilotera tour à tour pour s'accoutumer à cette voix venue d'ailleurs, — porte un haut-parleur sanglé sur le réservoir. Nous voilà partis. « *Vous prendrez à gauche, direction X...* » Une brève pression sur le bouton installé au guidon permet à l'élève d'envoyer jusqu'au moniteur un « dzzz » qui signifie « bien reçu ». « *Arrêtez-vous à gauche, devant l'église...* »

Petite séance de correction. « *Toi, fais gaffe ! Tu as proprement refusé la priorité au camion jaune, à la sortie du patelin ! Toi, tu ne contrôles pas assez : je vous répète que le jour de l'examen vos coups d'œil à gauche et à droite, à chaque intersection, ne suffisent pas. L'inspecteur est derrière vous ! S'il ne voit pas tourner votre tête distinctement, il a parfaitement le droit de croire que vous n'avez rien regardé du tout ! Quant à toi, vas-y molo sur la poignée : pas question d'« allumer » comme ça sur une route aussi mauvaise ! Toi, ça va. Sauf que tu as oublié ton clignotant... Toujours, le clignotant, deux, trois petits coups si on déboîte pour doubler un véhicule en stationnement... Allez, les gars, on repart.* »

A raison de huit heures par jour, moitié conduite, moitié code, dès le mercredi on se sentait vraiment à l'aise. Clignotants, tête gauche, tête droite, ralentir, rétrograder, remettre la gomme, céder priorité, stopper à l'orange... Réflexes conditionnés. Dans le même temps, les signaux d'interdiction et ceux d'obligation, les limitations de vitesse et de dépasser, les priorités, les directions obligatoires, s'inscrivaient en clair et net dessous le casque, à l'encre indélébile, celle du bon cambouis.

A l'heure où il est fortement question de faire entrer dans la catégorie « motocyclettes » toutes les machines dont la cylindrée est supérieure à 125 cm3 (*le Monde* du 8 avril), il est certain qu'une méthode intensive comme celle-ci semble bien devoir être appelée à détrôner définitivement l'ancienne procédure, interminable, et faciliter l'accès à l'indispensable permis A à tous les jeunes (voire aux moins jeunes) qui rêvent — et comme on les comprend ! — de goûter aux joies de la moto.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

80 % de succès

Jusqu'à ces dernières années, les candidats au permis A donnant accès à la conduite des motos (1) devaient nécessairement suivre, pour s'y présenter, le cheminement « classique » : des leçons de conduite et des cours de code, dont la fréquence restait généralement assujettie aux possibilités horaires (et budgétaires) de l'élève, et, donc, souvent échelonnées dans le temps — d'autant qu'il n'est pas toujours facile de faire concorder ses moments de liberté avec les calendriers très chargés des moto-écoles.

Depuis, tandis que la procédure de l'examen lui-même changeait radicalement (2), les choses ont évolué. Lancés depuis relativement peu de mois (avec un succès qui, depuis, ne s'est jamais démenti, au point qu'il faut désormais s'y inscrire de longues semaines à l'avance), les stages intensifs de préparation au permis moto (3) permettent aux aspirants-motards de le passer dès leur première tentative, dans plus de 80 % des cas.

Ces stages durent une semaine (qui s'achève le vendredi soir), à raison de huit heures d'instruction par jour, partagées entre la conduite et le code. Inscrits à l'un d'eux (4) fin juillet, nous l'avons suivi durant la dernière semaine d'octobre.

(1) Véhicules à deux roues pourvus d'un moteur thermique d'une cylindrée supérieure à 125 centimètres cubes, auxquels peut être éventuellement adjoint un side-car ou une remorque. Age minimum d'obtention du permis A : dix-huit ans.

(2) Il comporte désormais, outre l'épreuve audiovisuelle, commune au permis B (automobiles de tourisme), mais suivie ici de « questions spéciales » posées oralement par l'examinateur, deux épreuves pratiques : l'une, dite « de maniabilité », se déroulant sur une piste équipée d'obstacles divers, l'autre de conduite « en circulation ». A bord d'une voiture, l'examinateur suit le candidat, lui donnant ses instructions par liaison radiotéléphonique (un haut-parleur est placé sur le réservoir de la machine).

(3) La Chambre syndicale patronale des auto-écoles peut éventuellement en fournir la liste (7, rue du Cardinal-Mercier, 75009 Paris, tél. : 874-34-22).

(4) Sport auto-école, 22, rue de Montjay, 91400 Orsay-Mondétour, tél. : 907-10-02. Prix du stage : 800 francs. (Cette somme ne comprend ni hébergement ni repas, mais inclut les frais administratifs du dossier d'examen.)

Golf

N° 1 : WATSON

TOM WATSON, le jeune golfeur de Kansas-City, âgé de vingt-huit ans, a détrôné Pack Nicklaus, l'« ours d'or » de Colombus (Ohio), vainqueur en 1975 et 1976, de sa place de numéro un de la P.G.A., l'Association des golfeurs professionnels d'Amérique.

Le chef de file des « jeunes loups » du golf américain, vainqueur de deux tournois du grand chelem, le masters et l'open britannique, épreuve qu'il avait déjà enlevée en 1975, a terminé la saison 1977 en tête du classement de la P.G.A. qui s'exprime en dollars avec 310 653 dollars de gains. Seuls, Johnny Miller en 1974 (353 021 dollars) et Nicklaus en 1972 (320 542 dollars) avaient surpassé cette performance. Miller, décevant, 47e cette année, avait été le seul à interrompre le règne de Jack Nicklaus entre 1971 et 1976.

Nicklaus avait pris, en 1964, à l'âge de vingt-quatre ans, la relève d'Arnold Palmer. Le légendaire roi Arnie, âgé de quarante-huit ans, joue toujours, mais son rôle est devenu celui d'un figurant, sa dernière victoire, la 61e de sa carrière, remontant à 1973. Palmer, quadruple vainqueur du circuit de la P.G.A., s'est classé 100e cette année.

Derrière Watson, auteur de quatre victoires aux Etats-Unis, trois golfeurs illustrent la poussée des jeunes dans le golf. Lanny Wadkins, vingt-six ans, de Richmond (Virginie), vainqueur du championnat de la P.G.A., dernière manche du grand chelem, et des séries mondiales, a terminé la saison en troisième position, alors qu'il était 64e l'an dernier. Bruce Liztzke, vingt-six ans, de Kansas-City comme Watson, s'est hissé, grâce à son excellent début de saison, de la 39e place à la 5e place au gotha du golf, et Bill Kratzert, vingt-cinq ans, de la 102e place à la 10e place. Hale Irwin, Tom Weiskopf, Ray Floyd et le vainqueur de l'open des Etats-Unis, Hubert Green, valeurs sûres du golf américain, figurent parmi les dix premiers.

Tous ces champions, toutes ces gloires, les amateurs de golf pourront les voir le jeudi 17 novembre à 21 heures lors d'une soirée de projection, sur les masters 1975-1976 et 1977, organisée au Stadium, 66, avenue d'Ivry, dans le treizième arrondissement, à Paris. Tél. : 583-11-00. (Restaurant ouvert jusqu'à 2 heures du matin.)

TOURISME HOTELS RECOMMANDES

Côte d'Azur

MENTON (06500)

HOTEL DU PARC*** NN. Près mer et casino, plein centre. Park. Gr. parc.

NICE

HOTEL DE VERDUN ** N.N.
49, rue Hôtel-des-Postes
CENTRE - PRES MER
T.V. couleur - Bains - w.-c.
modernisé - Remise importante sur prix homologués

Mer

ILE DE JERSEY
(Iles Anglo-Normandes)

L'automne et l'hiver sont des périodes tout à fait favorables pour profiter pleinement de cette belle et toute petite île (20 km sur 10 km) au climat d'une grande douceur (Gulf Stream). Les 75.000 habitants de ce curieux petit Etat indépendant — situé à 20 km des côtes françaises mais rattaché à la couronne d'Angleterre — seront heureux de vous faire partager leur joie de vivre. Les petites pensions voisinent avec les hôtels confortables et les palaces de très grand luxe (dîner dansant habillé).

Vous apprécierez le calme, la nature, la mer, la campagne, mais aussi les multiples distractions, les pubs... et, dans la capitale Saint-Hélier, un shopping détaxé à faire rêver.

A 70 minutes de Paris-Orly Sud (B.I.A. Réservations. Tél. : 686-30-80), Jersey vous attend dès demain. C'est la bonne idée pour un long week-end.

Pour documentation en couleurs, écrivez, en timbrant à 1,40 F, à : Office National du Tourisme, Service France, LM 1, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

Paris

INVALIDES

HÔTEL DE LONDRES ** N.N. 1, rue Augereau (Champ-de-Mars, près Terminal Invalides). Compl. refait neuf. Toutes ch. av. bains ou douche et w.-c., calme et tranquillité. 705-35-40.

Allemagne

FRANKFURT

PARKHOTEL 1re classe, centre, près gare centrale « Wiesenhüttenplatz 28 ». Tél. 1949/611/230571 TX 04-12808.

Angleterre

KENSINGTON LONDON

Une situation exceptionnelle près du Métro South Kensington F. 70 breakfast, taxe inclus. CROMWELL HOTEL Cromwell Place, London, SW7, 2LA Dir E. Thom - 01-589-8288

Suisse

AROSA

HOTEL EDEN
170 lits. Hôtel de premier rang
Restaurant - Bar - Dancing
Tél. 1941/81/31 18 77 Tx 74 245

HOTEL VALSANA. 1re catég. Piscine couverte. Semaines de ski forf. dès FS 575. Telex 74 232.

CH 3963 CRANS-MONTANA (VALAIS)

HOTEL BELMONT. Tél. : 1941/27/41 11-71. Situation tranquille. Prix en pension complète : 170 F.F.

HOTEL SPLENDIDE T. 1941/27/412056 Ski. Soleil. Ambiance agréable. Prix forfaitaire. Pension compl. dès 130 F.F.

LA STATION SANS STATIONS

DEPUIS quelques années, les stations de sports d'hiver cherchent à s'attaquer à de nouvelles saisons touristiques : l'exploitation de la seule neige ne suffit plus, disent unanimement les directeurs des stations, à amortir des installations de plus en plus coûteuses. Déjà, certains d'entre eux ont su attirer des estivants rebutés par les plages surpeuplées, en leur proposant le calme de la montagne et des activités comme la randonnée, le tennis, le golf, l'équitation...

M. Louis Perret, directeur de Puy-Saint-Vincent (Hautes-Alpes), veut, lui, faire « tourner sa station » encore plus longtemps, au-delà de l'été. Aussi se propose-t-il d'attirer les clients à l'automne. Pour gagner ce qui ressemble — jusqu'ici — à un pari, il dispose d'un bel atout : l'environnement. A 20 kilomètres de Briançon (230 kilomètres de Lyon, 250 de Marseille, 700 de Paris), la station de Puy-Saint-Vincent s'étend sur les contreforts de la Pendine, de 1 400 à 1 750 mètres, et domine la vallée de Vallouise, porte du parc national des Ecrins. Louis Perret, un Avignonnais de trente-neuf ans bouillonnant d'idées, veut maintenant faire connaître les Hautes-Alpes sous d'autres couleurs : les verts, les jaunes et les rouges de l'arrière-saison. En octobre, le remonte-pentec est-il à l'arrêt ? qu'à cela ne tienne, à sa place, l'escalade des sentiers à travers les mélèzes, avec l'espoir d'apercevoir au petit matin quelques coqs de bruyère, tandis qu'en toile de fond se dévoilent progressivement à la lumière du jour naissant la Barre des Ecrins et les cimes du Pelvoux.

Ceux d'en bas et ceux d'en haut

« *Le public ne connaît que les seigneurs de la neige — du moins en Savoie* — regrette Louis Perret. *Bien souvent, on ne sait pas où est notre département et les gens confondent encore Besançon et Briançon !* »

Pour vaincre les obstacles et gagner son pari il proposera à l'automne 1978 des tarifs d'hébergement (draps, électricité, chauffage compris) de 50 francs par personne pour un week-end allant du samedi matin au dimanche soir, et de 125 francs pour un séjour du vendredi soir au lundi matin. D'autre part, il consentira une réduction d'environ 10 % sur le tarif pratiqué dans les locations de septembre pour des séjours de plus longue durée en octobre. Il faut en effet assurer la rentabilité des investissements et, notamment, des quatre cent cinquante-cinq logements (studios, deux et trois pièces) construits à 200 mètres au-dessus du vieux village de Puy-Saint-Vincent (1 400 mètres).

Mais Puy-Saint-Vincent restera, une fois les projets en cours achevés, une petite station : son hébergement a été plafonné à cinq mille lits. « *Une station c'est une aventure fantastique*, explique Louis Perret. *Il y a dix ans c'était seulement une belle affaire commerciale, aujourd'hui il y a beaucoup plus de problèmes* ». A ceux qu'il cite (fiscalité, crise économique) il faut ajouter ceux que créent des relations avec des villageois qui ne voient pas toujours d'un bon œil « les affaires des gens d'en haut ». Ici, comme ailleurs, les habitants espéraient des « retombées » de l'opération, mais aujourd'hui ils sont nombreux à déchanter. « *Quand la station encaisse 100 F, nous, en bas, on n'en touche qu'un*, affirme un artisan. *Et puis ils ne font pas travailler les gens du pays, sauf les perchmen, mais ils sont payés au SMIC.* »

M. Authier, le maire, reconnaît, pour sa part, que « *l'implantation de la station a perturbé la vie du village* », et qu'il existe bien un différend : « *Les habitants, quand ils voient maintenant le prix de revente des terrains qu'ils ont cédés, ont l'impression d'avoir été lésés.* »

Deux slaloms géants en décembre

Louis Perret rétorque, lui, que *la station a empêché le village de mourir* : « *Il a fallu ouvrir une nouvelle classe à l'école ! et la station apporte de substantielles ressources à la commune, comme, par exemple, le versement de 3 % des recettes des remontées mécaniques sans contrepartie d'aucun service.* »

Cette nouvelle carte, qu'il joue aujourd'hui, lui donnera-t-elle l'occasion de mettre fin à la grogne qui subsiste entre l'ancien et le jeune Puy-Saint-Vincent ? Des deux côtés, en tout cas, on se prépare, en attendant l'automne prochain, à recevoir la marée des skieurs qui débarquera dès décembre, et... à encaisser les « royalties ». De toute façon, Puy-Saint-Vincent espère bien attirer de nombreux regards les 19 et 20 décembre prochain avec les deux slaloms géants de son premier Grand Prix international, organisé par la Fédération internationale de ski (FIS). — E. F.

★ Puy-Saint-Vincent, station : Tél. : (92) 23-82-75. Office de tourisme, le 75 à Vallouise.

Une avalanche en quête de responsables

C'EST le 6 janvier 1978, soit après un long délai de réflexion, que le tribunal de grande instance de Tarbes rendra son jugement dans l'affaire des avalanches de La Mongie, la plus importante station de sports d'hiver de toute la chaîne des Pyrénées. Le dossier est venu à l'audience du vendredi 28 octobre, où l'ancien directeur de la station, M. Marcellin Bérot, quarante-six ans, ancien inspecteur du parc national des Pyrénées, était prévenu d'homicide involontaire et de blessures involontaires par imprudence : les avalanches du *15 février 1976* avaient causé la mort de sept skieurs, et il y avait eu une dizaine de blessés, plus ou moins gravement atteints.

Depuis, les autorités préfectorales ont décidé de clarifier la *situation de la gestion de cette* station et d'imposer de nouvelles normes de sécurité. Le substitut *du procureur de la République*, M. Parant, qui prononça le réquisitoire, n'a pas caché que les poursuites engagées contre M. Bérot avaient précisément cette signification profonde : « *Il existait au moment du drame, entre les localités tutrices de La Mongie, Bagnères et Campan, un différend au sujet des prérogatives et des responsabilités respectives qui ne se recoupaient pas, mettant le directeur de la station dans une position très difficile.* » « *Ce différend s'est encore aggravé puisque le tribunal administratif de Pau est saisi du problème* », a déclaré l'un des défenseurs de M. Bérot, Me Didier Rousse. De son côté, Me de Lafond, du barreau de Grenoble, autre défenseur du prévenu, devait dire qu'il avait fallu les sept morts de La Mongie pour que les problèmes de sécurité soient enfin abordés sur le plan financier ; par l'Etat qui a accordé 3 640 000 francs pour la protection de la route d'accès ; par les communes de Campan et de Bagnères mises en demeure, en un premier temps, d'effectuer des travaux de sécurité des pistes pour un montant de 800 000 francs.

Partie civile pour deux victimes de Toulouse (M. Battistella, trente-deux ans, ingénieur, et Mlle Metge, vingt ans, infirmière), Me Bru, du barreau de Toulouse, a déclaré que : « *Les compagnies d'assurances couvrant par contrat les villes de Bagnères et de Campan se retranchent derrière la thèse qu'il n'y a pas de responsabilités précises pour qu'elles accordent des indemnités aux victimes* ».

Rapport secret

Le procureur de la République, M. Parant, allait ensuite s'étonner que les prévisions météorologiques de l'observatoire du pic du Midi soient retransmises par Toulouse après avoir été traitées par la station centralisatrice de Saint-Martin-d'Hères, près de Grenoble. « *Pourquoi de tels cheminements au lieu d'une transmission directe d'à peine 4 kilomètres entre le pic du Midi et la station de La Mongie ?* »

Le ministère public a observé que M. Bérot était le seul responsable, puisqu'il détenait une délégation permanente de pouvoir du maire de Bagnères, et qu'il était ainsi investi de l'autorité et de la compétence. Il n'y avait pas lieu dans ces conditions de rechercher la faute du maire. « *Nous avons voulu, en poursuivant M. Bérot, porter un grave débat sur un plan public pour que l'opinion soit informée des dangers existants à La Mongie et, d'une manière plus générale, dans toutes les stations, et souligner qu'il faut partout des moyens nettement meilleurs pour assurer la sécurité. Désormais, les directeurs de station pourront faire preuve d'autorité et s'opposer à des intérêts commerciaux.* » Le ministère public n'a demandé aucune peine précise contre M. Bérot.

Me de Lafond a encore déclaré qu'il ne ferait pas de « *concessions aux autorités administratives qui auraient dû se retrouver à cette audience aux côtés de l'ancien directeur de la station. Pourquoi M. Bérot est-il seul contre tous ? Pourquoi, avant 1976, la commission de sécurité des Hautes-Pyrénées ne s'est-elle jamais préoccupée des problèmes de cette grande station ? Ainsi un homme seul paie-t-il l'absurdité de la situation de deux communes qui ne s'entendent pas, et il a fallu qu'en pleine saison de ski, en 1977, les autorités préfectorales, constatant que les travaux de protection n'avaient pas encore été commencés, décident la fermeture, jusqu'à nouvel ordre, de toutes les pistes nord de la station* ».

Me de Lafond a révélé que, dans un rapport de la commission d'enquête administrative nommée après le drame — rapport qui n'a pas été rendu public, — il était constaté « *qu'il faudrait quinze années au moins pour que les travaux de protection soient définitivement assurés* ».

Bulletin quotidien

Considérant « *qu'on n'avait jamais vu, non seulement dans les Pyrénées mais en France, d'avalanches aussi subites que celles qui, à La Mongie, ont emporté tout sur plus d'un kilomètre* », l'avocat a mis alors en cause les responsables pyrénéens des stations pour n'avoir pas encore obtenu l'institution d'un centre d'observation de la neige qui soit propre au massif et non tributaire du centre grenoblois de Saint-Martin-d'Hères. Si ce dernier établit un bulletin quotidien d'observations pour les Alpes, les Pyrénées ne bénéficient que d'un bulletin météorologique tous les trois jours seulement. Il a indiqué encore que « *si les bulletins de Saint-Martin-d'Hères avaient été pris au pied de la lettre, toutes les stations des Alpes auraient dû interrompre leurs activités de remontées mécaniques, du 27 janvier au 9 avril 1976* ».

Me de Lafond a rappelé, enfin, que le Comité français des stations de sports d'hiver et la Fédération française de ski s'étaient opposés à ce qu'une commission présidée par M. Christian Gérondeau prévoie, le 12 mai 1976, « *que les parcours de certaines zones situées hors des pistes et dans lesquelles existeraient des dangers d'avalanches pourraient être interdits aux skieurs* ».

GILBERT DUPONT.

ASSURANCE

Sur les trois millions de skieurs attendus cette saison dans les stations françaises, quarante mille se blesseront plus ou moins sérieusement. C'est ce que prévoit le Centre de documentation et d'information de l'assurance (1), qui se réfère à une étude du professeur Lambert, de l'université Jean-Moulin de Lyon. Il apparaît, en effet, selon cette étude, que les accidents corporels sur les pistes de ski sont presque aussi fréquents que sur les routes, avec 1,3 accident en moyenne pour cent skieurs.

Par rapport à la route, pourtant, le risque d'accident grave à ski *est nettement inférieur : plus* de la moitié des accidents sont bénins. Néanmoins, 20 % des *skieurs blessés l'année dernière* ont été atteints de fractures nécessitant un traitement prolongé. *Trois fois sur quatre, les blessures* concernent les membres inférieurs (jambe, genou, cheville, cou de pied). *Les bras sont touchés dans* 15 % des cas (2).

La majorité des accidents ont pour origine la défaillance humaine. Ajoutés à l'encombrement des pistes, le manque de préparation physique et la vitesse excessive en sont les principales causes. La fatigue est également un *élément de risque*, puisque 75 % des chutes ont lieu en fin de matinée ou en fin d'après-midi, lors de la « dernière » descente.

D'autre part, les spécialistes estiment qu'en 1982 quatre millions cinq cent mille skieurs se retrouveront sur les champs de neige, provoquant des embouteillages comme en connaissent les automobilistes, le soir, place de la Concorde. Plus que jamais, selon le C.D.I.A., les règles édictées par la Fédération internationale de ski — véritable code de conduite du skieur — devront être respectées sur toutes les pistes enneigées de France.

Nous en avons résumé, ci-après, l'essentiel.

Les mauvaises chutes, les collisions avec un autre skieur, ne sont pas rares. Et, si en pratiquant votre sport favori, il vous arrive de blesser quelqu'un ou de vous blesser vous-même, vous serez presque nécessairement confronté au problème des responsabilités ou des indemnisations. Vous ne pourrez notamment pas échapper à certaines formalités vis-à-vis de votre assureur. Il convient de savoir que :

● *Si vous blessez quelqu'un.* — Vous *devez déclarer l'accident* à votre assureur en précisant les circonstances, indiquer le nom et l'adresse *de votre victime*, le numéro de votre contrat d'assurance de « responsabilité civile chef de famille » *et, s'il y a lieu*, quelle brigade de gendarmerie a *fait le rapport*. La *déclaration* doit être adressée par lettre recommandée dans les cinq jours à l'assureur. *Ce dernier indemnisera* la victime à votre place, à condition que votre contrat n'ex*clue pas la pratique du ski. Votre* responsabilité peut également être couverte par l'assureur de votre club (affilié à la *Fédération* française de ski ou à la Fédération française de la montagne), ou par un contrat « sports d'hiver » souscrit pour l'occasion. C'est à l'assureur du club ou à celui auprès duquel vous vous êtes assuré que vous enverrez la déclaration d'accident.

● *Si vous vous blessez tout seul.* — Vous vous retrouvez à *l'hôpital avec, par exemple*, une jambe cassée : l'établissement de soins vous réclamera votre numéro de Sécurité sociale, afin de vous faire bénéficier des indemnités prévues par cet organisme. Si vous êtes titulaire d'une « individuelle - accidents », déclarez l'accident à votre assureur dans les cinq jours. De même, si vous êtes garanti par un contrat d'une fédération (ski ou montagne), ou par un contrat spécial « sports d'hiver » couvrant les dommages corporels dont vous pouvez être victime.

● *Si vous sautez d'un télésiège, vous pouvez être jugé responsable.* — Si, comme tous les skieurs, vous utilisez un télésiège ou un téléski, ne commettez aucune imprudence et efforcez-vous de ne pas céder au vertige de l'altitude ; si vous vous blessiez en tombant, vous pourriez être seul à en supporter les conséquences... C'est ainsi, *rappelle le C.D.I.A., que* la cour d'appel de Chambéry a déclaré entièrement responsable de ses blessures la passagère d'un télésiège en panne, qui, en dépit des conseils de patience prodigués par un préposé, avait sauté dans le vide.

De tels accidents sont d'autant plus rares que les usagers se montrent prudents et les exploitants vigilants. Car, de leur côté, les exploitants sont évidemment tenus d'avoir un matériel vérifié, en parfait état de fonctionnement, un personnel à la fois compétent et suffisant et... une assurance. A la suite du déraillement d'un câble, le tribunal de grande instance d'Albertville a déclaré l'exploitant d'un remonte-pente responsable de l'accident qui s'ensuivit, la victime n'ayant commis aucune faute.

● *Le téléphérique est considéré comme un ascenseur.* — Dans le cas d'un accident de téléphérique, la responsabilité de l'exploitant est presque toujours retenue. La cabine de téléphérique est considérée comme la cabine d'un *ascenseur*.

(1) C.D.I.A., 2, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris. Tél. : 824-96-12 et 770-89-39.

(2) Etude portant sur des accidents de ski constatés à l'hôpital de Grenoble entre 1968 et 1975.









PREMIÈRES PENTES

...sables

port qui n'a pas été rendu pu- — il était constaté « qu'il fau- *quinze années au moins pour les travaux de protection* ... *définitivement assurés* ».

Bulletin quotidien

Considérant « *qu'on* ... *jamais vu, non seulement dans les Pyrénées mais en France, des* ... *lanches aussi subites que celles* ... *à La Mongie, ont emporté* ... *sur plus d'un kilomètre* », l'av... a mis alors en cause les resp... sables pyrénéens des sta... pour n'avoir pas encore obt... l'institution d'un centre d'obser... vation de la neige qui soit pr... au massif et non tributaire ... centre grenoblois de Saint-Mar... tin-d'Hères. Si ce dernier as... un bulletin quotidien d'obser... tions pour les Alpes, les Pyré... ne bénéficient que d'un bulle... météorologique tous les trois j... seulement. Il a indiqué encore « *si les bulletins de Saint-Mar... d'Hères avaient été pris au pied de la lettre, toutes les stations ... Alpes auraient dû interrom... leurs activités de remontées mé... caniques, du 27 janvier au 9 ... 1976* ».

M° de Lafond a rapp... enfin, que le Comité français ... stations de sports d'hiver et ... Fédération française de ... s'étaient opposés à ce qu'une com... mission présidée par M. Chris... Gérondeau prévoie, le 12 mai ... « *que les parcours de certa... zones situées hors des pistes dans lesquelles existeraient ... dangers d'avalanches pourra... être interdits aux skieurs* ».

GILBERT DUPONT.

On glisse, on marche ...

A FOND LES PLANCHES !

PRATIQUE seulement par quelques « fanatiques » il y a encore dix ans, le ski de fond est en passe de devenir aujourd'hui un phénomène de masse. La clientèle actuelle du ski nordique compte quatre cent cinquante mille adeptes en France, et la clientèle potentielle a été estimée à douze millions de personnes. Depuis 1972, presque toutes les stations de ski alpin se sont dotées de pistes de ski de fond. De leur côté, de nombreux petits villages de moyenne montagne ont investi dans la construction d'un foyer de ski de fond, acquis du matériel, engagé des moniteurs.

« L'expérience a été un succès qui a dépassé toutes nos espérances », *constate avec une certaine fierté M. Roux, le maire de la commune de Vassieux-en-Vercors. Le village compte deux cent cinquante-sept habitants mais reçoit en moyenne chaque dimanche d'hiver six cents skieurs. Ils viennent parcourir les 70 kilomètres de pistes balisées qui serpentent dans la forêt.* « Pendant la semaine, nous accueillons beaucoup de scolaires, le dimanche ils reviennent avec leurs parents », *note l'un des responsables du foyer de fond où travailleront à partir du 15 décembre dix personnes et, notamment, des agriculteurs du village. En deux ans, deux hôtels ont été construits dans la commune, et plusieurs cultivateurs pratiquent l'* « *accueil à la ferme* » *après avoir aménagé des gîtes ruraux ou des chambres d'hôtes.* « Le ski de fond joue désormais un rôle économique très important à Vassieux, affirme M. Roux. Autrefois, pendant tout l'hiver, nous nous sentions isolés, car personne ne venait ici. »

Mais le ski de fond n'a pas pour autant enrichi toutes les communes. Certains constatent même que cette activité est devenue trop envahissante et risque de poser à terme de graves problèmes. Quand on tente de mesurer les « retombées » de cette pratique sportive, on observe qu'elles sont souvent « négatives », comme le constate cet hôtelier de La Féclaz : « Les fondeurs montent le matin de Chambéry avec leur matériel et repartent quatre ou cinq heures plus tard sans avoir consommé quoi que ce soit dans la station. Que reste-t-il à la commune ? Les détritus, les papiers gras, le gaz carbonique et les taches d'huile. »

Ce sont les communes, par l'intermédiaire de leur foyer de fond, qui ont aménagé et balisé les pistes, les entretiennent et les dament dès les premières chutes de neige. A Bessans, en Savoie, on estime que pour une saison normale l'entretien des pistes coûte de 700 à 900 francs le kilomètre. Pendant la saison 1976-1977, Vassieux a dépensé 10 000 francs pour damer ses « boucles ». « Il y a deux ou trois ans, *raconte le président du foyer de fond,* peu de fondeur possédaient des skis. Nous les leur louions et le bénéfice réalisé nous permettaient de boucler notre budget. Aujourd'hui, avec 200 francs, on peut s'équiper dans un grand magasin. » *Si ces recettes disparaissent, les communes devront donc trouver ailleurs l'argent nécessaire pour offrir des pistes convenables.* « Mais où ? » *soupire un des maires confrontés à ce problème.*

« Un sport de riches... »

Certains ont donné l'exemple lors de la saison dernière en instituant un « péage » à l'entrée de leurs boucles de fond. A Bessans, la municipalité demande aux usagers de participer aux frais d'entretien (3 francs par jour), « mais, *précise le maire*, c'est une solution aléatoire car, légalement, rien n'autorise à faire payer l'accès aux pistes de ski de fond ». *Celles-ci traversent des terrains privés : les agriculteurs ont menacé le maire de déverser des tas de terre ou de placer des barrières s'ils ne recevaient pas leur part de l'argent recueilli ! Un arrêté du ministre de l'intérieur serait en cours d'élaboration, qui donnerait aux communes la possibilité de disposer de tous les terrains publics et privés recouverts de neige. Il est à craindre alors que de nombreuses communes (elles sont actuellement cinq ou six) s'engagent dans la pratique du « péage », encore que ce système demeure très perméable en raison de la dimension des boucles de fond difficile à contrôler.*

Jean-Jacques Rolland, président du Syndicat national des moniteurs et professeurs de ski nordique, refuse quant à lui ce qu'il appelle « les nouvelles autoroutes payantes de montagne ». *Il estime que les pistes de fond doivent être considérées comme un équipement public ouvert à tous, à l'instar d'un stade d'athlétisme. Il redoute que par l'intermédiaire du péage on introduise définitivement dans cette discipline essentiellement sportive les affaires commerciales, et que le fond devienne rapidement un « sport de riches » :* « Comment accepter que le plus simple plaisir de la marche, de la randonnée, du « bol d'air » soit payant ? »

Des solutions plus « réalistes » sont envisagées. La première consisterait à aménager des parkings payants à proximité des départs des boucles de fond. Cette formule est déjà pratiquée avec succès au Canada. Mais viendra-t-on forcément garer sa voiture à cet endroit ? La seconde solution propose d'associer la collectivité « émettrice » de fondeurs (par le biais des syndicats intercommunaux ou de syndicats mixtes) aux charges de construction et d'entretien des boucles.

Le développement très rapide du ski de fond semble avoir pris tout le monde de court. Personne, cependant, ne peut désormais rester indifférent aux demandes de plus en plus pressantes des fondeurs qui revendiquent « le droit à la nature » et la liberté d'aller et venir... sur une neige encore gratuite.

CLAUDE FRANCILLON.

ASSURANCES SANS RISQUE

... ainsi, rappelle le C.D.I.A., que la cour d'appel de Chambéry a déclaré entièrement responsable ...

Puisque l'usager s'y laisse transporter passivement. Si l'exploitant estime ne pas porter la responsabilité d'un accident, il lui appartient de prouver la faute soit de la ou des victimes, soit d'un tiers (le constructeur, par exemple).

Mais quelles que soient les circonstances d'un accident, la victime (ou ses ayants droit) doit présenter sa réclamation à l'exploitant du téléphérique. L'exploitant étant obligatoirement assuré en responsabilité civile, c'est son assureur qui procédera aux indemnisations.

● *Il faut respecter (aussi) la priorité sur les champs de neige.* — Sur la neige comme sur la route, il faut respecter la priorité: le skieur ou le lugeur « amont » doit modifier sa trajectoire en vue d'éviter le skieur ou le lugeur « aval » qu'il aperçoit au-dessous de lui. Les amateurs de vitesse sont donc tenus de garder le contrôle de leurs skis ou de leur luge.

La cour d'appel de Nîmes a ainsi déclaré entièrement responsable un lugeur qui n'ayant pu contrôler son engin avait renversé un skieur évoluant devant lui. En l'occurrence, le skieur a été indemnisé pour ses blessures par l'assureur du lugeur.

Les magistrats admettent, en effet, que le skieur « aval » (qui ne voit pas forcément ce qui se passe derrière lui) n'a pas l'obligation de laisser le passage libre à ceux qui le suivent. Il doit seulement évoluer correctement et avoir un comportement prévisible pour le skieur « amont ». La Cour de cassation a récemment confirmé un jugement dans ce sens. Une skieuse avait été heurtée par un skieur alors qu'elle se trouvait au-dessous de lui. Elle a été déclarée responsable pour moitié de l'accident, parce qu'elle avait commis une faute en pénétrant sur une piste à pente rapide, en un point à visibilité limitée, et sans s'assurer qu'elle pouvait effectuer cette manœuvre sans danger.

● *La neige en caravane.* — On estime à environ treize mille le nombre des automobilistes français qui se rendront à la neige avec leur caravane. Ils disposeront, cet hiver, d'une centaine de terrains spécialement aménagés, soit trois fois plus qu'en 1967. Mais ces automobilistes ne doivent pas oublier pour autant qu'ils ont des précautions à prendre avant de partir.

Ils doivent évidemment déclarer leur remorque à la compagnie qui assure leur voiture et obtenir une attestation. Sinon, ils risquent de ne pas être garantis en cas d'accident. Un caravanier qui avait dérapé sur le verglas et heurté un camion en a fait la triste expérience. La remorque n'avait pas été déclarée à l'assureur, et bien qu'elle n'ait joué aucun rôle dans l'accident, l'ensemble de l'attelage n'était plus garanti.

D'autre part, le caravanier doit vérifier que son contrat de famille » est étendu à l'usage du caravaning. Dans la négative, il peut souscrire un contrat « caravaning » garantissant le risque d'incendie du matériel et sa responsabilité à l'égard des autres caravaniers en cas d'extension du sinistre. D'autres garanties existent : vol de la caravane et de son contenu, assurance « dommages » qui couvre les dégâts subis par cette dernière lors d'un accident.

LES DIX COMMANDEMENTS DU SKIEUR

Les règles ci-dessous ont été adoptées en mai 1967 au congrès de Beyrouth par le comité juridique de la Fédération internationale de ski :

1. — RESPECT D'AUTRUI : tout skieur doit se comporter de telle manière qu'il ne puisse mettre autrui en danger ou lui porter préjudice.

2. — MAITRISE DE LA VITESSE ET DU COMPORTEMENT : tout skieur doit adapter sa vitesse et son comportement à ses capacités personnelles ainsi qu'aux conditions générales du terrain et du temps.

3. — MAITRISE DE LA DIRECTION : le skieur amont, dont la position dominante permet le choix d'une trajectoire, doit prévoir une direction qui assure la sécurité du skieur aval.

4. — DEPASSEMENT : le dépassement peut s'effectuer par amont ou par aval, par la droite ou par la gauche, mais toujours de manière assez large pour prévenir les évolutions du skieur dépassé.

5. — OBLIGATIONS DU SKIEUR ET CROISEMENT : tout skieur qui pénètre sur une piste ou traverse un terrain d'exercice doit s'assurer, par un examen de l'amont et de l'aval, qu'il peut le faire sans danger pour lui et pour autrui. Il en est de même après tout stationnement.

6. — STATIONNEMENT : tout skieur doit éviter de stationner sans nécessité sur les pistes et notamment dans les passages étroits ou sans visibilité. En cas de chute, le skieur doit dégager la piste le plus vite possible.

7. — MONTEE : le skieur qui monte ne peut utiliser que le bord de la piste, et doit même s'en écarter en cas de mauvaise visibilité. Il en est de même du skieur qui descend à pied.

8. — RESPECT DE LA SIGNALISATION : tout skieur doit la respecter.

9. — EN CAS D'ACCIDENT : toute personne doit porter secours.

10. — IDENTIFICATION : toute personne responsable ou partie responsable ou témoin d'un accident est tenue de faire connaître son identité.

PRÊT-A-PORTER 77

LE FLOU JOUE ET GAGNE

DEUX CENT CINQUANTE exposants ont participé au Salon de la boutique, dans le cadre du prêt-à-porter international de la porte de Versailles. Sont regroupées, ici, les productions françaises sélectionnées pour leur qualité de création, de tissus et de finitions. L'inspectrice, Irène Delaroière, brune et sereine, trie, écoute et suit ses fabricants de l'année, de façon à maintenir le niveau de cette organisation largement exportatrice, dans les hauts de gammes, c'est-à-dire pour l'été, de robes vendues au public de 450 francs à 1 200 francs.

D'abord éparpillés dans plusieurs *hôtels parisiens*, les adhérents de ce groupement ont réussi une percée aux Halles, en 1969, avant de se joindre à la grande manifestation de la porte de Versailles, où les ont retrouvés la plupart des couturiers ayant des accords de grande diffusion. Irène explique leur rôle de « poissons pilotes », à mi-chemin entre l'artisanat et l'industrie : les P.M.E. de la mode.

Ces deux cent cinquante maisons de confection et d'accessoires, parisiennes ou provinciales, apportent à leurs clients une synthèse évolutive des tendances d'avant-garde, interprétées de façon accessible. C'est d'ailleurs ici que l'on trouve des modèles chics, réalisés en grande taille.

Le flou l'emporte dans ces collections féminines, aux tons doux, où la soie triomphe sous de multiples aspects. Les carrures se distinguent par le confort des emmanchures et l'ampleur contrôlée des jupes, en somme une silhouette en X, à taille marquée et *grandes* jupes à *fronces*.

Nous avons déjà parlé de l'importance des soies, surtout pour le crépuscule et le *soir*, faisant suite à des kilomètres de coton, seul ou mélangé au lin, en tissages et en jersey. Les lainages légers restent souples en entrée de saison, tandis que l'aspect des imperméables est renouvelé par des matières poids plume, à protection invisible.



Les berlingots

Les couleurs confirment celles des couturiers, avec beaucoup de blanc et des variations d'écru, toujours séduisantes. Les pastels grisés contrastent avec la palette des berlingots, tandis que le noir s'impose dans les unis.

Pisanti joue les jerseys acryliques en hauts et en jupes froncées, des robes à super-tuniques imprimées de grandes fleurs en tons sourds sur des jupes noires à *fronces*. Les manteaux sont ceinturés ou coulissés chez Dejac, où de grands cache-poussière offrent une ampleur profilée sous des effets d'empiècements.

Roga-Sargat allège ses imperméables par des coupes en liquette, des emmanchures kimono ou raglan et des matières à fines rayures d'une souplesse aérée.

July Latour suit la tendance des imperméables cache-poussière avec des effets de taille haute, des mouvements coulissés à la taille et des fronces.

De Tarascon, Charles Demery nous enchante toujours avec ses imprimés Souleiado sur fonds légers de jerseys ou voiles de coton. Des mousselines et des façonnés de *soie à l'indienne sont* montés en jupes composées de deux foulards.

Marinelli, de Nice, confectionne la ligne Zoa de la chanteuse Régine, en cotons d'inspiration 1900, coupés en robe douces à frou-frou.

Boa, pour sa part, destine aux adolescentes des modèles amusants succédanés de lingerie, pyjamas ou chemises de nuit. C'est gai et frais, en fibranne lavable.

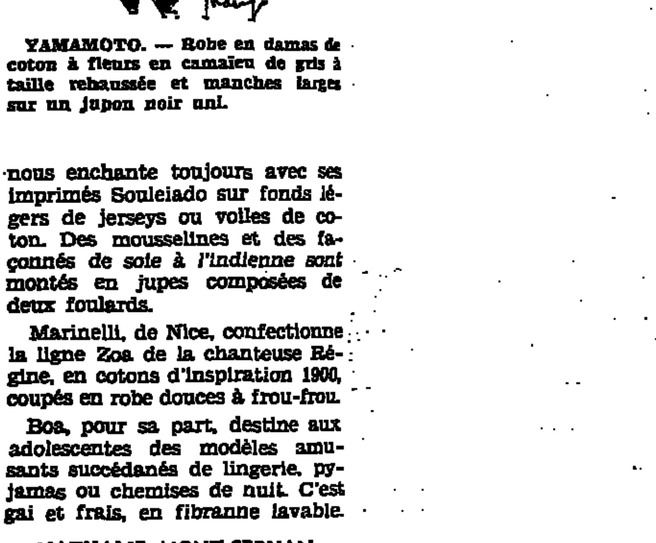
NATHALIE MONT-SERVAN.



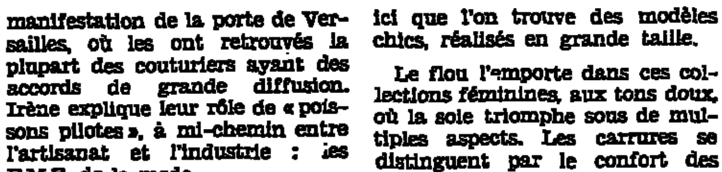
YUKI. — Robe de dîner en jersey synthétique jaune pâle de Courtaulds, à encolure froncée pour retenir l'ampleur qui tombe droit à partir des épaules.



JAUNET. — Typique des robes amples de l'été, ce modèle de Joël Mahaut est en voile de coton noir à bandes de fleurs rose thé imprimées, encolure arrondie et grandes manches raglan.



YAMAMOTO. — Robe en damas de coton à fleurs en camaïeu de gris à taille rehaussée et manches larges sur un jupon noir uni.



DE LUCA. — Du grand large à la ville, cet ensemble reprend la forme *d'un pantalon de pêcheur retroussé* jusqu'aux genoux avec une veste assortie en popeline de coton taupe doublée d'éponge comme le blouson.



TARLAZZI. — Robe en étamine de coton brut à effet de tunique enroulé et retourné, maintenu à la taille par un élastique.

CROQUIS DE MARCQ.

Banzaï !

APRES la fabuleuse réussite de Kenzo sur le théâtre international de la mode, puis d'Issey Miyake, les créateurs et couturiers japonais envahissent la scène parisienne avec des présentations luxueuses et gigantesques qui n'ont, parfois, que peu de rapport avec les réalités commerciales.

Certes, étant donné le non moins gigantesque succès de la mode parisienne au Japon, il est normal que la réciprocité des échanges puisse s'établir. Encore faut-il prendre en considération le style de vie des européennes et non présenter des modèles pour « femme-objet », comme certains de Jun Ashida, l'ancien couturier de la princesse Michiko, spécialiste des robes habillées à transformations.

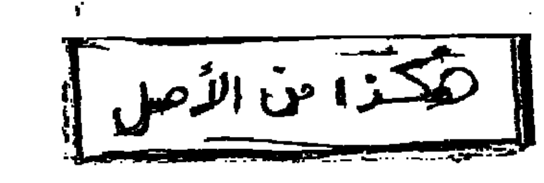
Hanaé Mori, elle, dès sa première présentation, a conquis la faveur des Parisiennes raffinées par la sérénité et l'élégance de ses formes, ses tissus exclusifs français et italiens et ses couleurs. Tout, dans sa boutique du 19 avenue Montaigne, est choisi dans une optique bien féminine.

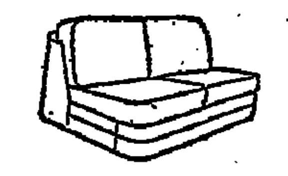
L'arrivée de Yuki

A trente-trois ans, Kansai Yamamoto paraît un phénomène du rock, de la musique psychédélique... assagi. Il est tombé comme un météore voilà quatre ans, avec une présentation marathon aux décibels agressifs et un style qui a vite été assimilé et copié. Il vient d'ouvrir une boutique, 18, rue du Dragon, où on trouve ses tricots et ses ensembles aux couleurs extraordinaires. Pour le moment, tout est encore importé du Japon, mais Kansai, le Courrèges japonais en culotte de cheval salopette, blouson, baskets et casquette de base-ball, cherche à adapter son style et sa production aux Françaises.

Enfin, de Londres, arrive Yuki, formé au studio de Pierre Cardin. Ancien élève d'un collège d'art appliqué anglais, il s'est fait un nom pour ses robes de crépuscule et du soir en jerseys synthétiques de Courtaulds qui correspondent bien à ce que recherchent les jeunes femmes élégantes qui voyagent.

N. M.-S.





DU 5 AU 13 NOVEMBRE

KIT AU C.N.I.T.

VOICI que revient, pour la douzième fois, le Salon du bricolage. Cette exposition, qui va se tenir du 5 au 13 novembre, se tourne de plus en plus vers la décoration de la maison. Alors qu'à l'origine elle permettait aux bricoleurs de découvrir les nouveautés en matière d'outillage électrique (notamment les perceuses), elle est désormais boudée par les principaux fabricants de ces matériels : négligeant la clientèle particulière au profit de leurs revendeurs, ils préfèrent exposer au salon professionnel du Quojem. Curieuse orientation puisque c'est, tout de même, le bricoleur qui achète et utilise cet outillage et à qui il serait utile de le faire connaître.

Le bricolage est un phénomène économique important : les Français ont consacré 8 milliards de francs, en 1976, à l'achat de matériels et matériaux de toutes sortes pour aménager leur intérieur. Parmi les travaux les plus courants, on peut citer la peinture (des murs et des meubles), la pose de papier peint, de tenture murale et de revêtements de sol. Mais un nombre sans cesse croissant de bricoleurs n'hésitent plus à entreprendre la réfection de leur installation électrique ou sanitaire. Le travail du bois a également de plus en plus d'adeptes, l'accroissement des ventes de bois au détail et de scies électriques en témoigne.

Les vedettes

Ce que recherchent les bricoleurs — hommes et femmes — dans un salon de ce genre, c'est l'explication donnée par un technicien (sur une machine ou un produit) ou l'apprentissage d'un « coup de main » qui facilitera leur travail. Une cinquantaine d'exposants se sont engagés auprès des organisateurs (déçus les années précédentes par des promesses non tenues) à faire des démonstrations (de percement, collage, pose de cloisons, de parquets, etc.) et à donner des conseils d'aménagements. Une « carte-programme », remise gratuitement, indiquera aux visiteurs où, dans l'enceinte du Salon, trouver l'information objective ou l'initiation recherchée.

Autre innovation : le « village du kit », qui groupera trente-cinq exposants dont l'activité principale est le « kit ». Ce mot magique concerne tout ce qu'on peut monter soi-même (jouets, luminaires, bateaux, maisons...), l'économie étant d'autant plus substantielle que le travail est long et minutieux. Deux vedettes sont annoncées dans cette section du « kit » : le premier catalogue de vente par correspondance uniquement consacré au « kit » (des vêtements au chauffage central) et un petit ordinateur familial pour programmer la « gestion » de la maison ou créer des jeux de société (Euro-computer-shop).

Oxygène

Peu d'innovation, cette année, dans le domaine de l'outillage exposé au salon. Pour les petits travaux de soudure, le « Turbo-kit » de Camping-gaz international comprend un chalumeau à brancher sur butane ou propane, un brûleur à deux positions (1 850° et 1 400° C), un brûleur à pointe fine pour le travail des petites pièces et un brûle-peinture pour le décapage du bois ou du métal. Pour des soudures plus importantes, le brasage du laiton ou le découpage de tôles, le premier poste à oxygène sous pression, conçu pour les bricoleurs, fonctionne avec une petite bouteille d'oxygène (rechargeable) et une cartouche de butane ; ce poste léger, présenté dans un conteneur à poignée, est vendu 850 francs avec une buse débitant 60 litres/heure (« Oxypack », l'Air liquide). Une scie sauteuse électrique permet des coupes, droites ou sinueuses, d'une grande netteté grâce à un système spécial d'accrochage de la lame, maintenue par deux étriers mobiles (« Multicut », Cuanillon).

Quelques nouveautés en matière de fixations, parfois difficiles à réaliser sur certains supports. Un pistolet à colle, fonctionnant à l'électricité, débite en continu des bâtonnets de colles spéciales pour fixer des câbles électriques sur du béton, des moulures sur du stratifié ou des galons sur de la tenture murale (Rocagraf). Pour fixer (et démonter) rapidement des lambris sur des murs ou du plafond, des pattes en métal s'agrafent sur des tasseaux minces ou directement sur le plâtre ou le placoplâtre (« Fixette », Syntéko). Pour faciliter la pose de tissu mural sur des parois qui ne sont ni planes ni lisses, des plaquettes de blocage de profilés se clouent, s'agrafent ou se collent au mur (Agrippine).

JANY AUJAME.

★ Salon du bricolage, palais du C.N.I.T., La Défense. Du 5 au 13 novembre, tous les jours, de 10 h. à 19 h., le mardi et le jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée, 8 francs.

Bel outil

Toute l'habileté d'un bricoleur ne pourra pallier l'insuffisance de son outillage. Selon la nature — et l'importance — des travaux qu'il entreprend, son choix se portera sur des types différents de matériel électroportatif.

La PERCEUSE est l'outil de base, même pour un bricoleur occasionnel. Indispensable pour percer des trous dans le métal ou le bois, elle doit être à percussion pour travailler dans le béton ; au mouvement rotatif de l'outil s'ajoute la frappe répétée de petits coups pour enfoncer le foret dans ce matériau extra-dur.

Le moteur de la perceuse peut également servir à entraîner différents accessoires pour poncer, scier ou raboter. Toutefois, la vitesse d'entraînement n'est pas toujours suffisante pour obtenir de bons résultats.

Le BLOC MOTEUR est, pour cette raison, souvent préféré pour y adapter divers outils, car sa puissance et sa vitesse de rotation (réglable par un variateur électronique) permettent d'avoir une machine convenant à chaque usage. Les outils essentiels pour le travail du bois sont : la scie circulaire, utilisée pour couper en long des planches ou des madriers, et la scie sauteuse, qui permet les découpes les plus sinueuses, dans du contreplaqué par exemple. Un bricoleur qui entreprend l'aménagement de son appartement, et qui dispose d'un budget suffisant pour son équipement, peut envisager l'acquisition d'une perceuse et d'un bloc moteur sur lequel il adaptera les accessoires de son choix.

Les MACHINES DITES « INTEGRALES » sont des outils spécialisés à moteur incorporé, chacun exécutant un travail déterminé : scie sauteuse, scie circulaire, rabot, ponceuse vibrante. Les performances des « intégrales » permettent des travaux quasi professionnels. Pour aménager ou restaurer une maison individuelle, les travaux de menuiserie, voire de charpente ou de confection de meubles, nécessitent un outillage perfectionné qui sera facilement amorti.

TROUVAILLES

Maison

Chasse aux calories

Si, en France, on n'a pas de pétrole... on ne manque pas de matériaux isolants, et c'est bien pratique. On oublie parfois qu'une paroi mal isolée, derrière un radiateur, risque d'absorber une bonne partie du rayonnement thermique émis par celui-ci. A partir d'un matériau d'isolation par réflexion, fait d'un film plastique métallisé collé sur une mousse polyester (voir **le Monde** du 16 juillet 1977), des panneaux réflecteurs viennent d'être créés, à poser derrière des radiateurs de chauffage central, des radiateurs à gaz ou des convecteurs muraux électriques. Ces panneaux légers, de 0,60 × 0,40 m., se fixent sur le mur — face métallisée vers le radiateur — à l'aide de bandes adhésives. Ils peuvent aussi se coller, se clouer ou s'agrafer et ils se découpent facilement pour recouvrir toute la surface du mur située derrière le radiateur. Le sachet de dix panneaux, convenant à l'isolation de cinq radiateurs de dimensions courantes, coûte 80 F.

★ « Trisilor », société Seler, 9, rue de Rocroy, 75010 Paris, qui indique ses revendeurs à Paris et en province.

Table

A la coque

L'œuf à la coque, un peu boudé en ville, retrouve le charme de sa simplicité pendant les fins de semaine campagnardes. Pour le servir, au petit déjeuner ou au dîner, l'orfèvrerie W.M.F. vient de créer différents styles de coquetiers. Le plus classique, en acier, a sa soucoupe incorporée de forme ovale, pratique pour y déposer la petite cuillère à œuf. Plus élégant pour la table du dîner, le coquetier à soucoupe hexagonale est en verre moulé translucide ; la rigueur de ses pans coupés met en valeur la forme parfaite de l'œuf (18,50 F). Tout nouveaux, les coquetiers thermocoques permettent, enfin, de déguster bien chauds les œufs apportés sur le plateau du petit déjeuner. Ces coquetiers sont en plastique de couleur vive (jaune, orange, vert) ; doublés de polystyrène et munis d'un couvercle bien isolé, lui aussi, ils conservent à l'œuf cuit à point toute sa chaleur.... et sa saveur. Ils sont vendus 40 F les trois.

★ W.M.F., en vente dans les grands magasins et boutiques d'orfèvrerie de table.

Gadget

Simple comme du bois

Le bois naturel ne cesse de faire des conquêtes. Il va maintenant égayer le coin de travail, des enfants ou des parents, avec une collection dessinée par Marc de Champeaux dans un esprit de simplicité décontractée. Pour s'éclairer, une lampe de dessinateur qui s'accroche au rebord du bureau est faite de deux fines lattes articulées, réunies par une grosse vis-papillon. L'ampoule s'emboîte dans un petit bloc de bois parallélépipédique et orientable (207 F). Côté accessoires, il y a un cube de bois évidé qui sert de porte-crayons et des blocs-notes en papier quadrillé rouge ou bleu, serrés au sommet par une baguette et deux vis-papillon : 32 F le modèle carré de 13 cm. de côté et 66 F le modèle rectangulaire.

★ Oggetto, 6, rue de l'Arbalète, 75005 Paris.

BIBLIOGRAPHIE

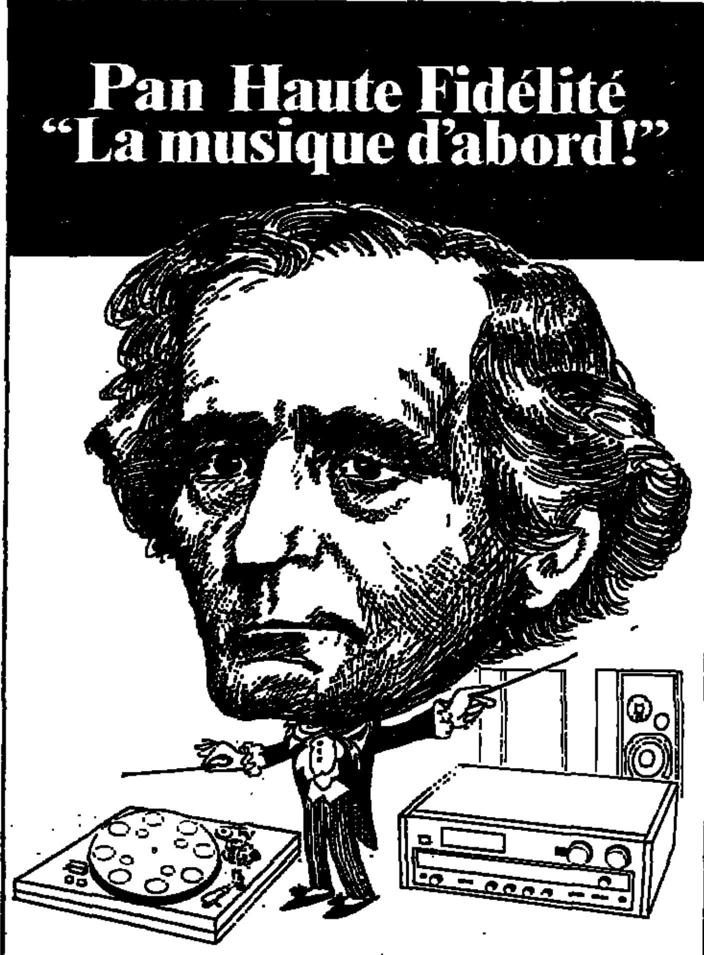
L'ACTE DE TISSER

L'un des livres les plus complets et enrichissants sur le tissage vient de paraître sous la signature de Jacques Anquetil. Fondateur, en 1965, de la Maison des métiers d'art, ce tisserand chevronné sait communiquer son enthousiasme pour la matière textile. Ce volume de grand format est le premier d'une encyclopédie des métiers d'art qui présentera les diverses techniques manuelles en associant l'homme, son métier et ses créations. Après un historique fort documenté du tissage, la préparation des fils et armatures est commentée, avec l'appui visuel de photos et croquis. C'est un livre plein d'enseignements pour les tisserands, amateurs ou professionnels, et une découverte pour les néophytes.

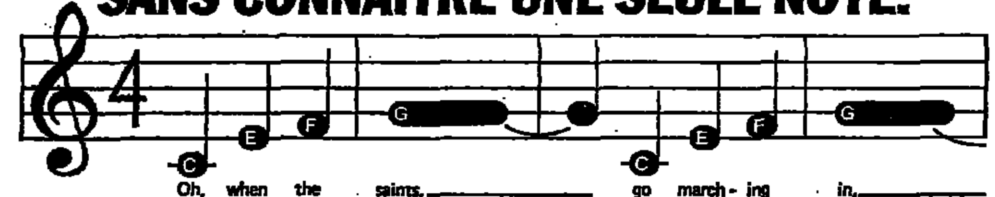
★ *Le tissage*, éd. Dessain et Tolra-Chêne, 120 francs.











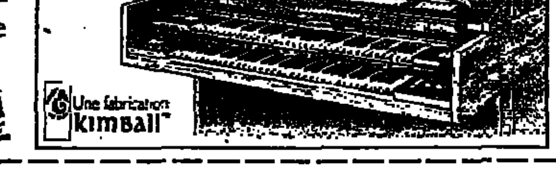


Photo-cinéma

Levées de rideaux au Salon

DU 5 au 13 novembre, à la Porte de Versailles, les fabricants de produits photographiques et cinématographiques *présenteront* au trente-deuxième Salon international de la photo et du cinéma l'ensemble des matériels qu'ils mettront sur le marché français vers la fin de l'année ou début 1978. Plusieurs tendances très nettes marquent l'évolution des productions actuelles.

Dans le domaine des appareils photographiques, tout d'abord, l'effort des grandes firmes porte essentiellement sur les modèles 24 × 36, qu'ils soient reflex ou à télémètre. Dans les deux cas, on assiste à un recours de plus en plus large aux circuits électroniques dans les systèmes de réglage de l'exposition du film et des vitesses d'obturation (Canon AE 1, Fujica ST 901 et AZ-1, *Hanimex* 35 EE, Minolta XD-7, Nikon F 2 AS, Olympus OM-2, Rolleiflex 35 OE...).

Les appareils les plus récents et les plus prestigieux sont équipés *d'une cellule au silicium pour* la mesure de la lumière. Par rapport à la cellule au sulfure de cadmium, employée jusqu'ici (et qui l'est encore surtout sur les *appareils les moins coûteux*), la cellule au silicium a des avantages importants. Elle est d'une plus grande sensibilité et sa réponse aux lumlnations, même faibles, est instantanée. De plus, elle ne possède aucune mémoire, phénomène consistant à garder un *faible* courant électrique rémanent dans le circuit après une exposition à la lumière, ce qui, lorsqu'on fait deux mesures successives, fausse la deuxième durant quelques secondes.

La cellule au silicium présente, en revanche, l'inconvénient d'être relativement coûteuse, car l'énergie électrique qu'elle libère est si faible qu'il faut l'amplifier par le truchement d'un circuit électronique très sophistiqué pour pouvoir l'employer dans le système de mesure. Aussi, sur des appareils de prix moins élevés que les grands reflex, les fabricants montent-ils un autre type nouveau de cellule, à base d'arséniure de gallium. Il offre les mêmes avantages que l'élément au silicium, est un peu moins sensible mais coûte moins cher parce que, *libérant plus de courant*, il n'a pas besoin de système amplificateur (Nikon FM, Pentax M, notamment).

Simplifier ou compliquer ?

La quantité de circuits intégrés et imprimés logés dans certains appareils de conception très récente est élevée. Elle permet de multiplier les possibilités des systèmes automatiques de réglage. Ainsi, la firme allemande Rollei avait-elle présenté, à la Photokina de Cologne, il y a un an, le Rolleiflex SL 2000, appareil électronique dont le posemètre réglait aussi bien le diaphragme que l'obturateur alors que, jusqu'ici, seul l'un de ces dispositifs est sous le contrôle des cellules, l'autre étant préalablement choisi par l'opérateur. Le Rolleiflex SL 2000 ne sera pas disponible avant l'été prochain. Entre-temps, un second appareil offrant ces nouvelles possibilités, le Minolta XD-7, aura vu le jour. Il sera présenté pour la première fois au Salon de Paris.

L'augmentation des circuits électroniques et des fonctions d'un appareil ne va pas sans critiques. Sous prétexte de simplifier la tâche du photographe on la complique parfois. La multiplication des systèmes de mesure et de *correction de cette mesure* sur un même appareil laisse perplexe l'utilisateur amateur peu habitué aux subtilités des techniques qu'ils offrent. De plus, si cette électronique n'est pas de très haute qualité, elle risque fort d'être fragile. Aussi, certaines grandes marques, sacrifiant à la simplicité et à la fiabilité, se contentent-elles de constructions plus simples, mécaniques, tout en adoptant un posemètre à base de silicium ou de gallium (tel, est par exemple, le cas du dernier Nikon, le FM).

Les 24 × 36 reflex les plus récents sont tous des compacts (poids, de 500 à 700 g avec objectif standard) : Fujica AZ-1, Mamiya NC 1000 S, Minolta XD-7 et XG-II, Nikon FM, Pétri MF-I et Ricoh XR-1). La plupart reçoivent un petit moteur électrique qui assure l'entraînement du film et l'armement de l'obturateur.

Les 24×36 non reflex, qui possèdent un viseur à cadre lumineux, conservent une bonne place sur le marché. Tous sont comptacts, au point d'être plus petits, parfois, qu'un appareil miniformat du système 110 (appareil procurant des images 13 × 17 mm sur du film conditionné en chargeur). Ce système, précisons-le au passage, n'a connu aucune progression l'an dernier et ne tiendra pas une très grande place au Salon.

Parmi les derniers 24 × 36 compacts, le Konica C 35 AF, qui sera exposé au Salon, attire tout particulièrement l'attention : c'est le premier appareil comportant un dispositif de mise au point automatique de la distance. Comme un appareil traditionnel, le Konica C 35 AF possède un télémètre à coïncidence : d'un sujet, *il forme deux images* décalées lorsque la mise au point n'est pas réalisée et ces images se superposent lorsque cette mise au point est parfaite. Sur cet appareil, toutefois, les deux images ne sont pas observées par l'œil, mais sont recueillies distinctement par deux cellules : le courant produit par chacune d'elles est d'intensité différente quand les images sont décalées (et donc différentes) et de même intensité quand elles viennent en coïncidence. Les circuits électriques sont montés en opposition afin de n'utiliser qu'un courant *différentiel pour régler le* dispositif de déplacement de l'objectif.

Moteur discret

Parmi les 24 × 36 télémétriques, il faut encore mentionner le nouveau Leica M 4-2 à optiques interchangeables, dont la commercialisation doit intervenir dans les prochaines semaines. Dérivé du M 4, il en conserve les caractéristiques, une certaine compacité (14 × 7,5 × 3,5 cm nu), mais est conçu pour être employé avec un moteur au fonctionnement slkncieux.

La piste de compensation

D'importantes nouveautés se*ront encore présentées dans* le domaine du cinéma sonore super-8, essentiellement pour la projection et le montage des films ayant reçu un enregistrement à la prise de vues. En particulier, on pourra voir de nouveaux projecteurs permettant de modifier la bande sonore initiale en faisant appel à une seconde piste sur la pellicule (piste de compensation) : Beaulieu S 777, Bauer T 600, Braun Visacustic Stéréo, Sankyo 800 Stéréo... Nous n'insisterons pas sur cette tendance que nous avons déjà largement commentée (*le Monde* du 24 septembre dernier).

Peu de nouveauté, enfin, en matière de surfaces sensibles. Il est vrai qu'Agfa et Kodak seront tous deux (et les seuls) absents du Salon ; seule la firme 3 M présentera une gamme récente de films en couleurs, d'une part pour le cinéma super-8 (une émulsion de 40 ASA et une de 160 ASA, toutes deux en chargeur muet), d'autre part pour la photo (une négative de 400 ASA qui prend place près de la Fujicolor 400 et de la Kodacolor 400).

ROGER BELLONE.

Philatélie

N° 1509

FRANCE : « Guillaume de Machault ».

Pour la série des « Personnages célèbres », la troisième valeur de l'année *sera dédiée* à Guillaume de Machault (aers 1300 - 1377) poète et compositeur ; la vente générale est fixée pour le 14 novembre.



1 F + 0,20 F, brun Van Dyck, vert olive et vert-noir.

Tirage : trois millions d'exemplaires.

Dessin et gravure d'Eugène Lacaque. Impression taille-douce : Ateliers du Timbre de France.

La mise en vente anticipée :

A PARIS

— Les 12 et 13 novembre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire installé, dans le cadre du XXXIe Salon philatélique d'automne, à la Maison des centraux, 8, rue Jean-Goujon, Paris-8e. — Oblitération « P. J. ».

— Le 12 novembre, de 8 h. à 12 h., à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er et au bureau Paris-41, 5, av. de Saxe, *Paris-7e ; de 10 h. à 17 h.*, au Musée postal, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. — Boîte aux lettres spéciales pour l'oblitération « P. J. ».

A MACHAULT

— Les 12 et 13 novembre, de 9 h. à 18 h., au bureau de poste temporaire ouvert à la salle des fêtes de Machault (Ardennes). — Oblitération « P. J. ».

— Le 12 novembre, de 8 h. à 12 h., au bureau de Machault. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « P. J. ».

● Les deux bureaux temporaires auront le même timbre à date.

FRANCE : Retraits.

Parmi les timbres de la série des « Régions » émis cette année, deux seront retirés de la vente dès le 18 novembre :

2,40 F, Bretagne : émis les 19-21 février 1977 ;

2,75 F, Rhône-Alpes : émis les 22-24 février 1977.

ANDORRE : Retraits de timbres.

Deux timbres seront retirés de la vente des guichets philatéliques classiques en même temps que dans les Vallées, le 18 novembre :

— 1,00 F, « Centenaire de la première liaison téléphonique ».

— 1,20 F, « Bicentenaire des Etats-Unis ».

LA SOCIETE DES AMIS DU MUSEE POSTAL

La société fut créée en 1947 ; elle groupe actuellement huit cents membres. Elle a pour but de soutenir et encourager l'action du musée. Les adhésions peuvent être adressées au Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard, 75731 Paris Cedex 15.

Bureaux temporaires

⊙ 33000 Bordeaux (parc des expos), du 27 oct. au 10 nov. — XVIIIe Exposition du confort ménager et du IXe Salon de la radio et de la télévision.

⊙ 59000 Lille (Foire internationale), du 4 au 13 novembre. — Exposition « les Charmes du passé ».

⊙ 84000 Avignon (chambre de commerce), les 5 et 6 novembre. — Trente-cinquième anniversaire de la Société philatélique vauclusienne provençale.

⊙ 31000 Toulouse (bibliothèque universitaire, 109 bis, rue Vauquelin), le 8 novembre. — Centenaire de l'abbé Breuil.

⊙ 80000 Amiens (musée de Picardie), le 11 novembre. — « Deuxième guerre mondiale ».

⊙ 69000 Lyon (palais Saint-Jean, avenue Adolphe-Max), les 11, 12 et 13 novembre. — Cinquième exposition nationale des timbres de la libération.

FRANCE : Série « Croix-Rouge ».

La série annuelle de la Croix-Rouge se compose, comme de coutume, de deux valeurs avec surtaxe. *Elles seront également émises en* carnets groupant quatre figurines de chaque (prix : 9 F). Vente générale le 28 novembre.

0,80 F, + 0,20 F, bleu hirondelle et rouge : « Santon de Provence » (homme) ;





1 F + 0,25 F, vert-noir et rouge : « Santon de Provence » (femme).

Tirages : quatre millions d'exemplaires de chaque et cinq cent mille carnets.

Dessins et gravures de Pierre Béquet (d'après Graille). Imprimés en taille-douce dans les Ateliers du Timbre de France.

La mise en vente anticipée :

— Les 26 et 27 novembre, de 9 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert à la Chambre de commerce, La Canebière, à Marseille. Oblitération « premier jour » en rouge ;

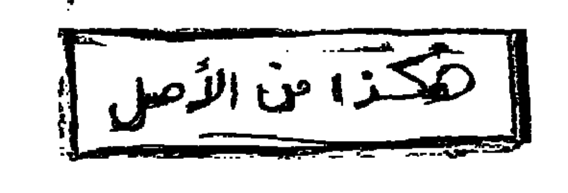
— *Le 26 novembre, de 8 h. à 12 h.*, au bureau de Marseille R.P. — Boîte aux lettres spéciale pour l'oblitération « premier jour ».

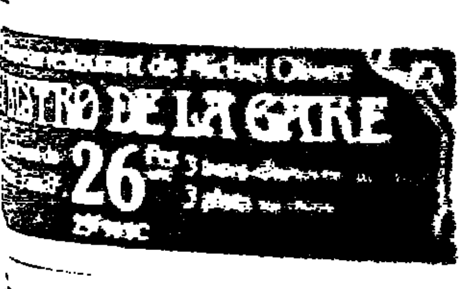
Expositions philatéliques

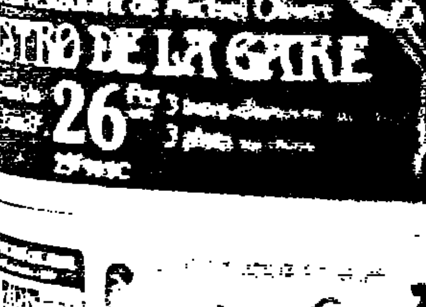
● *A LYON, du 11 au 13 novembre, au palais des Congrès.*

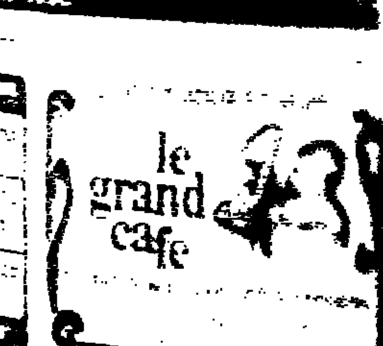
● *A LA ROCHE-SUR-YON, du 11 au 13 novembre, au Centre socioculturel.*

ADALBERT VITALYOS.

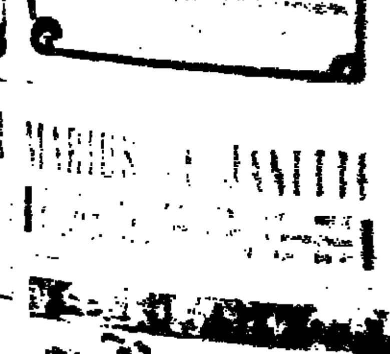


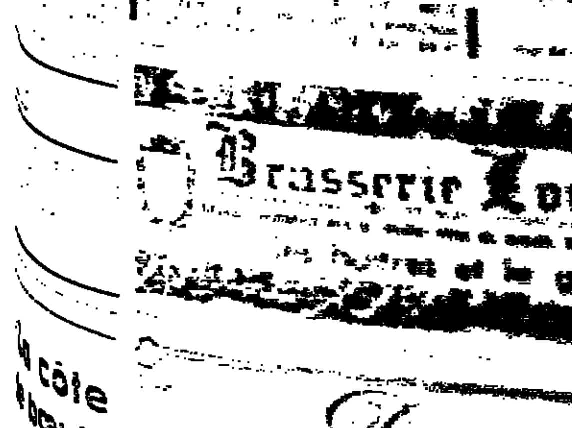


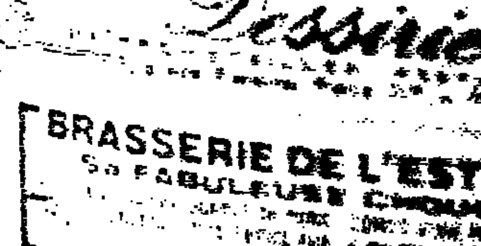














Plaisirs de la table

Ça bouge chez les anciens

C'EST, il y a bien longtemps, avec Marc Allégret, que j'ai découvert *Les Marronniers*, la cuisine du « papa » Noël, les rillettes de saumon et le poulet rôti à l'estragon. Noël a pris sa retraite, *Les Marronniers* ont rajeuni, les rillettes de saumon figurent toujours à la carte.

Gilbert, patron et cuisinier, y ajoute une mousseline de roquefort, une sole aux morilles, un steak aux olives, la selle d'agneau aux pommes carladaises (qu'il vaudrait mieux écrire carladèses, puisque du Carladès), et une brioche au chocolat. Pour le fond. Restent les plats du jour, et je me régale d'une andouillette « diplômée », d'un pied de porc grillé, d'un fromage frais de chèvre en faisselle. *Les Marronniers*, en tenue d'hiver, ont un autre charme qu'aux lampions de fête de l'été en ce quartier provincial encore. Du moins, les produits restent de la meilleure qualité et l'accueil bon enfant.

Vous souvenez-vous de Jeannette ? Oui, la Jeannette du *Petit Périgord*, à la porte d'Asnières. La Jeannette qui fit courir tout Paris, une dame d'Arc avant l'A.R.C., mais par excellence. La voici curieusement installée dans un restaurant d'hôtel (les Français n'aiment pas les restaurants d'hôtel !), et un peu à l'abri de la clientèle « vraie ». Un cadre spacieux, élégant, dans lequel cette petite bonne femme est un peu perdue. Excellente occasion d'aller la retrouver, l'entourer. Je me suis régalé de poireaux à la crème, d'une omelette aux cèpes, de son fameux rognon de veau catalan (entier, avec fondue de tomates fraîches). Le cassoulet et la fricassée de poulet aux cèpes seront pour une autre fois.

Charlotte, l'adorable fille de Jeannette, est chargée des entremets. Les charlottes et le grand dessert de Charlotte réjouiront les gourmandes. *A signaler*, à midi, une « table expresse » avec menu à 50 F tout compris, faisant appel à des plats bourgeois comme on les aime.

⁂

J'ai annoncé l'arrivée d'un nouveau chef au *La Boétie*, et du défi qu'il lançait aux habitués, leur permettant, sur simple coup de fil matinal, de commander leur menu du déjeuner. La nouvelle carte du « club », animé par Micheline Coat, montre qu'avec lui la maison a trouvé le cuisinier qu'on attendait. La soupe de sardines, le feuilleté aux poireaux et aux crustacés, les œufs au plat Louis Oliver, les rillettes d'anguilles, le gigot de lotte aux mounjettos (haricots blancs), le turbot à la mousse d'ail doux, la côte de veau aux avocats, l'aiguillette de canard à la menthe fraîche (peut-être faudrait-il dire qu'il s'agit d'un magret ?), précèdent les desserts que l'on connaît (ah ! la séduisante tarte chaude !).

Et si vous êtes en fonds et en verve, n'hésitez point à commander un « vin du patron », le merveilleux château-lafite !

⁂

L'étonnant M. Bessière, qui sait mêler en sa carte des vins de rares et inattendus vins de pays « sincères et typés » et de rarissimes bouteilles (sans oublier de vieilles eaux-de-vie), enrichit sa table mise à l'heure de la chasse avec un salmis de faisan sauce carpe, un râble de lièvre aux betteraves, des suprêmes de perdreaux aux figues, des côtelettes de chevreuil aux cerises, en attendant les bécasses. Mais j'aime débuter le repas par la matelote d'anguille aux pruneaux ou les saint-jacques à la crème d'oursins.

LA REYNIERE.

★ 53 bis, boul. Arago, 75014 Paris, tél. 707-58-57.

★ La Table d'Astor : 11, rue d'Astorg, 75008 Paris, tél. 266-56-56.

★ *La Boetie* : 62, av. des Champs-Elysées, 75008 Paris, tél. 225-07-45.

★ Bessière : 97, avenue des Ternes, 75017 Paris, tél. 380-10-60.

3,25 dollars, ketchup compris...

LA révolution des mœurs qui, dans les années 60, bouleversa le comportement sexuel des Américains se répercute aujourd'hui sur leur vie alimentaire. L'Amérique moyenne a de tout temps « mangé pour vivre », et s'est bien gardée du contraire : il est de mauvais ton, outre-Atlantique, de prendre du plaisir à table, et même de parler de nourriture. La part de son revenu que l'Américain dépense pour sa table est inférieure de moitié à celle du Français. Mais tout cela est en train de changer. A l'heure actuelle, l'un des secteurs les plus florissants de la vie commerciale américaine est celui des restaurants. En 1970, sur 4 dollars dépensés en aliments, 1 dollar allait au restaurant ; en 1976, c'est 1 dollar sur 3 qui a été dépensé « pour manger dehors ». Le chiffre d'affaires des restaurants fut l'année dernière de 87 milliards de dollars. Chaque jour, cent trente deux millions de familles américaines font un repas au restaurant, et cinquante millions de familles vont au restaurant trois fois par semaine.

L'« hédonisme rampant » a mis la conscience calviniste au rebut et déterminé les nouvelles habitudes gastronomiques d'un nombre croissant d'Américains « qui en veulent pour leur argent ». Les raisons socio-économiques de cet essor des restaurants sont multiples. La femme, employée et libérée, n'a plus le temps ni l'envie de vaquer à ses fourneaux. L'écart entre le prix des aliments achetés au supermarché et ceux qu'on se fait servir tout cuits au restaurant s'est amenuisé. D'une façon générale, les classes moyennes disposent de plus d'argent et de plus de temps pour aller au restaurant. Ce phénomène n'est donc pas de conjoncture : il résulte d'un changement structurel de la mentalité, des valeurs et des habitudes du « style de vie » américain.

Il existe, bien sûr, à New-York, à San-Francisco, à Chicago, quelques excellents restaurants français, sans parler des restaurants de haut luxe chinois, japonais, italiens et autres. Mais ce ne sont pas les bistrots superchics qui ont principalement bénéficié de la « ruée vers les menus ». L'engouement actuel des Américains pour les restaurants a profité surtout aux chaînes de snacks, et autres « *fast foods* », tels que Mc Donald, Wendy, Marriot ou Pizza Huts. La pièce de résistance de la cuisine américaine sur le pouce est toujours le hamburger. Dans la foulée viennent les *hot-dogs*, les pizzas, les poulets panés à la manière du Sud, le *chili-con-carne*, et différentes « spécialités » mexicaines, plats qui peuvent être servis « instantanément ». Pour en rehausser le goût, le client peut les noyer indifféremment — et souvent simultanément — de flots de moutarde et de *ketchup*. Ces mets seront arrosés, comme il se doit, de Coca, de *ginger ale* ou de bière.

Le décor laisse à désirer, les installations sont rudimentaires, mais certaines chaînes tentent d'améliorer le cadre où le client dispose en moyenne de sept à dix minutes pour avaler son repas (il faut faire place au suivant). Elles agrémentent parfois les tables de chandelles (même à l'heure du déjeuner) et font revêtir aux serveuses des tenues « sexy », qui auraient l'inconvénient, selon une récente étude, de détourner l'attention du client de ce qui doit rester son objectif principal, c'est-à-dire le hamburger flanqué de frites trônant sur son assiette en carton.

Menus sur ordinateurs

Prix d'un repas moyen : 3,25 dollars. Sur sa qualité, les avis sont partagés. Julia Child, dont les livres sur la cuisine française font autorité aux Etats-Unis, refuse de condamner le *Big Mac* (triple hamburger) servi dans les Mc Donald : « *Il n'a pas mauvais goût, les frites qui l'accompagnent sont bonnes et le tout est vraiment bon marché.* » Dans l'entourage de Jean Meyer, un nutritionniste réputé, on s'inquiète du manque de valeur nutritive de la majorité des repas proposés dans ces restaurants. Quant à Mimi Sheraton, responsable de la rubrique gastronomique du *New York Times*, elle ne mâche pas ses mots : *Toute cette pitance, c'est de la m... !* »

Le secret du succès de ces chaînes tentaculaires réside dans la standardisation, procédé qui permet de réduire les frais. La programmation s'effectue par le truchement d'ordinateurs, au quart de gramme près : le poids de la viande, le nombre de frites ou de champignons, la durée du repas, le temps mis à le commander et à le servir, l'achat quotidien des produits, tout cela roule comme sur une chaîne de montage. Une chaîne de quatorze restau[rants] récemment ouverts à New[-York] dispose de deux cuisines [...]ses, installées dans la ca[ve du] World Trade Center, où s'affai[rent] onze cents employés, qui peuvent, selon les besoins, être affectés à diverses tâches, et achète chaque jour exactement 8 000 kilos de viande de bœuf, 1 500 livres de viande de canard, 25 000 kilos de légumes et trente-cinq douzaines d'œufs de cailles.

Le palais américain est moins exigeant (c'est un euphémisme) que la plupart des palais européens. Des millions d'Américains ont pris l'habitude de ne plus manger ce que leur prépare leur maman ou leur épouse. Loin de faire la fine bouche, ils sont dans l'ensemble ravis d'ingurgiter la nourriture dont les restaurateurs les ont jugés dignes...

LOUIS WIZNITZER.

Brocante

Les deux sœurs

LE village de Passy, dont on trouve trace dans une charte datée de 1250, sous le nom de *Passiacum* — terre de Pacius, — fut longtemps habité par des laboureurs, des vignerons, des tuiliers, des cultivateurs. En 1672, la transformation en paroisse indépendante du hameau de Passy, jusque-là rattaché à l'église d'Auteuil, marque le début de sa prospérité et de son accroissement. L'essor fut lent (mille habitants en 1700, mille sept cents en 1800) et, à la Révolution, le village comportait moins de dix rues, le reste n'était que sentiers. La population ayant augmenté plus rapidement au dix-neuvième siècle (deux mille trois cents habitants en 1807, dix-sept mille cinq cents en 1856), il fallut bientôt organiser des transports entre cette région de la capitale et le centre de Paris.

La construction du chemin de fer d'Auteuil en 1854, puis du chemin de fer « américain », qui suivait les quais, et du chemin de fer de ceinture, en 1862, devait, avant la mise en service, en 1867, des bateaux-mouches, considérablement améliorer les liaisons entre la capitale et son village annexé.

De nos jours, la place de Passy est le centre d'un important quartier commerçant très animé. A deux pas de là, voici la rue Vital restée très représentative des petites voies tranquilles de ce seizième arrondissement qui, bien que de plus en plus rogné par le béton, conserve encore par certains aspects un charme désuet et villageois.

Petits formats seulement

Voilà sept ans que Dominique et Christiane Chagnaud ont pris la succession de « Au 28, rue Vital » (la raison sociale de leur boutique) et celle de deux antiquaires, sœurs elles aussi. L'atmosphère, ici, est très provinciale. Beaucoup de personnes âgées extirpent de leurs vitrines et de leurs souvenirs quelque bibelot précieux pour aller le proposer, en allant faire le marché, à l'antiquaire jeune, aimable et compréhensive, qui sachant qu'une partie des objets qui emplissent l'appartement devenu trop grand leur seront ainsi apportés petit à petit...

Dominique Chagnaud, qui compte parmi ses clients beaucoup de professionnels — c'est toujours bon signe, — nous a montré, le jour de notre visite, une marchandise variée, sans prétention, mais de bonne qualité, à des prix honnêtes. Dans cette boutique *, toutes les étiquettes sont visibles, ce qui, malgré la loi, n'est pas toujours le cas !

Il y a toujours un bon choix d'argenterie : couverts dépareillés et en séries, un peu de platerie et quelques pièces de forme. Les plats coûtent 900 à 3 000 F, les timbales XIXe 200 à 300 F, les ronds de serviettes 50 à 100 F. Nous avons vu beaucoup de coffrets à tous les prix (un modèle en palissandre, au décor fleuri, en marqueterie, capitonné, 750 F). Pour les collectionneurs, à noter un coffret en marqueterie de paille, décoré avec des attributs de musique, au prix de 450 F.

Les services de verres valent entre 800 et 1 500 F, selon la qualité et le nombre de pièces. Une vitrine est réservée aux bijoux : montres de gousset (500 à 900 F), épingles de cravate (autour de 200 F), chaînes de cou (300 F environ), médailles (120 à 250 F), bagues (à partir de 200 F). Toujours un petit lot d'ombrelles et de cannes de collection (100 à 200 F en moyenne), quelques pièces en métal argenté (service trois pièces anglais 650 F).

L'exiguïté du magasin contraint ses propriétaires à une sélection de meubles de petit format : table de nuit en bois naturel de style Louis XV (650 F), console XIXe siècle, au dessus de marbre (2 000 F), barbière (1 300 F), petit salon de style Louis XV (un canapé deux places, deux chaises un seul fauteuil) à 3 200 F, table bouillotte à restaurer (750 F), encoignure (1 400 F), étagère d'angle, affichée à 450 F. Beaucoup de tableaux aussi : gravures de toutes sortes à partir de 50 F, toiles bucoliques autour de 500 F.

De la bonne brocante, ce qui n'exclut pas quelques pièces rares.

ELVIRE VALOIS.

★ Tous les jours, sauf dimanche et lundi matin, de 10 heures à 12 h. 15 et de 14 h. 30 à 19 heures.

Jeux

échecs N° 734

Un nouvel espoir

(Finale du Tournoi des Jeunes de la R.S.F.S.R., 1977)
Blancs : S. IONOV
Noirs : V. KOUPOROSOV
Défense ouest-indienne.

1. Cf3 Cf6
2. g3 b6
3. Fg2 Fb7
4. 0-0 é6
5. ç4 Fé7
6. Cç3 0-0
7. d4 Cé4 (a)
8. Dç2 C×ç3 (b)
9. D×ç3 (c) ç5 (d)
10. Td1 (é) d6 (f)
11. Ff4! (g) Dç7 (h)
12. d×ç5 b×ç5
13. Dd3! (i) Td8 (j)
14. b4!! (k) Dç8 (l)
15. b5! (m) Cd7 (n)
16. a4 Cf6
17. Cd2 F×g2
18. R×g2 é5 (o)
19. Fg5! d5
20. F×f6 F×f6 (p)
21. é4!! (q) d×é4 (r)
22. D×é4 Td4
23. Df3 Fé7 (s)
24. Cb3!! (t) T×ç4
25. Ca5 é4 (u)
26. Dé2 Tç3
27. D×é4 Df8 (v)
28. Td7! Ff6
29. Té1! h6
30. Dd5! (w) Ta3
31. Té4 Tç3
32. Cç6 (x) Tç1
33. Cé7+ Rh8 (y)
34. Cf5 (z) Td8
35. T×d8 F×d8 (aa)
36. Dd7! abandon (ab)

NOTES

a) La continuation principale de la « Défense ouest-indienne ». Si *7..., d5 ;* 8. Cé5, Dç8 (ou 8..., ç6 ; 9. é4 ! ou 8..., Cb-d7 ; 9. ç×d5, é×d5 ; 10. Da4 ou encore 8..., Cé4 ; 9. ç×d5, *é×d5 ; 10. C×é4, d×é4 ; 11. Dç2, f5 ;* 12. Fé3, Ca6 ; 13. Ta-ç1) ; 9. ç×d5 !, é×d5 ; 10. Fg5, ç6 ; 11. Tç1 avec avantage aux Blancs. Une autre idée ne semble pas non plus satisfaisante : 7..., *Dç8* à cause de 8. b3, d5 (si 8..., ç5 ; 9. d5 !) ; 9. ç×d5, é×d5 ; 10. Fb2, Cb-d7 ; 11. Tç1, Dd8 ; 12. Cé5. Si *7..., ç5 ;* 8. d5 ! et si *7..., Fb4 ;* 8. Cb1 ! Quant à la suite *7..., d6,* il est clair qu'elle abandonne aux Blancs le contrôle de la case é4, thème stratégique de la « Défense ouest-indienne ».

b) 8..., d5 est peu joué mais ne paraît pas mauvais. Si 9. ç×d5, C×ç3 ! ; 10. D×ç3, F×d5.

c) Et non 9. Cg5 à cause de 9..., C×é2+ !.

d) Une suite à la mode depuis quelques années mais sont également jouables 9..., f5 ; 9..., Fé4 ; 9..., Dç8 ; 9..., *d6* et 9..., d5.

é) Après 10. Fé3, Ff6 ; 11. Tf-d1, F×f3 ; 12. F×f3, Cç6 ; 13. F×ç6, d×ç6 ; 14. Dd3, ç×d4 ; 15. F×d4, ç5 le jeu est égal (Tal-Kortchnoï, match de 1968). De même, 10. b3 ne donne rien : 10..., Ff6 ; 11. Fb2, ç×d4 ; 12. C×d4, F×g2 ; 13. R×g2, Cç2 (Pomar-Spassky, Olympiade de 1966).

f) Meilleur que 10..., Ff6 ; 11. Dd3, Cç6 ; 12. d×ç5, b×ç5 ; 13. D×d7, Db6 ; 14. Ff4 !, Ta-d8 ; 15. Dç7, T×d1+ ; 16. T×d1, D×b2 ; 17. Cg5 (Tal-Kortchnoï, match de 1968) et que 10..., d5 ; 11. d×ç5 suivi de 12. ç×d5 !

g) On a souvent tenté 11. b3, Ff6 ! (et non *11..., Cd7 ;* 12. Fb2, Cf6 ; 13. d5 !, é5 ; 14. C×é5 !, d×é5 ; 15. d6, F×g2 ; 16. D×é5, Té8 ; 17. d×é7, D×é7 ; 18. D×é7, T×é7 ; 19. R×g2, T×é2 ; 20. F×f6, g×f6 ; 21. Td7 ! comme dans la partie *Petrossian-Karpov, 1976,* ni 13. *d5 !,* é×d5 ; 14. ç×d5, Cé8 ; 15. é4 !) ; 12. Fb2, Dé7 ; 13. Dç2, Cç6 ; 14. é4, g6 ; 15. d5, Cb4 ; 16. F×f6, D×f6 ; 17. Dd2, é5 et les Noirs passeront à la contre-attaque sur l'aile R par *f7-f5* (Vaganyan-Karpov, *1976*). Le coup du texte passe également pour plus énergique que la suite 11. Dd3, Cç6 ; 12. Ff4, Ff6 ; 13. D×ç5, D×ç5 ; 14. Db1, Dç8 ; 15. Fg5, Fd8 ; 16. Fd2, Ff6 ; 17. Fg5, Fd8, nulle (Sanguinetti-Matanovic, Bienne, 1976).

h) La réponse exacte à 11. Ff4 est peu claire. Ecarter la D de la colonne d pour la placer sous le clouage du F-D par *11..., Dç7* reste douteux comme Zaïtzev l'a démontré contre Holmov à Dubna en 1976. *11... ç×d4 ;* 12. C×d4, F×g2, é5 est également réfuté par 14. Df3! Troisièmement, la suite *11..., Ff6* permet aux Blancs après 12. Dç2! de menacer aussi bien 13. d×ç5 que 13. Cg5. *Quatrièmement* sur *11..., Cd7* les Blancs prennent l'avantage par 12. d×ç5!, C×ç5 ; 13. Cé1, ce qui est plus précis que 13. b4, Cé4 (ou 13..., Ff6 ; 14. Fé5, Cé4 ; 15. Dé3, Dé7 ou bien 13..., Ff6 ; 14. Dé3, F×a1 ; 15. b×ç5, Ff6 ; 16. ç×d6, Dd7 ; 17. Fé5) ; 14. Dd3, Tç8 ; 15. Ta-ç1, d5 et la partie se termina par la nullité (Tal-Gulko, 1976). Enfin, si *11..., Cç6 ;* 12. d5!, Ff6 ; 13. d×ç6!

i) Menace de gagner le pion d6.

j) Une défense peu brillante mais la suite 13..., é5 ne vaut guère mieux à cause de 14. Cg5!, F×g5 ; 15. F×g5.

k) Une jolie pointe tactique connue depuis la partie Zaïtzev-Holmov de Dubna, 1976.

l) La D fuit à nouveau le clouage. Sur 14..., ç×b4 suit 15. ç5!, D×ç5 ; 16. Cg5! ou 15..., Cç6 ; 16. ç×d6, Db6 ; 17. Ta-ç1, h6 ; 18. Fé3, Da5 ; 19. Cd4!, T×d6 ; 20. F×ç6, Fa6 ; 21. Dé4, Tç8 ; 22. F×b7, T×ç1 ; 23. T×ç1, D×a2 ; 24. Cf5!, é×f5 ; 25. D×é7 et Zaïtsow gagna au cinquantième coup.

m) Les Blancs achèvent la phase de l'ouverture avec un net avantage.

n) Sur 15..., é5 suit 16. Cg5!

o) Une erreur positionnelle qui laisse le Fé7 enfermé. Mieux valait 18..., Db7+ préparant la contre-attaque d6-d5.

p) Et non 20..., é4 à cause 21. C×é4!, d×é4 ; 22. D×d8+!

q) Un bon jugement positionnel qui donne peu d'activité au F noir.

r) Fermer la position par 21..., d4 ne laisserait aux Noirs aucune chance après 22. a5 suivi de a6 - Cb3 - Ca5 - Cç6.

s) Ou 23..., Fç5 ; 24. Cé4, Fé7 ; 25. Ta-ç1.

t) Une élégante et décisive pénétration du C qui déloge la T ennemie.

u) Si 25..., Tb4 (d4) ; 26. Cç6!

v) 27..., Ff6 assurerait une meilleure défense.

w) Les Noirs sont entièrement dominés.

x) 32. T×f7 était aussi fort : 32... D×f7 ; 33. D×a8+, Rg8 ; 34. Té6!

y) Si 33..., F×é7 ; 34. Té×é7 et le pion f7 tombe.

z) Menace 35. T×f7 comme 35. Cd6.

aa) Si 35..., D×d8 ; 36. D×d8+, F×d8 ; 37. Té8+ et 38. T×d8.

ab) Le menace 37. Té8 est imparable. Une belle partie du candidat maître S. Ionov, âgé de quinze ans, qui témoigne de sa connaissance approfondie de l'ouverture, de son sens tactique et de son jugement positionnel. On entendra certainement parler de lui sous peu.

N. MAKSAK et V. ROSSINKY (1969)

BLANCS (5) : Rg2, Tb4 et f2, Dg4, Pf7.
NOIRS (10) : Rh8, Tf8 et h7, Fg5, Cg1 et h2, Pf6, g7, h6, h5.
Les Blancs jouent et font mat en cinq coups.

SOLUTION DU PROBLEME N° 733
K.H. AHLHEIM
« Probleemblad », 1973.
Blancs : Rb4, Tç5, Fd3, Cd4, Pb5 et d2.
Noirs : Rb2, Ta3, Fa1, Pa2, a4, b3, b7. Mat en huit coups.

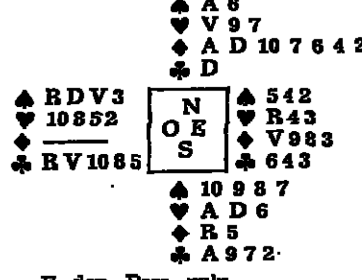
1. Fh7!!, b6 ; 2. Té5!!, Rç1 ; 3. *Té1+, Rb2 (et non 3..., R×d2 ;* 4. Cf3 mat) ; 4. Cf3, Rç2 ; 5. Cb4+!, Rb2 (et non 5..., R×d2 ; 6. Cf3 mat) ; 6. Cg6!!, Rç2 ; 7. Cé5+, Rb2 (R×d2) ; 8. Cç4 (Cf3) mat.
Seul le sixième coup des Blancs explique l'étonnant et superbe coup critique 1. Fh7.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 730

La revanche de la mineure

Il est parfois difficile de choisir entre la manche à Sans Atout ou dans une mineure. Mais, dans la donne suivante, il était plus facile de faire onze levées à « 5 ♦ » qu'à « 3 SA ».



Nord : ♠ A 6 ♥ V 9 7 ♦ A D 10 7 6 4 2 ♣ D
Ouest : ♠ R D V 3 ♥ 10 8 5 2 ♦ — ♣ R V 10 8 5
Est : ♠ 5 4 2 ♥ R 4 3 ♦ V 9 8 3 ♣ 6 4 3
Sud : ♠ 10 9 8 7 ♥ A D 6 ♦ R 5 ♣ A 9 7 2

E. don. Pers. vuln.

Salle ouverte :

Ouest (qui avait contré l'ouverture de « 1 ♦ » de Sud) a entamé le roi de pique, *comment Bianchi a-t-il gagné* CINQ CARREAUX contre toute défense ?

Réponse :

Il a pris avec l'as de pique, a donné deux coups d'atout (roi et dame de carreau) et a rejoué le 6 de pique du mort. Ouest a pris le 8 avec la dame et a contre-attaqué le roi de trèfle pour l'as de Bianchi, qui a rejoué le 10 de pique et a coupé du mort le valet de pique. Il a ensuite utilisé *le 9 de pique affranchi* (pour défausser le cœur perdant du mort), et il n'a perdu en tout que la dame de pique et le valet de carreau.

Salle fermée :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Garozzo	Lawrence	Bellad.	Goldm.
—	—	passe	1 ♣
2 ♣	2 ♦	passe	2 SA
passe	3 SA	passe	passe...

Ouest entama le roi de pique pris par l'as. Le déclarant tira le roi de carreau, constata la mauvaise répartition et rejoua pique pour le valet de pique de Garozzos qui contre-attaqua le roi de trèfle resté maître, puis le valet de trèfle. *Comment Goldman aurait-il pu gagner* TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Goldman crut bon de laisser passer le valet de trèfle dans l'espoir que Ouest continuerait trèfle, mais Garozzo fit la dame de pique et rendit la main au déclarant par le quatrième pique. Goldman réalisa alors as dame de carreau et la dame et l'as de cœur, soit huit levées en tout.

Pour gagner, il aurait dû *prendre le valet de trèfle* au second tour à trèfle et rejouer pique. Ouest n'aurait pas pu tirer son 10 de trèfle (sans libérer le 9) et il aurait continué pique, mais Est aurait été obligé de jeter son troisième trèfle (pour conserver le roi de cœur troisième), et le déclarant serait alors monté au mort pour la dame de carreau pour faire l'impasse à cœur.

Enfin, Sud aurait *rendu la main à Est* par le roi de cœur pour l'obliger à jouer carreau :

♥ V ♦ A 10
——— ♥ R ♦ V 9
♥ 6 ♣ 9 7

Le Grand Prix

Comme chaque année, un des grands Festivals a lieu en novembre à Marbelle, à l'hôtel Melia Don Pepe, avec la participation des champions italiens.

Voici une des donnes du Grand Prix 1976, le tournoi par équipes de quatre de ce Festival.

Nord : ♠ 8 7 6 2 ♥ 10 4 3 ♦ A 10 7 3 ♣ R 7
Ouest : ♠ D V 10 5 4 ♥ R V ♦ 8 6 4 ♣ A 10 4
Est : ♠ 9 ♥ 8 7 ♦ R D 5 2 ♣ D V 9 8 6 3
Sud : ♠ A R 3 ♥ A D 9 6 5 2 ♦ V 9 ♣ 5 2

Ann. : O. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
P. Ticci	Sharif	d'Alelio	Sussel
1 ♠	passe	passe	contre
passe	1 SA	passe	2 ♥
passe	3 ♥	passe	4 ♥...

Ouest ayant entamé la dame de pique, Sud a pris avec l'as et a rejoué aussitôt l'as de cœur et cœur. *Comment Patrick Sussel a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Note sur les enchères :

L'ouverture d'Ouest est particulièrement faible car, même en comptant la distribution et en donnant une plus-value aux honneurs concentrés à pique, on n'arrive même pas à 13 points. A l'autre table, du reste, Ouest n'avait pas ouvert.

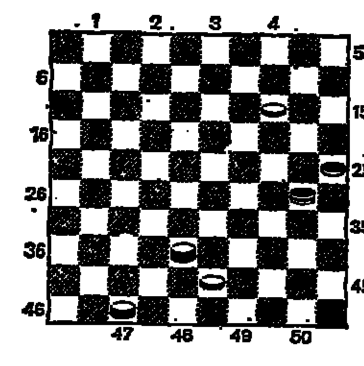
Sur « 1 ♠ », Est a passé, car la main de son partenaire (qui jouait le Système de Précision) ne pouvait pas avoir 16 points (sinon il aurait ouvert de « 1 ♣ »). La suite des enchères est normale, notamment le soutien à « 3 ♥ » d'Omar Sharif en Nord, car sa main, avec le doubleton et les plus-values de l'as et du roi, vaut 9 points.

PHILIPPE BRUGNON.

dames N° 53

Leçon de stratégie

Tournoi international de Hoogezand 1977)
Blancs : Wiersma.
Noirs : Malahé.
Ouverture Raphaël.
Réplique symétrique.



1. 32—28 (a) 19—23 (b)
2. 28×19 14×23
3. 37—32(c) 10—14
4. 41—37 17—21
5. 35—30 21—26(d)
6. 47—41(e) 14—19
7. 30—25 12—17
8. 25×14 19×10(f)
9. 34—30 7—12
10. 39—34 1—7
11. 44—39 17—21
12. 50—44 21—27
13. 32×21 26×17(g)
14. 37—32 17—21
15. 40—35 10—14
16. 31—27 (h) 11—17
17. 33—29(i) 21—26
18. 38—33 7—11
19. 43—38 17—22(j)
20. 49—43 22×31
21. 36×27 (k) 12—17
22. 29—24 14—19(l)
23. 44—40 8—12(m)
24. 33—28 2—8
25. 30—25 ! (n) 19×30
26. 35×24 17×22
27. 28×19(o) 22×31
28. 41—36 11—17
29. 36×27 17—21 (p)
30. 39—33(q) 6—11
31. 43—39 12—17
32. 19—14 9×20
33. 34×12 13—19
34. 33—28 8—13(r)
35. 12—8 ! (s) 3×12
36. 39—33 5—10
37. 40—34 10—14
38. 45—40(t) 12—18
39. 40—35 4—9
40. 46—41 18—22 (u)
41. 27×18 13×22
42. 41—36 9—13
43. 34—29 ! (v) 21—27 (w)
44. 32×12 16—21
45. 28×6 13—18
46. 12×23 19×39
47. 38—33 (x) 39×28
48. 29—23 (y) 28×19
49. 6—1 Abandon.

NOTES

a) Ouverture Raphaël adoptée par la plupart des maîtres parce qu'elle peut faciliter le développement de l'aile gauche et favoriser la liberté de manœuvre [partie Drost-Wiersma notamment, dans *le Monde* du 10 septembre 1977.]

b) Avec un jeu très ouvert de part et d'autre [partie Drost-Wiersma].

c) L'aile gauche dotée d'un pion de plus [à 46 pour les Blancs et à 5 pour les Noirs] par rapport à l'aile droite doit, en principe, être développée en priorité pour écarter les risques d'une situation illustrée par d'innombrables exemples : paralysie d'une aile gauche trop massive qu'il est à terme impossible de développer et effritement d'une aile droite à la longue trop affaiblie pour faire barrage à d'éventuelles et répétées tentatives de débordement dans la zone du tric-trac [partie Delhom-Hisard (*le Monde* du 8 octobre 1977).]

d) Si (20—25) possibilité de poursuivre par 33—29 avec ultérieurement 30—24 pour appliquer le système Roozenburg [partie Guignard-Vigné (*le Monde* du 16 juillet 1977).]

e) Et non 46—41, faute de stratégie pouvant rendre impossible le développement de l'aile gauche par 32—28 (23×32 (37×28 et les Noirs donneraient à 46 du fait de l'absence d'un pion support à cette case.

f) Repli classique en vue d'être mieux armé pour se défendre ultérieurement grâce à une formation relativement peu engagée et offrant ainsi par la suite un champ d'action plus vaste [notions de liberté de manœuvre et de plan adaptable à différentes situations.]

g) Repli classique effectué pour les raisons données ci-dessus et particulièrement justifié dans une partie contre le champion du monde.

h) Si 31—26, possibilité d'installer un pion taquin [pion ayant, en fin de partie, valeur de deux pions, dont un resté, comme par exemple à 26, à la bande] par (21—27) 32×21 (16×27).

i) Sur 33-28 (5—10 [entre autres] 28×19 (14×23) et accentuation de la pression sur l'aile gauche adverse.

j) (17—21) est évidemment rendu impossible après (7—11) au temps précédent. Peut-être était-il préférable d'enchaîner par (17—21) au lieu de jouer (7—11).

k) Positions équilibrées pour les deux camps ; aussi, et surtout parce que les suites et leurs ramifications sont innombrables. Il est impossible de dire encore qui des deux adversaires a un léger avantage positionnel.

l) Sur (14—20 ? ?) 45—40 (20×29) 33×24 et N+1 de par la menace 24—20.

m) Sur (5—10 ?) combinaison élémentaire mais spectaculaire par 24—20 (15×24) 34—29 (23×25) 27—21 (16×27) 32×6 ! + après cette rafle de cinq pions.

n) Thème du coup de l'entrave sur lequel sont parfois placées des combinaisons de plus de huit temps. Le coup du texte marque le début de la leçon de stratégie.

o) Et non 28×17 ? (11×31) et maintien immédiat de l'égalité numérique car si 41—36 (4—10) [par exemple] 36×27 (23—28) 32×23 (18×20) 25×14 (10×19).

p) Sur (17—22) suite envisageable : 46—41 (22×31) 41—36 (12—17) 36×27 (17—22) [toujours pour rétablir l'égalité numérique] mais 27—21 (26×17) 19—14 (9×20) 34×21 (16×27) 32×21.

q) Pour assurer la protection du pion à 27. Plus efficace à terme donc que le pionnage 24—20.

r) Les Blancs ont ainsi contraint les Noirs à jouer pendant six temps en fonction de la nécessité de rétablir l'égalité numérique.

s) Pour exploiter la faiblesse des Noirs sur leur aile droite du fait de l'absence d'un pion à 6. La stratégie des Blancs doit consister à maintenir cette aile dans la passivité puis à neutraliser l'aile gauche.

t) Et non 33—29?? qui réduirait à néant le plan d'ensemble des Blancs, car les Noirs libéreraient leur aile droite par le trois pour trois (17—22) 27×20 (15×22).

u) (18—23 ?) était interdit car aurait suivi 34—30 avec +1 imparable.

v) Un temps opportun puisque les Noirs ne disposent plus de formation de pionnage leur permettant de placer un pion taquin à 24.

w) Sur toute autre suite, les Blancs auraient vaincu par position ; ainsi : (22—27) 42—37 (15—20) 35—30 ! et les Noirs auraient dû se saborder ou abandonner aussitôt.

x) En permettant le passage à dame, les Blancs auraient obtenu le gain *en raison de leur supériorité* numérique.

y) Le prolongement du plaisir de savourer une victoire forcée par la précision de la stratégie.

Diagramme de la chronique n° 52 : 35—8 !! (2×13 A) 10—15 !! (5×19 B) 15×47 (19—5 forcé) 47—41 etc. +
A) (12×3) 14—9 !! (5×14...) 46×5 (3×14) 5×48+
B) (5×37) 46×28 !!+ particulièrement original !

JEAN CHAZE.

Clin d'œil

« My sweet potato »

COMME chaque année depuis trente-deux ans, la petite ville d'Opelousas, en Louisiane, a élu puis fêté pendant quatre jours la reine de la patate douce. L'événement est passé inaperçu en Europe où la pomme de terre ne suscite pas de compétition en matière de charme féminin.

Cependant, Mlle Marigold, fille d'un gros fermier, est une ravissante créature dont les mensurations, même évaluées en inches et en pouces — le système métrique n'a pas le monopole des tailles fines, — ont de quoi susciter la jalousie des Parisiennes les plus racées. On se demande vraiment si la *yam* — c'est ainsi que les Cajuns appellent cette pomme de terre longue, lisse, à chair orangée et sucrée — contient autant de calories et d'unités d'hydrates de carbone que nos patates *de la Haute-Loire ou des Flandres* mises à l'index par tous les régimes amincissants.

Ce sont, paraît-il, les Indiens qui initièrent les colons français à la culture de la patate douce, laquelle devint vite un mets apprécié. A telle enseigne qu'aujourd'hui encore dans cette paroisse de Louisiane quand un garçon veut se montrer aimable avec sa belle, il l'appelle « *my sweet potato* », ce qui est sans doute l'équivalent de notre « *mon chou* ».

Elue donc et pourvue d'un prince consort, Mlle Marigold, diadème en tête, a présidé la gigantesque parade donnée en son honneur, et à *laquelle elle* avait convié toutes les reines des environs. La reine de l'andouille et celle de l'écrevisse, la reine noire d'Opelousas, Grace Hamilton, la reine blanche d'Opelousas, Renée Dohmann, la reine du sucre, la reine du coton, la reine du melon d'eau, la reine du *gumbo* — soupe acad.enne aux crevettes — et quelques autres reines et princesses, beautés blanches ou noires, portant souvent de jolis noms français hérités d'ancêtres acadiens : Chelly Dupré, Roxane Duché, Jackie Hymel, Dolie Duplantier, Charlotte Damouchet.

La parade, auprès de laquelle nos défilés du 14 *juillet* paraissent ternes comme des cortèges de pensionnaires, dura trois heures, pendant lesquelles la grand-rue d'Opelousas devint une scène pour opérette à grand spectacle.

Tandis que les marchands de barbe à papa, de Coca-Cola, de ballons, de drapeaux, de chewing-gum et de sandwichs faisaient de bonnes affaires, Joe Powers, le maire, dans sa Cadillac noire enrubannée comme un cadeau de Noël ouvrait le défilé, souriant, le geste large, attentif à offrir à ses électeurs une image de marque saine et satisfaisante, tout comme le chef de la police, M. Collins, dit « Cochise », ou le procureur général, William Gusta.

Le shérif et ses policiers motocylistes chevauchant des monstres blancs hérissés de phares tournoyants, de trompes nickelées, d'antennes, et pourvus de fontes garnies de fusils à répétition, ouvraient à coups de sirènes la voie au cortège hétéroclite, joyeux, coloré, tintamarresque.

Puis, vinrent les *marching-bands* des universités, les représentants des loges maçonniques, des cavaliers venus des ranchs, des fermiers sur leurs tracteurs tirant des chars dont la patate douce, le coton, le riz, l'orange, la canne à sucre, inspiraient les décors ; et encore d'autres cavaliers, texans ceux-là, coiffés de feutres rouges et montant des mustangs, des moto-pompes jaunes inattendues chez les pompiers ; des jazzmen adolescents, couverts de sueur, mais possédés par le rythme ; des scouts, des fillettes noires vêtues d'argent, gracieuses ; des sapeurs-pompiers allongés sur les capots des Chevrolet et des Buick, des motocyclistes acrobates, des clowns cyclistes, des violoneux acadiens, et encore des majorettes sautillantes, et d'autres demoiselles noires en maillots argentés, tambours-majors d'une plastique irréprochable ; puis de nouveaux chars fleuris tirés par les jeeps du 256e Engineer Regiment de la garde nationale.

Bref, toute la Louisiane américaine et acadienne, campagnarde et sophistiquée, défilant par 90° (Fahrenheit) pour la plus grande gloire de *la sweet potato* et sa propre autosatisfaction.

MAURICE DENUZIÈRE.

Hippisme

La montée des jeunes

QUATORZE pour cent de pur-sang à l'entraînement en moins, en France, depuis 1975 ; stagnation obstinée des enjeux — donc des recettes, — auxquels les inventions sophistiquées — voire biscornues — du P.M.U., comme le « super couplé », ne parviennent plus à imprimer que de faibles et éphémères soubresauts : l'atmosphère, à l'enclosure est à la morosité, malgré l'éclat de quelques-uns des derniers feux du couchant de la saison de plat.

Une *mention particulière, dans* ce bouquet final, à *Rex Magna.* Gagnant, au mois d'avril, du prix Greffulhe, il était alors apparu comme le grand espoir de la génération des « trois ans ». Mais il s'était blessé (une fêlure) dans la course. On ne le revit que cinq mois plus tard. Ou plutôt, on revit son ombre, flottant à la dérive dans les arrières des pelotons du prix Niel, d'abord, puis du prix du Conseil de Paris. Etait-ce, après la longue absence du printemps et de l'été, besoin de plus de travail que ne l'avait cru son entraîneur ? Faut-il invoquer le retour des terrains lourds ? Doit-on considérer que dimanche, après une période de réadaptation, *Rex Magna* bénéficiait pleinement de ses longues vacances forcées, contre des adversaires qui en avaient singulièrement manqué ?

En tout cas, on a vu l'ombre reprendre corps, le corps retrouver ses jambes et celles-ci laisser à une longueur et demie l'excellente *Trillion* et à deux longueurs *Dumferline,* laquelle, sans l'indécision de son jockey, aurait peut-être disputé la première place de l'Arc-de-triomphe à *Alleged.*

Personnellement, nous sommes tentés de rattacher la résurrection de *Rex Magna* à la troisième hypothèse : la façon dont a couru, précisément, *Dumferline,* sans ressort et comme sans âme, indique que c'étaient des adversaires fatigués et déclinants, au terme d'une longue saison, qu'affrontait le pimpant « coming horse ». Le retour de celui-ci n'en constitue pas moins une promesse pour les mois à venir : son entraîneur, François Boutin, saura bien prolonger l'élan auquel ont aidé, dimanche, les corconstances.

Dans l'immédiat, ledit François Boutin est en train de conquérir la première place au classement annuel des entraîneurs, place qu'occupait d'une façon apparemment indéfectible, depuis quinze ans, François Mathet. Celui-ci possède encore quelques points d'avance si l'on inclut dans le classement les victoires en provinces : il est présent sur tous les fronts ; chaque dimanche matin, une kyrielle de vans partent de sa cour en direction de Lyon, Amiens, Le Croisé-Laroche, Moulins, etc., alors que François Boutin néglige ces batailles secondaires.

Quand Saint-Martin fait le pont

Mais si l'on ne considère que les *victoires « nationales », celles* remportées dans des épreuves sur lesquelles fonctionne le P.M.U., le challenger possède déjà six bonnes longueurs d'avance sur le champion en titre : quatre-vingt-quinze victoires, le 2 novembre au matin, *contre quatre-vingt-neuf* à François Mathet.

La percée est particulièrement nette dans les courses de « deux ans ». Il ne se passe pas une journée où un représentant de la maison n'en gagne une et François Boutin a connu la réussite rare de remporter à la fois le Critérium des pouliches avec *Torona* et le Grand Critérium avec *Super Concorde,* double succès qui signifie qu'il possède dans son écurie la meilleure pouliche et le meilleur poulain de deux ans. L'objectif 1978 du poulain *est déjà fixé :* le Derby d'Epsom. Pourtant, les pistes anglaises ne doivent pas rappeler que de bons souvenirs au jeune entraîneur : sa carrière y avait trébuché, l'an dernier, après la révélation, faite par le Jockey-Club britannique, que deux contrôles anti-dopage effectués sur un de *ses chevaux* avaient été positifs.

Chez les jockeys aussi, bouleversement de la hiérarchie habituelle : Philippe Paquet, qui est le jockey de François Boutin, est en train de conquérir sa première « cravache d'or » aux dépens d'Yves Saint-Martin. Mercredi matin, celui-ci n'avait plus qu'une toute petite victoire d'avance : 100, pour 99 à Paquet et 90 à Freddy Head ; et, avec le désengagement de l'écurie Wildenstein (*le Monde* du 29 octobre), il aura probablement, dans les semaines à venir, moins d'occasions de victoires que son jeune rival.

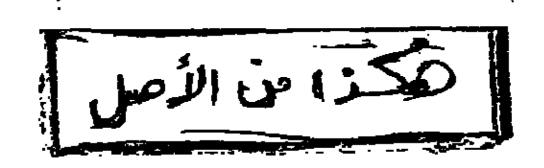
L'intéressé — qui, en fait, ne paraît pas l'être tellement — semble accepter ce premier revers de la marche du temps. Voilà sept ans, pareillement menacé (à l'époque, par Freddy Head), on l'avait *vu, le dernier jour des courses de* plat, aller se mettre en selle à Marseille, pour essayer d'y remporter deux victoires qui lui eussent conservé son sceptre (il avait échoué). Cette année, aucune réaction semblable : on a même vu, lundi, Saint-Martin « faire le pont » et laisser la place libre à Paquet, qui en a profité pour remporter une victoire de plus.

Sous la forme du pommeau d'une cravache (car seule cette partie de la fameuse « cravache » est enrobée d'une feuille de métal), *l'or ne fascine finalement* que les regards encore peu habitués à son éclat. Les autres le préfèrent en lingots.

Les grands *jockeys* mis à part, les lingots sont, actuellement, ce qui manque le plus au monde des courses. L'association des propriétaires de chevaux de course au galop vient de tenir une conférence de presse alarmante, mettant notamment en cause la gestion de la Société d'encouragement. Les gains en France des chevaux nés à l'étranger ont tendance à diminuer (22,13 % au 2 octobre contre 27,5 % en 1976) mais ceux des chevaux entraînés hors de nos frontières ont doublé par rapport à l'an passé. Le public boude. Quelques chiffres : 87 millions et demi d'enjeux au tiercé du 23 octobre contre 92 pour la course correspondante de 1975 ; 56 millions pour un récent quarté d'Enghien contre 62 et 59 millions dans les courses correspondantes de 1975 et 1976.

LOUIS DÉNIEL.

N.-B. — Cette chronique était composée lorsque nous a atteint la douloureuse nouvelle de la mort de Roger Poincelet (*le Monde* du 3 novembre). Nous évoquerons, la semaine prochaine, le souvenir du « professeur », qui fut aussi un ami.



هكذا من الأصل

LE MONDE DES LOISIRS

Clin d'œil

Sweet potato

MAURICE DENUZIÈRE

Les jeunes

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 4 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « Colinette », de M. Achard, mise en scène P. Mondy, avec M. Vocoret, R. Manuel, Cl. Vernet (rediffusion).

Le grand amour d'un modiste pour une très jeune « femme sans qualité ». Après « Jean de la Lune », la seconde incursion de Marcel Achard dans ce qu'il nomme la « poésie comique ».

22 h. 40, Magazine : Téléfoot.

23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Feuilleton : Les diamants du président, réal. O. Boissol, avec M. Constantin, D. Maraba (premier épisode).

Tribulations africaines et sud-africaines d'un « desperado » victime d'une machination.

21 h. 35, Emission littéraire : Apostrophes, par B. Pivot. (Alors, ces Français en 40 ?)

Avec MM. Pierre Mendès France (« Liberté, liberté chérie »), Henri Amouroux (« la Grande Histoire des Français sous l'occupation »), Robert Beauvais (« le Demi-Juif »), Jacques Duquesne (« la Grande Triche »), Arthur Conte (« Le 1er janvier 1940 ».)

22 h. 45, Journal.

22 h. 50, FILM (ciné-club) : LE SEPTIEME SCEAU, de I. Bergman (1956), avec M. von Sydow, G. Bjornstrand, B. Ekerot, N. Poppe, B. Andersson, E. Strandmark, G. Lindblom (V.o. sous-titrée, N.)

Un chevalier revient, désenchanté, de la Croisade, avec son écuyer devenu athée. Son pays est ravagé par la peste noire. Le chevalier entame une partie d'échecs avec la mort.

Un conte médiéval dans lequel Ingmar Bergman fit passer ses interrogations et ses doutes d'homme moderne. Plastiquement superbe.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Des livres pour nous et Histoire de France ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Association pour la démocratie ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine Vendredi... Spécial information (deuxième volet : A la Une). Enquête et réal. Fr. Chardeaux.

Le vendredi 23 septembre 1977 dans la rédaction de huit journaux, agences de presse et télévisions. Un jour pris au hasard : comment traite-t-on l'information ? Comment se fait la « une » des journaux ? Le langage et le rôle social du journaliste, les pressions des « institutions ».

21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire. (L'Amazone.)

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jack London, adaptation D. Chraïbi, réalisation J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Le silence de Dieu, par Lazare Kobrynski, réalisation Alain Barroux ; 21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec... Cheng-Tcheng, par C. Hudelot ; 23 h., Festival d'Avignon 1977 : Paul Klee, de G. Raillard (rediffusion).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Amoureuses et guerrières ;

20 h. 20, Echanges franco-allemands, en direct de Sarrebrück. Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Zdenek Macal, avec Martin Ostertag : « la Cecchina », ouverture (Fortner) ; « Concerto en si mineur » (Dvorak) ; « Cinquième Symphonie » (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit.

SAMEDI 5 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h., Emissions régionales ; 12 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 10, Restez donc avec nous... ; à 14 h. 15, L'homme qui valait 3 milliards ; à 15 h. 15, Spiderman ; à 15 h. 45, Chéri Bibi (rediff.) ; 16 h. 55, Amicalement vôtre ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien ! raconte ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Claude Nougaro) ; 21 h. 30, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 20, Boxe : championnat du monde poids moyens (Briscoe-Valdez).

23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Emission pédagogique ; 12 h. 30, Magazine : Samedi et demi ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes (le mouton) ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Les rebelles (deuxième partie : La gueuse), d'après J.-P. Chabrol, réal. P. Badel ; 22 h. 5, Polémique : Le dessus du panier, par Ph. Bouvard ; 23 h., Jazz : A jazz piano contest, par J.-Ch. Averty.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les travaux d'Hercule Jonsson ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les animaux chez eux (les géants d'Alcedo).

20 h. 30, Téléfilm : Le dernier professeur de danse, de G. Boszormenyi et L. Gyarmathy.

Les élèves de l'école de danse de Janos Balogh ne rêvent plus de tangos, de valses et de polonaises, le monde change et le bal du « maître » se termine mal. Derrière quelques aspects de la vie quotidienne hongroise, une satire sociale.

21 h. 30, Documentaire : Maeva ou la Polynésie, de J.-P. Mirouze.

22 h. 30, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les samedis de France-Culture... « Le pasteur J.-F. Oberlin ou la vallée de la Bruche » ; 16 h. 20, Le livre d'or : Marin Marais, J.-S. Bach, Couperin ; 17 h. 30, Pour mémoire... Antonio Machado, par M. Ruyssen, avec Jean Cassou, Claude Esteban, C. Couffon... Textes lus par L.-C. Sirjacq, F. Girard, J. Bollery, réal. J. Couturier (rediffusion) ; 19 h. 25, Communauté radiophonique : Roman Jakobson, le linguiste du monde occidental ;

20 h., Science-fiction : L'homme démoli, d'A. Bester, avec B. Lavalette, P. Olivier, A.-M. Coffinet, réal. H. Soubeyran :

Une intrigue policière à la Hitchcock manipulation des sons radiophoniques.

21 h. 30, Disques ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, « La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin », divertissement de B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 77 : La critique des auditeurs ; 15 h., Jeunes solistes, en direct du studio 118 ; 15 h. 45, Discothèque 77 : Vient de paraître ; 16 h. 30, Groupe de recherches musicales de l'INA ; 17 h. 33, Sélection concert ; 17 h. 40, Hommage à Maria Callas : « la Sonnambula » (Bellini) ;

20 h. 5, Jour J de la musique ; 20 h. 30, Festival international de Donaueschingen... Orchestre symphonique de Sudwestfunk, dir. E. Bour : « Standpunkte » (V. Globokar), avec S. von Osten, A. Nicolet, M. Portal, K. Heitz ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Effractions.

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h., Journal ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le Diable ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ! ; 16 h. 50, Sports première ; 17 h. 40, Téléfilm : Ma mie Rose, de M. Ressi, réal. P. Goutas, avec G. Casadesus, Cl. Jade, Cl. Giraud.

Une grand-mère, engagée comme « baby-sitter » par un jeune couple au bord du divorce, joue les conseillers matrimoniaux « miracles ».

19 h. 25, Les animaux du monde (le puma) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : DIABOLIQUEMENT VOTRE, de J. Duvivier (1967), avec A. Delon, S. Berger, S. Fantoni, Cl. Piéplu, P. Mosbacher. (Rediffus.)

Un homme, devenu amnésique, est soigné par sa femme (qu'il ne reconnaît pas) dans un château isolé. Des souvenirs lui reviennent d'une autre personnalité, et il se sent menacé de mort.

22 h., Série documentaire : L'Afrique convoitée (première partie : Marx ou le capital ?), prod. D. Reznikov.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

10 h. 30, Emissions pédagogiques (A propos des femmes : « Retrouvailles ? ») ; 12 h. 10, Toujours sourire ; 11 h., Science publique ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 40, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 25, Les Muppets ; 18 h. 5, Contre-ut ; 19 h., Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 50, Série documentaire : Enquête sur la santé mentale d'un pays au-dessus de tout soupçon (troisième partie : Les hommes à la tâche), par D. Karlin.

Ceux qui travaillent en usine et les autres, les « irrécupérables » d'un centre d'aide au travail.

0 h. 5, Journal.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial Mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Documentaire : Les grands fleuves, reflet de l'histoire. (L'Amazone, reprise de l'émission du 4 novembre) ; 17 h. 50, Espace musical : « Symphonie n° 5 », de Schubert (avec l'English Chamber Orchestra sous la direction de D. Baremboïm) et Symphonie n° 95, de Haydn (avec le B.B.C. Symphony Orchestra sous la direction de J. Pritchard) ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal (Nancy 77 ; Festival mondial du théâtre) ; 19 h. 55, Spécial sports ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : Alice Sapritch ; 21 h. 30, Classiques du cinéma suédois, de G. Sahlberg.

Documents d'archives consacrés aux grands cinéastes du cinéma muet, Victor Sjostrom et Mauritz Stiller.

21 h. 30, Classiques du cinéma suédois ; 22 h. 15, Journal.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : LA LETTRE ROUGE, de V. Sjostrom (1926), avec L. Gish, L. Hanson, H. B. Walthall, K. Dane, M. Corday. (Muet. N.)

Au dix-septième siècle, dans un village de la Nouvelle-Angleterre, une jeune femme, qui a eu un enfant en l'absence de son mari, est marquée d'une lettre infâmante.

Dans cette adaptation du roman de Nathaniel Hawthorne, Sjostrom a retrouvé les milieux paysans et puritains de sa période suédoise. Un très beau film.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « les Romanesques », d'Edmond Rostand ; 15 h. 55, Centenaire de la phonographie... Les rôles de Maria Callas : « Norma », de Bellini ; 17 h. 30, Escales de l'esprit ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « le Roi Midas a des oreilles d'âne », de J.-M. Fombonne ; 23 h., Black and blue.

FRANCE-MUSIQUE

13 h. 35, Premier jour J de la musique (Klughart) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Symphonie héroïque » (Beethoven) ; 17 h., Le concert égoïste de B. Ringeissen (Wagner, Ravel, Poulenc, Mozart, Brahms, Stravinski, Besse) ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Festival de Donaueschingen... Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. E. Bour, avec B. Guy, contrebasse : « Diapason », canon à 13 (Schnebel), « Eos pour contrebasse et orchestre » (B. Guy), « Ruf, pour orchestre et bandes magnétiques » (Nunes) ; 22 h., France-Musique la nuit ; à 23 h., Les chambres de la musique (pas de chambre pour Mozart... mais le tragique et la gaîté).

VU

Merci, monsieur Jullian

C'était donc cela les Jeux olympiques ? Ceux que Pindare mit en vers, assemblements panhelléniques où des dizaines de milliers de citoyens, toutes origines confondues, célébraient au stade, sous les auspices de Zeus, l'union sacrée de la force et de l'adresse, de la beauté et de l'intelligence, du corps et de l'esprit ? Ce n'était donc que cela, deux ou trois pugilats, des corps arc-boutés entrevus dans une nudité vite voilée, quelques centaines de figurants recrutés dans l'armée grecque, Jean Marais et Georges Marchal en maîtres à lutter, précepteurs musclés opérant sur des pupilles dociles leur maïeutique corporelle, Jean Topart, des perles au front pour la note homosexuelle, et l'athlète, ce héros de la Grèce classique, vrai « Monsieur muscle » contant distraitement fleurette à ses moments perdus, aussi souple de caractère que large d'épaules ?

Les restes d'une scolarité où l'on fêtait, je crois, des jeux à l'Antique, expliquent sans doute qu'on ait eu jeudi soir sur Antenne 2 quelque mal à accommoder, à adapter à son imaginaire les images de Michel Subiela Pour vaincre à Olympie. *Mais on ne tardait pas à s'incliner : en ne visant pas la reconstitution, le réalisateur n'a pas sombré dans le péplum télévisuel. En préférant aux contre-plongées sur des frontons en carton-pâte des panoramiques sur les côtes du Péloponnèse, il a substitué à l'apparat une splendeur simple. Le roman de Maurice Genevoix, dont est tiré ce télé-film, aurait pu donner lieu à une glorification suspecte de la vaillance au combat, de l'honneur de vaincre. Michel Subiela a su également l'éviter.*

L'idéal olympique ? Un peu d'une époque, plutôt son histoire et sa légende, resserrées aux dimensions du gros plan, celles du petit écran.

Une contraction du même type s'opère dans les Rebelles, *de Jean-Pierre Chabrol et Pierre Badel, autre réussite d'Antenne 2, proposée, celle-là, au grand public du samedi soir, autre preuve que la politique d'auteurs — hommes de lettres et hommes d'images — préconisée par Marcel Jullian dès son arrivée à la présidence de la société n'a pas fait long feu, même si elle a mis longtemps à porter ses fruits. Il faut une espèce de courage, de non-conformisme, pour programmer, face au sobre Richelieu de la première chaîne, cette ode plutôt baroque à la beauté masculine (même si le nom d'un académicien figure au générique). Il en a fallu davantage pour commander et soutenir, malgré des avis contraires dans l'état-major même de la chaîne, des enquêtes sur « La santé mentale des Français », que Daniel Karlin crut un temps — il nous l'a dit lui-même — ne pas pouvoir mener à bien. Sans la ténacité de Marcel Jullian, les émissions, selon le réalisateur, n'auraient pas existé. Donc Marcel Jullian sait être tenace.*

ANNE REY.

Une sélection pour le week-end

● NOUGARO CHEZ LES CARPENTIER.

Pour se changer un peu les idées, après un funeste « Spécial Dalida », Claude Nougaro pendant une heure à « Numéro un » crie sa musique panique avec ce lyrisme dans le geste et le mot que certains — à tort — lui reprochent. Il a invité Diane Dufresne. (Samedi, TF 1, 20 h. 30.)

● SUITE DES « REBELLES ».

L'affaire Stavisky a laissé des traces, même à Clerguemont, dans le bassin minier des Cévennes, théâtre de la trilogie de Jean-Pierre Chabrol et Pierre Badel dont on attend avec impatience cette seconde « époque ». (Samedi, A 2, 20 h. 30.)

● REICHENBACH EN POLYNESIE.

Les îles du Pacifique sont, comme on sait, de petits paradis qui — avantage supplémentaire — font toujours partie de nos départements d'outre-mer. François Reichenbach y a transporté, sur fond de musique exotique, sa caméra à effets. (Samedi, FR 3, 21 h. 30.)

● L'AFRIQUE DES DIRIGEANTS.

Première partie d'une série de quatre enquêtes de Dominique Reznikoff et Henri Fraise sur le continent noir : rivalités des grandes puissances au Congo, au Zaïre, au Mali, en Côte-d'Ivoire. Seuls, les hommes d'Etat s'expriment. (Dimanche, T.F. 1, 22 h.)

● TOUS LES HOMMES A LA TACHE.

Les ouvriers d'une papeterie grenobloise connaissent dans leur emploi les difficultés de la crise. A leur témoignage, recueilli par Daniel Karlin sur les conseils de Tony Lainé, répond celui des travailleurs d'un centre d'aide au travail. Parmi eux, ceux que l'on dit « débiles profonds ». Tous « hommes à la tâche ». Tous frères. (Dimanche 6, A 2, 21 h. 50.)

● POUR OU CONTRE SAPRITCH.

Etre femme sans être belle. Etre actrice sans compter parmi les stars : Alice Sapritch dans le rôle difficile de son propre personnage, mise en question. (Dimanche, FR 3, 20 h. 30.)

TRIBUNES ET DEBATS

VENDREDI 4 NOVEMBRE

— *L'Association pour la démocratie* dispose de la Tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. René Lévesque*, premier ministre du Québec, est l'invité du journal de TF 1, à 20 heures.

SAMEDI 5 NOVEMBRE

— *Le magazine Inter-Midi*, en direct de Moscou, est consacré à la célébration du *soixantième anniversaire de la révolution d'Octobre*, sur France-Inter, à 12 heures.

— *M. René Lévesque*, premier ministre du Québec, est le rédacteur en chef du journal inattendu de R.T.L., à 13 heures.

LETTRES

Le Grand Prix de l'Académie française à Camille Bourniquel pour « Tempo »

Première des récompenses littéraires de la saison, le Grand Prix du roman de l'Académie française a été attribué jeudi 3 novembre à Camille Bourniquel, pour son roman *Tempo* (Julliard Edit.).

L'Académie a choisi de consacrer plus que de découvrir. Agé de cinquante-neuf ans, Camille Bourniquel s'est acquis un public très fidèle à sa facture d'écrivain classique et délicat. *Le Lac*, en particulier, l'a imposé en 1964 par ses jeux de mémoire assez proustiens, bien que ce roman lui ait valu une récompense moins importante, c'est souvent ainsi, que *Sélinonte ou la Chambre impériale* (Médicis 1970). On le connaît aussi par *le Blé sauvage* (1955), *les Abois* (1957), *l'Eté des solitudes* (1960), et ses contributions à la revue *Esprit*, dont il a été directeur littéraire.

Tempo raconte l'histoire d'un champion d'échecs, dont le propriétaire d'une chaîne suisse de grands hôtels fait, tout jeune, son héritier, à la suite d'un échec et mat mémorable.

En fond de tableau, le roman restitue l'ambiance des palaces de l'entre-deux-guerres et leur faune fantasque. Mais le personnage du champion qui refuse d'aller en finale mondiale et qu'une fillette bat implacablement, comme naguère il a écrasé son bienfaiteur, illustre le partage de toute destinée entre le hasard et la volonté.

On a parlé de Nabokov, à cause du cadre où ce dernier vient d'achever sa vie, et d'une sorte de réalisme en trompe-l'œil, à clin d'œil. Mais Bourniquel mêle, à son roman d'intrigue et de climat, des éléments de mythologie et de pure poésie, dans une prose constamment tenue comme aime à les distinguer l'Académie. — B. P.-D.

(Voir l'article de B. Poirot-Delpech dans *le Monde* du 9 septembre 1977.)

SPORTS

AUTOMOBILISME

Le déficit du circuit de M. Paul Ricard atteint 4,3 millions de francs

De notre envoyé spécial

Le Castellet. — M. Paul Ricard a donné, mercredi 2 novembre, des précisions au sujet de l'avenir du circuit qui porte son nom et dont le maintien en activité serait menacé pour des raisons financières. Selon M. Ricard, le déficit du circuit atteindra en 1977 4,3 millions de francs, c'est-à-dire beaucoup plus que les années précédentes. C'est M. François Chevallier, directeur du circuit, qui avait le 27 octobre, sur consigne, semble-t-il, de M. Ricard, attiré l'attention sur une situation qu'il juge alarmante.

Des propos de M. Paul Ricard il ressort que le cri d'alarme paraît avoir été lancé pour que la société Ricard, et éventuellement le holding, le groupe Pernod-Ricard, aient bien présent à l'esprit qu'en aucune manière M. Paul Ricard ne couvrira personnellement le déficit. En somme, M. Ricard, qui est, depuis plusieurs années, à la retraite, envoie la balle dans le camp des deux sociétés et les laisse juges d'estimer si l'existence du circuit, du fait de ses retombées publicitaires, vaut ou non une subvention financière accrue.

Si M. Paul Ricard ne rencontrait pas toute la compréhension qu'il souhaite, le projet de transformer les installations du circuit en appartements et en centre de loisirs prendrait corps, encore que pour l'instant personne n'accorde beaucoup de crédibilité à cette éventualité, qui semble avoir été imaginée pour renforcer l'argumentation du propriétaire du circuit à l'égard des bailleurs de fonds. Le seul point qui pourrait, en cas de crise, faire évoluer la situation dans un sens ou dans un autre, est que M. Paul Ricard donne l'impression d'être beaucoup moins intéressé par l'existence d'un circuit destiné aux sports mécaniques que par le passé.

F. J.

TENNIS. — *L'Américain Jeff Borowiak, vainqueur de son compatriote Rick Fisher (6-2, 6-3), le Sud-Africain Byron Bertram, qui a battu le Danois Jan Elstrom (6-1, 6-4), et l'Italien Corrado Barazzutti, qui s'est imposé face à l'Anglais John Lloyd, se sont qualifiés, le 3 novembre, pour les quarts de finale du Tournoi de Paris.*

JEUX OLYMPIQUES

« LA FRANCE N'A PAS LES MOYENS D'ORGANISER LES COMPÉTITIONS », estime M. Paul Dijoud.

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, a exprimé, le 2 novembre, sur R.T.L., ses réserves sur les candidatures françaises (1) à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver 1984.

« *Les Jeux olympiques coûtent très cher*, a-t-il dit notamment. *L'expérience de Grenoble l'a prouvé. Alors, plusieurs stations françaises ont posé leur candidature pour les prochains Jeux olympiques. Le gouvernement examine cette question. Il n'y a pas, pour l'instant, de décision arrêtée, et je vous donne seulement mon sentiment personnel. Mon sentiment personnel est que, dans l'état actuel des moyens financiers dont nous disposons, le coût d'une telle opération n'est pas à notre portée, et nous devons, au contraire, nous concentrer, réunir tous nos efforts et exclusivement sur la préparation de nos propres athlètes à ce genre de compétition, laissant à d'autres pays qui actuellement en ont les moyens la responsabilité d'organiser ces jeux. Il faut bien savoir, en effet, que, quand une station se porte candidate aux Jeux olympiques, c'est la France qui en assume la responsabilité financière.* »

(1) Les deux candidatures (*le Monde* du 2 novembre) seraient celles de Chamonix-Mont-Blanc et des Trois Vallées (Courchevel, Méribel, Belleville).

ARTS ET SPECTACLES

LE JOUR DU CINÉMA

Pour une consonne redoublée.

Le cinéaste sénégalais Sembène Ousmane proteste contre l'interdiction de projection dont son dernier film, Ceddo, *est victime au Sénégal. Selon lui, la distribution de* Ceddo *dans son pays aurait en fait été autorisée par la commission de contrôle cinématographique, à la condition — qu'il dit avoir acceptée — de le faire précéder par un pré-générique avertissant les spectateurs de l'historicité du thème : l'opposition du peuple sénégalais au siècle dernier à certaines formes de pénétration de l'islam.*

*En fait, ce qui motiverait l'interdiction actuelle de projection au Sénégal, alors que le film est terminé depuis près d'un an et a même déjà été présenté à l'étranger dans plusieurs manifestations cinématographiques (*le Monde *du 7 mai), ce serait le refus du cinéaste de modifier, dans le générique comme dans les sous-titres en français, l'orthographe utilisée pour la transcription du mot « ceddo » qui, selon les autorités, doit s'écrire avec un seul « d » au lieu de deux. Le mot signifie « les gens du dehors » ceux qui opposèrent une résistance suicidaire aux musulmans venus les convertir.*

Cette querelle quelque peu byzantine pour des observateurs étrangers trouve son origine dans des textes officiels, effectivement adoptés l'an dernier et portant transcription du wolof, langue d'abord orale. Pour les autorités, et notamment pour le président Senghor, agrégé de grammaire, le redoublement des consonnes doit être banni dans la plupart des cas, alors que pour de nombreux intellectuels sénégalais il n'en est rien. Comme tous ceux qui contestent les vues présidentielles en la matière se réclament presque tous de l'opposition, la dispute linguistique a, dès le départ, pris un tour politique. — (Corresp.)

Le Festival à travers Paris.

En liaison avec l'AFCAE (Association française des cinémas d'art et d'essai), le Festival cinématographique de Paris offre, dans diverses salles parisiennes d'art et d'essai, des programmations originales, Raymond Queneau et le cinéma au New-Yorker, Jacques Prévert et le cinéma au studio Logos, des hommages à John Cassavetes (avec des films inédits) au Jean-Renoir, et à Abel Gance au Studio 28. Le cinéma Le Seine présente l'essentiel de l'œuvre de Marcel Hanoun, cependant que le Centre Georges-Pompidou, à l'écart du cinéma classique, propose un choix absolument exceptionnel de films récents de l'avant-garde américaine : Jonas Mekas (Lost, Lost, Lost), *Michael Snow* (le Neveu de Rameau), *Ernie Gehr, Paul Sharits.*

L'IDHEC à nouveau menacé.

Association régie par la loi de 1901 mais dépendant de l'Etat pour son fonctionnement, l'IDHEC (Institut des hautes études cinématographiques), à la veille de la rentrée 1977, se trouve confronté aux mêmes problèmes que les années précédentes : manque de locaux permanents (le bail qui le lie à l'INA s'achève dans treize mois), insuffisance du budget, inchangé, mais en régression si l'on tient compte de l'inflation.

Jean Douchet, lié par un contrat provisoire à l'IDHEC, et qui devait succéder à Louis Daquin à la direction des études, n'a pas vu sa nomination confirmée. A l'IDHEC, on craint que l'Etat ne prenne des décisions unilatérales.

Pour les enfants.

La création prochaine d'un centre de diffusion de films pour enfants a été annoncée par M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, le 2 novembre. M. d'Ornano a déclaré qu'il avait l'intention de promouvoir « une politique globale de l'audio-visuel répondant à la demande des familles et des enfants », et que ce centre aurait à jouer « un rôle d'incitation auprès des salles de cinéma, des ciné-clubs et des organismes de télévision ».

Cinéma

La révolution récrite par Chris Marker

(Suite de la première page.)

Le cinéma peut donc récrire l'histoire, documentaire et fiction inséparables, « Le fond de l'air est rouge » peut commencer.

Les deux temps de la première partie, intitulée « les Mains fragiles », *décrivent la montée de* l'espoir, les luttes qui vont changer la face du monde dans les années 60, « Du Vietnam à la mort du Che », puis « Mai 68 et tout ça ». Nul besoin de caricaturer, d'accentuer le trait, de rajouter un quelconque commentaire « off », prononcé par l'auteur souverain au-dessus de la mêlée : les faits parlent, et, au propre, les voix mêmes de ceux engagés dans cette action, qu'il s'agisse de militaires américains expliquant la technique de la guerre au Vietnam en vrais « pros » qui accomplissent leur « job », ou de militants allemands, français, américains, ou encore de maquisards latino-américains.

⁂

Chris Marker, tout en effleurant la révolution culturelle chinoise de 1966, détache naturellement deux personnalités qui vont donner son sens véritable au film, axer la réflexion : « Che » Guevara et Fidel Castro, leur pratique et leur théorie de la révolution cubaine. Le « Che » crève l'écran des tee-shirts et des posters, revit, « Fidel » s'explique inlassablement. Tout le reste du récit, à travers les révoltes faussement triomphantes ou simplement écrasées de 1968, reprend cette contradiction fondamentale : peut-on survivre à la révolution ?

La deuxième partie, « les Mains coupées », ainsi divisée par l'auteur, « Du printemps de Prague au programme commun » et « Du Chili à — quoi au fait ? », présente les défaites successives du mouvement révolutionnaire, et d'abord l'intervention soviétique à Prague, *la caution que lui apporte* un Fidel Castro réticent (cette décision n'a aucun fondement légal, mais le camp socialiste avait le droit de préserver son intégrité, explique en substance Castro), la lutte solitaire de Roger Garaudy à l'intérieur du parti communiste français. Les *moments* bouleversants se succèdent *dans* ce qui est certainement le sommet du film : outre Prague 1968 et Roger Garaudy, le retour sur le procès Slansky filmé en direct, les démonstrations d'amitié de Mao Tsetoung et de Lin Piao, du président français Georges Pompidou et de Mme Mao à Pékin, la chute de de Gaulle abandonné de la droite qui l'a soutenu, l'enterrement de Jan Palach.

Un miroir tendu

Jean Elleinstein, Jorge Semprun, tentent à plusieurs reprises, face aux caméras video, d'analyser le phénomène stalinien. Chris Marker revient à sa patrie révolutionnaire, l'Amérique latine, à Douglas Bravo combattant isolé dans les maquis vénézuéliens, à Salvador Allende faisant très lucidement le sacrifice de sa vie, à Fidel Castro pour qui désormais « tout se résume dans *le parti* », *images dramatiques* d'une révolution trahie, et d'abord celles de Beatriz Allende parlant à Cuba en 1973, quelques jours *après le putsch chilien : Beatriz* Allende dont le suicide à Cuba, il y a un peu moins d'un mois, confirme la fin d'une « illusion lyrique », justifie le message du « Fond de l'air est rouge ».

Epreuve pour le spectateur : on ne peut absorber quatre heures durant tant d'histoire malaxée, torturée, remise perpétuellement *en question, sans se demander si* on ne va pas vers la fin du monde. Interpréter ainsi le film serait en trahir le sens, et c'est ici que l'œuvre de Chris Marker devient un peu comme un miroir tendu à notre conscience : non la conscience humaniste traditionnelle, mais une conscience active. C'est ici que le progressisme, ce qu'il faut bien appeler le progressisme de Chris Marker et de quelques autres, retrouve son sens. C'est ici surtout que le cinéma s'affirme aujourd'hui comme l'outil possible, et presque indispensable, de connaissance, de remise en perspective de tant d'espoirs déçus, de tant de trahisons.

L'*image, le son, ne vont jamais* de soi : cinéma direct, télévision, video, babillent à tort et à travers. Une autre lecture s'impose. Le monde ainsi *découvert,* ou redécouvert, peut avoir un sens : dans une interview au journaliste américain Richard Roud — et Chris Marker n'aime pas parler à tort et à *travers,* — le cinéaste, s'il affirme que « *rien ne peut plus* être comme avant », précise qu'il a voulu (par son film) « rendre au spectateur, par le *montage,* « son » *commentaire, c'est-à-dire son pouvoir* ».

« Le fond de l'air est rouge » es un très *grand moment* de cinéma, en même temps qu'il rafraîchira bien des mémoires.

LOUIS MARCORELLES.

LA VIE DEVANT SOI, *de Moshe Mizrahi*

« *Etre tendre, ce n'est pas une maladie.* » C'est ce que dit Mme Rosa au petit Mohamed, dit Momo. Mme Rosa, qui est juive et que ses terreurs nocturnes ramènent à Auschwitz, Mme Rosa qui, au temps de sa belle jeunesse, « *se défendait avec son cul* » et qui maintenant, « *devenue si triste qu'on ne voit même plus qu'elle est moche* », élève dans son trois pièces de Belleville des gosses de tapineuses. Momo adore Mme Rosa, et Mme Rosa adore Momo, son confident, son petit homme. Entre eux pas de problèmes (sinon celui de la naissance de Momo, à propos de laquelle Mme Rosa refuse de s'expliquer). Une histoire d'amour qui se perd dans les plus lointains souvenirs de Momo. Et à laquelle même la mort de Mme Rosa ne pourra mettre fin

La saveur, le pouvoir émotionnel du roman d'Emile Ajar était dû, pour l'essentiel, à son langage. Langage emprunté au monologue intérieur de Momo et qui en reflétait (de manière très concertée et très élaborée), la naïveté, le débraillé grammatical, les pataquès et les lapsus saugrenus. Le style de ce gavroche de la Goutte-d'Or en faisait un cousin de Zazie.

Pour Moshe Mizrahi, réalisateur de *la Vie devant soi*, la facilité eût été de conserver, grâce à un commentaire en voix « off », cette richesse et ce pittoresque verbal. Craignant peut-être que le procédé ne lasse le spectateur, Mizrahi a préféré la narration objective et le réalisme des images au pouvoir explosif des mots. On le regrette dans la mesure où la musique, la cocasserie du livre ne subsistent que dans certaines répliques et où, ainsi dénudée, réduite à la simple anecdote, l'histoire perd à la fois de son originalité et de son intensité dramatique.

L'écrasante autorité de Simone Signoret à qui suffit un plissement de paupière, un tremblement des lèvres, pour exprimer les nostalgies, les épouvantes et l'inépuisable générosité de son personnage, la gentillesse du jeune Samy Ben Youb, l'extravagance d'un folklore populiste derrière lequel se dissimule la misère du monde où vit Momo, devraient cependant assurer le succès du film. Nous amusent et nous touchent les rapports du gamin et de M. Hamil, marchand de tapis promu éducateur, dont l'esprit brumeux confond le Coran et l'œuvre de M. Hugo ; avec le bon docteur Katz, toujours prêt à secourir Mme Rosa; avec Mme Lola, un ancien boxeur devenu « travestite » au bois de Boulogne. Et quand approche le dénouement, comment ne pas sentir sa gorge se serrer? Mme Rosa est maintenant sur le point de mourir. Momo l'aide à descendre dans son « trou juif », allume le chandelier à sept branches, lui fait réciter ses prières. Puis il commence à la veiller. Oubliant le temps, oubliant la mort, recroquevillé, lui le petit musulman, près du cadavre de sa vieille amie juive.

A ces moments-là, le film reflète la poésie du livre. Mais tout n'est pas de cette vigueur et de cette qualité. Trop souvent le récit glisse dans la platitude. Et la voix de Momo décidément nous manque.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Capri, Paramount - Marivaux, Jean - Cocteau, Paramount - Odéon, Paramount-Elysées, Publicis-Champs-Elysées, Paramount-Galaxie, Paramount-Orléans, Paramount-Montparnasse, Convention - Saint - Charles, Murat, Paramount-Maillot, Moulin-Rouge.

Théâtre

« LA MANTE POLAIRE », de Rezvani

Catherine II (Maria Casarès), l'impératrice rouge, meurtrière de son époux, autocrate éclairée, admire fort la philosophie des lumières et les propos des philosophes. En Russie, elle fait brûler les livres et déporter leurs auteurs. Elle tient le peuple pour un « tas de gélatine » et perpétue le servage. A l'autre bout du pays, un illuminé dostoïevskien, Pougatchev (Richard Fontana), manipule en toute innocence ce peuple superstitieux. Ses paroles insensées font naître une légende christique, dont s'emparent de cyniques cosaques en révolte. Ils font de Pougatchev le tsar ressuscité. Ils en font leur emblème jusqu'au moment où, voyant leur cause perdue, ils le trahissent et le livrent. En France, le peuple secoue ses chaînes. La révolution frappe Catherine comme une trahison de la philosophie.

Rezvani voit l'histoire avec une naïveté pesante qui écrase les problèmes. Il ne met en contradictions que des symboles et si vagues qu'ils peuvent s'appliquer à n'importe q.oi. Il amalgame des notions douteuses, sans tenir compte d'aucune réalité — ni historique, ni politique, ni philosophique. Les serfs sont les ouvriers russes du dix-huitième siècle et les intellectuels, aujourd'hui comme hier, des irresponsables à tendance masochistes. Quant à Catherine, il la fait parler avec un accent allemand, puisqu'elle est allemande, en inversant le genre des mots (le masculin devenant féminin et vice versa) puisqu'elle est double, femme-empereur, amante-tueuse.

Sur une trame aussi lâche, une suite de sketches rapides d'un comique brutal aurait pu trouver une efficacité. Mais Rezvani lance des flots de paroles en tirades redondantes, qui stagnent dans l'air comme des nappes de brouillard. Il théorise à perte de temps sur la douleur du pauvre monde écrasé, sur l'impuissance des grands et des petits à diriger leur destin (à faire l'histoire), sur l'espoir d'un avenir imprévisible. Et l'on s'étonne devant un tel poujadisme et l'on s'ennuie parce qu'il ne se passe rien. On croirait assister à un feuilleton interminable dont l'action ne s'engage jamais, dont les personnages n'ont aucune consistance.

Un feuilleton que Jorge Lavelli met en images sulfureuses, dans un décor (dû à Ezio Frigerio) de grilles, de cages, de fenêtres aux volets ed fer, de trappes. Un décor gris usine, où s'avance par intervalles le petit théâtre de Catherine, un lit d'or taché. Le domaine de son pouvoir et de son épouvante. Elle y apparaît, « vieille poupée » emprisonnée dans un carcan d'or, coiffée d'une tiare de pacotille, entourée de momies peintes, appuyées sur les grilles en biais. Des courtisans, des chiens couchants Là, tout est dit sans mots, avec une force nette, énorme. Si Lavelli avait taillé dans la pièce, l'avait reconstruite, prise *a contrario*, il en aurait fait une fresque barbare, violente, macabre. Mais il lui est resté fidèle. Malgré le jeu en distorsion, en outrances sardoniques qu'il demande aux comédiens. Malgré le talent de Maria Casarès, de Roland Bertin (son fils une larve sournoise) de Richard Fontana, de Raymond Jourdan (Diderot), malgré tout le talent de Lavelli nous ne voyons que des images d'Epinal. Elles sont belles, raffinées, ironiques, mais ne font pas oublier la lourdeur de la pièce, au contraire.

COLETTE GODARD.

★ Théâtre de la Ville, 20 h. 30.

Rock

Bob Seger au Pavillon de Paris

Detroit (Michigan), ville ouvrière où l'ennui est le compagnon détestable de chaque instant, où rien ne se passe jamais, garde le privilège d'avoir inventé les groupes les plus irréductibles du rock, les plus violents. C'est également le berceau du *rythm and blues*, grâce à la firme Motown (une véritable usine à « tubes » dans ce domaine musical) qui y tient son siège. Bob Seger a fait ses classes dans la banlieue, à Ann Arbot. Il s'est produit dans les clubs qui voulaient bien l'accueillir chaque soir à n'importe quelle heure.

Les gens de la ville le connaissent tous, ils l'ont vu heureux ou triste, ils ont assisté à ses meilleurs concerts quand les murs tremblaient et la sueur coulait : aux pires aussi, lorsqu'il était trop saoul pour trouver le micro. Pour cela surtout, Bob Seger est l'enfant chéri de Detroit, le meilleur ami de tout le monde. Il chante depuis quinze ans et les groupes qui ont défilé derrière lui ne se comptent plus. Il est des créateurs qui, de l'honnêteté font un devoir : Seger est de ceux-là.

Les années ont passé ; il n'a cessé de tourner, visitant systématiquement chaque ville des Etats-Unis souvent pour des cachets médiocres. Sa volonté de vaincre, non pour l'argent mais pour sa musique, s'est vue récompensée l'année passée grâce aux ventes phénoménales de son double album *(Live Bullet)* enregistré en public. Bob Seger est devenu une star en Amérique.

La voix d'airain forte et rauque, l'énergie constamment renouvelée, Bob Seger dévoile une émotion et une sensibilité non feintes. Et s'il « sonne » comme un Noir, c'est qu'il connaît le blues pour l'avoir vécu réellement. Sa musique est le reflet de ses amours : le rock et le *rythm and blues* ; elle est sauvage et chaleureuse. Son groupe, le Silver Bullet Band, est une locomotive qui « swingue » à perte de vitesse et dessine le relief des compositions avec précision. A partir de là Seger est capable d'embraser des salles de cinquante mille personnes en offrant seulement son âme. Une force invincible. Le lendemain, comme pour s'excuser, il jouera dans un petit club devant deux cents spectateurs et le show sera aussi intense. Malgré le succès, il a su réserver son cœur au *rock and roll* et se souvenir de ceux qui venaient le voir lorsqu'il luttait pour se faire entendre. Jeudi soir, avec lui, le Pavillon de Paris à l'Hippodrome, porte de Pantin, s'est offert une fête inoubliable.

ALAIN WAIS.

Variétés

Doc Watson

Doc Watson est un musicien naturel, spontané, né il y a près de cinquante-cinq ans en Caroline du Nord, qui a grandi dans une communauté montagnarde où la vie des gens était un peu différente, où l'on n'avait pas beaucoup d'argent sans savoir qu'on était pauvre, il y avait toujours la cave pleine de choses à manger, il y avait les bois, les collines, les réunions avec les voisins.

Découvert au début des années 60, Doc Watson est un brillant guitariste (et aussi un bon joueur de banjo et d'harmonica et un chanteur à la voix simple, chaude : il chante notamment sans accompagnement une superbe ballade très gaélique d'allure) qui est riche de la tradition musicale blanche américaine : la musique country dans ses divers aspects : hillbilly, bluegrass, ballade, gospel blanc, etc.

Doc Watson joue, chante suivant simplement son « feeling ». Il donne encore deux concerts au Stadium ce vendredi à 18 h. 30 et 21 h.

CLAUDE FLÉOUTER.

Musique

« STAR CHILD » ET « TOMBEAU D'ARMOR »

sous la direction de Pierre Boulez

Le temps n'est heureusement plus où Pierre Boulez vilipendait l'Orchestre de Paris, sa conception anachronique, ses effectifs pleins de « bois mort » et le « salmigondis » de ses programmes (le Monde *du 12 septembre 1970). Onze jours avant le concert qui marquera le dixième anniversaire de cet ensemble par la création de la* Messe de l'aurore *de Marcel Landowski, l'Orchestre a brillé de mille feux jeudi soir sous la direction de Boulez dans un programme difficile de « Passage du XX[e] siècle », le festival de l'IRCAM, qui comportait, avec le* Premier Concerto pour piano *de Bartok, rarement joué, deux premières auditions françaises.*

Le Palais des congrès (fort bien garni) s'imposait pour Star Child *de l'Américain George Crumb (1929), vaste oratorio de trente-cinq minutes qui nous fait passer des ténèbres de la mort à la lumière séraphique, avec un riche orchestre et un chœur d'enfants dirigé par quatre chefs, les trompettes de l'Apocalypse dispersées dans la salle et deux ensembles célestes perchés tout en haut, de part et d'autre, au fond de la salle.*

L'œuvre ne manque pas de charme, mais paraît bien naïve. Dans l'ombre, une longue sonorité de gong prolongée par les contrebasses, des archets frottés sur les cymbales ou quelque autre corps sonore, établissent un climat mystérieux ; puis les cordes commencent à tisser lentement une trame aux sonorités bartokiennes (celles de la fugue de la Musique pour cordes*), qu'elles ne cesseront de répéter tranquillement presque jusqu'à la fin, quel que soit le tempo des autres groupes.*

Une soprano à la voix de cristal précieux (Deborah Cook) vient chanter le Dies Irae *en petites vocalises balancées ou en harmonieuses mélodies à larges écarts, qu'imite et ornemente son « sosie », le trombone solo aux sonorités étranges et parfois cocasses, que le critique de* Time *comparait aux* « cris d'un cétacé malade placé dans la boue de la préhistoire ».

Après cette première partie, plus mélancolique que sinistre, voici les terreurs de l'Apocalypse : gémissements des trombones, roulements de grosses caisses, cuivres sonnant et caisses claires battant dans un tempo de galop rapide, qui nous font espérer que Boulez s'attachera un jour aux fresques plus tragiques et complexes des symphonies de Chostakovitch. Les trompettes s'égosillent à travers la salle comme des coqs ingénus, les voix des enfants du chœur de Paris (direction Roger de Magnée) moutonnent joyeusement en petites psalmodies détonnantes autour de la voix jubilante de la soprano, les quatre chefs s'emploient à faire apparaître les glissements polyrythmiques des groupes les uns sur les autres, la battue rapide de Boulez semble parfois contredire une musique qui a tendance à traîner, jusqu'à ce qu'au « ciel » de la salle les violons évoquent les instruments des anges. Tant d'innocence et de jolie musique émeut, mais Crumb fait un peu songer à un aquarelliste perdu dans une fresque.

On attendait avec intérêt Tombeau d'Armor II, *suite d'une œuvre créée à Royan l'an passé* (le Monde *du 27 mars 1976), qui a confirmé le talent exceptionnel d'« harmoniste » et d'orchestrateur de Giuseppe Sinopoli (1946). Alliages de sonorités rares, chaudes et mystérieuses, pouvoir d'évocation de ces vues fondantes, de ces alternances rapides de paysages idylliques et d'actions violentes sans cesse renouvelées ; pourtant, on regrette de ne pas saisir davantage un véritable développement à travers ces études d'orchestre d'une superbe venue.*

Le Premier Concerto *(1926) de Bartok offrait, en revanche, l'exemple d'une œuvre merveilleusement écrite, apparemment déconcertante, voire décousue, mais en réalité subtile, svelte, sans redondance, changeant sans cesse de tempo, toute en métamorphoses rapides qui enchantent l'esprit. Moins libéré et triomphant que le deuxième, moins tendre et poétique que le troisième, ce premier concerto est d'une grande rudesse, avec une percussion qui martèle comme une forge, et l'instrument reçoit une charge dynamique qui annonce souvent la fameuse* Sonate pour deux pianos et percussion *(de même l'admirable montée magique de* l'andante*). Mais à travers cette pugnacité, ces formules obstinées et trépidantes, passent fugitivement de précieuses effluves lyriques, des bouffées de fierté et d'enthousiasme, des rumeurs de fête, emportées par une sorte de délire giratoire.*

Daniel Barenboïm y déchaînait une énergie superbe, appuyée sur une technique riche, abrupte, mais exempte de toute sécheresse, en parfaite entente avec la direction dense et dionysiaque de Boulez.

JACQUES LONCHAMPT.

■ **Jean Tallaron, peintre travaillant à Lyon, collaborateur depuis plusieurs années de l'association lyonnaise Travail et Culture, vient de mourir à la suite d'un accident de la route survenu le 1[er] novembre.**



هكذا من الأصل

...ANT SOI, de Moshe Miz...

... images au pouvoir ... mots. On le regrette ... où la musique, la ... ne subsistent que ... répliques et où ... réduite à la simple ... toire perd à la fois de son ... et de son intensité dramatique.

L'écrasante autorité de Signoret à qui suffit un plissement de paupière, un tremblement ... pour exprimer les nostalgies, épouvantes et l'inépuisable ... de son personnage, la gentillesse du jeune Samy Ben Youb, l'écho d'un folklore populiste ... se dissimule la misère ... vit Momo, devraient ... rer le succès du film. Nous ... et nous touchent les ... gamin et de M. Hamil, ... tapis promu éducateur, ... brumeux confond le Coran ... de M. Hugo ; avec le ... Katz, toujours prêt à ... Mme Rosa ; avec Mme Lola, ... boxeur devenu « travestie » ... de Boulogne. Et quand ... dénouement, comment ... sa gorge se serrer? Mme ... maintenant sur le point de ... Momo l'aide à descendre ... « trou juif », allume le ... sept branches, lui fait ... prières. Puis il commence ... Oubliant le temps, oubliant ... recroquevillé, lui le petit ... près du cadavre de sa ... juive.

A ces moments-là, le ... la poésie du livre. Mais ... pas de cette vigueur et de ... lité. Trop souvent le récit ... la platitude. Et la voix ... décidément nous manque.

JEAN DE BARONCELLI

...MBEAU D'ARMOR»

Pierre Boulez





SPECTACLES

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : Hommage à Serge Lifar.
Comédie-Française, 20 h. 30 : l'Ecole des femmes.
Chaillot, grande salle, 20 h. 45 : la Mère (Festival d'automne). — Salle Gémier, 20 h. 30 : Night Club Cantata.
Odéon, 19 h. 30 : le Roi Lear.
Petit T.E.P., 20 h. 30 : Risibles amours.
Centre Pompidou, 19 h. : la Revue parlée : P. Quignard (littérature).

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga
Nouveau Carré, grande salle, 21 h. : Nuova Colonia. — Salle Papin, 20 h. 30 : la Guerre civile.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Juliette Gréco ; 20 h. 30 : la Mante polaire.

Les autres salles

Aire libre Montparnasse, 20 h. 30 : Nuits sans nuit ; 22 h. : Etoiles rouges.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : le Faiseur.
Athénée, 21 h. : Equus.
Biothéâtre Opéra, 21 h. : Solness le constructeur.
Cartoucherie, Théâtre de l'Aquarium, 21 h. : les Pâques à New-York. — Théâtre de l'Epée de bois, 21 h. : Madras. — Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield.
Centre culturel du Marais, 20 h. 30 : la Tentation de saint Antoine.
Centre culturel du Xe, 21 h. : le Rire de la faim ; Lazzis.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : Mademoiselle Julie.
Cité internationale, la Galerie, 21 h. : Hedda Gabler. — Grande salle, 21 h. : Toussaint Louverture. — La Resserre, 21 h. : l'Avare.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaia.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Edouard VII, 21 h. : Un ennemi du peuple.
Espace Cardin, 20 h. 45 : Almira.
Fontaine, 21 h. : 1915.
Gaîté-Montparnasse, 21 h. : Elles... Steffy, Pomme, Jane et Vivi.
Galerie 55, 21 h. : Madame Lazare.
Gymnase, 21 h. : Arrête ton cinéma.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : les Ragionamenti.
La Bruyère, 21 h. : Quoat-Quoat.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : la Belle Vie ; 20 h. : Penthésilée ; 22 h. 30 : R. Wagner.
Madeleine, 21 h. : Peau de vache.
Marigny, 21 h. : Nini la Chance.
Mathurins, 20 h. 45 : La ville dont le prince est un enfant.
Michel, 21 h. : les Vignes du Seigneur.

Vendredi 4 novembre

théâtres

Michodière, 20 h. 30 : Pauvre assassin.
Moderne, 21 h. : Par-delà les marronniers.
Montparnasse, 21 h. : Trois lits pour huit.
Mouffetard, 19 h. 30 : Phèdre.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : la Magouille.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : les Libertés de La Fontaine.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : Out.
Poche-Montparnasse, 20 h. 30 : Sigismond.
Porte Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour miss Blandish.
Saint-Georges, 20 h. 30 : Topaze.
Studio Champs-Elysées, 21 h. : les Dames du jeudi.
Théâtre Arcadie, 20 h. 45 : le Procureur.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : Sylvie Joly.
Théâtre du Maine, 20 h. 30 : Victime du devoir ; 22 h. : Un oiseau dans la vitre.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : le Cosmonaute agricole ; 22 h. 30 : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre de Paris, 21 h. : Pygmalion.
Théâtre Paris-Nord, 21 h. : Christian Dente.
Théâtre La Péniche, 20 h. 30 : le Retour.
Théâtre de la Plaine, 20 h. 30 : l'Ombre du conte.
Théâtre Présent, 20 h. 30 : les Derniers. — Amphithéâtre, 20 h. 30 : Comme il vous plaira.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Variétés, 20 h. 30 : Féfé de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Aubervilliers, Théâtre de la Commune, 20 h. 30 : Coriolan.
Montreuil, Studio-Théâtre, 20 h. 30 : Trois p'tites vieilles et puis s'en vont.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Sartrouville, Théâtre, 21 h. : Una Ramos (variétés).
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar, 21 h. : Pauvre assassin.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 21 h. : George Dandin.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 45 : le Motif ; 22 h. : le Veuvage de ses artères ; 23 h. : C'est pas toujours facile.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : Renaud ; 21 h. 45 : Au niveau du chou ; 23 h. 15 : Pierre Triboulet.
Café d'Edgar, I, 20 h. 15 : Aubade à Lydie ; 21 h. 45 : Popeck. — II, 19 h. : Machine à fous ; 22 h. 30 : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Plantons sous la suie ; 22 h. : Une pitoyable mascarade.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : l'Impromptu du Palais-Royal ; 22 h. : Néo-Cid 77 ; 23 h. 30 : les Mystères du confessionnal.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Mireille ; 21 h. 45 : Fromage ou dessert.
Le Connétable, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Lewis et Alice.
Le Fanal, 18 h. 30 : Béatrice Arnac ; 20 h. 45 : le Président.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : Il était la Belgique une fois ; 22 h. 30 : le Peplum en folie.
La Mûrisserie de Bananes, 18 h. 30 : Robert Wood, jazz ; 22 h. 15 : Deux hommes en colère.
Petit Bain - Novotel, 21 h. : Rectangle blanc ; 22 h. 30 : les Jumelles.
Petit Casino, 21 h. 15 : Du dac au dac ; 22 h. 30 : J.-C. Montella.
Le Plateau, 20 h. 45 : la Nuit de noces de Cendrillon ; 22 h. : Green et Lejeune.
Aux Quatre Cents Coups, 20 h. 30 : Clovis ; 21 h. 30 : l'Autobus ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
Le Sélénite, I, 20 h. 45 : les Noces à l'envers. — II, 21 h. : les Bonnes ; 22 h. : Vos petites compagnes.
Le Splendid, 20 h. 45 : Frisson sur le secteur ; 22 h. 15 : Amours, coquillages et crustacés.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. : A nous deux, j'arriverai bien à être de gauche.
La Veuve Pichard, 20 h. 30 : le Mystère de la petite marche ; 22 h. : le Secret de Zonga.
Vieille-Grille, I, 20 h. 30 : Bernadette Rollin ; 21 h. 45 : Soliloques ; 23 h. : Antenne 1000. — II, 22 h. : le Décret secret.

Festival d'automne

Voir aussi Les salles subventionnées.
Théâtre des Amandiers (Nanterre), 20 h. 30 : Palazzo Mentale.
Salle Wagram, 20 h. 30 : Ch. Tyler.
Théâtre Le Palace, 20 h. 30 : Locus Solus.

La danse

Palais des Sports, 20 h. 30 : Ballet soviétique sur glace.
Pavillon de Paris, 20 h. 45 : Chants et danses des révolutions russes.
Centre Mandapa, 21 h. : Bharata-Natyam, danses sacrées de l'Inde.
Centre Verdier, 20 h. 30 : Ballets modernes (musique électronique).

Jazz, pop', rock et folk

Vieille-Grille, 18 h. 30 : Musiq Ensemble, jazz ; 23 h. : Geranium, folk ; Gérard Dole et Bayou Sauvage.
Centre américain, 21 h. : Echo du Bayon, folk.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : Dannik Lazlo, Jean-Jacques Avenal.
Stadium, 21 h. : Doc Watson.

Les concerts

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : les Solistes de la Camerata (Mozart, Beethoven, Schubert).
Eglise Saint-Roch, 20 h. 30 : Agrupacion Musica de Buenos-Aires, dir. E. Gelego, et Cantate Tupac Amaru.
Hôtel Hérouet, 20 h. 30 : Simone Escure (Bach).
Lucernaire Forum, 21 h. : Pierre Laniau, guitare classique (Bach et Villa-Lobos).
Palais des glaces, 20 h. : Clemencic Trio (musique ancienne, du Moyen Age au baroque).
Salle Gaveau, 18 h. 30 : Bernard Flavigny (Schubert, Webern).
Salle Pleyel, 20 h. 30 : les Solistes de Zagreb (Bach, Vivaldi).









هكذا من الأصل

SPECTACLES

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

Centre Pompidou, 15 h. : Les techniques de la création ; 19 h. : L'avant-garde cinématographique (en liaison avec le Festival de Paris).

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Bouclette et carnaval des vérités, de M. L'Herbier ; 18 h. 30, films d'animation : Des pas vers la Lune, Seven Arts, Homo Sapiens, de P. Gopo ; 20 h. 30 : They made me a criminal, de B. Berkeley ; 22 h. 30 : l'Ange bleu, de J. von Sternberg.

Les exclusivités

ALICE CONSTANT (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Calypso, 17e (754-10-68).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; George-V, 8e 225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633 - 79 - 38) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81 ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
BARRY LYNDON (Ang. v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
LES CHASSEURS (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES (Fr.) : Racine, 6e (633-43-71), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
CRAZY HORSE DE PARIS (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Balzac, 8e (359-52-70), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA DENTELLIERE (Fr.), Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Templiers, 3e (272-94-56), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Nations, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331-56-86).
DUELLISTES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Calypso, 17e (754-10-68).

cinémas

LES ENFANTS DU PLACARD (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
L'ESPION QUI M'AIMAIT (A., v.o.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Madeleine, 8e (073-56-03).

Les films nouveaux

LA VIE DEVANT SOI, film français de Moshe Misrahi : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (57-33-00), Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
MARCHE PAS SUR MES LACETS, film français de Max Pecas (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Mistral, 14e (539-52-43), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Murat, 16e (288-99-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (033-50-91), Action La Fayette, 9e (878-80-50), Olympic, 14e (542-67-42).
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN (Fr.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE (A., v.f.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : St-Germain Huchette, 5e (633-87-59), St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).
J' ME MARIE, J' ME MARIE PAS (Canada) : La Clef, 5e (337-90-90).

LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Diderot, 12e (343-19-29), Paramount-Galaxie, 13e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MILLE-PATTES FAIT DES CLAQUETTES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Omnia, 2e (233-39-36), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), Balzac, 8e (359-52-70), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e 331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention St-Charles, 15e (579-33-00), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, (19e (206-71-33).
MOI, FLEUR BLEUE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).
ONE MORE TIME (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE POINT DE MIRE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), Caméo, 9e (770-20-89), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
POUR CLEMENCE (Fr.) : Studio-Médicis, 5e (633-25-97), Marbeuf, 8e (225-47-19), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
SALO (It., **, v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
SI LES PORCS AVAIENT DES AILES (It., **, v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LE TOBOGGAN DE LA MORT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-A.) : Impérial, 2e (742-72-52), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), UGC-Danton, 6e (329-42-62), Marbeuf, 8e (225-47-19), Biarritz, 8e (723-69-23) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Athéna, 12e (343-07-48), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp., Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
UN TAXI MAUVE (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
VALENTINO (Ang., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
VOUS N'AUREZ PAS L'ALSACE ET LA LORRAINE (Fr.) : ABC, 2e (236-55-54) ; UGC-Opéra, 2e (261-50-32) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-17) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

Les festivals

FESTIVAL CINEMATOGRAPHIQUE INTERNATIONAL DE PARIS, Empire, 17e (766-59-19) (v.o.) : Camouflage, La nuit tous les chats sont gris, Stay Hungry, Une vocation suspendue, le Voyage en Angleterre, Nishant.
LES DIX PREMIERES ANNEES DU STUDIO DES URSULINES, 5e (033-39-19) (v.o.) : Solitude.
HOMMAGE A ABEL GANCE : Studio 28, 18e (606-36-07) : Mater Dolorosa.
HOMMAGE A CASSAVETES (v.o.), Jean-Renoir, 9e (879-40-75) : la Ballade des sans-espoir.
RAYMOND QUENEAU ET LE CINEMA : New-Yorker, 9e (770-63-40) : Gervaise.
JACQUES PREVERT ET LE CINEMA : Studio Logos, 5e (033-26-42) : les Amants de Vérone.
LE CINEMA DE MARCEL HANOUN : Le Seine, 5e (325-95-99) : 13 h. 45 : Une simple histoire ; 15 h. : Octobre à Madrid ; 16 h. 15 : l'Authentique procès de Carl Emmanuel Jung ; 17 h. 30 : la Vérité sur l'imaginaire passion d'un inconnu ; 19 h. : l'Eté ; 20 h. 15 : l'Hiver ; 21 h. 45 : le Printemps ; 22 h. 15 : l'Automne.
CINEMA DANS LE CINEMA (v.o.), Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : Wild Party.
POLANSKI (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : le Bal des vampires.
WERNER HERZOG (v.o.), Quintette, 5e (033-35-40) : Aguirre, la colère de Dieu.
COMEDIES MUSICALES DE LA METRO-GOLDWYN-MAYER (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78) : les Girls. — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Belle de Moscou.
J.-L. GODARD : Action-République, 11e (805-51-33) : Sur et sous la communication, Tout va bien.
ALTMAN (v.o.), Studio Galande, 5e 033-72-71), 13 h. 45 : Buffalo Bill et les Indiens ; 16 h. et 22 h. : Trois Femmes ; 18 h. : California Split ; 20 h. : le Privé.
IIe FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'OPERA, Studio Marigny, 8e (225-20-74) : l'Enlèvement au sérail, la Norma, Tristan et Yseult.
CHARLIE CHAPLIN (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Charlot soldat, le Pèlerin, Jour de paye.
LES GRANDS CHEFS-D'ŒUVRE DU CINEMA SOVIETIQUE, France-Elysées, 8e (723-71-11), en alternance : Ivan le Terrible, la Ballade du soldat, Andrei Roublev, la Mère, les Marins de Cronstadt, le Premier Maître, le Torrent de fer, le Don paisible.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

ESSO REP recherche :

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES GISEMENT,

formation Grandes Ecoles. Formation complémentaire souhaitée. Ecole Nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs. Quelques années d'expérience si possible.

DES INGÉNIEURS OPÉRATIONS DE FORAGE,

formation Grandes Ecoles. Formation complémentaire souhaitée. Ecole Nationale Supérieure du Pétrole et des Moteurs (option forage-production). A défaut, quelques années d'expérience si possible. Robuste constitution physique.

Connaissance de l'anglais indispensable pour ces postes.

Ecr. avec C.V. détaillé au Service Relations Sociales ESSO REP - B.P. N° 7 - 33321 BEGLES

A. T. M.

Une filiale MEDISHIELD recherche un

CHEF PRODUIT

pour implantation d'une nouvelle division en France

- Responsable de la distribution des produits orthopédiques DELORO.
- Lieu de travail : Paris, pouvant se déplacer dans toute la France.
- Les candidats doivent posséder une parfaite pratique de la langue anglaise.
- Grande expérience du « marché » orthopédique.

Envoyer C.V. à :
Monsieur le Directeur Général,
A.T.M. - B.P. 45 - 78310 MAUREPAS

IMPORTATEUR PROD. CHIM. INDUSTRIELS QUART. OPERA recherche
CADRE TECHNICO-CCIAL
bonne formation et minimum 5 ans expérience pour vente ligne de spécialités à échelon national. Angl. indispensable, autre langue étrangère souhaitable. Ecr. av. C.V. à J.-C. POULAIN 57, quai de Seine, 75019 PARIS qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE TRANSITAIRE RESEAU INTERNATIONAL pour situation d'avenir dans groupe de premier plan cherche
CADRES COMMERCIAUX EXPÉRIMENTÉS
TRILINGUES si possible, ayant bonnes connaiss. des marchés :
— AMERIQUE DU NORD
— Ou AMERIQUE LATINE
— Ou EXTREME-ORIENT
— Ou MOYEN-ORIENT.
Adr. C.V. avec référ. et prétent. n° 4657 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS qui trans. DISCRETION ASSUREE.

URGENT. Important organisme social recherche
COLLABORATRICE
pour sect. VAL-D'OISE, SEINE-SAINT-DENIS, pour 1 an, 25 ans minimum. Formation supérieure, relations publiques, promotion vente. — Ecrire avec C.V. et photo sous n° 17.753 B. BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

SAFMAT recherche d'urgence pour son service après-vente domestique
UN TECHNICIEN
spécialisé fuel et gaz. Formation électromécanique. Références exigées. Ecr. ss n° 2.691 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02 qui tr.

Société Conseil Formation recherche
D.E.A. GESTION, HEC, ESSEC, ESCAE, DECS, INSEAD, MBA
Ayant une spécialisation finances-comptabilité pour s'intégrer dans ses équipes d'intervention.
Téléphone : 553-39-09, Poste 330

Recherchons pour poste responsabilités dans l'OISE
INGÉNIEUR ou TECHNICIEN
Fonction : gestion et développement d'un atelier autonome de mécanique, connaissances indispensables en machines-outils conventionnelles.
Tél. : 607-00-78 et 203-11-94

DESSINATEUR D'ETUDES connaissances exigées en industriel et poste M.T. pour séjour NOUMEA environ 5 mois. Ecrire : S.E.E.E., 21, rue Diderot, 92130 Issy-les-Moulineaux, à l'attention de M. MANN.

Centre Paris, Sté dynamique recherche
LICENCIÉ EN DROIT
Aimant vie active
Contrats commerciaux
Libre immédiatement
Ecr. n° 3339, Publicité Réunies, 112, bd Voltaire - 75011 Paris

Spectroscopie Industrielle et Scientifique — absorption — émission atomique et moléculaire fluorescence X recherche :
HOMME DYNAMIQUE
capable d'animer une équipe de vente sur le territoire métropolitain.
Env. C.V., photo et prétent. à M. MOATTI, Sté R. Delhomme et Cie., B.P. 35, 75562 Paris Cedex 12

Importante Association de TOURISME SOCIAL tournée vers les jeunes recherche
CADRE
pour son service GESTION et EQUIPEMENT du RESEAU. Expér. demandée. Age 28 min. Formation : Institut Contrôle de Gestion ou équivalent. Rémunération à débattre. Prendre rendez-vous pour jeudi 3 nov. ou vendr. 4 nov. en téléphonant au 261-84-03.

secrétaires

de direction

Artiste de renommé internat. quartier Montparnasse cherche
SECRÉTAIRE DIRECTION
Bilingue expér. Franç./anglais. Env. lettre manuscr. avec C.V. + photo à C.G.P., B 53, 14, r. Jean-Mermoz, 75008 PARIS.

Secrétaires

Société d'importation matériel électronique recherche
SECRÉTAIRE-STENODACTYLO
bilingue anglais, pour travail varié. Env. C.V. et prétent. à SCIE-DIMES, B.P. 33, 91122 PALAISEAU.

Société NATION recherche
SECRÉTAIRE-STÉNODACTYLO EXPERIMENTEE
Bonnes connais. anglais pour service technico-commercial. Libre immédiatement. Env. C.V., photo et prét. s/réf. 231 à Sté DELHOMME et Cie, B.P. 35, 75562 Paris Cedex 12.

IMPORTANTE SOCIETE Métro PONT-DE-NEUILLY recherche

1) pour SERVICE GESTION
UNE SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO
Bon niveau et confirmée. Connaissance comptabilité finances indispensable.

2) pour SERVICE MARKETING
UNE SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLO
Bon niveau et confirmée.

Nombreux avantages sociaux.

Ecrire avec C.V. et prétent. N° 34.579 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

capitaux ou proposit. com.

LE MONDE DES FLEURS
La plus grand chaîne de boutiques de fleurs et cadeaux des U.S.A. étend ses activités dans le monde. Un nombre limité de succursales multiples en franchise est ouvert à des candidats sélectionnés. Pour interview et informations complémentaires, écrite à : FLOWER WORLD OF AMERICA INC., 375 Park Avenue, The Seagram Building, NEW YORK N.Y. 10022 U.S.A.

représent. offre

Important fabricant de bagages rech. pour Paris et banlieue
UN AGENT CCIAL CONFIRME
25 ans min., dynamique, pour visiter clientèle existante. Libre rapidement. Fixe + % + frais. Voiture indispensable. Env. C.V., photo ss n° 17.846 B BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES.

propositions diverses

Bibliothèque pédagogique rech LES CAHIERS DE LA QUINZAINE séries I, II, III, IV et les 16e Cahiers de la VIe série 5e et 12e de la Xe série 6e Cahiers de la XIe série 3e et 4e Cahiers de XVe série Ecr. à 6.595, « le Monde » P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

représent. demande

J. H., 32 a., Algérien, cadre sérieux, tr. b. présent., longue exp. contacts ht niv., comm. équip., burx. Etud. ttes propos. de représentat. même produit ou autres en Algérie et Afrique. Firme (s) sérieuse seulement. Ecr. n° 1.880 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

MATH. Rattrapage par Professeur expérimenté. Tél. : 278-77-71

enseignem.

Lycéens, étud., adult., facilitez études par acquis. MÉTHODES. Cours correspondance. CEAFIP, B.P. 21.307, PARIS CEDEX 07.

ESPAGNOL INTENSIF
Sur la Costa Del Sol par petits groupes. ACADEMIA OXFORD Comedias, 11 MALAGA (Esp.). Téléph. 21-23-09.

demandes d'emploi

MEDECIN FORM. MED. INT. ENDOC, METAB., 45 a., exerc. client., licencié droit, recherche poste direction laborat. pharm. Ecr. n° 7.918, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 58 ans, 26 ans expérience inspection vente grand quotidien du soir, rech. poste similaire. MOREL D'ARLEUX, téléph. 553-12-37.

GESTIONNAIRE STOCKS BATIMENT, 36 ans, expérimenté, cherche situation. — S'adresser HAVAS ORLEANS n° 105.878.

INGENIEUR GENIE CIVIL DOCTEUR ECON. REGIONALE 28 a., expér. planif. transports France et Antilles (ONU), bil. franç.-angl., ch. poste France ou étranger. Ecrire Dolzon, 3, rue du Parana, 44800 Saint-Herblain.

Jeune Femme, Secrétaire trilingue : espagnol, anglais, français, cherche poste en France, organisation internationale ou similaire. Expér. UNESCO, ONU. Ecr. n° 6600, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

TRANSPORT
CADRE SUPERIEUR
55 a., 30 a. expér. transit douane comptable de format. gde expér. Financière et Administrative recherche : Création de poste transport C.P.M.E. Libre de suite. J.-P. DONOT, 25, rue de Moscou, Paris-8e.

J.H. 23 a., dég. O.M., BTS Publicité, ayt 6 m. expér. en rédaction/agence, ch. empl. ou à défaut stage rémun. ds agence ou chez annonceur. Ecr. n° 6594, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Attaché Direction, 59 a., ch. pste Gest. du Personnel, Finances ds entrepr. moy. pr second. patron. Téléphoner après 18 heures ou avant 10 heures au 805-65-69

J. Fme parlant angl., it. courant rech. emploi mi-temps, Hôtesse, Standardiste et Dactylo Libre de suite. Ecr. n° 6597, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Bilingue Français-Anglais. B.A. russe université de Londres secrétariat, rech. tps complet ou mi-tps ds journalisme, librairie ou entreprise ayant activité internationale importante. Poste traductions, études, secrétariat, interprète, perfectionnement linguistique du personnel Libre voyager. Ecr. n° 1.883 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Rech. trav. dactylo franç./angl sur place ou dom. Ferait rempl. Tél. matin : 581-00-10

JURISTE D'AFFAIRES polyvalent, forte personnalité st. avocats aux conseils, niv doct. rech. sit. ds cab. cons. jur Ecr. n° 7.895 « le Monde » Publ 5, rue des Italiens, 75427 Paris-9e

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

Partic. vd TOYOTA 7 CV 1976, vert métallisé, vitres teintées, radio F.M., climatisée + remorque. 15.000 F. Tél. (24) 29-18-67.

Vds 204 1974, b. état, 62.000 km., 9.600 F. Tél. h. bur. 644-23-90, poste 266. Après 18 h. 769-09-41.

Personnel usine vend R 5 TL mi-avril 1977, bleu métallisé. Prix intéressant. Disponible de suite. 9.000 kilomètres.
Téléphone :
Bureau : 609-94-56, poste 415.
Domicile : 237-34-54.

Personnel Régie Renault vend R-12 TL fév. 77, 10 000 km, bleu métall., vitres teint., état neuf. Téléph. (après 18 h.) : 959-68-60.

12 à 16 C.V.

A saisir CX 2200, 1976, 30.000 kilomètres, 25.000 F + 404 coupé, 5.000 F. Tél. 735-01-84

divers

BMW OCCASIONS
320, 520, 525, 528, 728 modèles 77 peu roulé, garantis Auto-Paris XV. Tél. 533-69-95. 63, rue Desnouettes, Paris (15e).

MERCEDES — **SFAM-France**
Exposition. Essais, ventes.
Crédit-leasing.
Pièces détachées.
Mécanique,
carrosserie.



Concessionnaire.
23, bd de Courcelles
Paris 75008
Tél. 292 02 50

l'agenda du Monde

Artisans

Exécution rapide de tous vos travaux de maçonnerie, chauff., plomberie, électricité, carrelages, peintures. Agréé E.D.F., garantie décennale, études et devis gratuits. Tél. : 906-81-96.

PLOMBERIE
dépannages immédiats installations et réfection sur devis gratuit. Serrurerie, électricité en dépannages rapides et installations, et ts corps de métiers.
Tél. : 764-13-36
3 bis, rue de la Réunion, 75020.

POUR VOS TRAVAUX maçonnerie, carrelage, plomberie, chauffage, menuiserie, peinture, tentures murales et moquettes. Téléph. : 878-00-75.

Arts

A vdre copie 153 cm X 174 cm L'ATELIER DU PEINTRE DE COURBET. Téléph. : 272-71-84.

Vends LITHOS prix intéressant VALADIE, BONNEFOIT, MENGUY, BRAYER. T. : 742-59-62.

Bijoux

Bijoux « sur mesure » moins chers chez joaillier fabricant. Transformations, réparations. L'ATELIER, 210, bd Raspail, Métro Vavin, Raspail. TEL. : 326-88-03.

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES. Se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS-4e. Téléphone : 033-00-83.

Fourrures

Vds 4 000 F mant. renard Virginie Revillon, 38, val. nf 15 000 F. T. 359-43-87 avant 9 h. ou soir.

FOURRURES OCCASION DEPOT-VENTE exclusivement de fourrures gd choix vêtements parf. état, 91, rue du Théâtre, Paris-15e. TEL. : 575-10-77.

Gastronomie

Nouveau Restaurant Vietnamien GIA-LONG cuisine excellente, repas copieux ambiance familiale 69, rue Clisson, PARIS 13e TEL. : 585-60-16.

Instruments de musique

PIANO QUART DE QUEUE américain, 88 notes, 3 pédales, état parfait, 16 000 F. 976-57-97.

PIANOS D. MAGNE
Sélection meilleures marques : neuf, occasions, location, vente, achat, réparation, entretien. 10 ans garantie, crédit, location - test, livraison, 50, rue de Rome, 75008 PARIS. Téléph. : 522-30-90 et 522-21-74.

Meubles

REGALI meubles
QUINZAINE DU CANAPÉ
Prix exceptionnels.
Crédit gratuit 6 mois pendant la quinzaine, à partir de 3 000 F d'achats après acceptation du dossier. Parking gratuit dans le local. Ouvert de 10 h. à 19 h. 15. TEL. : 359-94-23. 10, rue du Colisée, Paris-8e. Métro Franklin - Roosevelt.

Mode

BOTTES ET CHAUSSURES DE LUXE
pour dame et monsieur.
TILT, SOLDE CHAUSSURES. 18, r. V.-Massé, 75009, 526-39-05.

Moquette

DISCOUNT 30 A 60 %
sur 10 000 m2 moquette toutes qualités. Téléphone : 757-19-19.

Péniche

Péniche aménag. habit. 100 m2, excel. état navigat., 120 000 F. Téléph. : 707-20-88 ou 329-43-22.

Présentoir

Loc. ou vente unité d'exposition. Visible tous les jours. SIAMCO 41e niveau Tour Montparnasse. TEL. : 901-88-00.

Rencontres

A R E L 563-17-27 CLUB RENCONTRES Sélections par âge et milieu socio-culturel 116, av. Champs-Elysées, Paris.

Vêtements

COUTURE AUTOMNE-HIVER R.T., 46, r. La Fayette, Paris-9e TEL. : 824-66-87.

Relations

CÉLIBATAIRES, VEUFS, DIVORCÉS

Depuis 30 ans par relations dans la meilleure Société Française et Internationale d'Expression Française.

Maître RUCKEBUSCH

tenant compte des valeurs humaines, professionnelles et de l'excellence de l'éducation, favorise avec le tact et la discrétion qui s'imposent des rencontres très élaborées.

Aucune succursale, mais 2 cabinets où, en alternance il reçoit, sur R.V. chacun de ses correspondants.

Une prestation hors du commun

5, rue du Cirque PARIS 8ème Rond-Point des Champs-Elysées 720-02-97 / 78

4 et 6, rue Jean-Bart 59000 LILLE 54-86-71 77-42

Spécialités régionales (vins)

A. CHAPEAU, viticulteur à HUSSEAU, 37270 MONTLOUIS vous propose sa production de vin blanc A.C., sec, 1/2 sec, moelleux, champagnisé brut et 1/2 sec (exp. 12 ou 25 bout.).

VIGNERON BOURGOGNE propose les vins de sa récolte. BUFFET, 21190 VOLNAY.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Faites la pause au Bar Basque Bar améric. Propriétaires frères BADIOLA, 22, boulevard Thiers 64500 SAINT-JEAN-DE-LUZ.

P. à P. loue du 25-3 au 1-4 et du 2-4 au 9-4 studio 4 pers. Inter-Résidences Tignes T. 972-33-85.

NOEL en familles choisies. VOSGES, ALPES, JURA, **LA MARELLE** Pr enfts 5 à 17 a. 707-50-20

Cours

APPRENDRE ou se perfectionner en anglais-américain, la cuisine française et les vins, dans un cadre familial de grand confort à la campagne. - Notre 8e année. Demander brochure à YETABO, BP Pailly, 89140 Pont-sur-Yonne.

DACTYLOGRAPHIE - STÉNO METH. ACCELEREE. 757-86-86.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

emplois régionaux

G.E.C. ELLIOTT - AUTOMATION S.A.
Division Instruments - Vichy
recherche
pour Service MARKETING :

RESPONSABLE DES STAGES

chargé d'organiser et de donner des cours de formation sur nos produits en France et à l'étranger. Ce poste pourrait convenir à Ingénieur électronicien expérimenté en Instrumentation et Régulation industrielle.
Pratique de l'anglais nécessaire.
Autre langue souhaitée.

Ecrire : B.P. 24 - 03202 VICHY

GROUPEMENT D'ORGANISMES PROFESSIONNELS ET INTERPROFESSIONNELS DE SERVICES AUX ENTREPRISES
RÉGION OUEST
recherche
COLLABORATEUR
CADRE, 35 ans minim., ayant une bonne expérience des problèmes sociaux de l'entreprise industrielle.
Adr. lettre, C.V. man. et photo n° 34.484, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

CLUB DISCOTHEQ., 300 places
VILLE OUEST - 55.000 hab.
demande de suite
DISQUE JOCKEY
BON ANIMATEUR
Place à l'année. T. (43) 01-31-20

Laboratoire universitaire de Strasbourg embauche
ELECTRONICIEN
sur poste Ingénieur contractuel 3 A
Candidature à transmettre au n° 7883, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

L'immobilier

constructions neuves

A PROXIMITÉ DE MONTPARNASSE DANS UNE RUE AU CHARME PROVINCIAL

6, RUE BARGUE PARIS-XVe

3 PIÈCES :
70,50 m2 + BALCON 5 m2 (2e ETAGE)
521.000 FRANCS, FERME ET DEFINITIF (+ PARKING)

Visitez l'appartement-témoin sur place, tous les jours, de 14 à 19 heures (fermé mardi et vendredi), samedi et dimanche, de 10 à 19 heures, ou téléphonez à :

GEFIC - 723-78-78
4, place d'Iéna. — 75116 PARIS



REALISATION SEPIMO

Près du Château de VERSAILLES...
60 appartements de standing
1 à 6 pièces dont plusieurs duplex et triplex. Dans le style versaillais : toits en ardoise à la Mansard, jardins à la française.
RENSEIGNEMENTS ET VENTE: SOVIC
15, rue du Général Leclerc à Versailles. Tél. 953.85.85 du lundi après-midi au vendredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h ou sur rendez-vous.

propriétés

5 KM SENS CAUSE DEPART MAISON RUSTIQUE living, 2 chambres, s.d.b., W.-C., cuisine aménagée, gar. 2 voit., buanderie, grenier aménageable, cave voûtée, chauff. centr., tél., + 2 ch. amis. Sur terr. 4 000 m2 clos en dur, abr. fr., barbecue. Agences d'abstenir. Tél. : 65-30-09.

MONTFORT-L'AMAURY. Belle ppté + 2.000 m2 terr. 3 récept. 4 chbres. 2 s. bains. EXCEPT. 730.000 F. - 578-17-38.

PROVENCE SUD LUBERON **PROPRIETE** bien exposée 25 km AIX
Ferme restaurée, confort, jolie vue: 170 m2 habitables, dont 4 belles chbres, dépend. amples attenantes, avec garage voûté, gde cour ombragée. Px 600.000. Possib. 1 ha. ou 4 ha vigne Cuve plein rapport, exclusiv.
PETIT MAS bien restauré Tél. Jolie vue dominante, dans Lubéron. Prix 270.000 F. Ag. CATIER 84360 LAURIS. - Tél. (90) 68-03-46.

BONDY. Villa grand standing, conviendrait PROF. LIB. ou CENTRE MEDICAL 430m², Habitable sur terrain 1.130 m². Prix tot. 1.950.000 F. 826-10-80.

6 km. de Bonny-s/Loire (Loiret)
160 KM. PARIS
propriété 1972, 105 m² HABIT., gar., absolument impeccable, cft. TERRAIN 2.500 m², possibilité 1 ha. de plus, 285.000 F JARYAL. Téléph. (38) 03-13-19.

25 Km. OUEST PARIS Presbytère XVIIIe restauré, 7 p. état neuf, petit jardin clos murs, 850.000 F. - 975-86-59.

VILLEMEUX-SUR-EURE maison campagne plain-pied, Living, salon, bureau, jardin d'hiver, 4 chambres tt conft, dépend., parc, roseraie 4.500m² de QUALITE et de bon GOUT. Voir dim. 10-19 h. pour rens. Auberge St-Pierre à Villemeux.

PROVENCE-LUBERON
Quelques affaires de très grande qualité
- Maison 5 p. ds magnifique pinède aménagée avec goût. Prête à habiter. 505.000 F
- Terrain 5.000 m² viabilisé ds cadre grandiose. Immédiat. constructible. 160.000 F.
- Maison 3 chambres+gd séj plein sud + annexes. Prox. village. 455.000 F.

Gordes Immobilier 84220 Gordes Tél. (90) 72-00-70.

A V. ANJOU, Côteaux Layon, 8 km. Loire, belle ppté. fin XVI partiellement sinistrée. Bât. importants, petite tourelle. parc boisé, terre, vigne, 5 ha. Me Courcoul, notaire, 49190 ROCHEFORT-SUR-LOIRE.

RÉGION RAMBOUILLET
Propriété luxueuse au calme, résident., maison maîtres, liv., 5 ch., 3 bns + mais. gardien. 3 boxes, grange, parc 16.000 m2, pool house, piscine, 1.250.000 F. Agence GAZERAN : 483-19-70.

8 KM SENS CAUSE DEPART MAISON RUSTIQUE living, 2 chambres, s.d b., salle d'eau, 2 W.-C., cuis. aménagée, garage, cellier voûté, grenier aménageable, chauf. centr., tél., barbecue, sur terr. de 1 800 m2 clos, arbr. fruit. Px : 450 000 F. Agences s'abstenir. Tél. : 88-83-41.

PROPRIÉTÉ VITICOLE
SAINT-EMILIONNAIS
15 hectares dont 7 hectares de vignes seul tenant, maison de maîtres, maison d'employés. Chais modernes. Prix intéressant Téléphone : (56) 49-61-03, après 20 heures. CLAUDE BONCHEAU.

LA VARENNE
RESIDENTIEL, TRES BELLE PROPR. DE CARACTERE SUR 2 000 m2 parc clos de murs : MAGNIFIQUE RECEPTION 5 GDES CHBRES, TT CONFT. PRIX : 2.000.000 DE FRANCS. « LES IMMEUBLES », 883-14-22.

domaines

SOLOGNE
1 H 30 PARIS
Très beau territoire de 20 HA avec possibilité étang 2 HA 50. Prix frais agence inclus : 425.000 F
Agence SAINT-HUBERT
Tél. (38) 91-57-77

villas

SCEAUX RESIDENT. - Calme Près lycée Marie-Curie, très agréb. 5/6 p. tt cft, possib. agrandissement. S/magnifique terr. 900 m2. Prix 850.000 F. Ag. Marché 661-05-05.

VESINET RESIDENTIEL CHARMANTE MAISON EN REZ-DE-CHAUSS. Séj. 2 chbres, cuisine, s. bains, dépend. Jard. 400 m2. 520.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

DERNIER PRIX : TRES URGT SANTENY (94) DOMAINE privé piscine, tennis, écoles, magnif. VILLA sur 900 m² paysagés, sal. 55 m² + 5 chb., 3 s. bs, gar. 2 voit., 200 m² habit. Décor lux, vue s/bois. 560.000 F. 948-70-55.

St-GERMAIN 6 km., villa neuve habit. ste, récept. 4 ch., bur., vaste ss-sol, gar. 3 voitures. Jardin 700 m² - 680.000 F ttes taxes comprises. 027-57-48.

CHEVREUSE 10 min. Me sur 690 m² bord forêt, construction récente, compr. : séj. triple, cuis. équipée, 2 chbres, s. bs, garage 2 voitures ; à l'étage : 3 chambres, dont 1 de 30 m² avec s. de bs, s. d'eau, chauff. cent gaz, raison familiale - A saisir 630.000 F. - 045-29-09.

5 KM. DE VERSAILLES Accès direct à la forêt de MARLY. Je vends magnifique villa, belle réception + 6/7 chbres, 3 bains, s/ss-sol total, gar. 3-4 voitures + service. Nombreuses annexes. 2.000 m² jdin. Px 1.600.000 F. 969-85-35.

CHENNEVIÈRES-S/MARNE
BELLE VILLA de CARACTERE en parfait état sur 700 m2 terrain, 220 m2 habitables. Récept. 80 m2, cheminée, poutraison, 5 chambres, grand confort + dépendances. Prix : 850.000 F. « LES IMMEUBLES » - 883-14-22

PARC DE SCEAUX
Très belle villa s/jardin 830 m2. PRIX A DEBATTRE. ROB. 34-86

maisons de campagne

PROX. SOUILLAC (46)
sur TERRAIN 1.100 m2
sortie village, à vdre maison 1974 pl.-pd, tt cft, chauff. électr. intégré, gd séjour av. chem. + cuis. incorporée, bns, wc. 1 ch. poss. aménag. combles. 200.000 F (45) 92-64-55, p. 433, à part. lundi

PYRÉNÉES-ORIENTALES
Vds mais. d'habitat., 3 niveaux de 5 p. l'un, superf. au sol : 140 m2 entouré terrain clôturé 290 m2 dans village calme et ensoleillé, 10 km mer. Prix : 350.000 F. T. : (68) 38-02-31 HB.

terrains

CROISSY près CENTRE Beau TERRAIN d'ANGLE 1.000 m2, gde façade, toute viabilité. PRIX T.T.C. AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-99

YVELINES, ESSONNE, 35 Paris 12.350 m², avec permis constr. 1 seule construct., eau, él. S/pl. Px 300.000 F. 484-32-73, apr. 19 h.

GIF-SUR-YVETTE (91)
TERRAIN A BATIR 1.000 m2. 260.000 F. 010-42-72 (soir et w.-e.)

fermettes

100 KM. OUEST
Fermette 4 pièces, cuisine, cft. dépendances, sur 2.400 m² clos. Prix exceptionnel. 210.000 F. AG. DE BONNEVAL (28) T. (15) 37-98-25-52, même dim.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

LA LUTTE CONTRE LA HAUSSE DES PRIX

Le gouvernement n'est pas disposé à céder à la facilité

déclare M. Raymond Barre

Voici les principaux passages de la déclaration faite jeudi soir 3 novembre par M. Raymond Barre à la télévision :

« L'an dernier, à la même époque, la hausse des prix, déjà forte, avait tendance à s'accélérer ; nous étions menacés pour 1976 d'une augmentation de 12 à 13 %, et les perspectives pour 1977 étaient très préoccupantes. Le gouvernement a alors décidé un blocage général des prix pendant trois mois, ce qui a permis de limiter le taux d'inflation pour 1976 à 9,9 %.

» Pour 1977, le gouvernement n'a pas maintenu le blocage des prix. C'est en effet une méthode artificielle qui renvoie à plus tard les difficultés qu'il faut résoudre. Nous avons mis en place une politique globale portant sur tous les facteurs qui commandent l'évolution des prix : monnaie, budget, rémunérations, taux de change. Nous pensions au début de cette année que nous pourrions réduire d'un tiers le rythme de hausse des prix, c'est-à-dire le ramener à 8,5 % environ. C'est sur le deuxième semestre de cette année que nous attendions le ralentissement de la hausse des prix.

» Or vous savez que l'indice des prix pour septembre a été de 0,9 %. Celui d'octobre, que nous connaîtrons à la fin de ce mois, sera sans doute également élevé. Le ralentissement de la hausse des prix sera donc moins accentué que nous ne l'espérions. »

Après avoir souligné que l'augmentation des prix des produits alimentaires avait été très forte (+ 11,1 % de janvier à septembre 1977) et que c'était sur eux *« qu'il convenait d'exercer un effort de modération »*, M. Barre a déclaré :

« La lutte contre la hausse des prix est une œuvre de longue haleine. (...) La lutte contre l'inflation doit être une œuvre collective. Nous avons trop souvent tendance à penser que l'inflation, c'est la faute des autres, alors que nous y avons tous une part de responsabilité. Je demande à tous ceux qui produisent et qui distribuent des produits alimentaires de comprendre que la politique de redressement économique et financier du pays ne saurait être compromise par une croissance excessive des prix de ces produits et par un gonflement anormal des marges commerciales, au moment même où les salariés et les entreprises industrielles apportent leur contribution à cette politique. L'opinion publique ne le comprend pas : elle s'en émeut et, parfois, elle s'en indigne à bon droit.

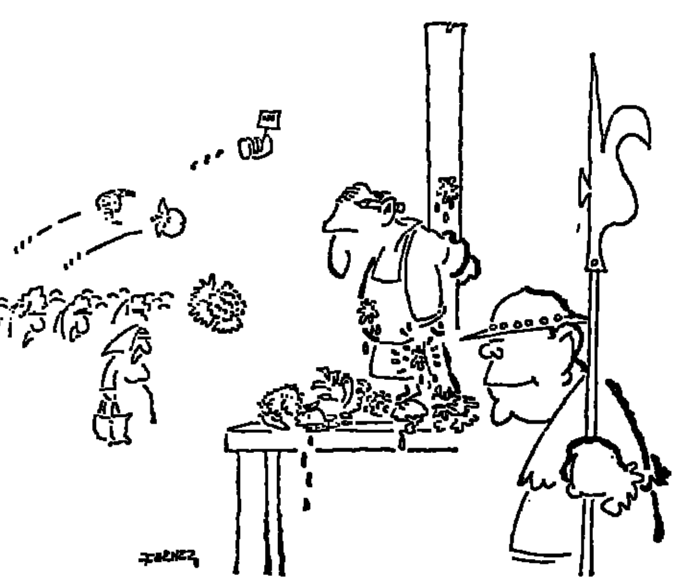
» Je demande aux chefs d'entreprises et aux prestataires de services de continuer à respecter, comme ils l'ont fait jusqu'ici, les engagements de modération de prix auxquels ils ont souscrit.

» La France doit obtenir un ralentissement de la hausse de ses coûts de production et de ses prix : c'est la condition nécessaire du développement de la capacité de concurrence de notre économie et de la sauvegarde du pouvoir d'achat des Français. Dans le monde difficile où nous vivons, il faut comprendre que notre pays ne résoudra pas ses problèmes par la hausse continuelle des prix, l'augmentation inconsidérée des rémunérations, la réduction de la durée du travail, l'accroissement des congés, et, pour couronner le tout, par la baisse du franc. L'effort que nous avons entrepris, et que nous poursuivrons tant que cela sera nécessaire, est le seul qui puisse nous épargner à terme des sacrifices douloureux, et notamment une amputation du pouvoir d'achat des Français.

» Je demande aux consommateurs, et notamment aux Françaises qui ont la responsabilité du budget familial, de ne pas se comporter avec passivité, de reporter leurs achats sur les produits moins chers, de sanctionner eux-mêmes les hausses abusives de prix. La lutte contre la hausse des prix est d'abord leur affaire.

» Ceux qui seraient tentés de croire que le gouvernement se montrerait, dans les prochains mois, complaisant à l'égard de certaines catégories d'intérêts, ou tolérerait, en matière de prix et de revenus, des hausses de rattrapage ou d'anticipation, ceux-là se trompent lourdement.

» Le gouvernement n'est pas disposé à céder à la facilité, parce que l'enjeu, pour le pays, est trop important. Il ne déviera pas de la ligne qu'il s'est tracée. Je suis sûr que ce langage sera compris et entendu par tous, dans leur propre intérêt et dans celui du pays. »



(Dessin de CHENEZ.)

● *Aide à l'exportation.* — Le ministère du commerce extérieur vient de créer une cellule « S.V.P.-P.M.E. » pour aider les petites et moyennes entreprises à exporter. Ce service (téléphone : 555-92-20) sera chargé d'expliquer aux responsables de ces entreprises les mesures d'incitation et de soutien à l'exportation et de les orienter vers les organismes ou administration compétents (Direction des relations économiques extérieures, COFACE, B.F.C.E., etc.).

Pourquoi si tard ?

(Suite de la première page.)

Les statistiques montrent en tout cas que si, en 1976, ce sont les prix à la production qui ont provoqué les fortes hausses de prix de détail, du fait notamment de la sécheresse, c'est l'inverse qui s'est produit cette année. Après avoir fait preuve d'une réelle modération jusqu'à l'automne 1976, amortissant même un peu les pointes des prix à la production, les commerçants ont commencé à se rattraper à partir d'octobre de la même année en gonflant leurs marges. Ce phénomène s'est poursuivi sans arrêt depuis. Il a connu deux phases. Ce sont d'abord les détaillants qui, d'octobre 1976 à janvier-février 1977, ont reconstitué leurs profits ; les grossistes ont alors pris le relais et le conservent depuis.

M. Barre, qui dispose de tout un appareil de statistiques et d'observations, a-t-il ignoré ce phénomène important ? C'est possible. On attribue souvent aux calculs politiques ce qui relève de l'erreur ou de l'ignorance des faits. Les événements de mai 1968 n'auraient probablement pas pris l'importance que l'on sait si M. Michel Debré, alors ministre de l'économie et des finances, avait su, dès 1967, que d'exceptionnels progrès de la productivité entretenaient un chômage important malgré la reprise très vive de la production industrielle.

Mais il est aussi possible que le retard mis par M. Barre à agir sur les prix alimentaires s'explique par un choix tactique : ne pas affronter en même temps trois catégories de citoyens, les commerçants, les agents de l'Etat et les salariés du secteur privé, les deux dernières étant mises en 1977 au régime sec du simple maintien du pouvoir d'achat. En stratégie militaire, on connaît le danger d'attaquer sur plusieurs fronts à la fois...

La question reste posée. M. Barre s'est peut-être aussi senti plus libre d'affronter les commerçants depuis que les chances de victoire de la gauche aux prochaines élections législatives ont baissé à la suite de la brouille P.S.-P.C. Simple hypothèse.

Ce qui apparaît évident, en revanche, c'est que, dans la lutte déjà ancienne que se livrent les diverses catégories socio-professionnelles pour s'attribuer une part maximum du revenu national, les commerçants, grossistes ou détaillants, auront très probablement bien tiré leur épingle du jeu cette année. Ils l'avaient moins bien fait en 1976. Sur deux ans, leur pouvoir d'achat aura augmenté de façon honorable : environ 5 %. C'est même un peu plus que ce qui est revenu aux salariés pendant la même période (4 % environ).

L'ennui pour l'économie française est que ce rattrapage survient à un moment difficile, où rien de tel ne peut se produire sans mettre en péril le redressement entrepris. L'attitude du commerce risque en effet de relancer les hausses de salaires, que M. Barre avait réussi — c'était un succès de son plan — à nettement freiner. Elle détourne aussi de l'investissement industriel des flux monétaires qui, aboutissant au secteur du commerce, alimentent soit l'épargne, soit la consommation, soit encore la construction de résidences secondaires ou des dépenses de loisirs : le contraire précisément de ce que souhaite M. Barre.

Il reste peu de temps maintenant au premier ministre pour colmater la brèche importante qui menace sa politique, dont les milieux d'affaires pensaient jusqu'à présent qu'elle était bien menée. *« Nous sommes sans illusions. C'est une autre politique de l'économie qu'il faudra proposer aux Français »*, écrit ce vendredi Pierre Charpy dans *la Lettre de la Nation*, organe quotidien du R.P.R.

ALAIN VERNHOLES.

LA LUTTE CONTRE LA HAUSSE DES PRIX

• Prix bloqués : poulet, eau minérale, certaines pâtisseries
• Marges limitées : veau
• Droits de douane abaissés : pommes et agrumes

Les mesures annoncées jeudi soir par M. Barre sont de trois ordres : actions directes sur les prix et les marges, qui sont soit plafonnés soit réduits ; meilleur approvisionnement des marchés pour accroître l'offre et peser à la baisse sur les cours ; amélioration — à terme — des circuits de distribution et renforcement de la concurrence

1. — ACTIONS DIRECTES SUR LES PRIX ET LES MARGES

● *Les prix du poulet devront baisser de 5 %* au stade de gros, sur la base des cours bloqués au 15 octobre. Cette mesure obligera les opérateurs qui vendent « sortie abattoir » à répercuter la baisse des coûts de production entraînée par la diminution du soja, aliment des volailles. Les importateurs et les grossistes sont également touchés par cette mesure.

● *Les marges commerciales vont être limitées pour la viande de veau* (elles le sont déjà pour la viande de bœuf), ainsi que pour les poissons, coquillages et crustacés.

[De novembre 1976 à février 1977, une importante baisse des cours des veaux à la production s'était produite. Elle avait atteint jusqu'à 7 %, tandis que les prix de détail poursuivaient leur progression. Un autre mouvement de baisse des prix à la production a également eu lieu en juin 1977 sans avoir été répercuté au stade de détail.

D'autre part, les prix des poissons frais, des crustacés, des mollusques et des coquillages augmentent depuis le début de l'année au rythme de 15 % l'an. Cette hausse est due principalement à une diminution sensible des prises. Le relèvement des cours à la production est donc explicable. Mais il est anormal que les commerçants en bénéficient grâce au calcul de leurs marges en pourcentage. De plus, certaines marges prélevées sur la vente des coquillages sont très élevées.]

● *Des prix plafonds vont être fixés pour les eaux minérales et la plupart des vins d'appellation d'origine contrôlée servis dans les restaurants* et dans les débits de boissons, ainsi que pour les bières et pour certaines denrées solides à consommer sur place dans ces débits.

[Les prix des vins servis dans les débits de boissons ont beaucoup progressé (14,2 % entre août 1976 et août 1977), alors qu'au cours de la même période les prix des vins au détail ne progressait que de 9,7 %. L'augmentation de la marge des débitants de boissons a donc été importante. Il en a été de même pour la bière.]

● *Les prix de la pâtisserie fraîche seront bloqués au détail,* tandis que sept produits de large consommation (croissants, pains au chocolat, etc.) seront taxés en valeur absolue.

[Les prix de la pâtisserie fraîche ont augmenté de 14 % depuis un an et de 6,4 % de juillet à septembre ; en l'absence d'intervention, la progression des prix de ces produits risquait d'atteindre en 1977, selon M. Barre, de 15 à 20 %.]



(Dessins de KONK.)

2. — MEILLEUR APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS

● *Le gouvernement français a demandé à la C.E.E. le droit de suspendre au cours des prochains mois les droits de douane sur les pommes et les agrumes.* Par ailleurs, les ventes de beurre à prix réduits auront lieu à partir de décembre.

[En raison de l'insuffisance de la récolte, le prix des pommes a augmenté très fortement par rapport à l'an dernier (de l'ordre de 70 à 75 %). Cette situation a poussé les fournisseurs d'agrumes à majorer leurs prix très sensiblement.]

3 — RENFORCEMENT DE LA CONCURRENCE ET AMÉLIORATION DES CIRCUITS DE DISTRIBUTION

● *Le marché de Rungis va être réorganisé* selon les principes arrêtés en juin dernier.

Une antenne de la direction générale de la concurrence et des prix est désormais installée sur le marché de Rungis. Les fonctionnaires qui la composent sont chargés de surveiller que la réglementation des marges de gros est bien appliquée. Ils ont également pour rôle d'informer et de conseiller les acheteurs des grandes collectivités publiques de la région parisienne (administrations, hôpitaux, établissements scolaires, etc.) qui s'approvisionnent à Rungis, afin qu'ils achètent dans les meilleures conditions.

D'autre part, l'amélioration du marché va être étudiée par M. Bernard-Reymond, secrétaire d'État au budget.

● *La modernisation et le regroupement* des petits et moyens commerces sera encouragée.

● *La création de grandes surfaces* (supermarchés, hypermarchés) à prédominance alimentaire sera autorisée chaque fois que la concurrence jouera insuffisamment, notamment à Paris.

[Cette précision donnée par M. Barre est importante. Elle confirme l'information (« le Monde » du 3 octobre) selon laquelle le gouvernement va assouplir l'application de la célèbre loi Royer de 1973 qui visait — pour satisfaire les petits commerçants — à freiner la création des supermarchés.]

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE PUBLIERA UNE ÉTUDE SUR L'ÉVOLUTION DES PRIX AGRICOLES ET ALIMENTAIRES.

Une étude sur l'évolution comparée des prix des produits agricoles et des produits alimentaires en France et dans le Marché commun va être réalisée par le ministère de l'agriculture d'ici à Noël, a annoncé le 3 novembre M. Méhaignerie aux dirigeants des quatre principales organisations paysannes (chambre d'agriculture, Fédération des syndicats d'exploitants, Jeunes Agriculteurs et organisations mutualistes).

Au cours de cette réunion, qui avait lieu au ministère de l'agriculture, la date de la conférence sur les revenus agricoles de 1977 a été fixée : elle se tiendra le 29 novembre à l'hôtel Matignon. C'est sur la base des travaux de la commission des comptes de l'agriculture, réunie quelques jours auparavant à l'INSEE, que le premier ministre décidera d'éventuelles mesures de soutien aux agriculteurs. Pour l'instant, les experts de l'INSEE et de la profession présentent des estimations relativement favorables et concordantes : une progression de 2 à 4 % du revenu moyen par exploitant.

Enfin, M. Méhaignerie a annoncé que le règlement de l'indemnisation des calamités de cette année (gelées de printemps et inondations de l'été, qui ont fait l'objet de quatre-vingt mille dossiers, plus spécialement dans le Sud-Ouest) interviendrait entre le 15 décembre et le 15 février.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −		Rep + ou Dép −	
$ E.-U.	4,8490	4,8520	+ 45	+ 75	+ 105	+ 135	+ 370	+ 440
$ can	4,3715	4,3775	+ 20	+ 50	+ 60	+ 100	+ 250	+ 350
Yen (100)	1,9500	1,9550	+ 80	+ 110	+ 150	+ 190	+ 450	+ 520
D.M.	2,1490	2,1520	+ 80	+ 100	+ 160	+ 190	+ 550	+ 600
Florin	2,000	2,030	+ 50	+ 70	+ 115	+ 145	+ 360	+ 410
F.B. (100)	13,7500	13,7850	+ 200	+ 320	+ 450	+ 600	+1300	+1700
F.S.	2,1835	2,1865	+ 130	+ 150	+ 240	+ 265	+ 740	+ 800
L. (1 000)	5,5100	5,5250	— 230	— 130	+ 500	— 300	—1100	— 850
£	8,7625	8,7825	+ 200	+ 300	+ 450	+ 550	+1200	+1350

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 1/2	4	3 1/2	4	3 3/4	4 1/4	3 3/4	4 1/4
$ U.S.	3 3/8	3 3/4	7 1/8	7 5/8	7 1/8	7 5/8	7 3/8	7 7/8
Florin	4 1/5	5 1/4	4 5/8	5 1/8	4 5/8	5 1/8	5	5 1/2
F B	6	7	6 1/8	6 5/8	6 1/8	6 5/8	6 7/8	7 3/8
F S	1/4	1	3/4	1 1/4	1 3/4	2 1/4	2 1/4	2 3/4
L. (1 000)	10	14	12	15	12	15	12	15
£	3 1/4	4 1/4	4 3/4	5 1/2	5	5 3/4	6 1/4	7
Fr. franc	8 3/4	10	10 1/2	11	11	11 3/4	11 1/4	12

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place

Les réactions

• Commerçants : tantôt modérés tantôt hostiles

Le discours de M. Raymond Barre a suscité de la part des professionnels concernés, des réactions tantôt modérées (grossistes, conseils du commerce), tantôt réservées (fruitiers, détaillants, chambres de commerce), tantôt franchement hostiles (CID-UNATI, associations commerciales). On n'y retrouve pas le refus violent et quasi général qui avait accueilli dans le passé des mesures de cet ordre.

● M. JACQUES SLEMBROUCK, vice-président de la chambre syndicale des grossistes de Rungis, qualifie de « *sages* » et « *intelligentes* » les mesures annoncées en matière d'importations de fruits et de suspension des droits de douane. Mais il juge impossible que les grossistes réduisent leurs marges bénéficiaires, certains étant allés jusqu'à « *la limite de la rentabilité* ».

● M. JEAN-FRANCIS PECRESSE, président du Conseil national du commerce, a déclaré : « *Je pense que dans nos milieux, même ceux du petit commerce, on espère dans le succès du plan Barre. Si l'on s'élève un peu au-dessus de ces questions de réglementation, l'intérêt du commerce c'est la prospérité du pays. Alors, je crois qu'il va y avoir un grand mécontentement (...), parce que le premier ministre fait appel au civisme de tous, mais pas à celui du commerce. Il impose au commerce son civisme à lui. Mais je pense que, si son opération réussit, cela effacera la rancœur de ces quelques jours.* »

● M. BERNARD RAPINE, président de l'Union nationale des fruitiers détaillants, trouve souhaitable une réorganisation du marché de Rungis, qui est du ressort des professionnels et non de celui des pouvoirs publics. Mais il se montre sceptique sur les progrès encore possibles : « *Une organisation interprofessionnelle œuvre à Rungis pour une plus grande clarté, et déjà beaucoup de progrès ont été faits. Le temps n'est plus où les grossistes faisaient la loi aux Halles.* » Quant à grouper les petits détaillants, il constate que jusqu'ici on n'y est pas parvenu, tant les produits, les points de vente et les clientèles sont diversifiés.

● M. ROBERT DELOROZOY, vice-président de l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie, estime que les mesures annoncées, « *identiques à bien des précédentes, ne résolvent pas le problème* ». Constatant que l'appareil commercial français n'a cessé de se moderniser depuis vingt ans, au point d'atteindre presque, dans certaines régions, un « *point de saturation* », il juge que « *la poursuite de cet effort est souhaitable* », à Paris notamment, « *sous-équipé en ce domaine du fait du manque d'emplacements disponibles* ». Enfin, il dénonce le procès fait aux distributeurs et souhaite que « *l'on ramène les charges à proportion de ce que peuvent supporter les prix alimentaires* ».

● Le CID-UNATI déclare dans un communiqué que la remise en cause de la loi Royer est « *inadmissible* », d'autant qu'en matière de fruits et légumes « *les grandes surfaces sont souvent plus chères que les détaillants spécialisés* ». « *A travers le blocage des marges*, poursuit le communiqué, *ce sont les revenus tirés de l'effort et du risque qui sont mis en cause. M Barre n'appelle pas les consommateurs à être vigilants, mais il invite les catégories sociales de Français à se dénoncer et à se déchirer les unes les autres pour masquer son échec personnel. Il ne sert à rien de dénoncer un collectivisme de gauche, alors que le premier ministre développe un collectivisme de droite.* »

● M. ANDRE LEVY, président de la Fédération des associations commerciales de France, « *s'élève avec force contre l'atteinte à la loi Royer que constituerait une action gouvernementale en vue de la création de grandes surfaces alimentaires, et rappelle qu'il a été démontré qu'à aucun moment les méthodes pratiquées par les grandes surfaces n'avaient entraîné une baisse du prix des produits alimentaires* ».

• Syndicats : un aveu d'échec

Dans les centrales syndicales on souligne essentiellement, à propos de l'allocution de M. Barre, l'échec de la politique gouvernementale en matière de prix :

● M. GEORGES SEGUY, secrétaire général de la C.G.T., a déclaré : « *Le premier ministre accuse les petits commerçants d'avoir pratiqué des augmentations excessives sur les articles alimentaires et utilitaires, et annonce des sanctions. De plus, il rend les consommateurs responsables des hausses. Cette nouvelle preuve de cynisme et de desinvolture sera un élément de plus pour renforcer la combativité des travailleurs.* »

● POUR LA C.F.D.T., « *le premier ministre est contraint de faire aujourd'hui un constat d'échec de sa politique, justifier l'inflation par l'augmentation des prix des produits importés relève de la mystification. En effet, la France a une augmentation des prix parmi les plus élevées des pays industrialisés alors qu'elle importe moins de produits alimentaires, compte tenu de sa production agricole.* » Le communiqué conclut : « *Une fois de plus, la preuve est faite que les salaires ne sont pas responsables de l'inflation. Aucune mesure structurelle sérieuse n'étant prise (contrôle des marges et circuits commerciaux, organisation des marchés agricoles, stabilisation des cours des matières premières et des produits agricoles, réduction de la fiscalité indirecte, contrôle effectif des prix (...) l'inflation va continuer.* »

● POUR LA C.G.C., « *le premier ministre vient de reconnaître qu'en ce qui concerne l'évolution des prix le plan du gouvernement a échoué* ». Après avoir rappelé que la C.G.C. avait vu juste en pensant « *qu'une lutte efficace contre l'inflation ne pouvait se concevoir sans une profonde réforme des circuits de distribution* », le communiqué de la Confédération générale des cadres poursuit : « *Maintenant la démonstration est faite que ce ne sont pas les salaires qui sont responsables de l'inflation. La fermeté du langage du premier ministre ne sera pas suffisante pour endiguer la hausse continuelle des prix alimentaires et des moyens efficaces de contrôle ne sont pas mis en œuvre.* »

La C.G.C. conclut : « *On ne peut qu'être choqué d'entendre le premier ministre parler de l'« augmentation inconsidérée des « rémunérations » lorsqu'on sait le retard que celles-ci ont pris par rapport aux prix en 1977.* »

● LA FEDERATION DE L'EDUCATION NATIONALE de son côté écrit :

« *Quel aveu ! M. Raymond Barre vient de reconnaître que les prix augmenteront en fait autant en 1977 qu'en 1976 et que plus précisément encore, les prix des produits alimentaires atteindront des niveaux-records. Quel aveu pour un premier ministre qui, depuis quinze mois, prétend obtenir avec sa politique sur la réduction de l'inflation : ni le blocage des prix il y a un an, ni la manipulation de la T.V.A. en janvier, ni les affirmations incantatoires périodiques n'y peuvent rien, les prix continuent de monter. Mais aussi quel aveu pour un premier ministre qui n'a cessé de dire que l'augmentation des rémunérations était la cause essentielle de l'inflation. Les salaires ont été freinés, la progression du pouvoir d'achat stoppée, le maintien même du pouvoir d'achat non assuré... et les prix continuent de monter.*

» *Tout ceci devrait conduire le gouvernement à revoir sa politique salariale en acceptant enfin de discuter les revendications des travailleurs, notamment ceux de la fonction publique. Et ces travailleurs ne peuvent qu'être incités à accentuer leur pression et à manifester leur détermination pour obtenir des concessions nouvelles et imposer le respect des engagements pris.* »

● M. JEAN BORNARD, secrétaire général de la C.F.T.C., tout en jugeant « *utiles* » les dispositions adaptées « *craint que l'efficacité de ce train de mesures ne soit pas suffisante* » et « *réitère sa demande d'une enquête publique et de publication des doubles indices de prix à la production et à la consommation pour que les dérapages soient clairement décelés et sévèrement réprimés* ». Il ajoute : « *Tout gouvernement qui veut être pris au sérieux se doit de dépasser le stade des études pour attaquer effectivement le problème de l'organisation et du coût de la distribution.* »

• Consommateurs : la hausse est d'abord l'affaire des pouvoirs publics

● L'ORGANISATION GENERALE DES CONSOMMATEURS (ORGECO) « *considère* [de son côté] *que les dispositions annoncées ne sont pas à la mesure de la gravité de la situation... La hausse des prix n'est pas d'abord l'affaire des ménagères, qui n'ont que de bien faibles possibilités pour l'empêcher, mais d'abord celle des pouvoirs publics* »

● L'ORGECO doute que les services des prix aient les moyens de faire respecter taxations et blocages. Elle regrette enfin que M. Raymond Barre compte sur « *le seul concours des professionnels* » et tienne « *pour négligeable le rôle des associations de consommateurs* ».

● *M. Michel Debré : « On ne pouvait pas attendre de M. Barre qu'il fasse des miracles. Dans les conditions dans lesquelles il a été chargé des affaires, il ne pouvait que freiner une certaine évolution, et, comme l'expérience l'a montré ce freinage lui-même est difficile. (...) L'inflation, la hausse du prix du pétrole, ce que j'appelle la bataille des monnaies impose un grand effort : travail, épargne, investissement et, comme il se doit, solidarité.* »

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Le capital de l'IDI va être augmenté.* — Le capital de l'Institut de développement industriel (IDI) va être porté de 585,3 millions de francs à 769 millions de francs par émission en numéraire réservée aux actionnaires actuels. Rappelons que les principaux actionnaires de l'IDI sont l'État (48,2 %), le Crédit national (13,8 %), le Crédit agricole (8,4 %), la B.N.P. (6,4 %) le Crédit lyonnais (6,4 %) et la Société générale (6,4 %), divers établissements financiers se partageant les 10,4 % restants.

Emploi

● *30 000 jeunes dans les P.T.T. en 1978.* — Le budget des P.T.T. pour 1978 permettra de recruter l'année prochaine 30 000 jeunes, a annoncé M. Norbert Ségard, en lançant l'opération « P.T.T.-Jeunes ». Sur ces 30 000 recrutements, 14 600 correspondront à la création d'emplois nouveaux : 7 000 dans les postes et 7 600 dans les télécommunications. L'opération « P.T.T.-Jeunes » sera organisée dans toutes les régions, du 7 au 10 novembre, où les jeunes pourront se renseigner dans tous les bureaux de poste et agences commerciales pour connaître les possibilités de recrutement et de carrière.

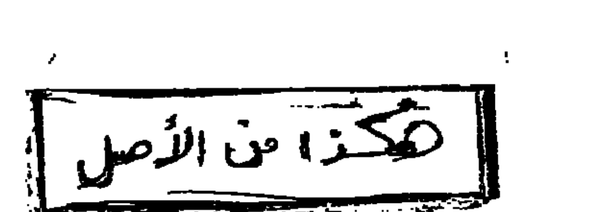
Énergie

● *Accord américano-saoudien pour l'énergie solaire* — L'Arabie Saoudite et les États-Unis ont signé, le 30 octobre, un accord de coopération dans le domaine de l'exploitation de l'énergie solaire. Cet accord prévoit la mise en œuvre de crédits d'un montant de 100 millions de dollars payables à parts égales par les deux parties. — *(A.F.P.)*

A l'étranger

● *Les prix agricoles à la production en R.F.A.* ont diminué de 0,5 % en septembre.





هكذا من الأصل

SOCIAL - ÉCONOMIE

Venant s'ajouter aux seize mille déjà prévus

Dix mille emplois pourraient être supprimés en 1979 et 1980 dans la sidérurgie

« *Une réduction de seize mille emplois dans la sidérurgie française au cours des deux prochaines années, et de probablement une dizaine de milliers dans les années suivantes, est le maximum tolérable* », a indiqué, jeudi 3 novembre, M. de Larosière, directeur du Trésor, au cours d'une audition devant la commission des finances au Sénat.

On sait que la convention sociale du « plan acier », signée le 3 juin 1977 par la seule fédération F.O., prévoit effectivement la suppression de seize mille emplois d'ici au 30 avril 1979. Au-delà, aucune indication n'avait été donnée. On sait maintenant que, du côté des pouvoirs publics, une amputation supplémentaire n'est pas exclue, bien que le patronat de la sidérurgie soit resté muet sur ce point.

Ce pessimisme officiel se fonde sans doute sur le marasme persistant de la sidérurgie, aggravé par la concurrence des pays en développement.

A cet égard, la direction du Trésor n'a pas exclu l'éventualité de limiter quelque peu les sommes consacrées aux investissements de modernisation dans la profession de façon à faire un plus grand effort en faveur des opérations de diversification, auxquelles les deux groupes les plus puissants — Denain-Usinor et Wendel-Sacilor — devraient consacrer 100 millions de francs d'ici à 1980. M. de Larosière a rappelé que le Trésor a accordé à ces groupes un prêt global de 1,3 milliard de francs, au taux de 9,5 % sur vingt ans, avec un différé d'amortissement de huit ans et un différé de paiement des intérêts (2 % pour les cinq premières années et 8 % pour les deux suivantes, les intérêts non payés étant capitalisés), pour des besoins totaux de 3,8 milliards de francs en 1977.

Rupture des négociations dans les Vosges

La direction de Montefibre maintient son plan de réduction de 283 emplois

De notre correspondant

Epinal. — La nouvelle rupture des négociations, entre la direction de Montefibre France et l'intersyndicale (C.G.T., C.G.C., C.F.D.T.) intervenue jeudi 3 novembre à la chambre de commerce et d'industrie d'Epinal, marque sans doute un tournant dans le conflit qui éclata le 13 juillet avec l'annonce de la fermeture de l'usine de Saint-Nabord et le licenciement des mille trente-neuf salariés.

Jusqu'à présent, à chaque nouvelle rencontre, la direction présentait un nouveau « plan de sauvetage » améliorant le précédent. Le 5 septembre le premier plan permettait de sauver quatre cent vingt-six emplois, le 20 octobre le second six cent vingt-neuf emplois et le troisième le 25 octobre sept cent vingt-neuf emplois. Désormais la direction s'en tient à ce dernier plan qui doit se solder par deux cent quatre-vingt-trois licenciements. Et rien n'indique qu'elle est décidée à l'améliorer. Tout au plus propose-t-elle à ces deux cent quatre-vingt-trois « *personnes excédentaires* », dont la liste nominative a été arrêtée, un emploi temporaire (rangement d'archives, mise en ordre de la sécurité incendie, arrêt de certaines installations, etc.). La direction envisage, en outre de favoriser les départs volontaires et les pré-retraites.

L'intersyndicale avance de son côté un contre-plan qui, en quelques semaines, permettrait le redémarrage de l'ensemble des installations et sauverait la totalité des emplois. La direction répond qu'il est inapplicable « *parce que source d'un grave déséquilibre financier* ».

L'intersyndicale ne partage pas l'analyse de la préfecture des Vosges qui parle de « malentendu ». M. Lamy, préfet, souhaite une reprise rapide des négociations, car, dit-il, « *le refus de dialoguer ne pourrait avoir comme conséquence que la fermeture définitive de l'usine* ».

M. Formet, porte-parole de l'intersyndicale, estime qu'il y a « complicité » de fait entre pouvoirs publics et direction puisque le préfet, dans une lettre adressée au secrétaire général de l'U.D.-C.G.T., estime « *qu'il est nécessaire d'engager la discussion sur la base des propositions actuellement formulées par la direction* ». « On essaie, dès *maintenant, de nous rendre responsables d'un possible échec des négociations* », déclarent les syndicalistes qui s'inquiètent aussi de l'« insistance » des pouvoirs publics et de la direction de Montefibre à voir se tenir rapidement une réunion du comité d'entreprise. Certains se demandent si la direction, qui a déjà mis au point une liste nominative des licenciés, ne cherche pas, tout en respectant les formes prévues par la loi — en particulier l'information du comité d'entreprise, — à passer par-dessus l'opposition de l'intersyndicale pour appliquer son plan.

YVAN COLIN.

LE CONFLIT DE BOULOGNE-BILLANCOURT

La direction de Renault menace de priver de salaire les huit cents ouvriers mis en chômage technique

La grève, qui, depuis le 27 septembre, paralyse le département 38 des usines Renault de Boulogne-Billancourt, celui des presses mécaniques, connaît de nouveaux rebondissements. La direction vient en effet d'adresser aux cent quatre grévistes de ce département, mais aussi aux huit cents travailleurs mis en chômage technique début octobre à la suite de ce conflit, une lettre de « mise en garde » les informant qu'ils ne recevraient, lors de la paie du 7 novembre, que la rémunération de deux journées de travail pour le mois d'octobre.

Cette mesure a été *décidée* après le rejet, par 175 voix contre 3 à bulletins secrets, vendredi 28 octobre, des dernières propositions patronales, portant notamment sur l'indemnisation des heures perdues par une récupération le samedi. Selon la C.G.T., l'une des conditions mises à la négociation était particulièrement « inacceptable », puisqu'elle subordonnait la levée du « lock-out » à un rattrapage de production de 4 % pendant quatre mois, soit vingt minutes de travail supplémentaire par jour. La direction, de son côté, invoque la « non-validité » d'un scrutin voté par une minorité de travailleurs, alors que près de huit cents personnes sont concernées par le chômage technique. La direction déclare que ses propositions venant à échéance le 28 octobre ne sont « plus valables » et que, « en conséquence, la paie du 7 novembre ne comportera que la rémunération de deux jours en octobre ».

Les grévistes et les salariés concernés étaient convoqués, ce vendredi 4 novembre en assemblée générale, à 10 heures, au département 38, pour procéder à un nouveau scrutin.

Le mouvement, *déclenché* par la C.G.T., majoritaire dans ce secteur, et appuyé par la C.F.D.T., a pour origine un changement de statut des « caristes », c'est-à-dire des manutentionnaires, presque tous des travailleurs immigrés, chargés de convoyer les pièces destinées aux presses.

SYNDICATS

LA C.G.T., LA C.F.D.T. ET LA FEN LANCERONT UNE GRÈVE D'AMPLEUR NATIONALE ENTRE LE 20 NOVEMBRE ET LE 30 NOVEMBRE

La C.G.T., à l'issue de la réunion de sa commission exécutive, le 3 novembre, a déclaré, à son tour, que le moment était venu d'organiser une journée d'ampleur nationale de protestation contre la politique d'austérité de M. Barre. Annoncé depuis la rentrée, ce projet vient également d'être confirmé par la C.F.D.T. et par la FEN. Ces deux organisations et la C.G.T., a dit M. Séguy, vont se rencontrer à bref délai pour fixer la date et les modalités de la manifestation, qui seront rendues publiques au début de la semaine prochaine.

Cette journée, « dans la prolongation de la grève générale du 24 mai dernier », comportera un arrêt de travail touchant le secteur privé comme les secteurs public et nationalisé. Elle aura lieu entre le 20 et le 30 novembre.

IMMIGRÉS

LE NON-LIEU PRONONCÉ DANS L'AFFAIRE DE LA SONACOTRA EST EXAMINÉ EN COUR D'APPEL

La plainte pour pratique de prix illicites, déposée le 11 juin dernier contre la Sonacotra (Société nationale de construction de logements pour les travailleurs), par cinq membres du comité de coordination des résidents, avait fait l'objet, le 12 septembre, d'une ordonnance de non-lieu. Les plaignants ont fait appel de cette décision, et l'affaire devait être à nouveau soumise à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, ce vendredi 4 novembre, à 14 heures. Le comité de coordination, qui affirme que quatre-vingt-six foyers continuent actuellement la grève des loyers, contre cinquante l'an dernier, a lancé, jeudi, un appel à « *toutes les forces ouvrières et démocratiques* » et à « *tous les travailleurs français et immigrés* » pour qu'ils apportent leur soutien actif aux résidents. Selon les dirigeants du Comité de coordination, les tarifs de prestations de services de la Sonacotra, bloqués du 31 décembre 1971 au 1er mars 1975, devaient être augmentés légalement de 3,5 % à 4 % après cette période, mais la Sonacotra avait nettement dépassé ce taux. Après plus d'un an d'instruction, le magistrat avait ordonné un non-lieu, s'appuyant sur le fait que la direction ignorait que les sommes dues par les résidents tombaient sous le coup de la législation économique après l'homologation, en octobre 1976, des prix des loyers dans les foyers-hôtels.

AGRICULTURE

● *Le vignoble sarthois est déclaré sinistré*. — Le vignoble sarthois a été déclaré sinistré dans son ensemble par une décision prise, le jeudi 27 octobre, par le préfet de la Sarthe.

Le vignoble sarthois, endommagé par le gel et la grêle, couvre 948 hectares, répartis autour de La Chartre-sur-le-Loir et de Château-du-Loir.

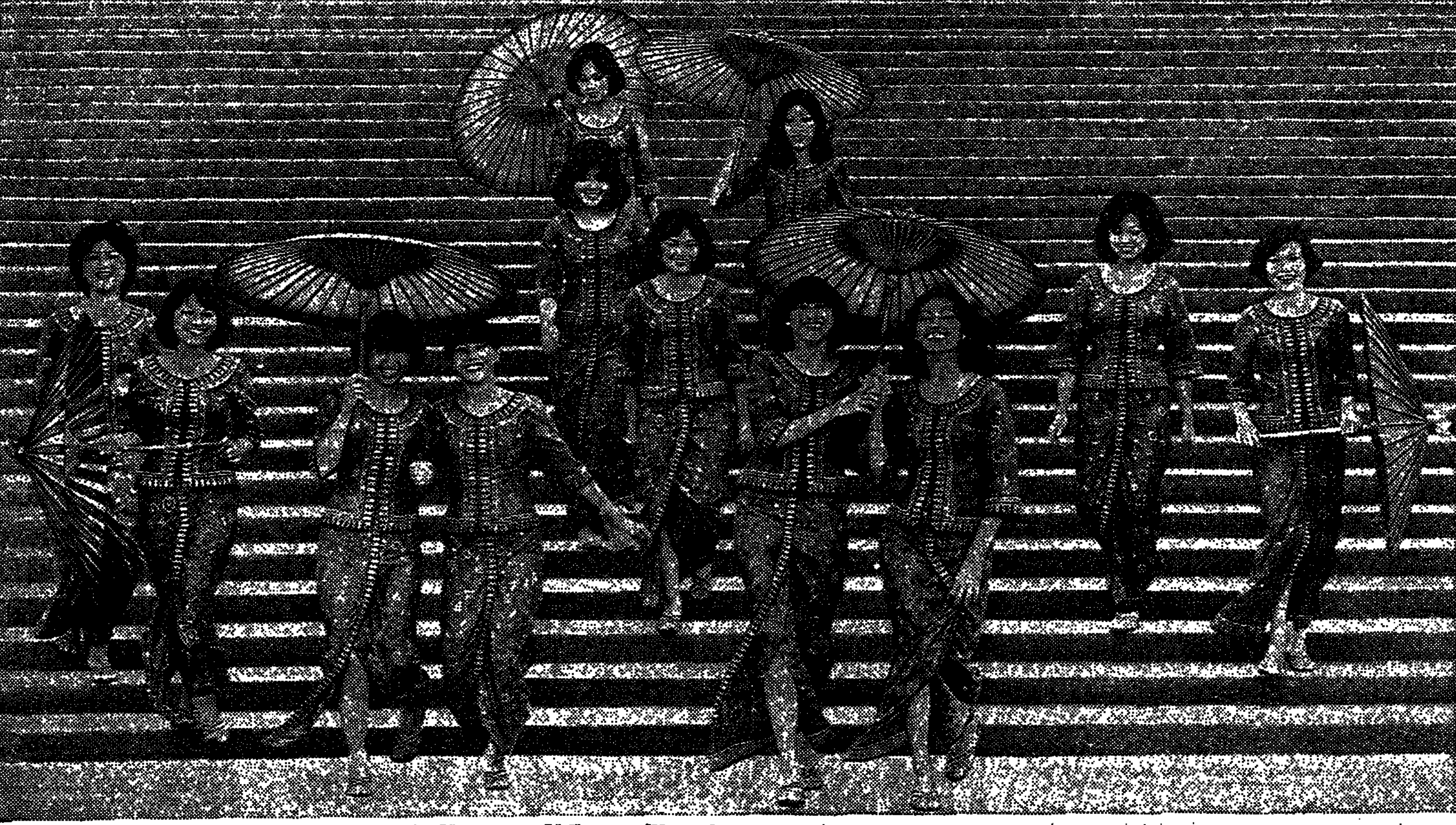
LE GOUVERNEMENT FRANCAIS VA INSISTER AUPRÈS DES ÉTATS-UNIS POUR QU'ILS RÉINTÈGRENT L'O.I.T.

Alors que le département d'Etat américain a exprimé l'espoir, jeudi soir 3 novembre, que les Etats-Unis pourront réintégrer l'Organisation internationale du travail (O.I.T.) si « *les conditions* (de fonctionnement) *s'améliorent* », le gouvernement et les syndicats français ont fait connaître leur point de vue.

« *Le gouvernement français ne peut que regretter la décision du gouvernement des Etats-Unis de se retirer de l'O.I.T.*, déclare-t-on au ministère des affaires étrangères. *La participation de tous les Etats membres des Nations unies est, en effet, indispensable au bon fonctionnement de leurs institutions spécialisées. (...)* » « *C'est cette conviction*, ajoute-t-on au Quay d'Orsay, *qui conduira le gouvernement français à insister auprès de celui des Etats-Unis pour qu'il réintègre l'organisation (...).* »

Les trois grandes organisations syndicales françaises ont également pris position : la C.G.T. « *déplore la grave décision* (des Américains) *qui portent un coup sérieux* » à cette institution, la C.F.D.T. « *ne peut que regretter* » l'initiative des Etats-Unis qui remet en cause « *la possibilité d'organiser au sein des institutions internationales une véritable confrontation* » ; F.O. estime pour sa part que « *l'U.R.S.S. et ses satellites portent une lourde responsabilité en utilisant sans cesse les tribunes des organisations internationales pour leur expression politique, et en exerçant des pressions inadmissibles sur les gouvernements de nombreux pays en voie de développement* ».

A l'étranger, on note la déclaration du sous-secrétaire d'Etat italien aux affaires étrangères, qui exprime son « *sentiment d'amertume* » et révèle que « *des contacts récents* » à Genève l'avaient convaincu de « *la possibilité de trouver des solutions de compromis* ».



RÉGIONS

Ile-de-France

IL RESTE ENCORE UN BATIMENT A CONSTRUIRE AUX HALLES

Un forum pour la musique ?

Le maire de Paris, M. Jacques Chirac, a présenté, jeudi 3 novembre, devant la presse, l'ordre du jour de la prochaine séance de l'assemblée municipale, qui sera ouverte le lundi 7 novembre. Le maire de Paris a également commenté sa récente visite, en compagnie de M. Christian de La Malène (R.P.R.), premier adjoint, au premier ministre, M. Raymond Barre.

La rénovation du carreau des Halles est toujours au centre des discussions entre l'Etat et la Ville. Ainsi, l'utilisation du bâtiment qui doit être construit le long de la rue Pierre-Lescot, face à la bourse de commerce, a été l'un des principaux thèmes de la rencontre entre le maire de Paris et le premier ministre, le lundi 24 octobre à Matignon. Ce bâtiment, une des pièces maîtresses de la rénovation, ne pourra être élevé que si sa destination est clairement définie. Or tous les projets élaborés jusqu'à présent, pour des raisons financières ou techniques, ont échoué ; sa remise en cause risquerait de relancer la « querelle des Halles mettant ainsi en danger une opération qui a aujourd'hui trouvé sa vitesse de croisière.

« L'Etat, a déclaré M. Chirac, *ayant par la voix du président de la République manifesté le souhait de voir se créer à Paris un équipement destiné à la musique, j'ai cru devoir proposer au gouvernement ce site pour une telle réalisation.* » M. Chirac a précisé : « *Compte tenu de l'audience d'un tel programme et de l'importance des sommes déjà engagées par la Ville dans l'opération des Halles, j'ai demandé à l'Etat que la participation financière de la Ville soit limitée en l'espèce à l'apport de la surface constructible.* » Le premier ministre devait, d'autre part, révéler M. Chirac, a promis que l'Etat tiendrait les engagements pris au sujet des terrains Citroën du quai de Javel, dans le 15e arrondissement : dès 1979, l'Etat prendra en charge la création des espaces verts sous la forme d'un crédit annuel de 20 millions de francs. Pour ce qui concerne La Villette, l'engagement du premier ministre a été aussi net : l'Etat assumera les dépenses des espaces verts prévus, et la commission de concertation Etat-Ville sera mise sur pied rapidement.

M. Chirac a également annoncé diverses mesures qui seront étudiées par le Conseil de Paris :

● *Marché Saint-Germain* : poursuite des travaux d'infrastructures et respect des équipements sociaux prévus. Un nouveau projet architectural, notamment pour la façade, devra être étudié afin de pouvoir être accepté par tous ; la hauteur sera réduite. Les architectes vont donc étudier un nouvel aménagement.

● *Macaron de stationnement* : la préfecture de police va délivrer un macaron aux artisans, représentants et médecins, qui leur permettra de s'arrêter dans les couloirs d'autobus jusqu'à 13 heures, de réalimenter les parcmètres au-delà de deux heures de stationnement, et de stationner sur les zones de livraison existantes et à venir. La distribution de ce macaron se fera par l'intermédiaire de la chambre des métiers et les organisations professionnelles.

● *Classement du château de Bagatelle* : le Conseil de Paris donnera un avis favorable aux propositions du ministère de la culture et de l'environnement de classer le château de Bagatelle. Ce monument appartient à la Ville de Paris depuis 1905. Le parc et le château sont déjà inscrits à l'inventaire supplémentaire depuis 1944.

La grève des égoutiers

Les responsables syndicaux des égoutiers parisiens qui ont reconduit leur mouvement, le jeudi 3 novembre, ont lancé une mise en garde contre la prolifération des rats qui se serait notamment manifestée dans les troisième, quatrième et onzième arrondissements. « Les services techniques de la Ville opposent le démenti le plus formel à cette affirmation fantaisiste », a précisé M. Chirac qui ajoute : « Il n'y a ni plus ni moins de rats dans les égouts où circulent quotidiennement, en dehors des égoutiers, cinq mille personnes. » Le maire de Paris a précisé, par ailleurs, que les négociations avec les égoutiers se poursuivaient.

Les égoutiers en grève demandent notamment une augmentation de leurs effectifs, une revalorisation des salaires, le treizième mois et deux jours de repos consécutifs. La prime « queue de rat » (50 centimes par animal) « *n'est qu'une aumône* », estiment-ils.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

A Marseille

Un des plus grands pétroliers du monde dans la plus grande forme de réparations de France

De notre correspondant régional

Marseille. — Le Port autonome de Marseille (PAM) a fait visiter jeudi 3 novembre la nouvelle forme de radoub n° 10 où est entré, pour sa première escale technique, le super-pétrolier *Batillus* (550 000 tonnes).

Construit à Saint-Nazaire par les Chantiers navals de l'Atlantique pour le compte de la société maritime Shell et lancé en janvier 1976, le *Batillus* (414 mètres de long, 63 mètres de large, 36 mètres de haut) est un des plus gros pétroliers du monde.

En service depuis le deuxième semestre de 1975, la forme de radoub n° 10 du PAM est, quant à elle, la plus grande en Europe après celle des chantiers de Lisnave, au Portugal. Elle peut recevoir des bateaux jaugeant jusqu'à 800 000 tonnes.

L'arrivée du *Batillus* à Marseille est pour cela un événement. Bien que le marché des travaux qu'il apportera ne représente pour la réparation navale marseillaise qu'un gain relativement limité. Le navire, qui séjournera environ trois semaines dans le port, dont une dizaine de jours en cale sèche, effectue une simple visite de garantie. Celle-ci a été confiée pour l'essentiel au numéro deux de la réparation navale marseillaise, la Compagnie marseillaise de réparations (C.M.R.), qui emploie sept cents salariés.

Le véritable objectif de la manifestation organisée par le Port consistait à mettre en valeur les installations du port et les capacités de la réparation navale marseilllaise. Ainsi que la noté son président, M. Paul Fabre, la réparation navale marseillaise, qui fait vivre directement ou indirectement quinze mille familles et représente en année pleine 70 % de la réparation navale française, a subi de manière brutale les effets de la crise, et a dû affronter la concurrence redoutable de certains pays étrangers. Les graves difficultés rencontrées par le groupe Terrin ne doivent pas masquer la situation relativement plus satisfaisante de certaines autres entreprises marseillaises, mais elles n'en sont pas moins une illustration du marasme qui s'est installé dans ce secteur industriel, et dans ce contexte la nouvelle forme ne peut être utilisée au maximum de ses capacités.

GUY PORTE.

Aquitaine

Polémique à propos de l'aménagement de la côte

L'association « Espaces pour demain » veut bloquer l'opération d'Hourtin

Devant cent à deux cents personnes chaque fois, deux réunions publiques et contradictoires ont été organisées, le jeudi 3 novembre, à Bordeaux et à Lesparre, dans la Gironde, sur l'initiative de l'association Espaces pour demain. Ainsi a commencé la campagne de « sensibilisation », que le conseil d'administration et l'animateur de l'association — le journaliste Louis Beriot — ont décidé de mener contre l'un des projets de la Mission d'aménagement de la côte aquitaine (MIACA).

La cible choisie est l'opération touristique d'Hourtin-port. Sur la rive nord-est de l'un des plus vastes étangs d'Europe (6 000 hectares) un syndicat mixte réunissant la commune d'Hourtin et le département de la Gironde veut faire construire par la Fédération nationale des promoteurs constructeurs un port pour quatre cents embarcations, deux cent cinquante pavillons, plusieurs centaines de bungalows et des collectifs pour villages de vacances. Capacité totale : trois mille deux cents lits. Logements et installations sportives — piscine, tennis, club house — s'élèveront là où s'étendent aujourd'hui des pins, des landes et des marais.

Une zone d'aménagement concerté (ZAC) a été créée le 29 juin dernier. Comme l'étang est classé, la commission départementale des sites a été consultée. Elle a donné son accord le 4 octobre. Une étude écologique du site a été confiée au professeur Pierre Aguesse, d'Orléans. Conclusions : le site lui-même est sans grand intérêt écologique ; l'étang d'Hourtin, parce que peu profond, est en danger, et la MIACA prévoit son assainissement.

L'association Espace pour demain, qui s'est donné pour mission de sauver les portions encore vierges du littoral, est en désaccord total avec les idées et le projet de la MIACA. Elle a décidé de faire obstacle à la réalisation d'Hourtin-Port.

« *Il s'agit d'abord d'un site classé*, dit Louis Beriot ; *il s'agit ensuite du dernier site lacustre encore naturel, à l'échelle européenne. L'étang est un milieu écologique fragile qui risque d'être détruit par le motonautisme. Le projet est en contradiction totale avec la circulaire de Jacques Chirac qui, en août 1976, interdisait la création de ZAC sur les rivages lacustres. Il est en contradiciton avec le discours prononcé à Vannes par Valéry Giscard d'Estaing sur la protection du littoral. La MIACA peut-elle continuer à déroger à une politique nationale ?* »

Mille cinq cents souscripteurs

Espace pour demain se propose d'acheter 6 hectares situés dans la ZAC et sur les bords du lac. Le propriétaire du terrain, lui, a signé une promesse de vente. Reste à trouver l'argent. L'association lance donc en Aquitaine une campagne d'information et de souscription. « *Il nous faut quinze cents souscripteurs à 100 francs*, dit Louis Beriot. *Nous les trouverons en organisant des projections-débats dans les communes, en intervenant auprès de toutes les associations et des établissements scolaires, et plaçant nos bons de souscription dans les pharmacies et les bureaux du Crédit agricole.* »

M. Emile Biasini, président de la MIACA, défend énergiquement son projet : « *La mission respecte la nature et l'écologie de l'Aquitaine. Le projet d'Hourtin-Port a été soumis à un comité d'experts de l'environnement, qui l'a profondément remanié. L'ambition de la mission, c'est, après avoir suscité l'élan, donné les règles et engagé l'irréversible, de se dissoudre peu à peu.* »

« *Je vous prends au mot*, répond Beriot du tac au tac. *C'est vrai que vous avez empêché le mitage de la côte, mais, chaque fois que vous lancez une opération de construction, à Lacanau, à Capbreton, comme à Hourtin, c'est une catastrophe. Il est temps de remettre en cause votre mission.* » On voit que, au-delà du cas d'Hourtin-Plage, s'engage un débat de fond sur l'aménagement du littoral et la mission Aquitaine.

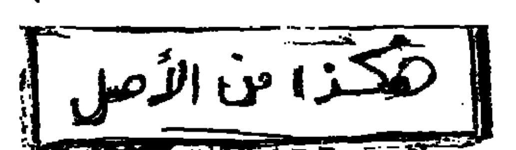
Faits et projets

PECHE

● *Vingt-sept chalutiers espagnols arraisonnés.* — Vingt-sept chalutiers du port de Fantarabie (Espagne) ont été arraisonnés jeudi 3 novembre, au large de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) par la vedette des affaires maritimes de la ville.

TRANSPORTS

● *Concorde pas trop bruyant.* — Les mesures effectuées par l'administration fédérale, lors des essais du Concorde à New-York le mois dernier, ont montré que le supersonique respectait, dans l'ensemble, les normes de bruit applicables sur l'aéroport Kennedy.



ÉCONOMIES ÉTRANGÈRES

'OINT DE VUE

Israël à l'heure de vérité

par LIONEL STOLÉRU

M. Lionel Stoléru, secré-[t]aire d'Etat au travail, mem-[b]re du Carrefour social démo-[c]rate, qui était en voyage [o]fficiel en Israël, ces derniers [j]ours, nous livre ses impres-[s]ions sur la nouvelle politique [é]conomique que vient de ren-[d]re public le gouvernement [d]e Tel-Aviv.

E vendredi 28 octobre 1977 restera un date mémorable dans l'histoire de l'économie [isra]élienne : après trente-huit ans [de] contrôle de change datant du [man]dat britannique, la livre israé-[lien]ne devient librement convertible [et] rejoint le groupe des monnaies [« flo]ttantes ».

[C]ertes, cela devait arriver un jour : [ave]c ses soixante taux de change [diffé]rents selon les produits et les [sec]teurs, ses innombrables subven-[tion]s, exemptions, détaxations, res-[tric]tions, le parti travailliste avait [bâti] un labyrinthe économique où le [fil d']Ariane de la réussite était moins [la c]apacité à produire que l'astuce [à s]e placer dans la bonne case [adm]inistrative. Comme je l'avais écrit [en] 1973 (1), le sionisme se voyait [peu] à peu remplacé par le subven-[tion]nisme. La défaite électorale [histori]que du parti travailliste et l'arrivée [du] Likhoud avec M. Begin devaient [avoi]r un jour leur traduction éco-[nom]ique.

[N]éanmoins, l'ampleur et la soudai-[neté] des décisions du 28 octobre [ont] pris tous les Israéliens par sur-[pris]e. Déjà, on commençait, après [qua]tre mois de pouvoir de la nou-[vell]e équipe, à dauber sur l'absence [de] vision économique globale de [M.] Ehrlich, ministre des finances. [Voi]là au moins un reproche que [l'o]n n'entendra plus dans le proche [ave]nir !

[L]a philosophie générale de la [nou]velle politique économique est [de] remettre tous les compteurs à [zér]o pour repartir sur des bases plus [« s]incères » : vérité du taux de [ch]ange, vérité des coûts, vérité des [prix].

[A]insi, la livre qui « rampait » au [rythm]e de mini-dévaluations de 2 % [devi]ent-elle flottante et librement [con]vertible. Du taux antérieur de [...] livres sterling vendredi, elle tom-[be] lundi à 15,35 et mardi à 15,20, [se] conformant ainsi au taux « pro-[nos]tiqué » par M. Ehrlich d'environ [...] livres sterling. A voir l'insistance [ave]c laquelle ce taux a été annoncé [dès] vendredi, on peut se demander [si] le gouvernement, qui n'aurait dû [ann]oncer aucun chiffre à partir du [mo]ment où il revenait à la liberté [des] taux, n'a pas voulu forcer le [des]tin en poussant à une dévaluation [plu]s forte que ce que le marché [aur]ait fait spontanément. Nous savons [en] effet — la dévalutation française [de] 1958 l'a montré — que l'effet [de] choc est très important dans une [dév]aluation : il faut que le coup [de] frein aux importations et le coup [de] fouet aux exportations se mani-[fes]tent avant les réactions des prix [et] des coûts.

[E]n même temps, le contrôle des [cha]nges est aboli : tout Israélien [peu]t ouvrir à sa banque, sans limites, [un] compte en dollars et peut empor-[ter] en voyage 3 000 dollars. Une [amn]istie fiscale est prévue, car le [gou]vernement escompte un rapatrie-[men]t volontaire des « capitaux noirs » [dét]enus clandestinement par les [Isra]éliens à l'étranger. Le compte en [doll]ars de M. Rabin, à New-York, [ava]it ramené ce problème à l'actua-[lité], mais le chiffre de 3 milliards [de] dollars, cité par M. Ehrlich, a [sur]pris par son ampleur.

[P]our ce qui est du commerce inter-[na]tional, les droits de douane ont [été] réduits de 20 % et les licences [d'i]mportation ont été presque toutes [sup]primées. Un grand nombre de [tax]es ont disparu, remplacées par la [T.V.]A. dont le taux passe de 8 à 12 %. Le déficit commercial civil de 1 600 millions de dollars pourrait être rapidement réduit de 200 millions de dollars.

Enfin, le gouvernement anticipe la baisse prévisible du pouvoir d'achat en accroissant de 12 % les aides sociales et les allocations familiales, soit un peu plus que la hausse des prix de 10 % attendue comme répercussion automatique du coût plus élevé des importations. En même temps, il essaie de supprimer l'enrichissement sans cause en taxant les stocks.

Dès dimanche, premier jour de la semaine juive, les réactions se manifestaient : queues dans les grands magasins de la *rue Dizenjoff*, à Tel-Aviv, pour essayer d'acheter à l'ancien prix, et vague de hausses : + 25 % pour l'électricité, + 21 % pour les cigarettes, le pain passe de 1,55 livre à 1,80 livre, le lait de 2,95 livres à 3,40 livres et les hôtels avertissent leur aimable clientèle qu'ils sont « obligés » d'augmenter leurs prix (en livres) de 25 %, ce qui laisse quand même une bonne marge de gain au touriste (d'environ 20 %).

Les syndicats, qui font depuis quatre mois partie de l'opposition, réagissent aussitôt. Le secrétaire général de la Histadrout, M. Meshel, demande que « *ces hausses soient compensées dès la prochaine feuille de paie* » alors que le gouvernement avait demandé une trêve salariale de trois à quatre mois. Dès lundi, l'appel à la grève générale était lancé.

Voici donc engagée une nouvelle partie, avec de nouvelles règles de jeu, et un enjeu important : le redressement économique israélien.

Depuis 1973, en effet, l'économie israélienne piétine : 1 % de croissance en 1976, 2 % en 1975 contre 6 à 10 % avant. En même temps, les prix galopent : environ 40 % par an depuis 1973, alors que les salaires ont du mal à suivre. Tout cela compromet la balance des paiements dont le déficit annuel est depuis 1973 d'environ 3,5 milliards de dollars, soit trois fois plus qu'avant. Le résultat final est l'aggravation de l'endettement extérieur qui augmente de 3,4 milliards de dollars en 1971 à 9,4 milliards de dollars en 1976, alors que les réserves tombent à 1,2 milliard de dollars : l'Israélien détient le record du monde de l'endettement extérieur par habitant. Aussi le F.M.I. et les institutions internationales accueillent-ils avec faveur la nouvelle politique économique.

Une nouvelle idéologie

Mais, par-delà des règles de gestion nouvelles et tout à fait justifiées par la situation antérieure, tout le monde sent bien qu'une nouvelle idéologie est au pouvoir : d'une société d'assistance, le gouvernement veut revenir à une société de libre initiative et de responsabilité. M. Milton Friedman, qui avait été appelé tout récemment en consultation à Jérusalem, ne s'y trompe pas qui commente la nouvelle politique en ces termes : « *Israël est en train de passer d'une conception paternaliste, collectiviste et socialiste à une conception de liberté humaine.* » De l'économie du kibboutz à l'économie actuelle, en passant par la période travailliste et syndicale de la Histadrout, quel virage en effet ! Le vice-ministre des finances, M. Flomin, m'a confirmé la décision du gouvernement de dénationaliser, en vendant les actions en Bourse, une grande partie des entreprises d'Etat, comme le téléphone et autres activités de production : « *Le rôle de l'Etat n'est pas de jouer au football avec les autres, mais d'arbitrer la partie de football.* » Belle phrase à méditer en France aujourd'hui !

C'est donc en termes politiques qu'il faut évaluer le *new deal* israélien. Sur le plan technique, il possède en effet de nombreux atouts pour réussir s'il parvient à contenir dans les prochaines semaines la course entre prix et salaires. Mais, quel que soit le résultat à court terme, il pose deux redoutables questions pour l'avenir.

La première est de savoir si, à l'heure où la traversée de la crise a conduit tous les pays industriels à plus de protectionnisme, Israël peut aller à contre-courant sans risquer de voir son marché intérieur dévasté par la concurrence de produits eurabondants, américains, japonais ou européens. Le flottement de la livre suffira-t-il pour fournir les ajustements nécessaires ? Cela paraît douteux pour l'avenir, en cette période de surproduction mondiale.

La seconde question, encore plus redoutable, est de savoir si Israël est disposé à accepter dans les années à venir la rançon du libéralisme, c'est-à-dire l'accroissement des inégalités sociales, même si elle se fait seulement par la création d'une classe riche. Le leader de l'opposition, M. Pérès, que j'ai rencontré, ne s'y est pas trompé en soulignant publiquement « *la différence entre la politique travailliste, orientée vers une juste répartition des revenus, et celle du gouvernement actuel tournée vers ceux qui sont les mieux aptes à survivre.* » J'ai évoqué le sujet avec le Dr Katz, ministre du travail depuis une semaine et très connu pour son rapport sur les inégalités sociales en Israël. Il reconnaît sans peine que cette préoccupation va devenir peu à peu essentielle dans le succès de la nouvelle politique.

Ainsi, en Israël comme en Suède, le balancier politique bascule du socialisme vers le libéralisme, à un moment où la France est en proie à la tentation inverse, jusqu'au jour où les nations démocratiques parviendront à un équilibre où le libéralisme ne s'identifierait plus à la loi de la jungle et où le socialisme ne serait plus synonyme de société d'assistance, d'assurance tous risques et d'interventionnisme public. Mais cet équilibre qui finira un jour par prévaloir, n'est-ce pas, tout simplement, la social-démocratie ? J'en suis profondément convaincu.

(1) *L'Expansion*, sept. 1973.

AFFAIRES

LA LIMITATION DES IMPORTATIONS DE PRODUITS TEXTILES

Bruxelles hausse le ton

Bruxelles (Communautés européennes). — Les négociations engagées depuis le 11 octobre entre la Communauté et une trentaine de pays producteurs de textiles « *à bas prix de revient* », entrent en ce début novembre dans une phase décisive. Ces négociations ont pour but, on le sait, d'organiser de manière très précise les importations de textiles de la C.E.E. au cours des années à venir, en les stabilisant dans un premier temps au niveau atteint en 1976 et ne concédant pour la suite que des taux de progression modestes (*le Monde* du 12 octobre).

La Commission, qui parle au nom des Neuf, a déjà obtenu des résultats non négligeables : des accords provisoires portant sur les quantités pouvant être fournies à la C.E.E. ont été conclus ou sont sur le point de l'être avec sept ou huit pays fournisseurs. Mais aux yeux de la C.E.E. l'opération « *négociation bilatérale* » — dont dépend le renouvellement par la C.E.E. de l'Accord multi-fibres (A.M.F.), qui vient à expiration à la fin de l'année — ne sera concluante que si au moins 75 % des importations textiles originaires des pays à bas prix de revient sont couverts par des accords bilatéraux, ce qui suppose que les trois fournisseurs dominants, Hongkong, la Corée et l'Inde signent de tels accords. Pour y parvenir, la Commission, qui considère qu'il n'y a pas d'alternative raisonnable au compromis qu'elle propose, hausse le ton. M. Tranh Van Thinh, le chef de la délégation de la Commision, qui a tenu, ce vendredi 4 novembre, une conférence de presse, a lancé un ultimatum à Hongkong : si les négociateurs de la colonie britannique qui, pour le moment, tergiversent et refusent de discuter les quotas d'importation proposés par la C.E.E. ne consentent pas l'effort nécessaire pour parvenir d'ici au 10 novembre à un accord, la Commission renoncera à traiter avec eux et répartira leur part de marché entre les autres pays fournisseurs.

Par ailleurs il a confirmé sa détermination de clore l'ensemble des négociations avec tous les intéressés à la fin du mois et dans le cas où les résultats ne seraient pas satisfaisants, d'arrêter alors pour application à compter du 1er janvier 1978, un régime unilatéral d'importation (en attendant une hypothétique révision de l'A.M.F.). Ce régime serait plus sévère que ce qui est proposé maintenant par la C.E.E. et particulièrement « pénalisant » pour les fournisseurs ayant adopté une attitude négative dans la négociation. Enfin, M. Tranh Van Thinh adresse une sérieuse mise en garde aux Etats-Unis, « *lesquels*, dit-il, *téléguident les interlocuteurs de la C.E.E. en les invitant de façon pressante à ne pas*

De notre correspondant

lui consentir de concessions trop substantielles ». Cet avertissement intervient à la veille d'une rencontre à haut niveau entre les représentants de la Commission et leurs homologues américains.

Hormis Hongkong, des difficultés sérieuses sont apparues avec l'Inde et le Brésil. La commission est également embarrassée par les problèmes que posent les pays fournisseurs qui sont liés à la C.E.E. par accords préférentiels et en particulier le Maroc et la Tunisie. La C.E.E., pour laquelle cette affaire ne peut être traitée que de manière « *globale* », entend leur imposer comme aux autres fournisseurs des limitations à l'importation. Les Marocains et les Tunisiens font valoir, non sans raison, que de telles restrictions sont contraires à l'esprit des accords de coopération qu'ils ont signés avec la C.E.E. Le développement de leurs exportations textiles est dû en large part, expliquent-ils, à l'interpénétration industrielle entre leur économie et celle des Etats membres, laquelle constitue précisément l'un des objectifs des accords de coopération (les Français investissent au Maroc ou y exportent pour transformation de la matière première textile). Un *modus vivendi* permettant d'éviter l'altération des relations avec les pays du Maghreb, mais aussi avec l'Egypte et la Turquie ne sera pas commode à trouver.

PHILIPPE LEMAITRE.

POUR PRÉVENIR D'ÉVENTUELLES DIFFICULTÉS

Les entreprises de plus de 750 salariés doivent fournir des comptes provisionnels annuels à la Banque de France

Le projet de loi relatif à la « *prévention et au traitement des difficultés des entreprises* », adopté jeudi 3 novembre par le conseil des ministres, pourrait être soumis à l'Assemblée nationale avant la fin du mois de novembre. Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre des recommandations du comité sur la réforme de l'entreprise, présidé par M. Sudreau, prévoit notamment que « *les entreprises de plus de sept cent cinquante salariés devront établir tous les six mois une situation provisoire de bilan et chaque année un plan de trésorerie et un plan de financement qui seront communiqués à la Banque de France* ». En outre, les commissaires aux comptes, dont le rôle sera renforcé, devront attirer l'attention des dirigeants de l'entreprise sur « *tout fait significatif révélant une évolution préoccupante de la situation de la société* ». Les actionnaires et le comité d'entreprise pourront également utiliser cette procédure « *d'alerte* » pour saisir les dirigeants de l'entreprise.

Des dispositions pour favoriser la procédure de suspension provisoire des poursuites et éviter ainsi la liquidation de biens ou le règlement judiciaire sont également prévues.

Il s'agit notamment de « *l'allongement de trois à cinq ans de la durée du plan de redressement tendant à apurer le passif, de la possibilité d'écarter les anciens dirigeants responsables des difficultés de l'entreprise, de l'attribution d'un rang privilégié aux créances de ceux qui contribuent au redressement financier de l'entreprise, d'une meilleur protection des droits des salariés en cas de poursuite provisoire de l'activité de l'entreprise* ».

Inclue dans le nouveau projet de loi, la réforme des professions de syndic et d'administrateur judiciaire, dont l'élaboration a été difficile et souvent contestée par les professionnels (*le Monde* des 8 avril et 22 juin 1976), pourrait connaître une phase d'application tout aussi délicate. La principale disposition de cette réforme prévoit de rétablir la spécialisation et instaure une nette séparation des deux professions jusqu'alors pratiquement confondues, sauf à Paris et à Marseille. La même personne ne pourra plus remplir simultanément les deux fonctions. Les syndics disposeront d'un an pour choisir entre les deux professions. Les administrateurs judiciaires devront être inscrits sur une liste nationale, mais, dans certains cas particuliers, les tribunaux pourront désigner un administrateur choisi en dehors de cette liste.

Les membres de l'Association nationale des syndics et administrateurs judiciaires critiquent vivement cette réforme sur ce dernier point, en considérant que, pour « sauver » des entreprises, on pourra désormais régulièrement faire appel à des « hommes-miracles » choisis en dehors de la profession. D'autre part, ils font remarquer que la séparation des deux fonctions entraînera pour un grand nombre de professionnels une perte d'activité pour laquelle la réforme ne semble pas prévoir d'indemnisation.

DES MESURES SERONT PROCHAINEMENT ANNONCÉES POUR SURMONTER LA CRISE DE L'IMPRIMERIE

annonce M. Monory

M. Dhinnin, député du Nord (R.P.R.), s'est inquiété mercredi 2 novembre à l'Assemblée nationale, dans une question au gouvernement, « *des menaces très sérieuses pesant sur le secteur de l'imprimerie* ».

M. Monory, ministre de l'industrie, de l'artisanat et du commerce, a répondu : « *Si les industries de main-d'œuvre ont de grandes difficultés, un certain syndicat y est pour quelque chose. Le monopole syndical n'a jamais favorisé la compétition ni le maintien des industries. Les difficultés se sont aggravées du fait de la situation à Paris où, à la limite, certaines imprimeries pourraient disparaître.*

» *On m'a remis récemment un rapport qui doit permettre de résoudre le problème des travaux à l'étranger, et nous avons donné à toutes les administrations et entreprises du secteur semi-public des instructions très fermes pour qu'elles passent leurs commandes à des entreprises françaises. D'autre part, une mission temporaire a été confiée à un haut fonctionnaire et, dans les prochains jours, une réunion aura lieu avec les responsables de l'imprimerie. Des mesures seront prochainement annoncées.* »

● *La société IVECO*, filiale de Fiat, spécialisée dans les poids lourds, va s'attaquer au marché américain, a annoncé, le 31 octobre, à Turin, son président, M. Umberto Agnelli, qui est également vice-président de Fiat. Le groupe organisera outre-Atlantique son propre réseau commercial, qui vendra des camions à moteur Diesel de moyenne puissance. IVECO regroupe cinq marques dans trois pays européens : Fiat vehicoli industriali, en Italie ; cia vehicoli speciali, en Italie ; UNIC, en France, et Magirus Deutz, en Allemagne fédérale. IVECO a produit, en 1976, 103 000 véhicules et a réalisé un chiffre d'affaires de 2,6 milliards de dollars.

LES AGENCES DE PUBLICITÉ S'ATTENDENT A UNE STAGNATION DE LEUR ACTIVITÉ EN 1978

Les publicitaires s'attendent, en 1978, à une stagnation plutôt qu'à une progression de l'activité des agences. L'étude de la conjoncture réalisée par l'Association des agences conseils en publicité (A.A.C.P.) évalue, en effet, à 8 % en francs courants la hausse des chiffres d'affaires par rapport à 1977. Ces perspectives plutôt pessimistes « sont liées à l'attitude particulièrement prudente des gros annonceurs qui n'envisagent pas, semble-t-il, de dégager des budgets en hausse, compte tenu des incertitudes économiques et politiques actuelles ».

Pourtant, les trois premiers trimestres de 1977 ont été meilleurs qu'on ne l'escomptait, avec une progression des chiffres d'affaires de 18,7 % en valeur contre des prévisions de progression de 12,2 %. Sur l'ensemble de l'année 1977, les agences s'attendent à une hausse en valeur réelle de 2 % à 3 % de leur activité. Dans d'autres pays européens, où le volume de publicité par habitant est plus fort qu'en France, on enregistre des prévisions sur l'année nettement meilleures : 9 % environ (en valeur réelle) en en Grande-Bretagne comme en Allemagne fédérale. Aux Etats-Unis, on prévoit en 1977 une hausse des chiffes d'affaires publicitaires de 12 % environ en valeur réelle.

Il semble que la situation française de relatif sous-développement publicitaire soit due à l'attitude des entreprises moyennes de province qui ne ressentent pas la nécessité d'investir systématiquement dans la publicité. L'A.A.C.P., qui a créé quarante unités régionales (ne représentant encore que 10 % des budgets gérés par la centaine d'agences membres de l'A.A.C.P.), compte développer son action vers ce marché potentiel encore insuffisamment exploré.



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

La C.N.C.A. émet, à compter du 2 novembre 1977, un emprunt obligataire d'une durée de quinze ans au taux nominal de 11 % ; le taux actuarial brut ressortant à 11,03 %.

Les souscriptions se feront soit en numéraire, soit par voie d'échange des titres, C.N.C.A. 5,25 % 1967.

L'émission en numéraire sera close sans préavis : l'émission par voie d'échange se poursuivra jusqu'au 24 novembre 1977.

UNISIC
SICAV DE SICOMI

L'assemblée générale ordinaire d'UNISIC, réunie le 27 octobre sous la présidence de M. Maurice Renand, a approuvé le bilan et les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1977.

Au 30 juin 1977, la répartition de l'actif par grandes masses était la suivante :

SICOMI	58,8 %
Obligations françaises	30 %
Liquidités	11,2 %

Entre le 30 juin 1976 et le 30 juin 1977, la valeur liquidative de l'action UNISIC est passée de 127,52 F à 124,72 F, soit une baisse de 2,2 % ; si l'on tient compte du dividende net mis en paiement au cours de l'exercice, la valorisation est de 4,6 %.

L'assemblée générale a décidé la distribution d'un dividende net de 10,20 F formant avec l'impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de 0,10 F un revenu global de 10,30 F qui, par rapport au cours de fin d'exercice, procure un rendement de 8,25 %.

Le dividende est mis en paiement depuis le 2 novembre pour toutes les actions existant à cette date aux sièges, succursales et agences de : la Banque Vernes et commerciale de Paris ; la Société française de banque ; la Banque de Bretagne ; Electrobanque ; la Banque Pelletier et Cie.

L'assemblée générale extraordinaire qui a suivi a porté la date de clôture de l'exercice social au 30 septembre. L'exercice en cours aura donc une durée exceptionnelle de quinze mois, du 1er juillet 1977 au 30 septembre 1978.

GROUPE VICTOIRE

Le conseil d'administration a arrêté, dans sa séance du 26 octobre 1977, les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 1977.

Deux éléments, qui résultent des opérations de restructuration intervenues à la fin de l'an dernier, viennent fausser la comparaison des résultats avec ceux de l'exercice précédent :

1) L'absorption des ex-filiales françaises a eu pour effet d'inclure dans le patrimoine de la compagnie des titres de placement qui étaient détenus auparavant par ces sociétés. Leurs revenus figurent pour la première fois au crédit du compte d'exploitation ;

2) Des éléments exceptionnels tenant à la restructuration affectent le crédit et le débit du compte d'exploitation et du compte de pertes et profits. Il s'agit notamment : au crédit, des revenus des titres de placement mentionnés au 1) pendant la période du 1er janvier 1976 – 30 septembre 1976, antérieure à la clôture de l'exercice précédent ; et, au débit, de tous les frais nécessités par ces opérations (droits d'enregistrement, honoraires d'experts, frais d'assemblées, etc.).

Sous ces réserves, le résultat d'exploitation atteint 44 552 732 F contre 22 076 806 F pour l'exercice précédent.

Le bénéfice net de l'exercice, après 10 437 046 F d'impôt sur les sociétés, atteint 45 263 896 F contre 23 103 406 F l'an dernier.

Dans le même temps, le capital a été augmenté de 26 % et le bénéfice net par action ressort à 23,19 F contre 14,91 F.

Abstraction faite des éléments exceptionnels signalés ci-dessus, le bénéfice net (global et par action) marque une sensible progression d'une année à l'autre, due — pour l'essentiel — aux résultats de l'assurance vie en France et des filiales étrangères.

Le conseil proposera à l'assemblée générale convoquée pour le 14 décembre 1977 de distribuer avant le 31 décembre un dividende net de 12,80 F, auquel sera attaché un impôt déjà payé au Trésor de 6,40 F, correspondant au dividende de l'exercice précédent, 12 F + 6 F, augmenté conformément aux recommandations gouvernementales. Cette distribution représentera une somme globale de 24 985 600 F, le report à nouveau passant de 9 938 202 F à 27 435 432 F.

Le conseil d'administration a également convoqué une assemblée générale extraordinaire, qui se réunira à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, à l'effet de décider d'incorporer au capital une partie de la prime d'émission figurant au bilan, pour le porter de 195 200 000 F à 214 720 000 F et distribuer gratuitement aux actionnaires une action nouvelle de 100 F, créée jouissance du 1er octobre 1977, pour dix actions anciennes.

CENTENAIRE BLANZY

Le conseil d'administration, réuni le 2 novembre 1977 sous la présidence de M. Frédéric Ourbek, a arrêté le bilan et les comptes de l'exercice 1976-1977, clos le 30 septembre 1977.

Le solde bénéficiaire du compte d'exploitation s'élève à 7 430 431 F contre 7 354 001 F pour l'exercice 1975-1976 et le bénéfice net, y compris notamment le solde des opérations à long terme, à 11 406 761 F contre 7 977 349 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 22 décembre 1977, de porter 4 600 520 F à la réserve pour plus-values à long terme et aux autres réserves 38 846 F, correspondant aux profits immobiliers imposés à taux réduits. Le bénéfice courant distribuable ressort, en conséquence, à 6 767 395 F contre 7 112 276 F pour l'exercice 1975-1976.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale ordinaire un prélèvement sur le report à nouveau de 80 919 F et une distribution globale de 6 848 314 F, correspondant à un dividende net inchangé de 22 F, augmenté de l'impôt déjà versé au Trésor (avoir fiscal) de 11 F, soit au total 33 F par action.

SICAV DU GROUPE CIC

30.9.77 / 30.6.77	S.E.M.	CREDINTER	OBLISEM
SICAV A VOCATION	GENERALE	INTERNATIONALE	DE RENDEMENT
Actif net (en millions de F)	268,3 / 259,2	183,9 / 178,7	526,5 / 513,9
Nombre d'actions (en milliers)	1.797 / 1.814	1.395 / 1.408	4.247 / 4.282
Valeurs liquidatives (en francs)	149,2 / 142,8	131,8 / 128,9	123,9 / 120,0
Coupon (dernier payé)	F 7,30 (1.4.77)	F 5,60 (1.4.77)	F 9,90 (30.12.76)

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

3 NOVEMBRE

Marché plus résistant

Le marché s'est révélé un peu plus résistant au fil des cotations ce jeudi à la Bourse de Paris, où l'indicateur instantané, en recul de 0,78 % à l'ouverture, s'est finalement établi à — 0,35 %.

Le nombre de valeurs en hausse est resté inférieur à celui des baisses, mais ces dernières ont rarement atteint les porportions observées lors de la séance précédente. De plus les îlots de résistance s'étant multipliés, seules les électriques et les valeurs pétrolières ont enregistré une baisse quasi générale.

Ailleurs, la tendance a été plutôt irrégulière, une majorité de gains ayant même été relevés derechef aux magasins.

La vedette de la séance est revenue sans conteste à Matra, qui s'est adjugé une nouvelle avance de près de 8 %. A l'inverse, Union européenne a perdu 7 % et Téléphones Ericsson 5,6 %.

Séance qualifiée de « plutôt positive » par les boursiers, dans les rangs desquels on déplorait cependant la maigreur persistante des affaires. Au moins les opérateurs avaient-ils aujourd'hui une bonne raison de se tenir un peu à l'écart : le commentaire radiotélévisé que le premier ministre devait prononcer jeudi soir à propos de sa politique des prix était attendu avec grand intérêt. L'on se demandait d'autre part si la remontée du dollar observée sur les marchés des changes avait quelques chances de se poursuivre. Enfin, la revalorisation de 1/8 de point du taux de l'argent au jour le jour (8 5/8), intervenue ce 3 novembre, n'a pas été — et n'est jamais — du goût des investisseurs en valeurs mobilières...

Les valeurs étrangères ont été irrégulières, sauf les mines d'or, qui se sont vigoureusement redressées.

Sur le marché de l'or, le lingot a d'abord progressé à 25 600 F, puis est retombé à 25 470 F, contre 25 505 F. Le napoléon s'est inscrit à 247,20 F, contre 247,80 F.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 2 4 %

LONDRES

Une timide reprise se dessine vendredi à l'ouverture, et, peu avant midi, l'indice des industrielles s'établissait à 480,6 (+ 0,6 point). Progrès des pétroles, des mines d'or et des fonds d'Etat.

OR (ouverture) (dollars) 164 70 contre 164 25

VALEURS	CLOTURE 3 11	COURS 4 11
Beecham	617	620
British Petroleum ..	880	882
Courtaulds ...	117	115 ..
De Beers ...	294	290
Imperial Chemical	367	364
Rio Tinto Zinc Corp.	190	181
Shell ..	552	553
Vickers	182	182
War Loan 3 1/2 %	34 1/2	34 5/8
*West Driefontein	27 7/8	27 3/4
*Western Holdings	19 1/2	19 5/8

(*) En dollars U.S. net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	3-11	4 11
1 dollar (en yens)	Clos	248 63

NOUVELLES DES SOCIETES

COMPAGNIE FINANCIERE DE SUEZ. — Au 31 juillet 1977, le compte de pertes et profits faisait apparaître un excédent de 203 millions de francs contre 177 millions un an auparavant (+ 15 %). Sauf imprévu, le dividende global de l'exercice en cours devrait être égal au précédent (25,50 francs) sur un capital augmenté gratuitement de 10 % l'été dernier. Sur le plan boursier, le président du groupe a souligné qu'il subsiste actuellement une décote de 55 % du cours par rapport à la valeur liquidative de l'action estimée à 515 francs fin août.

COMPAGNIE FINANCIERE VICTOIRE. — Le bénéfice net de l'exercice clos le 30 septembre 1977 s'est élevé à 45,26 millions de francs contre 23,10 millions. Simultanément, le capital a été augmenté de 26 % et le bénéfice net par action ressort à 23,19 francs contre 14,91 francs. Le dividende global a été fixé à 19,20 francs contre 18 francs. Enfin, une action nouvelle pour dix anciennes sera distribuée gratuitement.

SIMCO. — Le bénéfice d'exploitation du premier semestre 1977 s'est élevé à 33,05 millions de francs contre 30,60 millions au 30 juin 1976.

G.I.S. — Lancement, le 7 novembre, d'un emprunt de 700 millions de francs à un taux supérieur de 0,50 % à la moyenne pondérée des taux d'émission des obligations du secteur privé, avec un plancher de 10 %.

NEW-YORK

Légère reprise technique

Pour des motifs d'ordre purement technique, la Bourse américaine s'est révélée un peu plus résistante jeudi, où l'indice Dow Jones est parvenu à regagner 1,82 point à 802,67.

Le nombre de valeurs en baisse est resté supérieur à celui des hausses par 709 contre 614, et le volume des transactions a diminué à 18,09 millions de titres contre 20,76 millions la veille.

Rien dans l'actualité n'était de nature à favoriser un redressement plus élevé. Comme prévu et anticipé, la hausse des prix de gros a atteint 0,8 % en octobre contre 0,6 % en septembre. Autre nouvelle peu favorable à une hausse des cours : juste après la clôture de la séance il a été annoncé une nouvelle augmentation non négligeable de la masse monétaire (1,4 milliard de dollar).

En fait, pour la plupart des opérateurs, le marché vient simplement de donner une nouvelle preuve de sa résistance traditionnelle autour de seuils considérés comme « psychologiques » : en l'occurrence le niveau des 800 points de l'indice Dow Jones.

Indices Dow Jones : transports, 201,90 (— 0,53) ; services publics, 107,23 (— 0,23).

VALEURS	COURS 2 11	COURS 3 11
Alcoa	43 ..	43 .
A.T.T.	58	59 1/8
Boeing	26 1/8	25 3/8
Chase Manhattan Bank	27 1/2	27 5/8
Du Pont de Nemours	111 1/8	112 3/4
Eastman Kodak	49 7/8	50 1/2
Exxon	47	47 1/4
Ford	42 3/8	42 1/8
General Electric	49 1/8	49 1/2
General Foods	30 3/4	30 5/8
General Motors	65 3/8	66
Goodyear	17 1/8	17 3/8
I.B.M.	249 3/8	260 ...
I.T.T.	29 3/4	30 ...
Kennecott	22 ..	21 3/4
Mobil Oil	60 1/4	60 5/8
Pfizer	24 7/8	25 1/8
Schlumberger	64 ..	63 3/4
Texaco	27 ...	27 ...
U.A.L. Inc.	17 ...	17 ...
Union Carbide	40 5/8	41 1/2
U.S. Steel	29 ..	29 3/8
Westinghouse	17 ..	16 7/8
Xerox	47 3/8	47 1/4

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	2 nov.	3 nov.
Valeurs françaises ..	97,5	97,4
Valeurs étrangères ..	97,8	99

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	63,7	63,2

BOURSE DE PARIS - 3 NOVEMBRE - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	35 80	0 279	France I.A.R.D.	169	169 50	Locabail Immob.	187	188	Immobvest	89 40	88 80
5 %	51 80	3 781	France (La)	349	349	Locafinancière	126	124	Cie Lyon. Imm.	85	84 50
5 % 1920-1960	...	3 781	GAN (Sté) Centr.	622	620	Marseil. Crédit	232	232	UFIMEG	77 50	77 50
3 % amort. 45-54	66 10	0 781	Protectrice A.I.R.	253	255	Paris-Réescompt.	216	206	U.S.I.M.O.	108 50	108
[illegible]											

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
660	4,5 % 1973.	660 10	662 40	662 40	661
1930	C.N.E. 3 %.	1927	1931	1931	1934
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
630	Du Pont Nem.	535	531	531	528
270	East Kodak	244 80	242 70	244	242 50
28	East Rand	24 80	26 35	27 30	27 ..
119	Ericsson	110 20	111 50	112 50	110 30
225	Exxon Corp	226	225	226 20	223 20
215	Ford Motor	206 30	210	209 50	208
88	Free State	75 30	c 79 70	82 ..	80 .
245	Gen. Electric	238 60	238 60	240	240 .

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
250	Unilever	249	247 2	247 20	247
19	Union Corp.	17 40	c 17 75	17 75	17 75
103	U. Min. 1/10	103 50	102 80	102 80	102 10
137	West Drief	123 30	130 30	133 90	130 10
50	West Deep	45 75	48 50	48 40	49 .
108	West Hold.	96 50	c102	102 50	112 90
245	Xerox Corp.	228 50	238 50	230 30	231
0 88	Zambia Cop.	0 87	0 87	0 87	0 85

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

O : offert ; C : coupon détaché ; D : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3 11	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 819	4 831	4 820
Allemagne (100 DM) ..	214 790	214 700	213
Belgique (100 F.) ..	13 730	13 739	13 675
Pays-Bas (100 fl.) ..	199 730	199 450	199
Danemark (100 krd) ..	79 280	79 000	79 000
Suède (100 krs) .	101 260	100 920	101
Norvège (100 k.)	88 480	88 130	88 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 664	8 790	. 850
Italie (1 000 lires)	5 491	5 504	5 500
Suisse (100 fr.)	217 230	217 600	216
Autriche (100 sch.)	30 100	30 132	29 850
Espagne (100 pes.) .	5 802	5 817	5 600
Portugal (100 esc.) ..	11 875	11 925	11 800
Canada ($ can. 1)	4 366	4 366	4 315

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3 11
Or fin (kilo en barre)	25480	25450
Or fin (kilo en lingot)	25505	25470
Pièce française (20 fr.)	247 80	247 20
Pièce française (10 fr.)	219 50	222
Pièce suisse (20 fr.)	223 80	224 10
Union latine (20 fr.)	220 30	220 30
Souverain	237 50	237 50
Pièce de 20 dollars	1134	1134 .
Pièce de 10 dollars	620	615
Pièce de 5 dollars	362 50	361
Pièce de 50 pesos	1039 .	1044
Pièce de 10 florins....	213 ..	215 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le *numéro du* « Monde » daté 4 novembre 1977 a été tiré à 539 912 exemplaires.

LE PRIX TONY-BURNAND 1977 EST ATTRIBUÉ A « DESSINS DE CHASSE »

Le prix Tony-Burnand 1977, décerné par l'Association des journalistes de la chasse, a été attribué au livre de l'artiste hollandais Rien Poortvliet, « Dessins de chasse », publié en France par les éditions Gerfault.

« Safari », de Patrice Hulin (éd. O. Orban), a obtenu des voix. Mention spéciale a été accordée à « Ecologie du petit gibier et aménagement des chasses », importante étude collective publiée aux éditions Gauthier-Villars.

A L'ASSEMBLÉE DE LOURDES

Mgr Etchegaray : le chrétien ne peut s'abandonner à n'importe quel choix politique

Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale, a ouvert, ce vendredi 4 novembre, l'assemblée plénière de l'épiscopat réunie à Lourdes jusqu'au 9 novembre.

S'adressant aux cent vingt-deux évêques qui participent à l'assemblée, Mgr Etchegaray a notamment traité du pluralisme politique des chrétiens.

« *Les chrétiens sont-ils à vendre ?* s'est demandé l'archevêque de Marseille. *En tout cas, ils sont très sollicités de toutes parts, pressés de se ranger sous des bannières partisanes pour apporter leur concours, voire leur caution à une cause. Ils sont tous surpris, et certains même un peu grisés de voir ainsi qu'on se dispute parfois âprement leurs faveurs.* »

La valeur et la séduction de l'action politique viennent, selon Mgr Etchegaray, « *de ce qu'elle est un lieu de haut service des hommes, mais la fécondité plénière de l'Evangile ne s'épuise pas plus dans cette action que dans aucune autre, et c'est ici que le danger du messianisme temporel est le plus menaçant aujourd'hui* », a-t-il déclaré.

« *On n'entre pas en politique comme en religion, de façon inconditionnelle* », a ajouté Mgr Etchegaray, pour qui « *rien n'est plus redoutable qu'une politique à prétention totalisante, surtout à une époque où s'estompe l'absolu de la foi. La politique dans notre pays est vécue trop souvent sur le mode de guerre de religion.* »

« *En revendiquant le pluralisme, le chrétien ne peut s'abandonner à n'importe quel choix politique, mais, à travers des situations diverses, il cherche à mettre en œuvre les exigences éthiques de l'Evangile* », a enfin déclaré Mgr Etchegaray, qui a rappelé le document adopté par les évêques français il y a cinq ans : « *Aucun chrétien n'a le droit, sous peine de trahir sa foi, de soutenir les options qui acceptent, prônent, engendrent ou consolident ce que la réflexion, tout comme la conscience humaine, réprouve.* »

A HONGKONG

La colère des « petits corrompus »

Correspondance

Hongkong. — Quatre mille policiers faisant le siège d'une *administration*, *c'est à cette situation* insolite que l'Independent Commission against Corruption (ICAC) a eu à faire face, samedi 29 octobre. De la foule, pacifiquement assise, des contestataires, s'est détaché un groupe de cent agents de police, pour la plupart convaincus de corruption et révoqués, qui se sont rués dans les locaux de la Commission, *molestant sérieusement* plusieurs de ses membres.

L'ICAC, qui a reçu depuis sa création en février 1974 jusqu'à ce jour, dix mille deux cent soixante-trois plaintes concernant des fonctionnaires de tous ordres, se compose de chargés de mission indépendants et n'ayant en commun avec la police que le droit de porter une *arme*. On a dit des membres de la Commission que leurs salaires étaient si élevés qu'ils constituaient en eux-mêmes une forme de corruption. Il n'empêche qu'à travers cet organisme le gouvernement de la colonie s'était assigné un but qui faisait apparemment l'unanimité : l'éradication de la corruption dans l'administration coloniale. D'où vient que cette *explosion* de violence de la part de policiers convaincus de corruption ne soulève dans la presse locale que des *réactions* très *éloignées* de l'indignation ?

Peut-être suffit-il pour le comprendre de rappeler un fait divers récent. Le 3 octobre dernier, l'ancien superintendant de la police de Hongkong sortait de prison, relâché pour « *bonne conduite* ». M. Godber, pressé, en 1973, de donner des explications sur une fortune personnelle incompatible avec son *traitement*, *s'était enfui en* Angleterre. Il n'avait pas fallu moins de deux ans pour obtenir son extradition. Condamné, en 1975, à quatre ans de réclusion, il n'a donc purgé que trente et un mois de sa peine. M. Godber se trouve actuellement dans sa luxueuse villa en Espagne. Les honneurs inhabituels auxquels il a eu droit à *sa sortie de prison (limousine* noire du gouvernement, véritable garde d'honneur jusqu'à l'aéroport) ont suscité l'indignation de la presse.

Faut-il, après cela, s'étonner si le renvoi brutal de policiers moins haut placés, et qui ont eu le malheur de pratiquer la corruption à un niveau trop bas, ne suscite pas dans l'opinion une *approbation sans réserve* ? La lutte contre la corruption touche durement le « petit flic », qu'elle met au chômage. Elle atteint plus difficilement les fonctionnaires haut placés, sans d'ailleurs mettre en péril leur butin, dissimulé dans des banques étrangères : la fortune de M. Godber se monterait à 4,1 millions de dollars de Hongkong (autant *de francs*).

La manifestation des policiers de Hongkong contre l'ICAC, qui a jusqu'à ce jour fait comparaître deux cent vingt-cinq des leurs devant les tribunaux (il y a eu cent vingt-sept condamnations), est donc révélatrice d'un *malaise* ; or il n'existe, à Hongkong, aucune instance légale où l'opposition et le mécontentement *puissent être exprimés*.

HENRI LEUWEN.

Au comité directeur du C.D.S.

M. LECANUET : le P.C. veut une collectivisation irréversible.

MM. Jean Lecanuet, président du Centre des démocrates sociaux, et André Diligent, secrétaire général, ont rendu compte, vendredi matin 4 novembre, des travaux du comité directeur de leur parti qui s'était réuni la veille. Ils ont notamment indiqué que trois secrétaires généraux adjoints avaient été désignés : MM. Roger Partrat, député de la Loire, François Bordry, ancien secrétaire général du Mouvement des jeunes démocrates sociaux, et Loïc Bouvard, député du Morbihan.

Devant la presse, M. Jean Lecanuet a présenté l'analyse suivante de la situation de la gauche : « *Le parti communiste veut arriver au pouvoir avec la certitude d'un processus de collectivisation irréversible. En effet, il sait parfaitement que, dans les prochaines années, il lui sera impossible de donner satisfaction aux travailleurs en même temps que d'assurer la stabilité de nos échanges et de notre économie. Il souhaite arriver au pouvoir, mais pour y faire une révolution, pas une gestion. C'est là que les socialistes sont pris à leur propre piège. Ils sont installés dans une contradiction.* » M. Lecanuet a ajouté : « *Il n'y a d'élargissement possible de la majorité, il n'y a de démocratie sociale et de réformisme qu'après l'échec de l'alliance confuse de la gauche, après l'échec des socialistes et des communistes.* »

● *Trois personnes ont fait une grève de la faim* au Mémorial juif à Paris, du 1er au 3 novembre, en signe de solidarité avec M. Lev-Furman, de Leningrad. Ces grévistes tentaient par cette action de s'opposer au refus des autorités soviétiques, depuis 1974, d'accorder l'autorisation à M. Furman d'émigrer en Israël.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Légère reprise du dollar Baisse du franc

Le dollars s'est légèrement redressé en fin de semaine sur les marchés des changes, son cours passant à 2,2550 DM contre 2,2470 DM à Francfort, à 248,90 yens contre 247,50 yens à Tokyo et à 4,85 F contre 4,83 F sur la place de Paris. Ce mouvement est attribué aux propos tenus par M. Bergsten, secrétaire adjoint au Trésor américain, suivant lesquels « *les hausses enregistrées ces derniers mois par le yen et par le deutschemark pouvant être qualifiées de substantielles, de nouveaux mouvements d'importance* des monnaies dans la situation actuelle ne lui semblaient pas nécessaires ». Après sa forte baisse de la veille, le cours de la livre s'est légèrement raffermi vendredi à 1,81 dollar contre 1,83 dollar mercredi et 1,80 dollar jeudi.

Le franc français a continué à s'affaiblir par rapport aux monnaies fortes : deutschemark et franc suisse. Ces deux monnaies sont cotées à un cours record, respectivement 2,1520 F et 2,1850 F, tandis que la livre remontait de 8,70 F à 8,76 F. *Cet affaiblissement*, qui s'est amorcé il y a quelques semaines, est dû, essentiellement, aux « mauvais » indices de prix enregistrés depuis le début de l'automne, le discours télévisée de M. Raymond Barre n'ayant qu'à moitié rassuré les opérateurs. Pour essayer d'enrayer ce mouvement, la Banque de France a entrepris de faire monter les taux d'intérêt sur la place de Paris, relevant de 0,25 % son taux d'intervention à 8 3/8 %, et laissant le loyer de l'argent au jour le jour passer de 8 5/8 % à 8 3/4 %, contre 8 1/8 % il y a quelques semaines.

SELON L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

La consommation d'antibiotiques est excessive

Genève. — L'Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) a mis en garde les médecins et le public contre la consommation excessive ou inadaptée d'antibiotiques. Celle-ci peut entraîner une accoutumance des microbes à ces produits et la recrudescence des épidémies.

Selon les experts de l'O.M.S., les entérobactériacées antibiorésistantes, c'est-à-dire les bactéries résistant aux antibiotiques, se multiplient et sont responsables de l'aggravation de l'une des maladies vénériennes, la blennoragie, et d'au moins trois grandes épidémies de typhoïde et de dysenterie qui ont sévi au Mexique, en Amérique centrale et au Bengladesh.

L'O.M.S. souligne que « *les antibiotiques sont utilisées, en quantités considérables, pour lutter contre les infections virales comme la grippe et le rhume, ainsi que contre de nombreuses maladies diarrhéiques, alors qu'ils sont totalement inefficaces dans ces cas précis* ». Elle souligne l'utilisation croissante de certains antibiotiques, notamment la tétracycline dans l'alimentation du bétail. Cela « *réduit à néant la raison d'être et l'efficacité de ces médicaments* », déplore l'O.M.S.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Chang Hsiang-chan*, directeur des services de la radiodiffusion chinoise, qui se trouve actuellement en visite à Tokyo (où il doit notamment rencontrer le premier ministre japonais, M. Takeo Fukuda), s'est inscrit en faux, jeudi 3 novembre, contre les informations — publiées en particulier par le *Sunday Telegraph* le 30 octobre — qui avaient fait état de milliers d'exécutions en Chine.

M. Chang Hsiang-chan a réaffirmé que la politique du gouvernement à l'égard des opposants politiques n'était pas de les éliminer physiquement, mais de les « rééduquer ». Il a dit que la seule exécution récemment intervenue en Chine — celle d'un Chinois qui avait poignardé un Américain à Pékin — était la conséquence d'une « *affaire criminelle* ». — (U.P.I.)

● *Blocus du pont de Noirmoutier.* — Le pont qui, en Vendée, relie l'île de Noirmoutier au continent a été occupé, jeudi 3 novembre, dans l'après-midi, et vendredi 4, dans la matinée, par des habitants de l'île et plusieurs de leurs élus. Ceux-ci refusent l'augmentation des tarifs du péage décidée d'une « *manière dictatoriale* » par le conseil général. Le maire de l'île, M. Louis Dauptin, a donné rendez-vous aux habitants pour ce vendredi à midi et se déclare prêt à recommencer les manifestations si satisfaction ne lui est pas donnée. — *(Corresp.)*

la coupe de l'Union européenne de coupe de l'Union européenne de football. Bastia recevra le Football Club de Turin, le 23 novembre, tandis que Lens se déplacera à Magdebourg (R.D.A.). Les matches « retour » sont fixés au 7 décembre.